

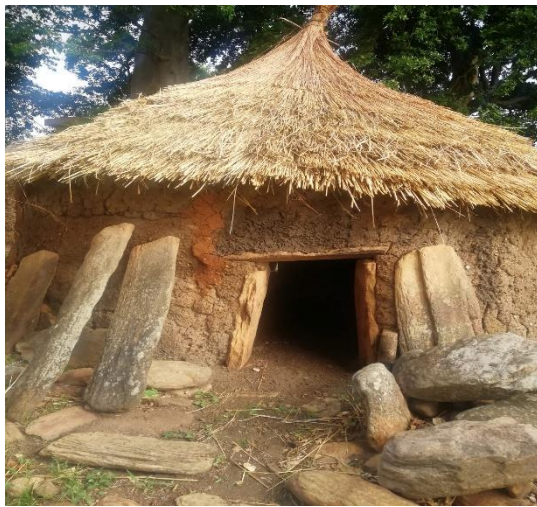


REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET
DE LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE LA DONGA

COMMUNE DE COPARGO




PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4^{ème} GENERATION 2024- 2028 DE COPARGO

VERSION VALIDATION

©Novembre 2024

Avec le soutien technique et financier de :



 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

AVANT PROPOS

La loi N° 2021- 14 du 20 Décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin en son article 30 stipule que : “ La commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à la population de son ressort. Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires, à savoir :

- le schéma directeur d'aménagement de la commune ;
- le plan de développement communal ;
- les plans directeurs d'urbanisme ;
- les règles relatives à l'usage et à l'affectation des sols ;
- les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement.

Cette loi fait obligation aux communes d'élaborer leur plan de développement communal. C'est pourquoi la commune de Copargo depuis qu'elle a élaboré son 1er plan de développement communal, s'est toujours acquittée de cette obligation dont la dernière en date est l'élaboration du PDC3 pour la période 2018-2022. L'horizon temporel prévu pour ce PDC étant déjà à sa fin, si rien n'est fait, la commune se retrouvera sans document de planification. C'est pour ne pas tomber dans ce vide juridique que l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga a négocié et obtenu de « AGORA » un appui financier pour l'élaboration des PDC4 des communes membres.

Suite à une délibération du conseil communal le 29 mars 2022, le processus d'élaboration du nouveau PDC a été enclenché. Sur la base d'une démarche participative, les populations de la commune de Copargo, les acteurs organisés (socioprofessionnels, société civile), les services déconcentrés de l'Etat, les partenaires techniques et financiers, la diaspora, le conseil communal, etc. ont été tous mobilisés lors des ateliers d'arrondissement de diagnostic.

Tirant leçon de l'évaluation du PDC III, je souhaite vivement que le présent document soit véritablement un cadre commun pour faire le point de tout ce qui existe dans la commune. Je tiens à exprimer ma satisfaction et mes remerciements à nos partenaires qui ont contribué techniquement et/ou financièrement à l'élaboration de ce document.

Tous ensembles, nous y parviendrons !

Le Maire

Ignace OUOROU

Sommaire

AVANT PROPOS	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES PHOTOS	5
LISTE DES PLANCHES.....	5
RESUME	8
INTRODUCTION.....	12
I- CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	14
II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	24
III- PROBLEMATIQUE.....	28
IV- DIAGNOSTIC.....	29
V. CADRE STRATEGIQUE.....	85
VI. CADRE PROGRAMMATIQUE.....	102
VII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....	165
VIII. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES	172
CONCLUSION	177
ANNEXES.....	178

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Matrice d'évaluation	30
Tableau 2 : Evolution de la production des vivriers de 2018 à 2022	32
Tableau 3 : Evolution de la production des cultures de rente 2016 à 2019	33
Tableau 4 : Nombre de têtes d'animaux dans la commune.....	34
Tableau 5 : Etat des lieux des marchés de la commune	36
Tableau 6 : Etat des lieux des hangars des marchés de la commune.....	37
Tableau 7 : Point des boutiques, boucheries, abattoirs et marchés à bétail de la commune.....	38
Tableau 8 : Evolution des prévisions et des réalisations de recettes	39
Tableau 9 : Evolution des prévisions et des réalisations des recettes et des dépenses de fonctionnement	39
Tableau 10: Evolution des prévisions et des réalisations des recettes et des dépenses d'investissement	40
Tableau 11 : Liste générale des Infrastructures de Transport Rural (ITR).....	41
Tableau 12 : Point de réalisation des ouvrages d'AEP et taux de desserte	50
Tableau 13 : Point de situation au niveau de l'enseignement maternel.....	52
Tableau 14 : Point de situation de l'enseignement primaire dans la commune de Copargo	53
Tableau 15 : Evolution des effectifs d'élèves au cours des 3 dernières années scolaires	54
Tableau 16 : Evolution des ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves	55
Tableau 17 : Taux de réussite au BEPC ces trois dernières années scolaires.....	55
Tableau 18 : Taux de réussite au BAC ces trois dernières années scolaires	55
Tableau 19 : Etat des lieux des formations sanitaires dans la commune de Copargo	56
Tableau 20 : Ratio personnel médical qualifié population.....	57
Tableau 21 : Couverture de Copargo en R PIHI-Com en 2021.....	57
Tableau 22 : Répartition des cas de prise en charge du paludisme par les RC en 2021	58
Tableau 23 : Répartition des cas de prise en charge de la diarrhée par les RC en 2021	58
Tableau 24 : Répartition des cas (05ans) référés pour SGD ou SG et reçus au centre de santé en 2021	58
Tableau 25 : Répartition du nombre de femmes enceintes, nouvelles accouchées, nouveaux nés.....	58
Tableau 26 : Répartition du nombre de femmes ayant bénéficié d'un counseling sur la PF par les RC et les utilisatrices de méthodes PF (SAYANA PRESS) auprès des RC en 2021	59
Tableau 27 : Point des valeurs culturelles de la commune.....	63
Tableau 28 : Sessions du conseil communal et réunions de municipalité de 2017 à 2022.....	64
Tableau 29 : Intervenants dans la commune de Copargo.....	65
Tableau 30 : Statut des agents communaux par catégorie.....	66
Tableau 31 : Risques climatiques majeurs dans la commune	76
Tableau 32: Impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires	80
Tableau 33: Mesures endogènes d'adaptation développées par les communautés locales	84
Tableau 34 : Récapitulatif des changements attendus.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 35 : Tableau de vérification de la cohérence du PDC	97
Tableau 36: Matrice du cadre de performance/rendement du PDC 4	112
Tableau 37: Cadre de performance/rendement de suivi des ODD.....	128
Tableau 38 : Analyse financière de la commune.....	136
Tableau 39 : Programmation quinquennale (physique).....	138
Tableau 40 : Schéma de financement	164
Tableau 41: Dispositif de suivi institutionnel de mise en œuvre du PDC.....	168
Tableau 42 : Evaluation des risques et mesures de mitigation.....	172
Tableau 43: Matrice des risques	173

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation administrative de la commune de Copargo	15
Figure 2 : Modèle numérique de terrain illustrant les formes de terrain dans la commune Copargo	16
Figure 3 : Hydrographie de la commune de Copargo	17
Figure 4: Formations des unités pédologiques de la commune de Copargo	18
Figure 5 : Couvert végétal en 2020 de la commune de Copargo	19
Figure 6 : Occupation du sol en 2020 dans la commune de Copargo	19
Figure 7: Evolution de la population de 2013 à 2022 par arrondissement de la Commune de Copargo.....	21
Figure 8: Zone de cultures et d'Habitation de la commune de Copargo.....	34
Figure 9 : Infrastructures marchandes dans la commune de Copargo.....	36
Figure 10: Répartition des ouvrages hydrauliques dans la commune de Copargo	51
Figure 11 : Répartition des écoliers selon le genre ces 03 dernières années	54
Figure 12 Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Copargo	56
Figure 13 : Infrastructures sanitaires dans la commune de Copargo.....	59
Figure 14 : Tendances thermométriques dans la commune de Copargo (1961-2009)	77
Figure 15 : Tendances pluviométriques dans la commune de Copargo série 1961-2014	77
Figure 16 : Tendances pluviométriques dans la commune de Copargo série 2012-2021	78
Figure 17 : Dispositif de suivi et d'évaluation du PDC et mécanisme de circulation des informations	170

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Un groupe participant de l'atelier de Singré.....	26
Photo 2: Vue partielle des participants de l'atelier de Pabegou	26
Photo 3: Vue partielle des groupes participants à l'atelier de Anandana.....	26
Photo 4: Un groupe des participants de l'atelier de Copargo centre	26
Photo 5: Vue partielle de groupes thématique A et B	27
Photo 6: Travail de concertation d'un groupe thématique	27
Photo 7: Vue de terrain de foot communal.....	60
Photo 8: Façade du centre des jeunes et des loisirs	60

LISTE DES PLANCHES

Planche 1 : Vue partielle des ateliers des arrondissements de la Commune de Copargo	26
Planche 2 : Vue partielle des ateliers de validation du rapport diagnostic de Copargo.....	27
Planche 3 : Vues partielles du stade et du Centre des Jeunes et des Loisirs de Copargo	60

SIGLES ET ACRONYMES

ABC	: Agribusiness Clusters
ACAD	: Association des Communes de l'Atacora de la Donga
AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
AG	: Assemblée Générale
AISEM	: Agence des Infrastructures, Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance
ANAEMPR	: Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANIP	: Agence Nationale d'Identification des Personnes
ANPE	: Agence Nationale Pour L'Emploi
ATDA	: Agence Territorial de Développement Agricole
CDL	: Contribution au Développement Local
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
COCITA	: Conservation de la Civilisation Tanéka
COSO	: Cohésion Sociale
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CSA	: Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	: Centre de Santé Communal
CVA	: Chaînes de Valeurs Ajoutées
DDJSL	: Direction Départementale Jeunesse Sports et Loisirs
DDTCA	: Direction Départemental du Tourisme, de la Culture et des Arts / Atacora-Donga)
DGI	: Direction Générale des Infrastructures
DHAB	: Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
DSA	: Direction de la Statistique Agricole
ENABEL	: Agence belge de développement
ERAD	: Etudes et Recherches Appliquées pour le Développement Durable
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FENAPAB	: Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FNDA	: Fonds National de Développement Agricole
GIZ	: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit / Coopération Allemande au Développement
HELVETAS	: Organisation Suisse de coopération au développement
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
KFW	: Kreditanstalt für Wiederaufbau
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
NTIC	: Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
ODP	: Occupation des Domaines Publics
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPA	: Organisation Professionnelle Agricole ou Agroalimentaire
ORTB	: Office de Radio diffusion et Télévision du Bénin
OSC	: Organisation de la Société Civile
PACOFIDE	: Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et de Diversification des Exportations
PADEFA-ENA	: Projet d'Appui au Développement de la Filière Anacarde et de l'Entrepreneuriat Agricole
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
PAGEDA	: Programme d'Appui à la gestion décentralisée de l'Alphabétisation au Bénin
PASDeR	: Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural
PASTR	: Programme d'Appui au Secteur du Transport Rural
PDC	: Plan de Développement Communal

PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PEA	: Poste d'Eau Autonome
ProAgri	: Programme de Promotion de l'Agriculture
PSAAB	: Projet de Sécurité Alimentaire par l'Aménagement des Bas-Fonds et le renforcement des capacités de stockage
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNIE	: Route Nationale Inter-Etats
SBEE	: Société Béninoise d'Energie Electrique
SDE	: Service Déconcentré de l'Etat
SDF	: Systèmes Financiers Décentralisés
SONAMA	: Société Nationale de Mécanisation Agricole
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
TEF	: Taux d'Exécution Financière
TEP	: Taux d'Exécution Physique
URCooPMA	: Union Régionale des Coopératives des Producteurs Maraîchers
VGB	: Violences Basées sur le Genre

RESUME

1. Le processus d'élaboration du plan de développement de la commune (PDC) de 4^{ème} génération de la commune de Copargo a été lancé le 05 décembre 2022 après l'évaluation du PDC III intervenue en Août 2022. Un cabinet constitué de quatre (4) consultants ont été commis à la mission d'assurer l'accompagnement technique et méthodologique nécessaire à la commune de Copargo afin de conduire le processus à son terme. Démarré en décembre 2022, le processus est entré dans sa phase finale avec la pré-validation du PDC en atelier communal du 06 juillet 2023 en attendant sa validation par le conseil de supervision, son adoption par le conseil communal et son entrée en vigueur par la prise de l'arrêté d'approbation dudit document par le Préfet du Département de la Donga. Ce processus a suivi les 5 étapes principales arrêtées de commun accord au démarrage selon un calendrier retenu par l'ensemble des parties prenantes. Il s'agit des phases de : (i) préparation, (ii) diagnostic, (iii) formulation de la vision, des orientations et des objectifs, (iv) programmation et planification, (v) finalisation des documents et de la démarche de mise en œuvre du PDC.

2. Méthodologie. L'approche méthodologique adoptée lors du processus a été une démarche ascendante qui démarre du niveau arrondissement pour arriver au niveau communal. Tout au long du processus, les autorités communales à travers le comité de pilotage ont entretenu la mobilisation des différentes parties prenantes du développement de la commune à travers les espaces de concertation, de dialogue, d'arbitrage mis en place. Ainsi, des assemblées générales d'arrondissement organisées autour du conseil d'arrondissement et élargis aux acteurs clés de ce niveau, les ateliers communaux avec parfois des travaux de groupe ont permis de favoriser la participation de tous mais aussi l'expression des aspirations et besoins de la population mais aussi des corps organisés. Tout cela a été complété par des collectes complémentaires d'informations auprès des acteurs clés du développement de la commune après une exploitation de la multitude de documents disponibles sur les différents secteurs de développement de la commune.

3. Contenu. Durant ce processus, un rapport diagnostic du développement de la commune faisant l'état des lieux mais aussi l'analyse de la situation des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui influencent chaque secteur de développement a été élaboré. Ensuite, sur cette base, un document de planification du développement de la commune a été élaboré et est structuré ainsi qu'il suit : (i) présentation sommaire de la commune ; (ii) état actuel du développement de la commune ; (iii) problématique de développement de la commune (iv) orientations et objectifs de développement ; (v) plan quinquennal d'actions de développement ; (vi) cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PDC.

4. Vision, orientations stratégiques et objectifs de développement. Sur la base de l'évaluation de la mise en œuvre de la vision et après avoir disséqué chacun des piliers de la vision, les parties prenantes du développement de la commune de Copargo ont décidé d'actualiser la vision de développement retenue pour le PDC III sans toutefois modifier sa charpente car selon elles, cette vision demeure toujours d'actualité.

La vision du PDC IV est ainsi formulée : « *Copargo, en 2030 est une commune touristique, unie, bien gouvernée, à économie prospère, inclusive et résiliente* ». Sur cette base et tenant compte des facteurs prioritaires issus de la problématique de développement, les acteurs ont retenus quatre (4) orientations stratégiques à savoir :

- ▶ Promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes par la valorisation durable des ressources naturelles et révéler le patrimoine touristique de la commune et diversifier l'économie locale
- ▶ Cultiver une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité
- ▶ Améliorer les infrastructures et équipements et la qualité des services socio communautaires
- ▶ Accroître la résilience de la commune, relever le niveau de mobilisation les ressources et renforcer les capacités de l'administration locale

5. Les Programmes et projets du PDC. Le PDC comporte quatre (4) programmes subdivisés en projets qui sont bâtis autour de chacun des objectifs de développement retenus et qui se présentent ainsi qu'il suit :

Programmes	Secteurs concernés	Intitulé des projets
1. Programme de Développement de l'économie locale résiliente et de la gestion durable des ressources naturelles	Agriculture, Elevage, Pêche, Transformation, Conservation des produits, Commercialisation des produits, Développement des AGR, Elevage, foncier, forêt, Promotion de l'Economie Locale	1: Intensification de la sécurisation foncière 2: Facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles 3: Renforcement des capacités des producteurs agricoles 4: Promotion des filières agricoles et des CVA porteuses (végétal ; animal, halieutique) 5: Promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes 6: Promotion des mesures de gestion durable des terres et du reboisement 7: Promotion du tourisme et valorisation des sites touristiques 8: Amélioration de la productivité des filières agricoles 9: Développement de la surveillance des espaces forestiers et des plantations communales et communautaires 10: Développement de la transformation agro-alimentaire
2. Programme de renforcement de l'inclusion sociale, de la solidarité locale et de la co-production de la sécurité	Sécurité, Genre, Vulnérabilité, Pauvreté, OEV, Personnes du 3 ^{ème} âge, Minorités ethniques, Emploi des jeunes, sport et culture	1: Sécurisation des personnes et des biens 2: Promotion des mesures de protection et d'autonomisation des couches vulnérables et accompagnement de la stratégie nationale de l'INF 3: Réduction de l'exode rural 4: Promotion des activités sportives et culturelles
3. Programme de renforcement des infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité	Santé, agriculture, Eau potable, Education, Alphabétisation, Sécurité alimentaire et nutritionnelle, Postes et Télécommunications, radio, Routes et pistes, Hygiène et assainissement,	1: Développement des infrastructures et équipements agricoles 2: Accroissement de l'inscription, de la rétention des enfants à l'école et l'amélioration de l'alphabétisation. 3: Amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité, 4: Aménagement et entretien du réseau routier de la commune 5: Assainissement du cadre de vie dans les agglomérations 6: Amélioration quantitative et qualitative des aliments dans les ménages 7: Amélioration de la couverture téléphonique, télévisuelle et radiophonique 8: Amélioration de la desserte en eau potable
4. Programme d'amélioration de la gouvernance locale, accroissement des ressources communales et renforcement des capacités de l'administration locale	Administration locale, Finances Locales, Gouvernance locale, Intercommunalité, Digitalisation, Coopération décentralisée, gestion communale, Maitrise d'ouvrage	1: Amélioration de la performance de l'administration communale 2: Digitalisation des services à la population 3: Accroissement des recettes de la commune et amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux

Le coût prévisionnel de la mise en œuvre du PDC 4 de la commune de Copargo est estimé à **3 603 484 000 F CFA.**

6. Programmation, validation du PDC. Au cours du processus d'élaboration du PDC, la pré-validation du PDC de 4^{ème} par l'ensemble des acteurs que sont : les élus, les représentants des différentes couches de la société, les organisations de la société civile, des services techniques déconcentrés au niveau communal et parfois départemental, les responsables des services de la mairie, les partenaires techniques et financiers présents dans la commune a eu lieu lors d'un atelier communal tenu le 6 juillet 2023 à la salle de réunion de la mairie de Copargo sous la présidence effective du Maire de la commune.

7. Popularisation du PDC. Étape souvent négligée mais cruciale pour maintenir le dialogue entamé lors du processus d'élaboration du PDC, la vulgarisation du PDC doit prendre différentes formes et ce par plusieurs canaux. L'objectif ici est d'informer les populations des villages, les acteurs consultés lors des assemblées générales mais aussi lors des ateliers communaux du contenu final du PDC après adoption du Conseil communal et approbation par la tutelle. En outre, les partenaires techniques et financiers, la diaspora et l'État central ainsi que ses démembrements doivent être informés de son contenu. Il doit être le document de référence en toute occasion des membres du Conseil Communal. Pour cela, le document du PDC doit se mettre sous forme synthétique pour en faciliter l'exploitation. Pour faciliter la vulgarisation, un support synthétique de présentation du PDC a été élaboré par le Comité Technique. Ce support servira de base pour la mise en œuvre de différentes initiatives d'information et de communication sur ce document de référence du développement de la commune. Ces initiatives sont nombreuses et variées. On peut citer :

- la confection de plaquettes ou de dépliants de présentation du PDC ;
- la traduction en langues locales du PDC pour faciliter son appropriation par les alphabétisés de la commune ;
- la production et diffusion des émissions radio ;
- la confection des affichages ;
- l'animation d'assemblées villageoises et d'arrondissement de restitution du contenu du PDC ;
- l'animation des conseils villageois et d'arrondissement ;
- les tables rondes et conférences sur le développement de la commune ;
- les réunions du cadre intégrateur ;
- etc.

8. Mise en œuvre et suivi-évaluation du PDC. Pour la mise en œuvre du PDC, plusieurs instances et organes communaux et infra communaux sont prévus parmi lesquels on peut citer : le Conseil Communal, le Conseil de supervision, le Maire, le conseil d'Arrondissement, le Conseil de Village. Les organes infra communaux sont prévus par la loi pour être consultés sur les questions de développement liés à leur ressort territorial. En outre, il est prévu un Comité Communal de Mise en Œuvre du PDC qui sera le cadre multi acteurs qui assure le pilotage mais aussi le suivi-évaluation du PDC IV. Des outils de suivi-évaluation comme le cadre de référence ou de résultats du PDC, la matrice de suivi-évaluation du PDC et le plan quinquennal d'actions seront élaborés. Pour ce faire, des activités de suivi-évaluation comme : l'élaboration des PAI, le suivi trimestriel, le bilan annuel, l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale doivent être mises en œuvre. Les résultats des évaluations sont déterminants dans les processus de prise de décision visant la réorientation ou non des actions du PDC, la planification de nouvelles actions et l'élaboration du budget.

INTRODUCTION

Avec la mise en œuvre de la décentralisation, l'Etat central a transféré aux communes des compétences en matière de développement local, de l'aménagement de territoire et d'urbanisme. Pour ce qui est du champ de compétence « développement local », la loi N° 2021- 14 du 20 Décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin en son article 30 fait obligation aux communes de se doter de documents de planification parmi lesquels le Plan de Développement Communal (PDC). En effet, la Commune de Copargo, à l'instar des autres communes des Départements de l'Atacora et de la Donga, dispose de son PDC de 3^{ème} génération qui est arrivé à terme à fin 2022. De ce fait, pour se conformer à cette prescription légale et éviter un vide juridique, ces communes se sont engagées dans un processus d'élaboration de leur PDC de 4^{ème} génération avec l'appui de l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) à travers le projet AGORA de la coopération Suisse. Ainsi les communes ont conduit un processus de diagnostic participatif d'élaboration des PDC4 à travers la tenue des Assemblées Générales au niveau arrondissement et diverses autres consultations qui ont permis d'élaborer un rapport de diagnostic servant de base pour la rédaction du document structuré en plusieurs étapes que sont :

- le contexte qui fait la description de la commune ;
- la démarche méthodologique qui est celle du nouveau guide d'élaboration des plans de développement. Elle débute par la phase de préparation en passant par la phase de rédaction et de l'intégration des thématiques transversales pour finir par la phase de validation et d'adoption ;
- la problématique de développement rappelle le principal problème de la commune ;
- le diagnostic pour ressortir l'état actuel de développement de la commune à travers la définition des forces, faiblesses, opportunités et menaces ;
- les fondement, principe et valeur qui indiquent l'idéal auquel se rattache la commune ;
- la théorie de changement qui fait observer la transformation à laquelle la commune veut aboutir ;
- la formulation des orientations stratégiques, des objectifs et des programmes en vue de la définition de l'objectif global de développement auquel aspire la commune ;
- le cadre programmatique qui conduit à la programmation opérationnelle ; chaque programme est décliné projets, actions et activités ;
- le dispositif de mise en œuvre qui repose sur une stratégie de mobilisation des ressources avec une organisation fonctionnelle et de suivi évaluation efficace. Il est doté d'un dispositif de gestion des risques.

Le présent PDC vise à améliorer les conditions de vie des populations en faisant de Copargo, le pôle de développement touristique, économique, social, culturel où règnent la bonne gouvernance, le développement inclusif et résilient. De manière spécifique, il vise à :

- diversifier l'économie locale ;
- cultiver une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité ;
- améliorer les infrastructures et équipements et la qualité des services sociocommunautaires ;
- accroître la résilience de la commune, relever le niveau de mobilisation des ressources et renforcer les capacités de l'administration locale.

Ce PDC est le document de référence de la commune de Copargo. Il présente l'ensemble des initiatives (programmes et projets) de développement basé sur les orientations stratégiques de la commune en tenant compte de ses forces, faiblesses, opportunités et menaces issues de l'évaluation du PDC3 et du diagnostic participatif au niveau de chaque arrondissement. Il entre dans le cadre global du programme d'actions du gouvernement et est en cohérence avec les politiques au niveau national.

I- CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

1.1. Situation géographique et organisation administrative

Traversée par la Route Nationale Inter-États (RNIE) n°3 et située à 510 km de Cotonou (capitale économique du Bénin) et à 20 km au Nord-Ouest de la commune de Djougou (chef-lieu du département de la Donga), la commune de Copargo est limitée au nord par les communes de Natitingou, au Nord-Est par les communes de Péhunco et de Kouandé, au Nord-Ouest par Boukombé, au sud par la commune de Ouaké, à l'est par la commune de Djougou et à l'ouest par la République du Togo (carte 1). Elle s'étend sur une superficie de 876 km² (RGPH 4). Copargo est l'une des quatre (04) communes du département de la Donga.

Conformément à la loi n° 2013-05 du 15 février 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, Copargo est subdivisée en quatre (04) arrondissements à savoir : Copargo, Anandana, Singré et Pabégou. Elle compte présentement quarante-six (46) villages/ quartiers de ville.

L'administration locale comporte donc trois (03) niveaux : la commune, l'arrondissement et le village ou quartier de ville. La commune est dirigée par un Conseil Communal présidé par le Maire qui est assisté de deux adjoints. Les conseillers communaux sont élus dans tous les arrondissements de la commune. Le conseil communal compte dix-sept (17) conseillers.

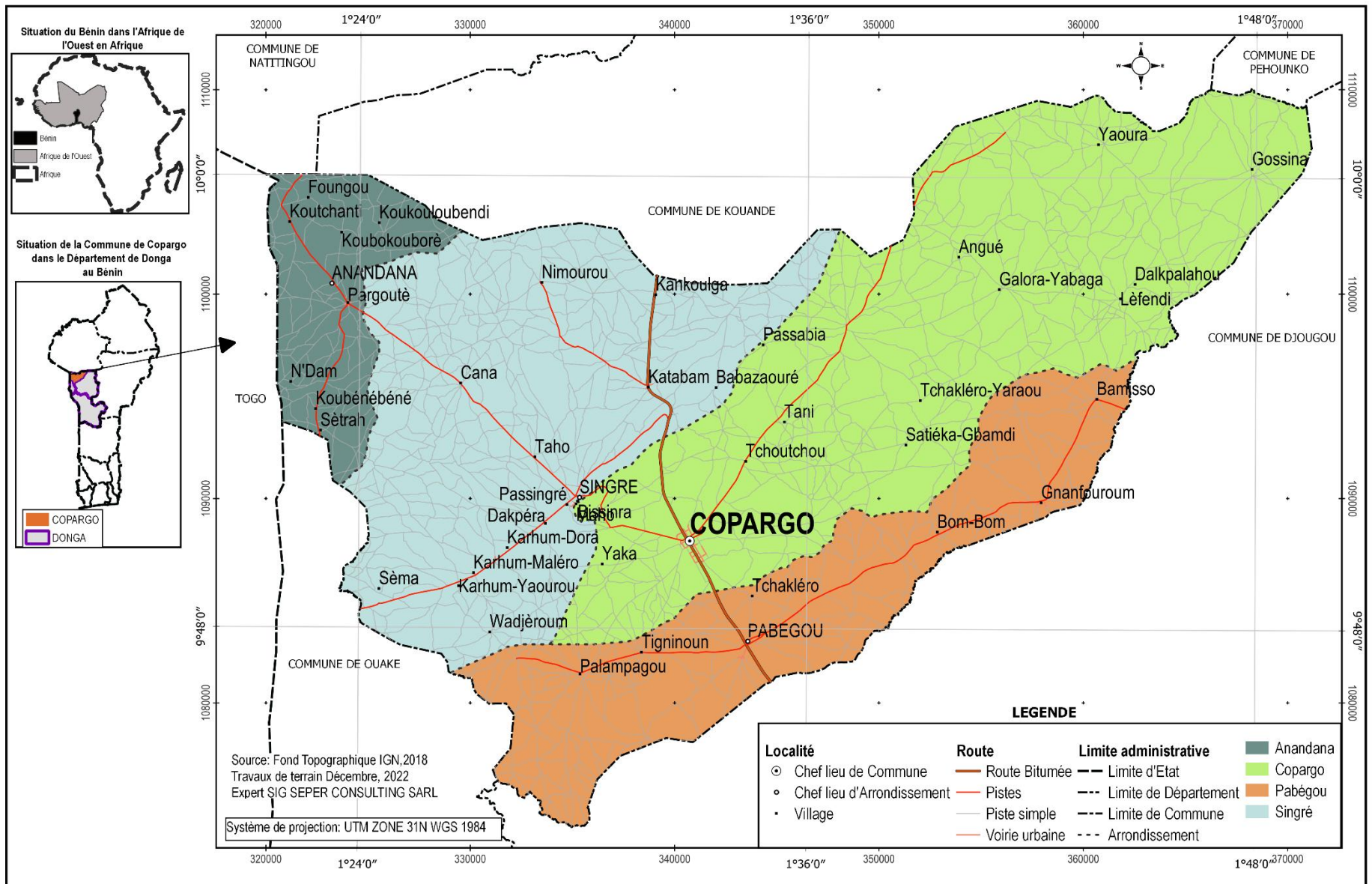


Figure 1 : Situation administrative de la commune de Copargo

1.2. Grands traits physiques (climat, sols, végétation, faune, les importantes formations forestières, les importants cours d'eau)

Le relief de la commune de Copargo est caractérisé essentiellement par une zone montagneuse dominée par la chaîne de l'Atacora avec son point culminant qui atteint 654 m à Tanéka-Koko, et une zone constituée de vastes plaines boisées alternées de cuvettes et de vallons. Dans la zone montagneuse, le relief est un peu accidenté (carte 2).

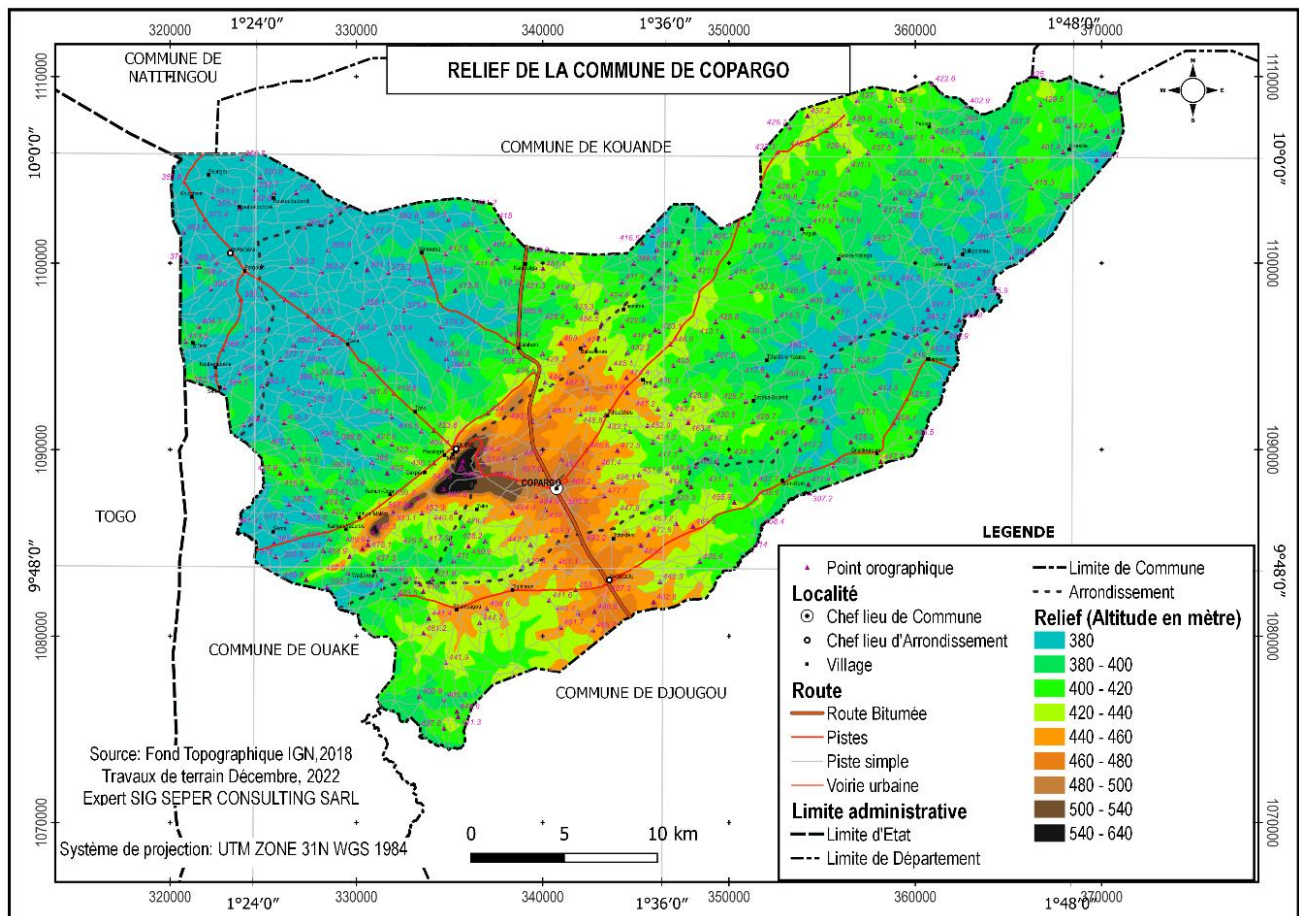


Figure 2 : Modèle numérique de terrain illustrant les formes de terrain dans la commune Copargo

Le climat qui prévaut dans la commune de Copargo est de type soudano-guinéen nuancé par le relief atacorien, caractérisé par une saison sèche qui couvre la période de mi-octobre à mi-avril et une saison pluvieuse entre mi-avril et mi-octobre. Alors que la saison sèche est marquée par l'harmattan, un vent sec et frais qui souffle de décembre à février, la saison pluvieuse connaît des précipitations oscillantes entre 800 mm et 1300 mm avec des maxima atteignant parfois 1492 mm. Les mois d'Août et de Septembre sont généralement les plus arrosés dans l'année.

C'est dans cette commune et précisément dans la localité de Tanéka-Béri que le fleuve Ouémé prend sa source et coule vers l'océan Atlantique. En saison pluvieuse, les cours d'eau entraînent des submersions favorables à la pratique de la riziculture dans les bas-fonds.

La commune est traversée et arrosée par plusieurs cours d'eau sur environ 55 km dont un (01) fleuve et trois (03) sources. Les plus importants sont le fleuve Ouémé au Bénin, le fleuve Kéran au Togo, qui prennent leurs sources à Tanéka-Béri, le fleuve Sounhour/Binah au Togo qui prend sa source à Téval, le Yari, le Gbangbaré, le Saguigui, le Pabégou, le Baana, le Sountchoulou, le Danégué, le Sounégou, le N'kouéma et le Makoulouhou. Tous ces cours d'eau ont des écoulements saisonniers, à l'exception de l'Ouémé qui coule en permanence vers l'océan Atlantique. Le comblement, l'ensablement, le tarissement et la pollution sont les principaux problèmes auxquels ces ressources sont confrontées. La figure 3 montre le réseau hydrographique de la Commune de Copargo

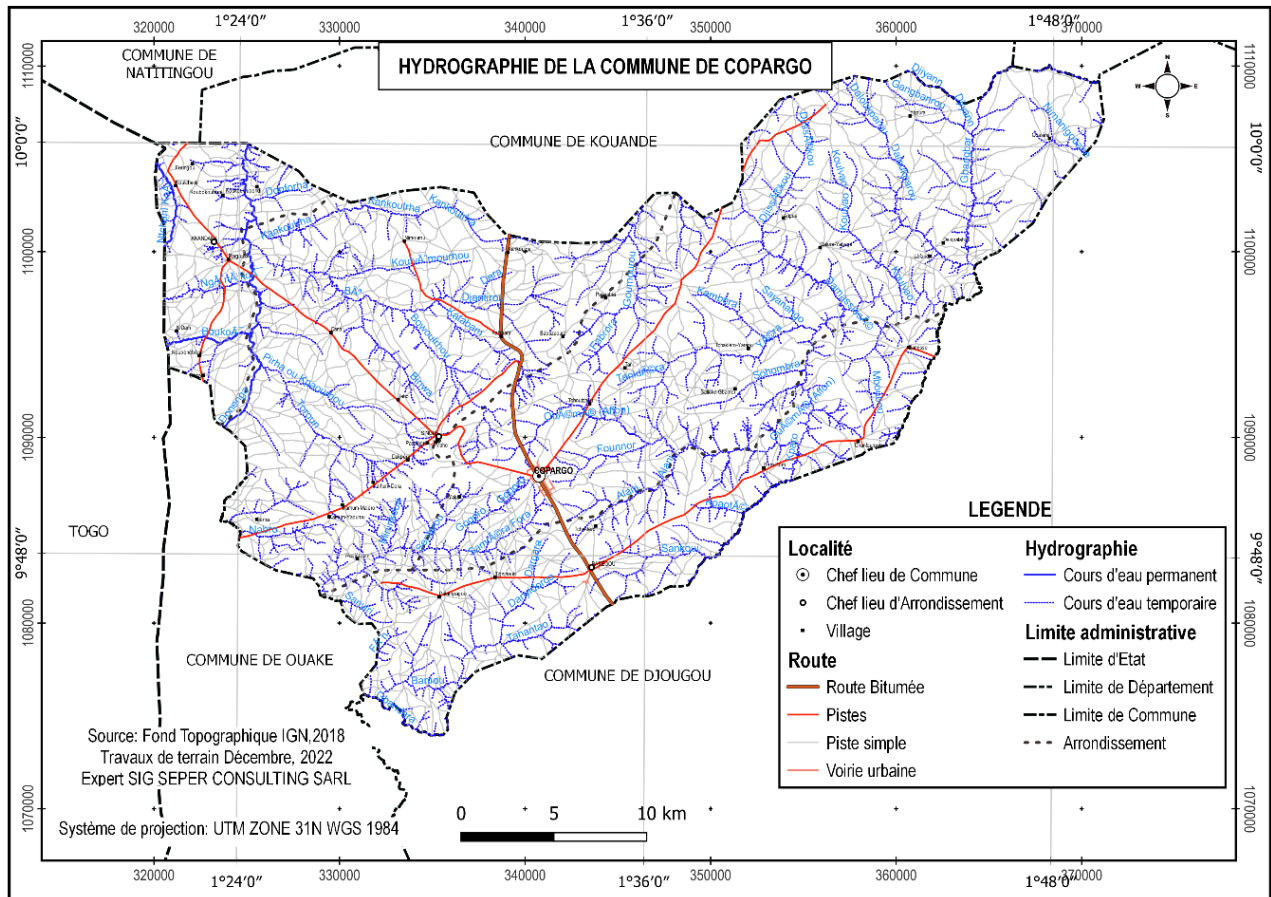


Figure 3 : Hydrographie de la commune de Copargo

Les types de sols rencontrés dans la commune de Copargo ont les mêmes caractéristiques que ceux des autres communes du département de la Donga. Il s'agit en l'occurrence des sols ferrugineux tropicaux lessivés non concrétionnés et indurés, sols légers à faible capacité de rétention d'eau qui

couvrent surtout les arrondissements d'Anandana et de Singré, les sols ferrallitiques (toulél) et quelques rares sols à tendance hydromorphe rencontrés aux pieds des sommets et dans les berges du fleuve Ouémé. Ces sols ont besoin d'importants apports en matière organique pour la reconstruction de la couche humifère sur les parcelles mises en culture.

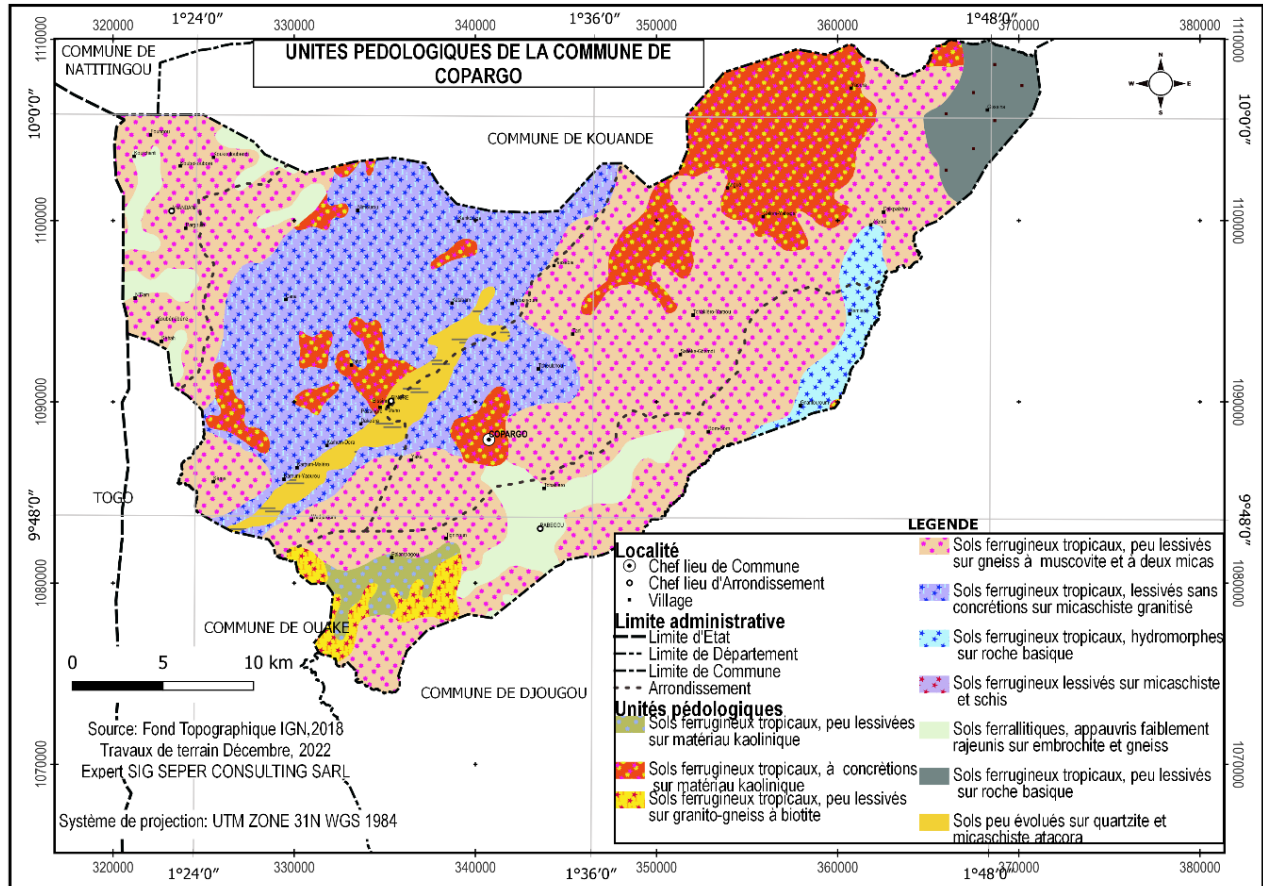


Figure 4: Formations des unités pédologiques de la commune de Copargo

La végétation est dense le long des cours d'eau et constitue ainsi des forêts galeries. On distingue des savanes arborées et arbustives à dominance *Vitellaria paradoxa* (karité) et *Parkia biglobosa* (Néré), deux essences forestières protégées qui se rencontrent partout dans la commune de Copargo. On y rencontre aussi d'autres essences comme le manguier, le caïlcédrat, l'eucalyptus, le teck, l'anacardier et *Azelia africana*. Il existe dans la commune une forêt classée d'une superficie de 1091 ha et des forêts sacrées, conservées sur le plan traditionnel pour divers usages, notamment pour conjurer les mauvais sorts. Cette deuxième catégorie de forêt est essentiellement constituée des espèces ligneuses appelées akomèni en sola, kpalélé en dendi ou kpalélé en yom.

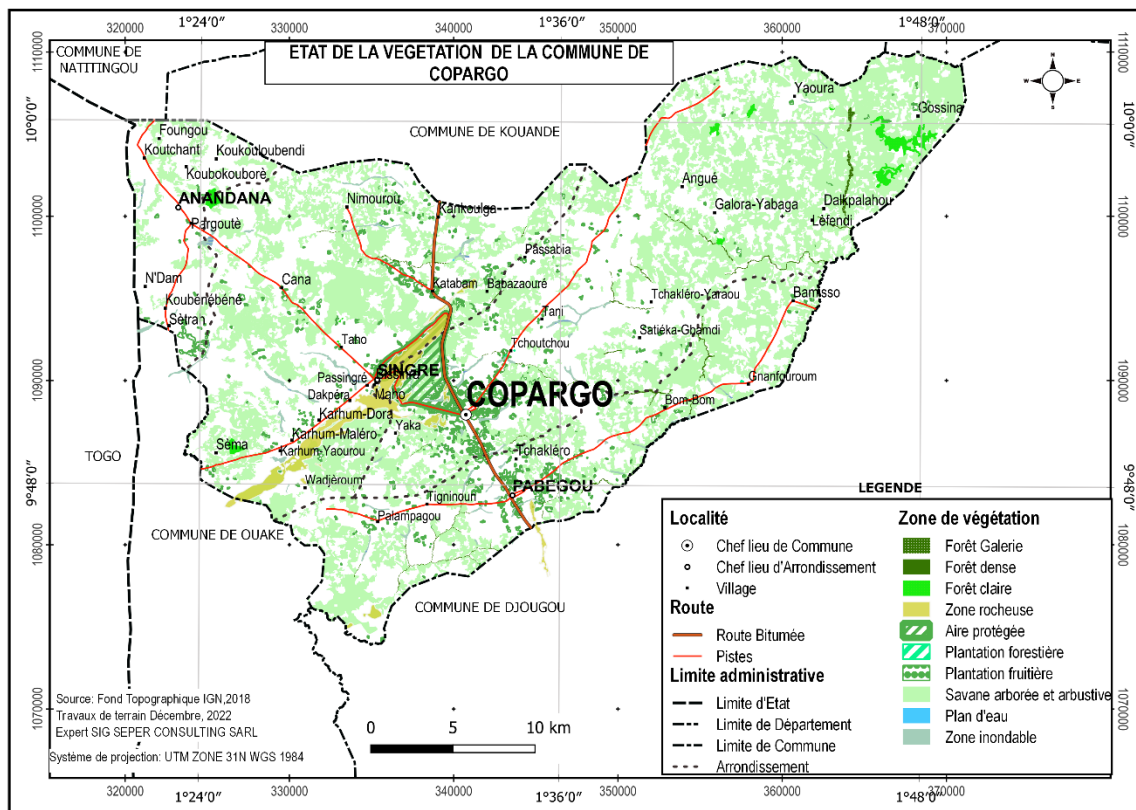


Figure 5 : Couvert végétal en 2020 de la commune de Copargo

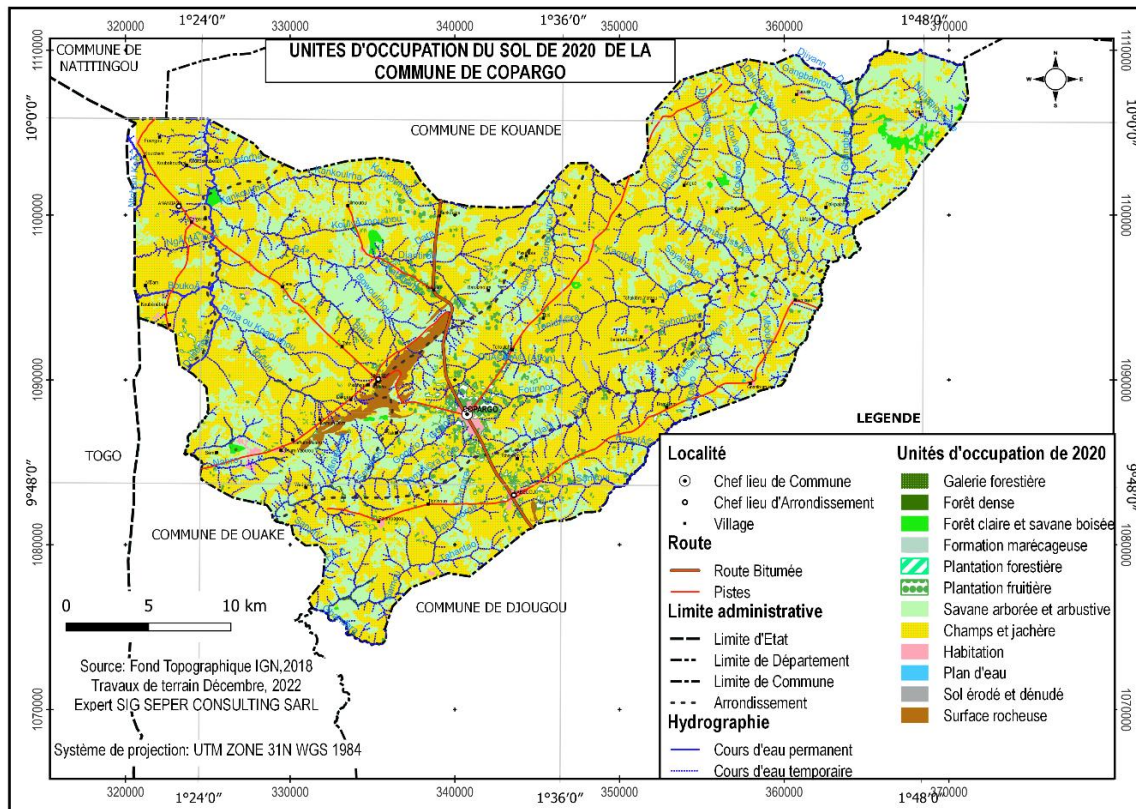


Figure 6 : Occupation du sol en 2020 dans la commune de Copargo

1.3. Démographie et données sociales (population : composition et évolution depuis 2013 (RGPH4))

Selon l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), la population de la commune de Copargo est passée de 64.377 habitants en 2010 à 70.938 habitants suite au quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4) de 2013. Cette population compte 35.389 femmes (soit 49,89 %). Le taux d'accroissement de 3,00 %.

La répartition par tranches d'âge et par arrondissement montre une grande jeunesse et une inégale répartition de la population. L'arrondissement de Copargo abrite plus de 37 % de la population tandis que celui d'Anandana ne compte que 16,27 %. La population active représente 42,34 % de la population communale, contre 57,66 % pour les enfants et les vieillards. Ces données sont révélatrices des problèmes de développement auxquels la commune doit faire face en matière d'infrastructures sociales (écoles, routes, centres de santé, etc.). Une telle population active constitue aussi un atout pour la promotion des activités économiques (comme main d'œuvre) et pour l'écoulement des produits (marché potentiel).

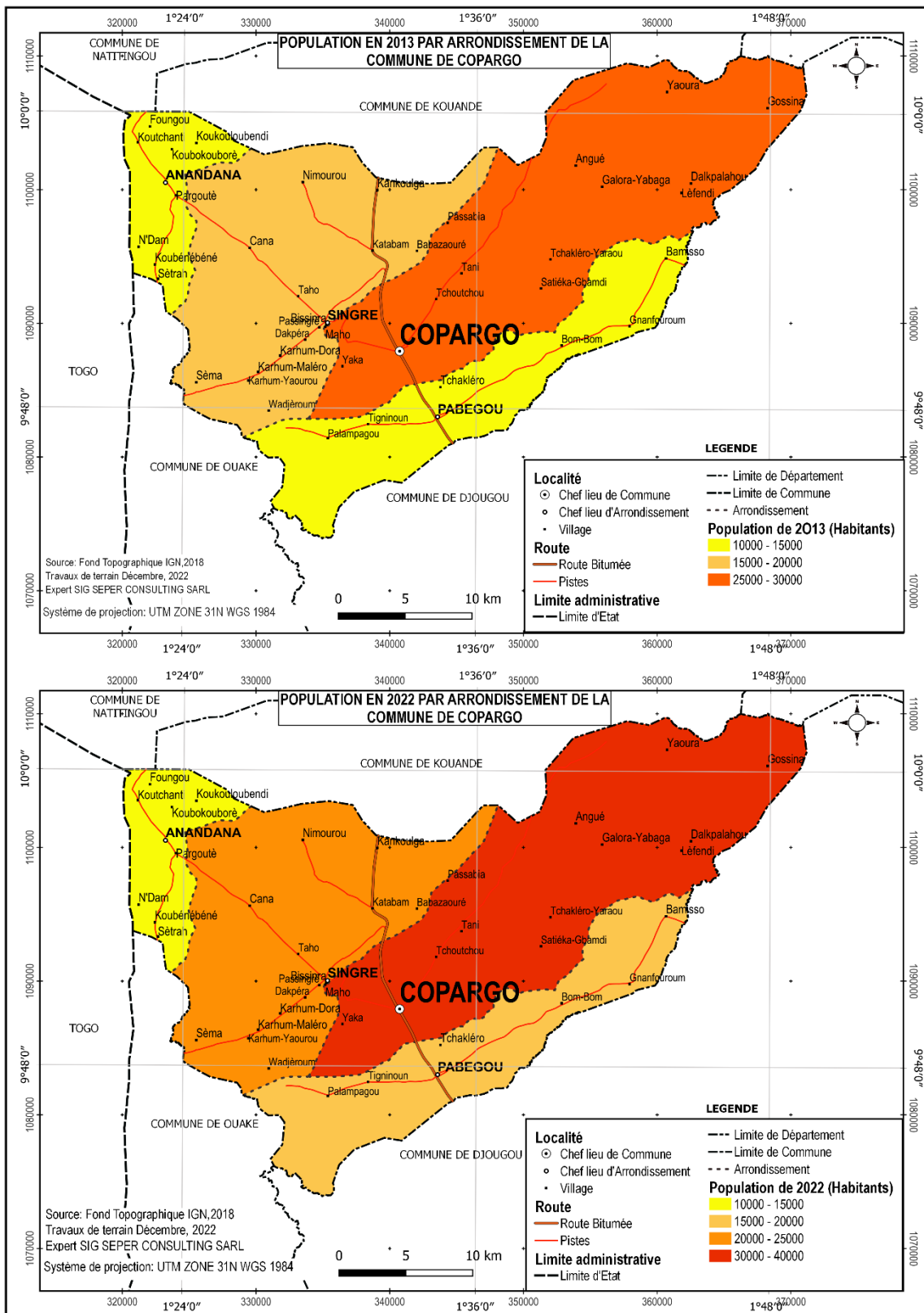


Figure 7: Evolution de la population de 2013 à 2022 par arrondissement de la Commune de Copargo

La commune est peuplée en majorité des Yoa. Les Lokpa et les solla (piyopè) viennent respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} position. Les Yoa occupent à 99% la totalité du territoire des trois (03) arrondissements (Copargo, Singré, Pabégou) sur quatre (04) que compte la commune. La population Yoa et Lokpa

représente 82 % de la population, les solla ou Piyopè environ 13%, les Haoussa et les Dendi 2%, les Bètammaribè (1 %) et les Peuhls (1 %). On y rencontre également d'autres groupes socio-ethniques tels que les Bariba, les Boufalé, les Fon et quelques Yoruba qui représentent 1 %. La commune de Copargo s'est illustrée ces dernières années dans les conflits entre certains groupes socioculturels. Les plus fréquents opposent les Yoa autochtones aux minorités Dendi et Haoussa à cause de la mauvaise gestion du foncier ou suite à la dégénérescence des accrochages entre familles ou clans. Dans les arrondissements périphériques, la cohabitation entre autochtones et allogènes peuhls est mise à mal par les litiges nés de la destruction des cultures par les troupeaux de bœufs. Même à l'intérieur d'un même groupe socioculturel, la cohabitation entre clans est mise à l'épreuve par la résurgence de conflits séculaires.

Les religions modernes sont les plus dominantes dans la commune. La religion islamique vient en tête avec 53,8 %, les religions chrétiennes et traditionnelles suivent respectivement avec 20,30 % 11,60 %. Des flux migratoires sont observés davantage dans le sens des sorties vers le Borgou, l'Alibori, les collines et vers les pays comme le Togo, le Ghana, le Nigéria, le Niger, le Gabon, l'Algérie, l'Allemagne, l'Italie, le Koweït etc. Ce phénomène touche les jeunes (hommes et femmes) en quête de terres fertiles et d'emplois saisonniers rémunérateurs dans le secteur agricole ; ce qui réduit la main d'œuvre pour les secteurs productifs.

1.4. Situation socio-économique de la commune

Le contexte socio-économique de Copargo révèle que la commune regorge d'énormes potentialités non exploitées dont la valorisation peut contribuer au développement économique et social.

L'économie locale est composée des activités du secteur primaire (agriculture, élevage, chasse ; Sylviculture et exploitation forestière ; pêche, pisciculture et aquaculture) ; du secteur secondaire (transformation de produits agricoles, fabrication d'article d'habillement, travail du bois) et du secteur tertiaire (Commerce et réparation d'automobile et de motocyclette, commerce de gros et activités intermédiaires, artisanat, tourisme, etc.).

La production agricole constitue la principale activité économique suivie de l'élevage et du commerce. L'agriculture est de type extensif sur brûlis et reste dépendant du climat et des engrais. La production est orientée vers les céréales et les tubercules. L'élevage est de type traditionnel avec un recours limité au soin vétérinaire.

Quant au commerce, il est caractérisé par la mise sur le marché des produits agricoles comme l'igname, les céréales, les noix de cajou et également les produits manufacturés.

Sur le plan du revenu par tête d'habitant, l'Enquête Modulaire sur les Conditions de Vie des ménages (EMICOV, 2015) a fait ressortir que le pourcentage de personne dépensant moins d'un dollar par jour est assez élevé 93.91% de la population. Ceci montre la pauvreté de la majeure partie de la population. Aussi, on note un départ massif des jeunes à la recherche du mieux-être.

1.5. Situation environnementale

Le contexte environnemental révèle l'existence de plusieurs types de ressources naturelles dans la commune de Copargo. Il s'agit notamment des bas-fonds, des forêts (forêts sacrées, forêts classées et bosquets), des savanes, des sites de plantation privés, des plans et cours d'eau, des sources d'eau naturelles, des sols (terres cultivables), des ressources minières (carrières de sable, de graviers, de latérite, de granite).

1.5.1. La situation forestière

La commune dispose de 1090 ha de forêt classée. Il s'agit en effet d'un périmètre de reboisement dit des Tanéka et qui s'étend sur les arrondissements de Copargo et de Singré. En l'absence de toute réglementation et contrôle, cette ressource est actuellement menacée de dégradation totale à cause de l'orpaillage, l'exploitation agricole et le surpâturage. A ce potentiel forestier s'ajoute la forêt villageoise des Babazaoré et quelques forêts sacrées. La galerie forestière plus-moins dense est celle de la vallée du fleuve Kéran dans sa portion de monts Tanéka difficilement pénétrable à cause du caractère très accidenté du relief. Le feu de végétation tardif constitue également la menace qui pèse sur ces ressources.

1.5.2. La richesse faunique

L'essentiel de la faune sauvage non loin des agglomérations est essentiellement composée de primates (singes) d'espèces différentes. Les chasseurs nocturnes renseignent également sur la présence de boa (*Python sebae*) et diverses espèces de serpents le long des grands fleuves tels le Kéran et l'Ouémé dont la commune abrite les sources. Ils se nourrissent d'oiseaux et de mammifères qui y sont également présents très nombreux et variés. De nombreuses espèces de varans (*varanidae Varanus niloticus* et *Vexanthematicus*), de Testudinidae ((*Testudo* et *Kinixys*) dont les Emydidae (Tortues d'eau douce), de suidae (omnivores, aspect du Porc) dont le *Phacochoerus africana* et le *Potamochoerus porcus*, de très rares Bovidae ; d'oiseaux (perdrix, pintades : *Numidameleagris* et *Gutteraedouardi*, poules des rochers : *Ptilopachuspetrosus*, les cailles migrateurs : *Coturnix*) et d'insectes constituent également la richesse faunique de la Commune.

1.5.3. Les ressources en eau

Les ressources en eau sont celles de surface avec la présence de nombreux cours (le Yari, le Gbangbaré, le Saguigui, le Pabégou, le Baana, le Danégou, le Sounégou, le N'kouéma et le Makoulouhou) et plans d'eau aménagés, (Tchandoga ; Tchandégou ; Tanéka-Koko ; Pabégou ; KarhumYaourou) ou non aménagés (marre de la forêt des Tanéka et marre de Koukoulbendi et marre de Wadjéroun) saisonniers pour la majeure partie. Cinquante-cinq (55 km) kilomètres de rivières jalonnent le territoire communal dont les plus importantes sont la Kéran au Togo et l'Ouémé au Bénin qui prennent leur source dans la commune de Copargo. Cinq (05) retenues d'eau sont aménagées mais aucune n'est actuellement en bon état écologique à cause de la destruction de la galerie forestière, l'installation des champs dans leur corridor et bassin versant et récemment de l'orpaillage à l'origine de leur ensablement et leur comblement. La situation du fleuve Kéran et de l'Ouémé est potentiellement préoccupante vue l'importance de ces ressources sur les plans local, national et international et mérite une attention

soutenue des acteurs de gestion de l'eau à divers niveaux. L'état des bassins versants et des pentes rendent difficile la mobilisation et le stockage des eaux de surface.

Par ailleurs, l'assainissement collectif tant sur le plan gestion des eaux pluviales et des ordures est inexistant tandis que l'assainissement individuel reste embryonnaire.

II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1. La démarche méthodologique proprement dite

La démarche méthodologique est subdivisée en plusieurs étapes :

Prise de décision du Conseil Communal et formation des membres du Conseil Communal et du comité de pilotage

Le Conseil Communal a délibéré sur l'élaboration du PDC de 4^{ème} génération et a autorisé le Maire et la Secrétaire Exécutive à mobiliser les ressources nécessaires à cet effet lors d'une session du Conseil Communal. Avec l'appui de l'ACAD, le Comité de Pilotage mis en place par le Conseil Communal a été formé afin d'être plus apte pour mieux suivre le processus. Cette formation a porté essentiellement sur les éléments fondamentaux de la planification communale, les étapes d'élaboration, les principaux outils à utiliser ainsi que les exigences du processus et la répartition des rôles. Aussi ont-ils été passés en revue les thématiques majeures nouvelles telles que le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, la gestion durable des terres, l'équité, les ODD, le genre, la GAR ainsi que les divers concepts et notions de la planification.

Cadrage de la mission

Après la sélection des cabinets devant appuyer les communes de l'Atacora et de la Donga, un cadrage technique et méthodologique a été organisé afin d'assurer l'harmonisation et le partage des outils de conduite du processus.

Lancement du processus

Le processus a été lancé au niveau communal par la Secrétaire Exécutive entouré des cadres techniques de la mairie, des représentants des organisations de la société civile, des techniciens des services déconcentrés de l'Etat et des membres du comité de pilotage. Le lancement est intervenu le 05 décembre 2022 dans l'enceinte de la Mairie de Copargo.

Revue documentaire

Cette collecte de données documentaires a été complétée par la mise à disposition de divers documents par les services communaux lors de la réunion de cadrage avec le comité de pilotage. Les différents documents transmis aux consultants comprennent : le rapport d'évaluation du PDC3, le diagnostic et le document du PDC3 ; les outils de planification sectorielle élaborés pour la commune, des études et différentes évaluations commanditées pour les communes ; les bases de données disponibles, etc. Une

revue de ces documents a été effectuée et a permis de mieux appréhender les informations existantes déjà sur le développement de la commune (la situation de la scolarisation, la desserte en eau, les finances locales...). Les différentes informations présentes dans ces documents ont été collectées et un point des besoins d'informations complémentaires a été fait. Cela a abouti à la conception des outils de collecte des données dont notamment un tableau synthèse par arrondissement pour servir d'outil de travail lors des ateliers d'arrondissement. Cette revue s'est poursuivie tout au long de la mission.

Collecte de données

Suite au point des informations disponibles dans les documents et pour mieux préparer les AG d'arrondissement, une collecte de données auprès des sources secondaires que sont les acteurs locaux de développement a été enclenchée. Cette activité a consisté surtout en une collecte d'informations auprès des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE), des services communaux dans leurs différents domaines de compétence, des organisations ou associations locales, les partenaires techniques et financiers et de quelques personnes ressources intervenant dans les différents secteurs de développement de la commune. Pour ce faire des fiches de collecte des données existantes et d'analyse de la situation des secteurs d'intervention des cibles de cette collecte de données ont reçu les extraits de tableaux de collecte de données.

Cette collecte sur l'état des lieux de la commune dans différents secteurs de développement concerne aussi les données existantes sur le diagnostic de la situation de la commune. En exploitant les informations collectées, des tableaux de collecte de données de chaque arrondissement ont été conçus pour faire le point des données disponibles pour être soumis aux acteurs lors des assemblées d'arrondissement.

Ateliers d'arrondissement

Il s'agit d'une rencontre par arrondissement de mise en commun et de partage des informations sur les villages de l'arrondissement. Ces ateliers d'arrondissement ont eu lieu dans les quatre (04) arrondissements de la commune dans la période allant du 06 au 09 décembre 2022 sous la direction des Chefs d'Arrondissement. Ces ateliers ont rassemblé autour du conseil d'arrondissement : tous les élus communaux de l'arrondissement, tous les chefs des villages/ quartiers de ville de l'arrondissement, les représentants des fonctionnaires : directeur, major du CSA, maître alphabétiseur, agents du développement rural, agents des eaux et forêts, etc., les associations, les coopératives, les unions de coopératives, les organisations de producteurs (OP), les organisations professionnelles agricoles ou agroalimentaires (OPA).

En outre un représentant des associations des parents d'élèves et les comités de gestion (points d'eau, centres de santé, pistes, etc.), des représentants des structures organisées intervenant dans l'arrondissement (ONG, relais communautaires, animatrices et animateurs villageois, etc...), 2 ou 3 autres personnes ressources dont au moins une femme ont pris également part à ces ateliers

d'arrondissement. Au cours de ces ateliers, les participants ont procédé à la synthèse et à la hiérarchisation des problèmes des villages de l'arrondissement, à l'approfondissement des thématiques nouvelles (changements climatiques, sécurité alimentaire et nutrition) et à la définition des objectifs et des actions prioritaires par domaine.



Photo 1: Un groupe participant de l'atelier de Singré



Photo 2: Vue partielle des participants de l'atelier de Pabegou



Photo 3: Vue partielle des groupes participants à l'atelier de Anandana



Photo 4: Un groupe des participants de l'atelier de Copargo centre

Planche 1 : Vue partielle des ateliers des arrondissements de la Commune de Copargo

Rédaction du rapport diagnostic du PDC4

A l'issue de ces ateliers, la base de données a été toilettée pour disposer de données un peu plus fiables. Les grandes lignes du rapport sont entre autres, le contexte, la présentation de la commune, la méthodologie et l'élaboration des tableaux synthétiques d'établissement de l'état des lieux et de la problématique. L'avant-projet de rapport a été soumis à la lecture du comité technique.

Pré-validation du rapport diagnostic provisoire

A travers une séance de travail en comité de pilotage, la version du rapport provisoire a été amendée puis améliorée. Les apports qualitatifs sont valorisés et intégrés au document. Cette activité a préparé la validation du rapport en session du conseil communal élargi aux membres du comité de pilotage. Cette séance a lieu le 16 février 2022 à la mairie de Copargo.

Atelier communal de validation du diagnostic

Cet atelier communal a été tenu le 17 Février 2023 à la salle de réunion de la mairie de Copargo. Il a rassemblé autour du conseil communal l'ensemble des acteurs de la commune à savoir : les SDE, les ONG, les chefs d'arrondissement, les partenaires techniques et financiers, l'équipe de l'ACAD, le Comité de Pilotage, la plateforme de dialogue public-privé, les autres acteurs de la société civile et les services communaux. Ces différents acteurs ont passé en revue de façon exhaustive l'état des lieux des différents secteurs ainsi que les facteurs d'influence du développement de la commune : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM). Ces FFOM ont été priorisées par secteur, par domaine et tous domaines confondus. En outre, l'analyse des principaux problèmes de développement a été approfondie par les acteurs présents. Les différents apports et contributions des acteurs présents ont permis d'enrichir le contenu du document en vue de la production de la version définitive.



Photo 5: Vue partielle de groupes thématique A et B



Photo 6: Travail de concertation d'un groupe thématique et B

Planche 2 : Vue partielle des ateliers de validation du rapport diagnostic de Copargo

• **Atelier communal de définition de la vision et des orientations stratégiques**

Les 15 et 16 mars 2023, s'est tenu l'atelier communal de définition de la vision et de la formulation des orientations stratégiques de la quatrième génération du plan communal de développement de Copargo. L'activité a mobilisé plusieurs acteurs et a bénéficié de l'accompagnement de la tutelle.

• **Retraite technique de programmation**

Elle a eu lieu du 03 au 04 avril 2023 au siège de l'ACAD à Natitingou. Elle a permis de définir les programmes, les projets, les activités et les indicateurs d'activités pour aboutir au draft 1 de la programmation.

• **Séance de pré-validation de la programmation stratégique et opérationnelle**

Elle a consisté à faire une assurance qualité sur les produits de la programmation stratégique et opérationnelle du plan. Elle a lieu le 15 juin 2023 et a servi à préparer l'atelier communal de validation du plan.

• **Atelier de validation du plan**

Il est organisé le 06 juillet 2023 et a permis de soumettre à l'amendement des acteurs de développement, le document du projet du PDC4 en vue de sa validation.

A la suite de cette validation, le conseil communal a accepté le contenu du PDC 4 et procédé à son adoption par la délibération N°2023-51/05-SE/CC/CC du 11 décembre 2023.

2.2. Les limites de la démarche

Quelques limites ont été rencontrées au cours de la mission de diagnostic. Ces limites ont influencé le bon déroulement et la qualité de ce livrable à savoir :

- le chevauchement avec la période de la campagne électorale des élections législatives du 08 janvier 2023 qui a perturbé le calendrier initialement établi ;
- les difficultés de collecte des données auprès de certains Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) et Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) qui se traduisent par l'indisponibilité de certaines données importantes dans le rapport ;
- une des limites importantes est la non exhaustivité de toutes les données statistiques affinées.

Pour ce faire, beaucoup de paramètres ont été intégrés dans les fiches de collecte de données pour faire objet de discussion avec les populations lors des différentes assemblées générales organisées à divers niveaux.

III- PROBLEMATIQUE

Les populations de Copargo sont dans une dynamique perpétuelle de prise en charge des questions du développement de leur localité à travers plusieurs initiatives soutenues par la mairie, l'Etat central et les partenaires. Malgré les actions conjuguées de ces trois acteurs, des problèmes demeurent et par conséquent des défis restent à relever pour répondre aux aspirations de la population.

En effet, les préoccupations générales de développement de la commune de Copargo se fondent sur les résultats de l'analyse des causes des différents problèmes relevés par le diagnostic situationnel par secteur d'activités de la commune tout en établissant les interactions qui existent entre les différents secteurs de développement. Ainsi au regard de la matrice des Forces, Faibles, Opportunités et Menaces (FFOM) établie à l'issue du diagnostic des secteurs du PDC 3, la problématique du développement de la commune de Copargo fait apparaître la persistante de certaines préoccupations de développement depuis plusieurs décennies à savoir :

- L'insuffisance d'intrants agricoles spécifiques, de l'encadrement technique des producteurs et d'équipements agricole, le tout, aggravé par les effets néfastes des changements climatiques
- L'insuffisance de personnel en nombre et en qualifié dans les centres de santé.
- Insuffisance d'infrastructures et équipements de santé respectant les normes et standards de l'OMS ;
- La faible couverture et le taux de pannes de plus en plus inquiétant des infrastructures d'approvisionnement en eau potable en milieu rural ;
- L'inadéquation totale du réseau de la SONEB pour l'approvisionnement de la ville de Copargo en eau potable ;
- la prolifération et l'accumulation d'ordures ménagères et autres déchets solides dans les chefs-lieux de la commune ;
- le faible équipement des ménages en infrastructures d'assainissements
- la faible structuration du secteur privé ;

- la faible valorisation des ressources minières notamment les carrières de sables ;
- la faible valorisation des richesses touristiques de la commune ;
- la protection quasi lâche/destructions effrénée des ressources naturelles notamment les cours d'eau, les forêts saxicoles, et en particulier les ressources du périmètre de reboisement (forêt classée) des Tanékas et ses environs ;
- la faible valorisation des produits artisanaux, des sites touristiques et du potentiel culturel ;
- le mauvais état du réseau routier ;
- le manque d'infrastructures d'assainissement et de gestion des eaux pluviales ;
- le mauvais état de nombre d'infrastructures et d'équipements scolaires ;
- le manque d'enseignants qualifiés dans les écoles ;
- le taux élevé de déperdition scolaire et l'insuffisance de résultats scolaires des apprenants dans les établissements primaires et secondaires;
- la faible couverture en énergie électrique
- L'exode rural et les migrations transfrontalières et internationales des populations,

Autant de problèmes qui affectent les chances de développement de la commune en dépit des nombreux et persistants efforts faits par les acteurs communaux et étatiques avec l'appui des Partenaires techniques et financiers, de la coopération décentralisée. C'est le cas de plusieurs bas-fonds aménagés, équipés et inexploités, la faible scolarisation des jeunes malgré les mesures de gratuité dont la politique de cantine scolaire. Par ailleurs, la commune regorge de nombreuses potentialités non négligeables qu'elle peut valoriser. On peut citer l'existence de terres cultivables non encore exploitées, de sites touristiques reconnus, de nombreux patrimoines culturels, de nombreuses richesses naturelles, le périmètre de reboisement des Tanékas et la bonne position géographique de la commune.

Ainsi, Il va falloir penser à une politique de développement qui valorise les forces et mobilise les opportunités de manière assidue afin de faire respectivement face aux faiblesses et aux menaces. Mais, pour intervenir, la commune doit disposer des moyens. Or, elle est confrontée à une série de difficultés dont la plus importante est l'insuffisance de ressources. Face à cette situation, des mesures doivent être prise pour contribuer à un réel développement de la commune

IV- DIAGNOSTIC

4.1. Synthèse des résultats de l'évaluation du PDC 3

Le plan de développement communal de 3^{ème} génération a été élaboré pour la période de 2018 à 2022. En 2022, la commune de Copargo avec l'appui de l'ACAD s'est engagée dans un processus d'évaluation du PDC3 en prélude à l'élaboration du PDC4. Tout comme lors de son élaboration, ce bilan évaluatif s'inscrit dans une démarche participative qui a mobilisé non seulement les populations mais aussi les acteurs non étatiques, les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE), la commune de

Copargo et les partenaires techniques et financiers (PTF). Au terme du processus d'évaluation, les principaux résultats obtenus se présentent comme suit :

Le PDC 3 s'articule autour de cinq programmes que sont : Programme 1 : Promotion de l'économie locale à travers les filières agricoles, la pisciculture et l'élevage ; Programme 2 : Promotion de l'artisanat, du tourisme et de la culture ; Programme 3 : Renforcement de la bonne gouvernance et la cohésion sociale ; Programme 4 : Amélioration de l'accès de la population aux services sociocommunitaires ; Programme 5 : Gestion durable de l'environnement et des changements climatiques.

On peut retenir globalement que des progrès ont été faits en vue de l'atteinte de la vision formulée en 2018 qui est: « **A l'horizon 2025, Copargo est une commune unie disposant de ressources humaines qualifiées qui œuvrent pour une économie locale prospère basée sur l'agriculture, la valorisation du potentiel touristique et culturel pour le développement durable** ».

Le point de mise en œuvre se présente dans le tableau suivant :

Tableau 1: Matrice d'évaluation

Volet	Prévision	Poids	TEP Réalisé	Taux d'Exécution Financière (TEF) en %
PDC 3	3 656 826 000	100	74,1	28,92
Programme1	472 770 000	13	73,0	57,90
Programme2	77 100 000	3	58,6	52,53
Programme3	727 681 000	20	33	3,86%
Programme 4	2 118 900 000	56	89,6	30,43
Programme 5	260 375 000	8	77,4	27,01

Source : Rapport d'évaluation du PDC3 de Copargo , 2022

Le taux d'exécution globale du PDC3 de la commune de Copargo est estimé à 74,1 %. Ce taux est atteint grâce à la contribution de divers partenaires techniques et financiers tels que : PSAAB, ENABEL, UCoPMA ; PASDeR3, FENAPAB, ATDA4, ProAgri4, PASDeR, ... etc. L'écart entre le TEP et le TEF s'explique par le fait que les réalisations des PTF ne sont pas passées par le budget communal alors que ces réalisations ont été comptabilisées dans le bilan du PDC 3. C'est ce constat qui aurait motivé la recommandation relative à *“prise en compte dans les prévisions lors de l'élaboration du PDC4 des appuis et réalisations probables des partenaires au développement”*. Les activités mises en œuvre dans différents secteurs de développement ont permis de faire face efficacement à plusieurs préoccupations de développement soulevées par les populations lors des différentes concertations tenues dans le cadre de l'élaboration du PDC.

Recommandations

Lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du PDC3, les acteurs ont tiré quelques enseignements qu'il serait bon de capitaliser pour les fois à venir. Il s'agit de :

- prise en compte réelle des besoins des populations lors des programmations ;
- prise en compte dans les prévisions lors de l'élaboration du PDC4 des appuis et réalisations probables des partenaires au développement ;
- élaboration et mise en œuvre d'un plan de suivi-évaluation ;
- mise en place d'un comité de suivi de mise en œuvre du PDC ;
- meilleure implication des acteurs privés, notamment ceux des filières agricoles, pour l'amélioration des investissements et la mobilisation des taxes locales ;
- évaluation de la mise en œuvre du PDC au moins une fois par an.

4.2. Dynamiques économiques

A la suite de la séance de cadrage, la session de formation du Comité de Pilotage a été organisée le 05 décembre 2022 à Copargo. Cette date marque le début du diagnostic.

4.2.1. Echanges commerciaux avec les communes limitrophes et localités frontalières (Nadoba)

Les échanges commerciaux portent essentiellement sur les produits agricoles et l'élevage. Il s'agit notamment des céréales (maïs, riz, sorgho, petit mil), des tubercules et racines (manioc, igname, patate douce), des légumineuses (Niébé, arachide, voandzou, soja, , sésame, et pois d'angole) et les cultures maraîchères (tomate, piment, gombo, laitue, gboma, choux, potagère (crinrin), carotte, concombre et haricot vert). Les produits d'élevage sont les petits ruminants, les bovins et la volaille. On constate que l'existence, l'envergure et l'animation des marchés (physiques) périodiques d'une part, et la demande et l'offre de certains produits spécifiques (igname, canne à sucre, piment, soja) d'autre part, déterminent la dynamique dans les autres secteurs productifs, de consommation et des services.

4.2.2. Agriculture et élevage

4.2.2.1. Production végétale

L'agriculture représente la principale activité dans la commune de Copargo. Elle occupe la majeure partie de la population de la commune, 7 365 ménages y travaillent (RGPH4) dont 7 326 pour la production végétale, 6 207 pour la production animale et 2 091 pour la transformation agroalimentaire (DSA). Elle est également la source majeure de revenus de la population. La commune dispose de terres favorables à la production agricole. L'agriculture y est en général extensive, de type itinérant sur brûlis et dépendant du climat. Les techniques et outils utilisés demeurent essentiellement traditionnels. L'essentiel des travaux champêtres est fait manuellement en recourant à la force musculaire de l'homme. Les équipements utilisés sont rudimentaires (la houe, la daba, le coupe-coupe, la hache etc...). La culture sur brûlis pratiquée dans la commune engendre la dégradation des ressources naturelles et ont pour corollaire la baisse continue des rendements agricoles, la diminution de la superficie des terres cultivables, la rareté du pâturage et des points d'eau pour abreuver le bétail.

Les acteurs du secteur agricole sont organisés à travers des faïtières.

Plusieurs cultures sont pratiquées dans la commune à savoir :

- les céréales (maïs, riz, sorgho) ;
- les racines et tubercules (igname, manioc, patate douce) ;
- les légumineuses (voandzou, niébé) ;
- le maraîchage (tomate, piment et gombo) ;
- les cultures de rente (arachide, soja, anacarde et coton).

Les exploitations sont de type familial, de petites tailles et extensives. Quelques femmes individuelles ou en groupements se livrent aux activités de maraîchage.

La commune de Copargo se trouve dans le Pôle de Développement Agricole 4 (PDA4) composé des communes de N'Dali, Nikki, Parakou, Pèrèrè, Tchaourou, Bassila, Copargo, Djougou, Ouaké, Bantè, Dassa-Zoumè, Glazoué, Ouèssè, Savalou, Savè et Djidja.

Les statistiques agricoles sur la production des principales cultures de la commune durant les 3 dernières campagnes agricoles sont contenues dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Evolution de la production des vivriers de 2018 à 2022

Campagne	2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)
Maïs	4 519	1 519	6 863	5 719	1 228	7 026	5 787	1 406	8 139	5 071	1 409	7 145
Riz	552	2 177	1 201	462	3 837	1 775	429	1 806	775	415	1 805	749
Sorgho	3 796	778	2 951	3 855	1 059	4 083	2 075	853	1 770	1 930	851	1 643
Manioc	2 908	11 697	34 008	2 842	12 089	34 352	2 400	13 510	32 425	2 820	12 000	33 846
Igname	8 225	12 231	100 607	7 580	13 750	104 218	6 142	18 201	111 789	8 871	12 500	110 893
Patate douce	88	5 858	517	144	5 209	752	142	7 560	1 074	84	7 554	635
Niébé	821	885	727	1 448	876	1 268	1 194	858	1 025	939	851	799
Arachide	2 709	1 297	3 513	2 455	1 360	3 339	2 367	1 254	2 968	2 912	1 300	3 785
Soja	1 296	1 500	1 944	1 663	1 600	2 661	2 014	850	1 712	2 618	850	2 225
Tomate	30	11 355	337	55	4 321	237	10	7 290	73	11	7 290	81
Gboma	2	3 895	7	2	3 753	6	11	8 545	94	10	10 800	108
Concombre							8	7 513	60	7	10 214	72

Source : Statistiques agricoles, Direction de la Statistique Agricole, MAEP, janvier 2023

De ce tableau, il ressort que dans la catégorie des cultures vivrières, les fortes productions sont associées aux cultures de : Igname, manioc et maïs. Pour les cultures de rente, se référer au tableau 3.

Tableau 3 : Evolution de la production des cultures de rente 2016 à 2019

Campagne	2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)
Anacarde	10 766	417	4 489	10 866	387	4 200	11 181	521	5 827
Coton	398	1 131	450	1 279	1 049	1 342	2 150	932	398
Soja	337	1 220	411	350	838	293	1 296	1 500	1 944

Source : Statistiques agricoles, Direction de la Statistique Agricole, MAEP, Janvier 2023

Acteurs des filières, rôles et relations : les acteurs directs des filières agricoles d'origine végétale sont généralement les suivants :

- les semenciers qui ont à charge la production de semences certifiées et/ou de bouture acquis généralement en semences de base près du centre de recherche agricole et qui assurent la reproduction sous le contrôle de l'ATDA ;
- les producteurs qui assurent la production de masse en vue d'assurer leur propre alimentation et le ravitaillement des marchés d'écoulement. En outre, les meilleurs grains sont réservés pour les semences de l'année prochaine ou bien auprès des autres producteurs ayant obtenu de bons rendements ou encore auprès des semenciers.
- les acheteurs primaires qui se rendent dans les fermes ou les lieux de stockage de ces produits pour l'achat. Parfois ces acheteurs ont financé la campagne agricole du producteur et en retour ils sont remboursés en nature en évaluant la quantité du produit qui correspond au crédit de campagne mis en place. Ainsi les producteurs ont une faible influence sur la fixation du prix de vente de leurs produits.
- les transformateurs s'approvisionnent en matières premières auprès des producteurs ou des acheteurs. Cette activité est beaucoup plus aux mains des femmes Les produits transformés sont : le soja en fromage, le karité en beurre, le riz en riz étuvé, le manioc en gari et le lait de vache en fromage, le karité en beurre.
- les commerçants parmi lesquels on distingue les commerçants locaux qui sont des commerçants qui achètent à l'échelle de la commune et les commerçants étrangers provenant pour la plupart du sud, du centre ou du Nord Est Bénin et des pays voisins.

Il existe des Agribusiness Clusters (ABC) dans les filières karité et soja, mis en place et animés avec le soutien du ProAgri/GIZ. Ces ABC regroupent des semenciers, des producteurs, des transformatrices et des commerçants. Les transformatrices ou les commerçants jouent le rôle d'agrégateurs, acteurs qui organisent la CVA en achetant les produits auprès des producteurs, et assurer la mise en marché. Les préoccupations de ces ABC sont généralement portées par la plateforme de dialogue qui en assure le plaidoyer auprès de la mairie. Le rôle de ces ABC est reconnu par l'Etat qui fait des clusters un outil d'accès au marché. Pour ce faire, il est nécessaire que la mairie de Copargo assure un ancrage des ABC

à travers une politique de promotion, ce qui va favoriser la participation des agrégateurs aux investissements dans le secteur agricole, et aussi faciliter l'accès des produits au marché durablement.

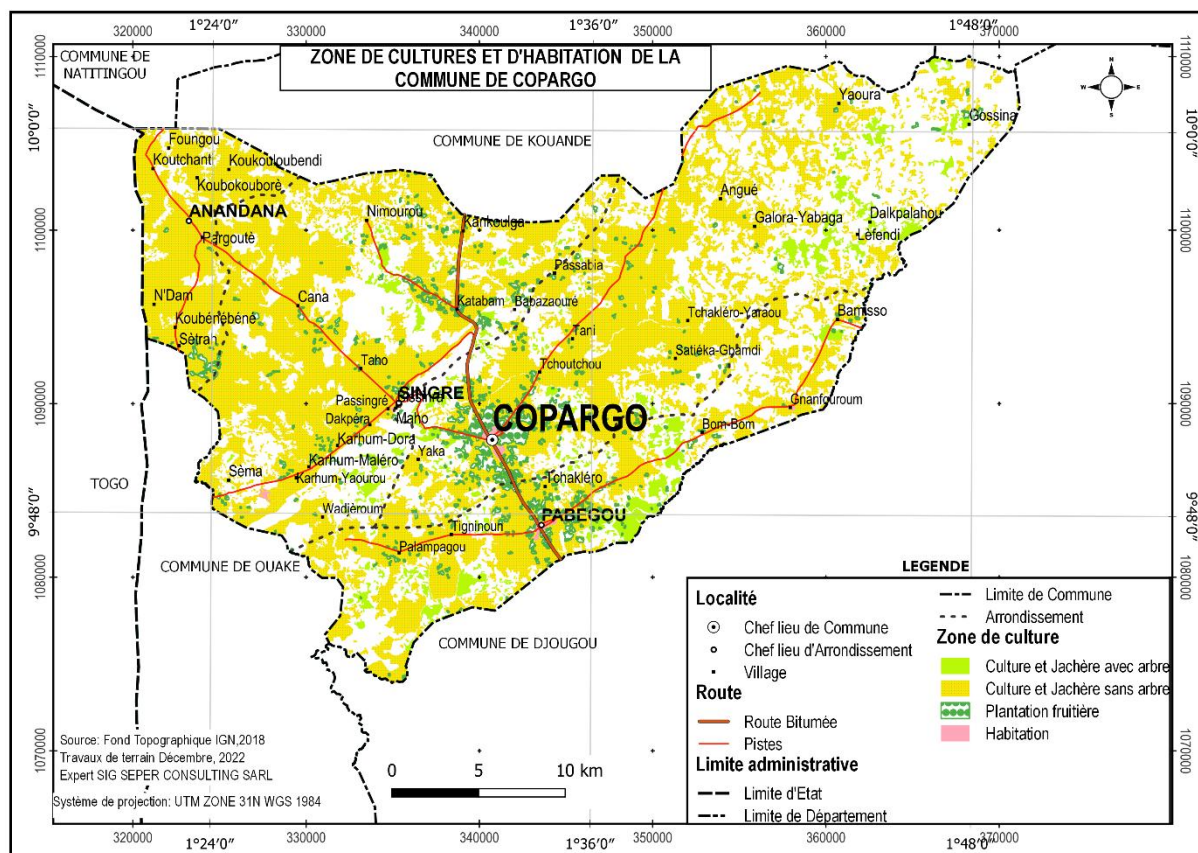


Figure 8: Zone de cultures et d'Habitation de la commune de Copargo

L'état des lieux du sous-secteur de la production végétale montre que les contraintes rencontrées sont : pénibilité des opérations culturales, faible rendement, difficulté d'accès aux bas-fonds, faible accessibilité aux semences, aux plants améliorés et aux intrants agricoles, le bradage des récoltes, les difficultés de conservation, la destruction des cultures et des récoltes par les animaux.

4.2.2.2. Production animale

La production animale se pratique dans tous les arrondissements de la commune de Copargo. Les principales espèces élevées dans la commune sont : les volailles, les caprins, les ovins et les bovins. Le tableau suivant présente le nombre de têtes d'animaux.

Tableau 4 : Nombre de têtes d'animaux dans la commune

Bovins	Caprins	Ovins	Poulets locaux	Pintades	Poules pondeuses	Poulets de chair
12 589	42 735	19 197	128 663	40 476	539	121

Source : Statistiques agricoles, Direction de la Statistique Agricole, MAEP, janvier 2023

Le tableau ci-dessus montre que les poulets locaux sont les plus importants en termes de têtes devant les caprins et les pintades.

Les contraintes liées à l'élevage dans la commune sont : conflits entre éleveurs et agriculteurs liés à l'insuffisante gestion de la transhumance, difficultés d'alimentation et d'abreuvement notamment, en saison sèche.

Apiculture

A la faveur du couvert végétal de la commune, l'apiculture y est en développement. Au-delà de son effet bénéfique pour l'environnement, l'activité constitue une excellente opportunité de diversification d'activité génératrice de revenus pour la population locale. Le miel de bonne qualité produit à Copargo est déjà disponible sur le marché et fait la fierté des apiculteurs de la commune.

4.2.2.3. Transformation des produits agricoles

Les activités de transformations sont pratiquées majoritairement par les femmes soit seules dans les ménages, soit en groupement. Dans les 7 365 ménages qui travaillent dans l'agriculture (RGPH 4), 2091 sont dans la transformation agroalimentaire (DSA). Plusieurs produits font l'objet de transformation mais les principaux qui sont transformés à Copargo sont : le soja, le riz, le karité, le manioc, la pomme de cajou en jus et les noix en amande torréfié. Les fruits et légumes sont très peu transformés, ce qui complique leur disponibilité de manière permanente. En l'absence de capacité à transformer, il ne se crée pas assez de valeur ajoutée sur les produits agricoles locaux. Les défis sont donc d'ordre logistique (équipements, énergie) et de savoir-faire nécessaire pour véritablement s'investir dans cette activité sans oublier le financement.

4.2..2.4. Equipements et infrastructures marchandes

Sur le plan commercial, la position géographique de la commune lui confère des atouts appréciables en termes de développement des activités d'échanges commerciaux. Les activités commerciales sont orientées aussi bien vers la consommation domestique que vers l'importation et l'exportation. Elles se déroulent sur des marchés d'importance locale, communale ou régionale. Mais le faible niveau d'aménagement des lieux d'échanges commerciaux ne permet pas une exploitation optimale même en ce qui concerne les possibilités de recettes pour le budget communal.

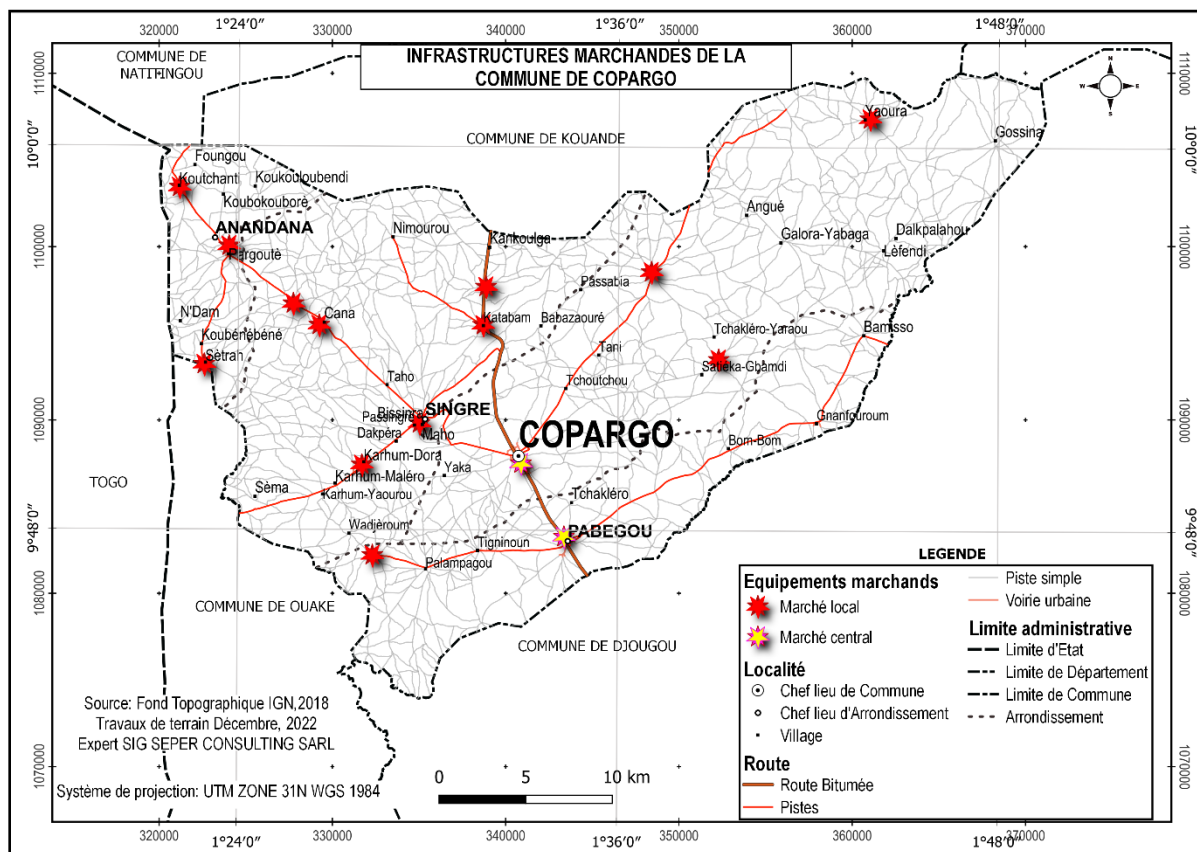


Figure 9 : Infrastructures marchandes dans la commune de Copargo

Tableau 5 : Etat des lieux des marchés de la commune

ARRONDISSEMENTS	MARCHES		PERIODICITE
	Village	Nom	
Copargo	Copargo	Copargo	4jrs
	Passabia	Passabia	4jrs
	Yaoura	Yaoura	1 semaine
	Gbamdi	Gbamdi	1 semaine
Pabégou	Pabégou	Pabégou	4jrs
	Tomi	Tomi	1 semaine
	Babayaka	Babayaka	1 semaine
Singré	Tanéka-Koko	Yahnèoun	1 semaine
	Karhum-Dora	Ayènè	1 semaine
	Cana	Cana	1 semaine
	Tèkpari	Tèkpari	1 semaine
	Gominakpara	Gominakpara	1 semaine
	Katabam	Katabam	1 semaine
Anandana	Pargoutè	Anandana	4jrs
	Sètrah	Sètrah	1 semaine
	Koutchanti	Koutchanti	1 semaine

Source : Mairie de Copargo, janvier 2023

Tableau 6 : Etat des lieux des hangars des marchés de la commune

Arrondissements	Nombre hangar en matériaux définitifs	NBRE DE PLACES	MODE DE GESTION	RECETTES par an	Observations
Copargo	23	138	Régie directe	879000	
	12	48		210000	
	12	72		0	Défaut de collecteurs
	2	12		0	
Pabégou	28	168	Régie directe	619000	
	4	24		0	Défaut de collecteurs
	3	18		0	
Singré	3	22	Régie directe	36000	
	3	28		30000	
	3	18		0	Défaut de collecteurs
	3	18		0	
	2	12			
	7	42	Régie directe	48000	
Anandana	13	70	Régie directe	210000	
	2	16			Défaut de collecteurs
	2	16			

Source : Mairie de Copargo, janvier 2023

La commune de Copargo dispose de 16 marchés avec des niveaux d'animation différenciés. Tous les marchés ne génèrent pas de recettes à la mairie.

La plupart des hangars des marchés de la commune de Copargo sont dans un état de dégradation avancée, ce qui rend difficile le recouvrement des droits de place auprès des usagers. Les marchés non exploités sont ceux où il n'existe pas d'agents collecteurs. Les niveaux d'équipements des marchés sont fonctions de leur envergure.

La commune ne dispose d'aucune gare routière.

A part quelques cas de commerçants formalisés et dotés d'un important capital, l'activité commerciale revêt souvent la forme du petit commerce. Une importante colonie de Ibo, de Adja, de Yorouba tiennent le commerce des produits importés et exercent pour la plupart dans l'informel.

En ce qui concerne les autres équipements marchands, les principaux sont les boutiques, les boucheries, les abattoirs. La collecte de données de terrain a permis de se faire une idée de leur état actuel et des modalités de leur gestion. Leur répartition par arrondissement et leur état de fonctionnalité sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Point des boutiques, boucheries, abattoirs et marchés à bétail de la commune

ARROND.	BOUTIQUE		BOUCHERIE		ABATTOIR		MARCHE A BETAIL		Magasin	
	Nbre	Matériaux définitifs	Nbre	Matériaux définitifs	Nbre	Matériaux définitifs	Nbre	Matériaux définitifs	Nbre	Matériaux définitifs
Copargo	41	oui	1	Oui	1	oui	0		5	oui
Pabégou	12	oui	1	Oui	0		0		3	oui
Singré	0		0		0		0		5	oui
Anandana	4	oui	0		0		0		4	oui

Source : Mairie Copargo, février 2023.

Il existe des boutiques dans tous les arrondissements sauf à Singré et 100 % des boutiques sont en matériaux définitifs.

Certains bouchers de la ville de Copargo préfèrent abattre les animaux en brousse à cause des frais de transport des animaux de la brousse à l'abattoir puis de la viande de l'abattoir au marché. Cependant, toutes les viandes qu'ils amènent de la brousse sont soumises au contrôle du vétérinaire.

Il n'existe pas d'abattoirs formels dans les autres arrondissements de la commune. Il y a des étals de boucherie dans tous les marchés de la commune de Copargo.

4.3. Finances locales

L'analyse de la situation sur ce point se fera à travers plusieurs paramètres notamment :

4.3.1. Potentiel et capacité de mobilisation des ressources propres

La gestion des équipements marchands : La commune de Copargo dispose de seize (16) marchés (Copargo, Passabia, Yaoura, Gbamdi, Pabégou, Tomi, Babayaka, Yahnèoun, Ayènè, Cana, Tèkpari, Katabam, Gominakpara, Anandana, Sètrah, Koutchanti). La mairie collecte les taxes sur certains marchés et pas sur d'autres pour défaut de collecteurs. Pour les sept (07) marchés où les collectes se font, la recette annuelle maximale est de 879 000 FCFA et la recette annuelle minimale est de 300 000 FCFA. Mais il est difficile aujourd'hui d'avoir la situation réelle des ressources provenant de tous les marchés pour des raisons de défaut de collecteurs. Les problèmes auxquels sont confrontés les marchés de la commune de Copargo sont relatifs à l'incivisme fiscal, la non clôture des marchés qui entraîne des installations anarchiques, et une mauvaise organisation des ventes sur le marché, etc.

Le domaine public et les taxes indirectes : l'occupation des domaines publics (ODP) est mieux organisée. Le recouvrement de la redevance se fait par des équipes de la Mairie et de la Trésorerie communale de boutique en boutique. Des approches de solutions pour mieux gérer les occupations des espaces publics dans la commune seraient : la sensibilisation par les radios, la sensibilisation au cours des recouvrements, par arrondissement.

4.3.2. Gestion budgétaire et financière

Élaboration du budget et du compte administratif : La participation et l'association de tous les acteurs au processus d'élaboration du budget constitue une force. A l'opposé, les informations de l'État qui ne

parviennent pas vite au moment de l'élaboration du budget sont une menace et font échapper à la commune des opportunités. Sur le plan de la mobilisation des ressources financières au profit du développement de la commune, les stratégies de mobilisation de ressources mises en œuvre à ce jour sont basées sur la collecte des Contributions du Développement Local (CDL) et autres taxes par le service des impôts et celle des recettes non fiscales par les agents collecteurs déployés par la mairie avec la supervision des équipes du personnel de l'administration communale.

Tableau 8 : Evolution des prévisions et des réalisations de recettes sur la période (analyse de l'effort de mobilisation des ressources)

ANNEE	PREVISION GLOBALE	RECETTES	ECART
2018	1 225 042 055	370 110 534	854 931 521
2019	1 191 020 084	415 649 057	775 371 027
2020	1 205 189 906	351 387 444	853 802 462
2021	1 255 923 604	335 328 701	920 594 903
2022	1 202 520 678	196 748 111	1 005 772 5 67

SOURCE : Rapport d'évaluation PDC3 Copargo, 2022

Les écarts qui se dégagent de la situation globale sont élevés. Cela s'explique par la faible mobilisation des recettes de l'année et les montants trop importants des reports des restes à recouvrer d'un exercice à un autre.

Tableau 9 : Evolution des prévisions et des réalisations des recettes et des dépenses de fonctionnement sur la période

ANNEE	FONCTIONNEMENT			
	PREVISION	REALISATION	DEPENSES NETTES	EPARGNE BRUTE
2018	163 910 219	100 615 569	86 696 700	13 918 869
2019	176 850 181	100 079 137	51 325 019	48 754 118
2020	195 111 164	69 197 772	122 333 911	53 136 139
2021	159 456 227	155 129 872	61 974 901	93 154 971
2022	232 925 941	172 426 401	124 041 700	48 384 701

SOURCE : Rapport d'évaluation PDC3 Copargo, 2022

Sur les cinq années, les réalisations de recettes de fonctionnement n'ont pas atteint les prévisions budgétaires. La capacité de mobilisation des ressources propres est restée faible. On note également un faible taux de consommation des crédits de fonctionnement en comparaison à la trésorerie disponible. L'excédent brut de fonctionnement dégagé sur quatre années sauf en 2022, n'est que théorique à partir du moment où des dettes sont reportées d'un exercice à un autre.

Tableau 10: Evolution des prévisions et des réalisations des recettes et des dépenses d'investissement sur la période

ANNEE	INVESTISSEMENTS			
	PREVISION	RECOUVREMENT	DEPENSES NETTES	ECART
2018	1 061 131 836	269 494 965	277 175 708	- 7 680 743
2019	1 014 169 903	315 569 920	296 537 805	19 032 115
2020	1 010 078 742	282 189 672	243 911 453	38 278 219
2021	1 096 467 377	180 198 829	281 710 870	101 512 041
2022	997 321 328	161 109 159	211 842 591	50733432

SOURCE : Rapport d'évaluation PDC3 Copargo, 2022

Ce tableau exprime une faible capacité de mobilisation des ressources pour réaliser les investissements programmés par la commune sur les cinq années. Il traduit également une faible consommation des crédits en lien avec la trésorerie disponible en 2019, 2020, 2021.

4.4. Voirie urbaine et pistes rurales

Dans cette partie, il sera question d'aborder la voirie urbaine et les pistes de dessertes rurales

4.4.1. Voirie urbaine

La voirie se définit comme cette partie de l'administration publique qui s'occupe de la police des rues, des chemins ou de l'alignement des édifices. Elle représente aussi l'ensemble des voies qui parcourent une localité. Elle désigne également la structure et la nature des divers types de voies.

En parlant de voiries urbaines :

- la distance par rapport à l'emprise des voies n'est pas souvent respectée. Il n'est pas rare de voir certaines habitations situées à moins de 20 m de la route Inter Etats 3.
- la chaussée qui est réservée pour la circulation constitue parfois le lieu de stationnement de certains véhicules gros porteurs. Ce qui perturbe sérieusement la circulation.
- La signalisation routière est visible seulement au niveau de la RNIE 3 et n'est pas souvent respectée par les usagers. Les autres rues de la commune n'en disposent pas.

En milieu urbain, la voirie a une importance capitale puisque c'est elle qui le modèle. En effet, elle dessert les parcelles et est propice pour les nombreux déplacements. Elle représente aussi un lieu de rencontre, d'échange, de jeux et de nombreuses autres activités. En outre, la voirie participe à la réhabilitation d'anciennes infrastructures/bâtiments, à l'amélioration du cadre de vie et à la mise en service de tous les moyens de déplacement. Par ailleurs, la voirie urbaine s'avère un très grand atout pour le lotissement, les maisons individuelles, la traversée des villes et bien d'autres encore.

La commune dispose au niveau de l'arrondissement de Copargo des voies qui ne sont pas bien aménagées. L'installation de la population précède le lotissement des localités. Ce qui constitue un frein pour l'urbanisation des chefs-lieux d'arrondissement.

4.4.2. Pistes de dessertes rurales

Au terme du décret N°2001-092 du 20 février 2001 portant classement des voies d'intérêt économique, touristique ou stratégique, il existe quatre classes de routes : les routes Inter-Etats, les routes nationales, les routes départementales et les routes communales. La commune est traversée au niveau des arrondissements de Pabégou et Copargo sur 15 km par la voie bitumée Inter États (RNIE 3). Il existe plusieurs autres routes ou pistes de desserte reliant le chef-lieu de la Commune aux chefs-lieux d'arrondissements, les chefs-lieux d'arrondissements aux villages et les villages entre eux.

Certaines de ces routes et pistes sont aménagées mais le plus grand nombre est non aménagé et impraticable surtout en saison pluvieuse.

Tableau 11 : Liste générale des Infrastructures de Transport Rural (ITR)

N° d'ordre	DESIGNATION ITR	LONGUEUR DE L'ITR (voie en terre et d'eau navigable) (km)	LOCALITES DESSERVIES	ITR CONTENUE DANS LE RESEAU PRIORITAIRE ACTUEL DE LA COMMUNE (OUI ou NON)	ITR AYANT ÉTÉ AMÉNAGÉE AU MOINS UNE FOIS (Préciser le programme et l'année où l'aménagement a été fait)	BESOIN DE CONSTRUCTION D'UN GRAND OUVRAGE DE FRANCHISEMENT (Préciser la projection du type d'ouvrage selon vous) (exemple : Dalot simple 200*200)	ETAT DE L'ITR (ITR * à l'état de sentier; * fortement dégradée; * dégradée; * peu dégradée).
ARRONDISSEMENT DE COPARGO							
1	Copargo-Kpassabéa	13,85	Copargo, Tchoutchou, Tani, Gale, Tchandari, Kpakassabéa	OUI	PASTR II 2012		dégradée
2	Kpassabéa - Tchimilgou	13,48	Kpassabéa, Garakoul, Djéssékou, Tchimilgou	OUI	PASTR II 2012		dégradée
3	Tchimilgou- Gossina	14,00	Tchimilgou, Sagnifowa, Camp Peulh, Yaoura, Gossina	OUI	PASTR II 2015		dégradée
4	Kpassabéa -lèfendi	14,30	Kpassabéa, Camp Peulh, Yaoubaga, Lèfendi	OUI	FADeC Non affecté 2015	300*200	fortement dégradée
5	Tchoutchou- Kpanakouka	10,60	Tchoutchou, Sakou, Somha, Gbam'di, Kpanakouka	OUI	KFW Fi-AGRI 2020		peu dégradée

N° d'ordre	DESIGNATION ITR	LONGUEUR DE L'ITR (voie en terre et d'eau navigable) (km)	LOCALITES DESSERVIES	ITR CONTENUE DANS LE RESEAU PRIORITAIRE ACTUEL DE LA COMMUNE (OUI ou NON)	ITR AYANT ÉTÉ AMENAGÉE AU MOINS UNE FOIS (Préciser le programme et l'année où l'aménagement a été fait)	BESOIN DE CONSTRUCTION D'UN GRAND OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (Préciser la projection du type d'ouvrage selon vous) (exemple : Dalot simple 200*200)	ETAT DE L'ITR (ITR * à l'état de sentier; * fortement dégradée; * dégradée; * peu dégradée).
6	Copargo-Tanéka Béri	6,00	Copargo, Safassi, Tanéka Béri	NON			fortement dégradée
7	Copargo-Batmègou	8,00	Copargo, Tanfra, Batmègou	NON		300*200	à l'état de sentier
8	Fowa-Kpassabéa	9,60	Fowa, Babanzaouré, Goumougou, Salougou, Kpassabéa	NON		4*300*300	*à l'état de sentier de Goumougou à Kpassabéa; * dégradée de Fowa à Goumougou;
9	Kpassabéa -Gbam'di	11,00	Kpassabéa, Yaraou, Gbam'di, Somha, Gafowa	NON		300*200	à l'état de sentier
10	Gossina-Sagnifohoulé	7,60	Gossina, Koundara, Sagnifohoulé	NON	piste agricole 2019	3*300*300	à l'état de sentier
11	Gossina-Yara	7,00	Gossina, Bakoukpélrha, Yara	NON		2*300*200	à l'état de sentier
12	Safassi-Yaka	10,00	Safassi, Mènèkouli, Yaka	NON		2*200*200	à l'état de sentier
ARRONDISSEMENT DE PABEGOU							
1	Pabegou-Tomi	12,00	Pabegou, Tigninoun, Palampagou, Tomi	OUI	2012 KFW-Fi-AGRI		dégradée
2	Pabegou-Bamisso	26,75	Pabegou, Kpatéri, Banikani, Bom-Bom, Gnabanga, Goro bani Gnafouroum, safassi, Poroupehoun, Bamisso, Katchanga	OUI	PASTR II 2017		dégradée
3	Bom Bom-Kpanakouka	6,00	Bom-Bom, Kpanakouka	NON		3*400*300	à l'état de sentier
4	Yakamahou-	13,00	Yakamahou, Kaoukohoun,	NON		300*200	à l'état de sentier

N° d'ordre	DESIGNATION ITR	LONGUEUR DE L'ITR (voie en terre et d'eau navigable) (km)	LOCALITES DESSERVIES	ITR CONTENUE DANS LE RESEAU PRIORITAIRE ACTUEL DE LA COMMUNE (OUI ou NON)	ITR AYANT ÉTÉ AMÉNAGÉE AU MOINS UNE FOIS (Préciser le programme et l'année où l'aménagement a été fait)	BESOIN DE CONSTRUCTION D'UN GRAND OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (Préciser la projection du type d'ouvrage selon vous) (exemple : Dalot simple 200*200)	ETAT DE L'ITR (ITR * à l'état de sentier; * fortement dégradée; * dégradée; * peu dégradée).
	Palampagou		Kpalohou, Palampagou				
5	Foukilga-Ambranchement Béléfoungou	6,00	Foukilga, Gnafouroum, Camp Peulh Agbanga,	NON		200*200	à l'état de sentier
6	Kpalaha-Kpateri	12,00	Kpalaha, Tchaklero, Camp-peulh, Gara, Tangbamha, Kpatéri	NON		200*200	à l'état de sentier
ARRONDISSEMENT DE SINGRE							
1	Fowa-Singré	6,3	Fowa-Singré	OUI			dégradée
2	Singré-Sèmah	13	Singré, Dapelrha, Karuhm Dora, Karuhm, Malero, Karuhm Yaourou, Sèmah	OUI			degradée
3	Tanéka Koko Anandana	15,00	Tanéka Koko, Tcharitéri, Safassi, Wami, Cana, Tèkpalì, Mehòu, Anandana	OUI			degradée
4	Kataban-Nimourou	9,00	Kataban, Kandri, Agbakouka, Koulvemouhou, Nimouro	OUI			dégradée
5	Agbankouka-Bissinra-Cana	11,00	Agbankouka, Bissinra, Bè, Cana	NON		3*400*300	à l'état de sentier
6	Cana-Sètrha	12,40	Cana, Bikoulha, camp peulh, Koukoulema, Sadè, Sètrha	NON		2*300*200	à l'état de sentier
7	Kankoulga - Nimourou	8,00	Kankoulga, Kamaha, Nimourou	NON		200*200	fortement dégradée

N° d'ordre	DESIGNATION ITR	LONGUEUR DE L'ITR (voie en terre et d'eau navigable) (km)	LOCALITES DESSERVIES	ITR CONTENUE DANS LE RESEAU PRIORITAIRE ACTUEL DE LA COMMUNE (OUI ou NON)	ITR AYANT ÉTÉ AMÉNAGÉE AU MOINS UNE FOIS (Préciser le programme et l'année où l'aménagement a été fait)	BESOIN DE CONSTRUCTION D'UN GRAND OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (Préciser la projection du type d'ouvrage selon vous) (exemple : Dalot simple 200*200)	ETAT DE L'ITR (ITR * à l'état de sentier; * fortement dégradée; * dégradée; * peu dégradée).
8	Karhum-Tomi	6,00	Karhum, Wadjeroum, Tomi	NON		4*400*300	à l'état de sentier
9	Karhum-Landa	13,40	Karhum Yaourou, Bénkoulga, Zimini, Landa, Tchalougou, Sèrha	NON		200*200	à l'état de sentier
10	Tekpali-Passingré	6,00	Tèkpali, Passingré	NON		3*400*300	à l'état de sentier
ARRONDISSEMENT D'ANANDANA							
1	Anandana-Foungou	8,00	Anandana, Kakalankalan, Talatè, Koubokouboré, Foungou, Koutchanti	NON			fortement dégradée
2	Kakalankalan-Abladé	7,80	Kakalankalan, Sonafel, koukoulbendi, défalé, pissaré, Ablodé	NON		3*400*300	à l'état de sentier
3	Anandana-Gnènkoué	5,00	Pargoutè, Gnènkoué	NON			à l'état de sentier

Source : Service de la mairie, janvier 2023

Les moyens de transport les plus souvent utilisés sont les taxi-motos, les motos-tricycles, les camionnettes et les camions. Les véhicules automobiles assurent les liaisons entre la commune et l'extérieur d'une part et les arrondissements d'autre part. Cette activité est relayée par les taxis motos à l'intérieur de la commune sur les pistes ou les sentiers parcourant la commune et difficilement praticables en toute saison. Les motos-tricycles sont beaucoup utilisés dans le transport des marchandises et des produits agricoles.

4.4.3. Drainage des eaux pluviales

Gestion des eaux pluviales : le relief expose la commune à un risque important de lessivage et de dégradation du sol. La commune doit faire des efforts pour se doter des caniveaux afin de limiter les dégâts.

4.4.4. Gestion des eaux usées

Évacuation des excréta et eaux usées dans les ménages : dans la commune de Copargo, très peu de ménages sont dotés de latrines. C'est dire que les efforts de réalisation de latrines familiales sont faibles et essentiellement concentrés en milieu urbain qu'en milieu rural, avec de sérieuses disparités intra arrondissement. La « brousse » est le mode alternatif le plus utilisé pour les ménages qui ne disposent pas de latrines. On note que le peu de latrines réalisées est dans l'ensemble plus ou moins bien entretenus. En ce qui concerne les eaux usées, on peut retenir que leur gestion saine n'est pas une préoccupation majeure.

Évacuation des excréta, eaux usées et boues de vidange dans les lieux publics : la situation en cours dans les écoles est moins reluisante à l'instar des formations sanitaires, les gares routières et autres places publiques. La pratique de latrines réservées aux enseignants est répandue et l'accès de ces enseignants dépasse celui des élèves et écoliers. On dénombre quelques dispositifs de lave-mains surtout dans les écoles maternelles et primaires. Pour les formations sanitaires, il faut souligner que chacun des centres de santé dispose de blocs de latrines. Au niveau des marchés, eux tous ne disposent pas de latrines. Les autres marchés où les latrines existent, elles sont insuffisantes.

4.4.5. Gestion des déchets solides ménagers et bio médicaux

Gestion des ordures ménagères : A l'échelle de toute la commune, les ménages jettent leurs ordures ménagères dans la nature. Un système de gestion des déchets solides fait de pré collecte, de collecte et de mise en décharge peine à exister. En milieu urbain, tout comme en milieu rural, les abords des concessions, les dépotoirs sauvages sont les lieux privilégiés par les populations. L'incinération des ordures par les ménages est aussi une pratique très répandue.

Gestion des ordures dans les lieux publics : Dans les écoles, les salles de classes sont dotées parfois de poubelles ; les salles et la cour de l'école sont régulièrement balayées et les ordures sont amassées en un seul lieu et brûlées dès qu'elles atteignent un volume important. Dans les autres places publiques, les ordures sont jetées dans un coin et consommées dès que possible.

Gestion des déchets bio médicaux : La plupart des centres de santé sont dotés de récipients plastiques pour recueillir les déchets médicaux. A chaque type de déchet correspond une couleur précise de récipient. Le constat majeur est que la couleur appropriée de récipient pour le type de déchet n'est souvent pas respectée. On retrouve par endroits des objets piquants abandonnés çà et là dans les formations sanitaires. Tous les centres de santé ne disposent pas d'incinérateurs. Pour ceux qui en disposent, ils ne sont pas toujours en bon état. On assiste dans certaines formations au stockage dans un coin des objets à détruire par incinérateur en vue de leur convoyage vers le centre de santé communal. La gestion des déchets anatomiques n'est pas des plus orthodoxes. La plupart des centres de santé ne dispose pas de fosse à liquide anatomique. Pour pallier à cette insuffisance, les agents de santé réservent généralement une cabine de latrines pour l'élimination de ces déchets.

Les Relais communautaires qui travaillaient dans les villages et quartiers de ville pour la prise en charge des enfants de – de 5ans produisaient aussi les déchets bio médicaux ; ils disposent de boîtes de sécurité et des caisses de sécurité offertes par l'ONG SIAN'SON-DC à travers le financement de l'USAID ; Lorsque ces boîtes de sécurités sont pleines au 3/4;, elles sont convoyées vers les centres de santé de leur Arrondissement pour incinération ; les dispositions sont prise pour le convoyage afin d'éviter les pertes susceptibles de créer autres dommages aux populations

4.5. Entreprenariat et insertion socioprofessionnelle- équité genre et droits humains

4.5.1. Entreprenariat et insertion socioprofessionnelle

Les structures installées dans la commune en matière d'emploi de jeunes mettent en place l'appui technique ou l'appui foncier. Grace au partenaire HELVETAS/ERAD, 160 jeunes entrepreneurs ont bénéficié de renforcement de leurs capacités. Ces appuis sont entre autres la formation, la logistique, les conseils. De même quatre (04) jeunes sortis des lycées ont bénéficié du projet « Arzèkè» de HELVETAS pour leur intégration économique et sociale à travers un appui à leur insertion sur le marché de l'emploi et de l'entreprenariat agricole.

4.5.2. Equité genre et droits humains

Le diagnostic sur ce point sera passé en revue au travers des aspects sociologiques, économiques politiques.

Accès et contrôle des ressources

L'inégalité entre l'homme et la femme dans la commune de Copargo est très prononcée par rapport à l'accès et au contrôle des ressources.

En effet, cette inégalité est liée tant aux us et coutumes qu'à la religion qui continuent d'avoir une forte emprise sur la femme. La femme a accès à la terre et à certains outils et facteurs de production mais n'en dispose pas le contrôle et pour cause elle est appelée à quitter sa famille pour intégrer une autre par le mariage. Pour cela, la femme ne peut hériter la terre de ses parents au risque que ce patrimoine familial se perde. Les femmes et même les hommes que nous avons rencontrés l'ont admis ouvertement.

Cependant, la femme peut bénéficier des terres pour cultiver son champ mais n'a pas le droit d'aliéner cette terre ou d'y planter des arbres sauf en cas de dérogation spéciale. Elle ne peut pas faire de gros investissements sur cette portion de terre car on la lui reprendra sans un long moment de préavis. Cette situation est plus accentuée en milieu rural qu'urbain où la femme est totalement soumise aux décisions de son époux et place la femme dans une insécurité foncière permanente. Elle ne dispose pas de terre à mettre en gage pour un prêt ou une transaction économique. L'accès au capital ou crédit n'est pas à la portée de toutes les femmes car elles ne disposent souvent pas d'éléments de garanties (parcelles) exigés par les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Elles ne peuvent donc bénéficier que de prêts peu consistants au sein d'un groupement.

En ce qui concerne les outils de production, la femme n'a ni accès ni le contrôle car c'est lorsque les hommes ont fini d'en disposer qu'elle pourrait espérer en bénéficier. Au demeurant, les hommes ont à la fois l'accès et le contrôle sur la terre, les facteurs de production et les outils contrairement aux femmes. Malgré l'adoption et la vulgarisation du code des personnes et de la famille, la tradition qui exclut la femme de l'héritage des biens immobiliers de ses parents est toujours observée. Cette pratique entretient la pauvreté des femmes.

Le principal problème en matière de contrôle de la terre par les femmes est relatif à la méconnaissance du code des personnes et de la famille par la population, les élus et les autorités traditionnelles chargées du règlement amiable des conflits familiaux et domaniaux.

Accès à l'éducation et à l'information

Le problème majeur dans le secteur de la scolarisation concerne le non maintien des enfants à l'école notamment les filles à partir des classes de CM2 et tout le long du cycle secondaire. La commune de Copargo est également frappée par le phénomène d'abandon scolaire des filles. Plusieurs causes sont à l'origine de la déperdition scolaire des enfants. Il s'agit notamment :

- du harcèlement sexuel en milieu scolaire qui entraîne des grossesses précoces des filles ;
- des mariages forcés ;
- de l'internement des filles dans les couvents de fétiche ;
- du placement des enfants dans les ménages nantis pour exploitation économique ;
- de l'utilisation des enfants comme main-d'œuvre agricole.

Par ailleurs, d'autres causes handicapent la scolarisation des enfants notamment :

- la priorité à l'inscription des garçons à l'école au détriment des filles en cas de ressources économiques limitées des ménages ;
- l'éloignement des écoles surtout du second cycle qui pose le problème des conditions d'hébergement des élèves.

Les charges liées à l'éducation et à l'apprentissage des enfants pèsent plus sur les femmes que les hommes parce que les hommes ne s'en préoccupent pas suffisamment.

Position des femmes sur la sphère économique

On remarque beaucoup plus les femmes dans le commerce et l'artisanat surtout la transformation des produits agricoles et la cueillette.

Il s'agit en fait du petit commerce des produits agricoles et manufacturés. Elles s'occupent de la collecte des produits de l'agriculture et de l'élevage au niveau des marchés locaux qu'elles livrent sur les marchés centraux des communes limitrophes et aux semi-grossistes venus des centres urbains.

Le secteur de l'artisanat regroupe les branches d'activités comme le tissage, la couture, la coiffure et la transformation des produits agricoles. On rencontre des groupements de femmes dans la transformation du manioc en gari et tapioca, la fabrication du beurre de karité, la fabrication de l'huile d'arachide et la fabrication de fromage de soja. Le problème majeur de ce secteur est l'écoulement des produits dû à l'absence d'organisation formelle entre acteurs des différentes chaînes de valeur.

Les femmes et les groupements féminins du secteur de l'artisanat se trouvent, en général, confrontés à des problèmes d'ordre financier, technique et technologique, informationnel (sur les opportunités économiques) et d'accès au marché. Les femmes mènent des activités économiques dont les revenus pouvaient les aider à s'épanouir socialement et économiquement, mais les hommes influencent encore l'utilisation que la femme fait de l'argent issu des activités génératrices de revenus qu'elle entreprend. A cela, s'ajoutent les pesanteurs sociologiques et religieuses qui constituent des tendances lourdes et qui pèsent sur l'autonomisation des femmes dans la commune.

Position sociopolitique de la femme

La tradition béninoise relègue la femme à l'arrière-plan en matière de prise de décisions au sein du ménage et dans les sphères politico- associatives. En effet, le droit traditionnel, renforcé par les écrits des religions révélées, fait de la femme un être sans grande parcelle de pouvoir politique. Elle n'est pas suffisamment consultée pour la prise de décisions qui engagent la vie de la communauté. Selon les enquêtes de terrain, les trois quarts environ des femmes demeurent majoritairement subordonnées aux hommes pour la prise de décisions dans les ménages, y compris celles qui ont trait à leur propre santé. Elle ne peut assumer des fonctions politiques suprêmes.

La marginalisation féminine est une réalité liée à un faible niveau de qualification professionnelle et au faible leadership féminin, accentué par un accès limité à l'information du point de vue des opportunités économiques. Les femmes, à quelques rares exceptions près, sont écartées des postes de responsabilité. Le Conseil Communal actuel ne compte aucune femme. Cette absence dans les instances politiques de prise de décisions de la communauté entrave la défense de leurs intérêts liées aux actions de développement de la communauté.

Au demeurant, les femmes représentent la moitié de la population mais sont très peu impliquées dans les actions de développement de la communauté. De nos jours, même si les tabous continuent de constituer un frein pour l'épanouissement du genre, force est de constater une nette amélioration de la situation. Les femmes participent aux côtés des hommes tant bien que mal aux activités politiques et socio-économiques de la commune. On assiste à un timide début de changement en matière de participation de la femme à la prise de décisions dans le ménage et dans la communauté. Les différentes actions de sensibilisation et d'éducation menées par les acteurs de développement et les médias, de proximité surtout, ont commencé par faire fléchir la perception de certains hommes sur les femmes.

Intégration des minorités ethniques

La communauté abrite une minorité ethnique considérable qui s'est établie dans la commune depuis des décennies. Il s'agit des peulh, Djerma, Ibo, Adja, etc. Ces minorités ethniques vivent en parfaite harmonie avec les autres et jouissent d'une intégration sociale acceptable.

Cependant, en ce qui concerne la réalisation des infrastructures socio communautaires par exemple, la décision des femmes et des minorités ethniques est peu prise en considération. Il règne tout de même sur le territoire communal une cohésion sociale et une stabilité interethnique, gage d'un développement équilibré et inclusif.

Violences Basées sur le Genre (VBG)

Les hommes et les femmes sont auteurs et victimes des violences basées sur le genre mais dans la majorité des cas, les femmes sont plus des victimes que des auteurs. Ces violences persistent en dépit de l'environnement juridique national et international favorable à l'élimination de toutes les formes de violences basées sur le genre au Bénin.

Les violences identifiées à l'égard des femmes peuvent être classées en quatre (4) catégories :

- violences physiques des femmes par les hommes (viols, coups et blessures, violences conjugales, attouchements sexuels) ;
- violences psychologiques et morales (injures, refus de l'acte sexuel, abandon / divorce / polygamie, mariages forcés, traite des enfants...) ;
- violences économiques (interdiction par le mari d'exercer un métier, manque de contrôle de ses propres revenus économiques) ;
- violences politiques (refus aux femmes de participer aux activités politiques par le conjoint, obligation aux femmes de voter pour un candidat supporté par le mari...).

Les auteurs des violences faites aux femmes sont les conjoints et les membres de leurs familles. Quant aux violences faites aux filles, les auteurs sont des parents directs, des proches parents. Ces auteurs sont plutôt impunis. Ainsi, les victimes sont fragilisées socialement et ont souvent tendance à s'isoler. Elles risquent dans ces cas de devenir plus vulnérables aux autres formes de violence. La violence psychologique porte atteinte à l'estime de soi et à la confiance en soi. Elle crée un sentiment d'insécurité, de peur et peut aller jusqu'à une profonde détresse psychologique. Les lois en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre, si elles existent, sont faiblement appliquées, ce qui se traduit par l'impunité des auteurs.

Au niveau communal, la structure chargée de la lutte contre les violences basées sur le genre est principalement le Centre de Promotion Sociale (CPS) qui accompagne les populations dans plusieurs domaines relatifs au genre (protection des mineurs, lutte contre les violences faites aux femmes,

nutrition, vaccination...). Il est appuyé par les forces de sécurité publique et des instances chargées d'appliquer la loi (magistrats, juges et avocats). Toutefois, le CPS souffre d'un manque de personnel et des ressources financières et disposent d'une faible capacité de coordination des acteurs intervenants dans le secteur.

En somme, l'insuffisance d'accès aux ressources et les difficultés de leur contrôle par les femmes et les minorités ethniques sont d'autres contraintes majeures à lever par la commune dans le cadre de ce PDC de quatrième génération.

4.6. Equipements hydrauliques et sociaux communautaires

4.6.1. Accès à l'eau potable

Les populations de la commune de Copargo ont recours à plusieurs sources d'eau pour leur approvisionnement en eau potable. Il s'agit des Puits Modernes (PM) de plus en plus rares, les Adductions d'Eau Villageoise (AEV), les forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH), les Postes d'Eau Autonome (PEA), du réseau de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB).

Tableau 12 : Point de réalisation des ouvrages d'AEP et taux de desserte

N°	Arrondissements	Nombre d'ouvrages		Observations
		Fonctionnels	Non fonctionnels	
1	Copargo	35	8	6 grosses panes 2 transformés en PEA
2	Pabégou	22	13	7 grosses panes et 5 dans emprise AEV
3	Singré	28	9	5 grosses panes et 5 dans emprise AEV
4	Anandana	28	3	3 grosses panes

Source : Service de la mairie, janvier 2023

La commune de Copargo compte 146 forages de pompes à motricité humaine dont 113 fonctionnels, 33 non fonctionnels avec 21 grosses panes. La commune est desservie par deux AEV au niveau des arrondissements de Pabégou et de Copargo. Il existe aussi des PEA et le réseau SONEB.

Données générales en zone SONEB : le réseau d'alimentation en eau potable de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) s'étend sur un linéaire de 5 km à Copargo en agglomération et dessert 66 abonnés dont 32 fonctionnels.

Selon les normes définies par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les besoins en eau potable par jour et par habitant sont estimés à 20 litres.

Accessibilité à l'eau potable : on note que des efforts ont été faits par l'Etat central, la commune et les partenaires techniques et financiers pour améliorer substantiellement le niveau d'équipement de la commune en ouvrages d'hydraulique rurale. Le taux de desserte qui était de 44 % en 2017 a chuté à

26,43 % en 2022. Les problèmes d'accès à l'eau potable demeurent préoccupants dans la commune de Copargo. Le faible débit de l'eau voire le tarissement des FPMH réalisés a été soulevé dans des localités lors de la collecte de données.

Il n'est pas sans savoir qu'il existe dans la commune des fournisseurs d'eau appelée communément « pure Water » dont la qualité est parfois douteuse ; il s'avère donc indispensable de faire un état des lieux et de proposer des actions.

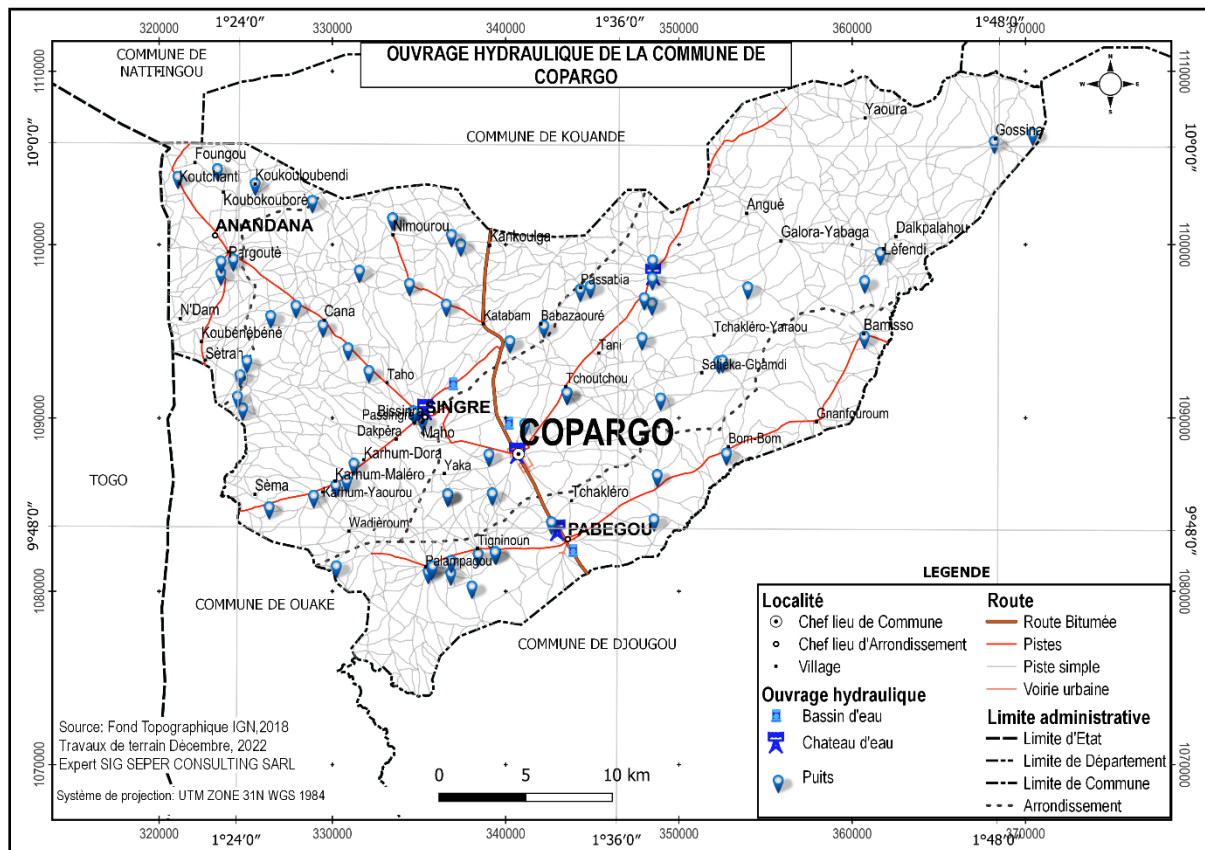


Figure 10: Répartition des ouvrages hydrauliques dans la commune de Copargo

4.6.2. Enseignement maternel et primaire

Education formelle

On passera en revue la situation au niveau de la maternelle, du primaire, du secondaire et de l'alphabétisation : Pour ce faire une description du secteur sera faite avec des données quantifiées sur le secteur en termes d'effectifs mais aussi de ratios.

Enseignement maternel

Tableau 13 : Point de situation au niveau de l'enseignement maternel

Arrondissements	Village/Quartier	Nombre sections	Nombre de classe salles			Nombre tablettes et chaises	Nbre écoliers			Nombre Animat
			Matériaux définitifs	Matériau x	Total		Fille	Garçons	Total	
ANANDANA	PARGOUTE	2	1	0	1	32	31	30	61	0
COPARGO	PKPARA-COUNA	1	1	0	1	15	36	22	58	1
COPARGO	COPARGO	2	1	0	1	55 et 65	33	42	75	2
COPARGO	COPARGO	2	1	0	1	56 et 65	33	42	75	2
COPARGO	TEVALI	2	1	0	1	50 et 72	31	32	63	1
COPARGO	COPARGO	3	3	0	3	83/113	71	42	113	2
COPARGO	FOWA	2	1	0	1	30/33	19	21	40	0
PABEGOU	PABEGOU	3	1	0	1	97/125	65	45	110	1
SINGRE	KATABAN	3	1	1	2	32	49	42	91	1
SINGRE	TANAKA-KOKO	2	2	0	2	46/54	32	35	67	0

Source : Région Pédagogique de Copargo , décembre 2022

Données générales : De la collecte de données effectuée sur le terrain, on peut retenir qu'on dénombre dans la commune de Copargo, en 2022, 10 écoles maternelles.

Toutes ces 10 écoles maternelles sont publiques. Tous les arrondissements abritent au moins une école maternelle.

Elles disposent de 14 salles de classes dont 13 sont en matériaux définitifs et 01 en matériaux précaires. L'effectif des apprenants est de 753 en 2022 dont 46,88 % sont des filles. Les mobiliers sont composés de 527 chaises et 496 tablettes. Ces enfants sont encadrés par 10 animateurs.

Enseignement primaire

En ce qui concerne cet ordre d'enseignement le point de situation au titre de l'année scolaire 2022-2023 se présente comme suit :

Tableau 14 : Point de situation de l'enseignement primaire dans la commune de Copargo

Arrondissements	Effectifs des écoliers 2020-2021			Effectifs des écoliers 2021-2022			Effectifs des écoliers 2022-2023			Nombre Salles			Equipements mobiliers	Nombre de classe fonctionnelle au titre de 2022-2023	Enseignants au titre de 2020-2021	Enseignants au titre de 2021-2022	Enseignants au titre de 2022-2023
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Matériaux définitifs	Matériaux précaires	Total					
ANANDANA	1132	1048	2180	1182	1088	2270	1337	1217	2554	64	8	72	914	48	49	47	38
COPARGO	2515	1945	4460	2762	2211	4973	3037	2368	5405	184	12	196	1926	195	104	104	91
PABEGOU	1289	1035	2324	1403	1136	2539	1606	1369	2975	257	6	263	1322	95	58	52	52
SINGRE	1308	980	2288	1499	1179	2678	1566	1237	2803	85	1	80	1286	68	55	53	51
COMMUNE	6244	5008	11252	6846	5614	12460	7546	6191	13737	590	27	611	5448	406	266	256	232

Source : Région pédagogique de Copargo, décembre 2022

Données générales : dans la commune de Copargo on dénombre au total 80 écoles primaires publiques. Chaque village administratif dispose d'au moins une école primaire sauf dans certains quartiers agglomérés où les populations de quartiers contigus partagent la même école. Les écoles primaires de la commune sont inégalement réparties dans les 04 arrondissements. Selon les données chiffrées de la Région pédagogique de Copargo, décembre 2022, 590 salles de classes sont disponibles et 406 sont utilisées soit un pourcentage de 68,81 %.

Effectif des apprenants et différents ratios : dans la commune de Copargo, le nombre d'écoliers au titre de l'année scolaire 2022-2023 selon Région pédagogique de Copargo, Décembre 2022 est 13737 enfants avec 45 % de filles comparativement à l'année scolaire 2020-2021 qui a enregistré un nombre d'écoliers égal à 11252 enfants avec 44,51 % de filles.

Nombre d'écoles disposant de cantines : sur les 80 EPP de la commune, 70 disposent de cantines scolaires. Celles qui n'en disposent pas sont dans les grosses agglomérations de Copargo et de Pabégou.

Tableau 15 : Evolution des effectifs d'écoliers au cours des 3 dernières années scolaires

Années scolaires		2020-2021	2021-2022	2022-2023
Effectifs des écoliers	Masculin	6244	6846	7546
	Féminin	5008	5614	6191
	Total	11252	12460	13737
	% féminins	44,51 %	45,06 %	45,07 %

Source : Région pédagogique de Copargo, Décembre 2022

On note que des efforts sont faits pour une augmentation de la part des filles qui fréquentent une école primaire au fil des années.

La répartition des écoliers selon le genre se présente comme suit :

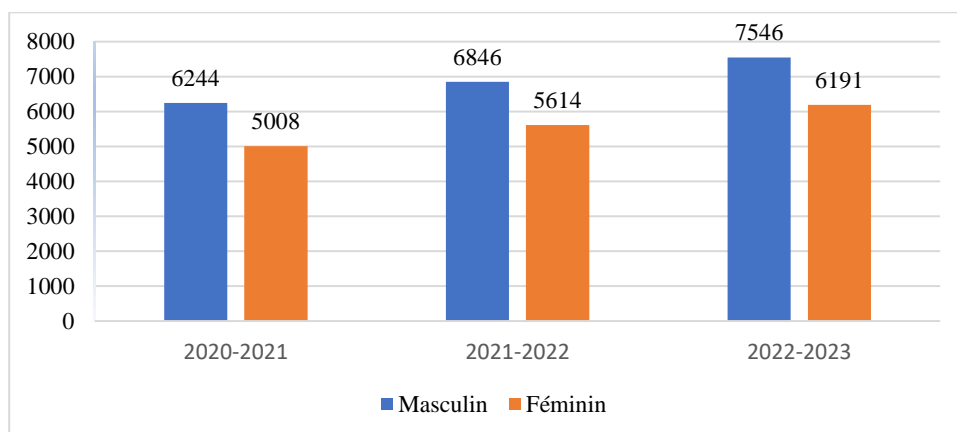


Figure 11 : Répartition des écoliers selon le genre ces 03 dernières années

Source : Région pédagogique de Copargo, Décembre 2022

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les écoliers et écolières sont encadrés par 232 enseignants et dans 80 écoles avec 406 salles de classes utilisées sur 590 salles disponibles.

Tableau 16 : Evolution des ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves au cours des 3 dernières années scolaires

Années scolaires	Nombre d'écoles	Ratio Elèves par maître	Ratio Elèves par salle de classe
2020-2021	80	42,30	
2021-2022	80	48,67	
2022-2023	80	59,21	33,83

Source : Région pédagogique de Copargo, Décembre 2022

L'objectif fixé par le Plan Décennal de Développement du secteur de l'Education (PDDSE) pour le ratio élèves par maître est de 40 en 2015. Dans la commune, le ratio élève/enseignant passe de 42 en 2021 à presque 59 en 2023 ; même s'il y a une baisse relative d'un point, il n'en demeure pas moins qu'il y a un écart de 17 élèves par rapport à l'objectif fixé dans le PDDE 2006 - 2015. Toutefois, ce ratio varie d'une école à une autre et d'un arrondissement à un autre à l'intérieur de la commune. Des efforts restent encore à faire en matière d'enseignants dans les écoles de la commune de Copargo. Par ailleurs, le ratio élève par salle de classe est établi à 33,83 contre un objectif fixé à 40 élèves par salle en 2015.

4.6.3. Enseignement secondaire

L'effectif du personnel enseignant déployé dans les Collèges d'Enseignement Général (CEG) de la commune est passé de 74 en 2020-2021 à 78 en 2022-2023. Le personnel sert dans quatre (04) collèges publics dont trois (3) comportent de second cycle. A ces collèges publics, s'ajoutent celui à statut privé ou confessionnel. A l'échelle de la commune, le nombre de collèges privés et confessionnels est de un (01). Les collèges publics disposent de 71 salles de classes dont 66 en matériaux définitifs. Les taux de réussite des élèves de la commune de Copargo sont dans une progression continue durant les trois dernières années scolaires.

Les champs de compétences des communes à statut ordinaire ne s'étendent pas aux collèges d'enseignement secondaire.

Tableau 17 : Taux de réussite au BEPC ces trois dernières années scolaires

CEG	2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	filles	garçons	Total	Filles	Garçons	Total	filles	garçons	Total
commune de Copargo	50,06%	45,84 %	47,81%	55,46%	61,78%	58,87%	59,32%	47,46%	55,36%

Source : Statistique DDETFP Donga, 2023

Tableau 18 : Taux de réussite au BAC ces trois dernières années scolaires

CEG	SERIES	2019-2020			2020-2021			2021-2022		
		Filles	garçon s	Total	Filles	Garçon s	Total	filles	garçon s	Total
commune de Copargo	toutes séries	30,83 %	25,85 %	27,03 %	44,31 %	51,84%	50,49 %	56,76 %	47,69 %	50,98 %

Source : Statistique DDETFP Donga, 2023

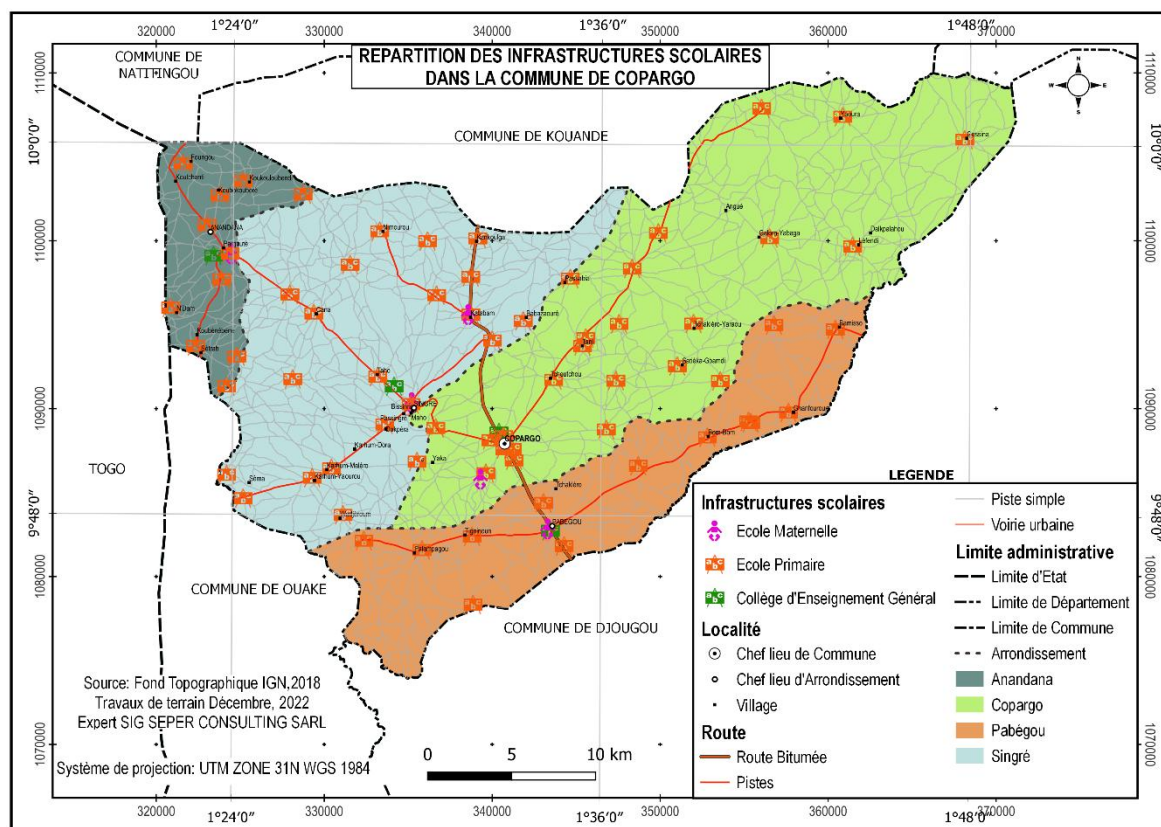


Figure 12 Répartition des infrastructures scolaires dans la commune de Copargo

4.6.4. Alphabétisation et éducation non formelle

Elle offre l'opportunité aux personnes adultes qui n'ont pas eu la chance de l'instruction à bas âge d'apprendre à savoir écrire et lire dans leur langue. L'alphabétisation comporte deux modules : l'alphabétisation initiale et la post alphabétisation. Pour la post-alphabétisation, les effectifs d'apprenants en 2022 est de 61 dont 21 femmes. Elle bénéficie de l'appui de deux encadreurs dont le superviseur. Elle est accompagnée par l'ONG IGBALA avec l'appui technique de l'ONG SIAN'SON sous financement de la Coopération suisse. La langue enseignée est le Yom.

4.6.5. Infrastructures sanitaires et soins de santé

La situation générale en matière de formations sanitaires et du personnel de santé est résumée par le tableau suivant :

Tableau 19 : Etat des lieux des formations sanitaires dans la commune de Copargo

Arrondissements	Formations sanitaires	Statut (publique, privé, confessionnel)	Personnel technique présent	
			Effectif	Qualité/titre
Anandana	Anandana	Publique	2	ICP/ SFE
Anandana	Setrah	Publique	1	ICP
Copargo	Copargo	Publique	8	ICP/ SFE/Médecin/Labo/Hygiène
Copargo	Kpassabia	Publique	2	ICP/SFE
Copargo	Yaoura	Publique	2	ICP/SFE

Pabegou	Pabegou	Publique	4	Infirmier/SFE
Pabegou	Gnanfouroum	Publique	1	ICP
Singré	Singré	Publique	2	ICP/SFE
Singré	Kharhum	Publique	2	ICP/SFE

Source : Centre de Santé Communal de Copargo, décembre 2022

Données générales sur la santé : du point de vue infrastructurel, la commune de Copargo abrite neuf (09) formations sanitaires publiques dont le centre de santé de la commune (CSC). De l'analyse du point des infrastructures en place, on peut souligner que tous les arrondissements de la commune de Copargo abritent une formation sanitaire.

Personnel médical qualifié : si en matière d'infrastructure, l'accessibilité aux soins par chaque arrondissement est acceptable, en ce qui concerne le personnel médical qualifié des avancées restent à obtenir. La situation se présente comme suit :

Tableau 20 : Ratio personnel médical qualifié population

Personnel	Médecin	Infirmier diplômé d'Etat	Sage-femme diplômée d'Etat
Norme OMS	1 pour 10 000 habitants	1 pour 5 000 habitants	1 pour 5 000 habitants
Nombre de personnel	1	7	9
Niveau d'atteinte actuel pour la commune	1 pour 95 335 habitants	1 pour 10593 habitants	1 pour 13620 habitants

Source : Centre de santé communal Copargo, décembre 2023

De l'analyse de ce tableau, il ressort que la situation en personnel de santé qualifié en termes d'effectif reste globalement à améliorer. L'effectif des médecins, des Infirmiers Diplômés d'Etat et des Sage-Femmes d'Etat est actuellement très faible par rapport à la norme OMS.

Prévalence des affections courantes : l'analyse du profil épidémiologique de la commune de Copargo révèle la présence de la plupart des affections courantes : le paludisme, la pneumonie et la diarrhée sont la première source de consultations des malades.

Activités de santé communautaire

Tableau 21 : Couverture de Copargo en R PIHI-Com en 2021

Arrondissements	Nombre de formations sanitaires	Nombre de villages administratifs couverts	Nombre de villages et Hameaux couverts	Nombre de RC fonctionnels
Anandana	2	9	7	10
Copargo	3	14	28	31
Pabégou	2	8	14	15
Singré	2	15	22	26
Total	9	46	71	82

Source : SIAN'SON -ONG, 2023

Tableau 22 : Répartition des cas de prise en charge du paludisme par les RC en 2021

Communes	Nombre d'enfants reçus pour corps chaud	Nombre d'enfants reçus pour corps chaud testés au TDR	% d'enfants reçus pour corps chaud testés au TDR	Nombre d'enfants ayant corps chaud testés + au TDR (ID6)	% d'enfants ayant corps chaud testés + au TDR (ID6)	Nombre d'enfants 6 à 59 mois corps chaud testés + et traités avec CTA	% d'enfants 6 à 59 mois corps chaud testés + et traités avec CTA
Copargo	6586	6278	95,3	5965	90,6	5965	100
Total	6586	6278	95,3	5965	90,6	5965	100

Tableau 23 : Répartition des cas de prise en charge de la diarrhée par les RC en 2021

Commune	Nombre enfants reçus pour plainte diarrhée	Nombre d'enfants 2 à 59 mois traités pour Diarrhée simple avec SRO/Zinc	% Enfants 2 à 59 mois traités pour Diarrhée simple avec SRO/Zinc
Copargo	589	584	99,2
Total	589	584	99,2

Sources : Annuaire des statistiques DDS Donga 2021

Tableau 24 : Répartition des cas (05ans) référés pour SGD ou SG et reçus au centre de santé en 2021

Commune	Nombre d'enfants malades reçus	Nombre d'enfants malades reçus	Nombre d'enfants référés pour SGD ou SG reçus au CS	% Enfants référés pour SGD ou SG reçus au CS
Copargo	7868	569	543	95,4
Total	7868	569	543	95,4

Sources : Annuaire des statistiques DDS Donga 2021

Tableau 25 : Répartition du nombre de femmes enceintes, nouvelles accouchées, nouveaux nés suivis par les RC en 2021

Commune	Femmes enceintes vues	Nouvelles accouchées vues	Nouveaux -nés vus
Copargo	2 908	1 201	1 231
Total	2 908	1 201	1 231

Sources : Annuaire des statistiques DDS Donga 2021

Tableau 26 : Répartition du nombre de femmes ayant bénéficié d'un counseling sur la PF par les RC et les utilisatrices de méthodes PF (SAYANA PRESS) auprès des RC en 2021

Commune	Nombre total de femme ayant bénéficié du counseling PF	Nombre de client(e)s ayant adopté pour la 1ere fois SAYANA PRESS	Nombre de utilisatrice de PF ayant adopté SAYANA PRESS	Nombre de clientes ayant renouvelé SAYANA PRESS
Copargo	2 371	121	11	77

Source : Annuaire des statistiques DDS Donga 2021

Protection sociale : à l’instar de presque toutes les communes du Bénin, la commune de Copargo dispose d’un seul Centre de Promotion Sociale (CPS) dirigé par un Chef du CPS basé au chef-lieu de la commune contrairement aux dispositions des lois de décentralisation qui en prévoient au niveau arrondissement aussi. Ce centre offre des prestations au profit des indigents, des handicapés, des orphelins et enfants vulnérables (OEV), des personnes de troisième âge, des femmes et des personnes vivant avec le VIH. Le CPS est au service des couches défavorisées et vulnérables afin qu’elles aient une bouffée d’oxygène pour mieux se sentir également dans la société. Les actions menées sont d’ordre préventif et curatif et visent à amener la personne défavorisée ou vulnérable à se prendre en charge en prenant conscience de ses propres potentialités. Ce centre souffre d’un manque criard de personnel qualifié.

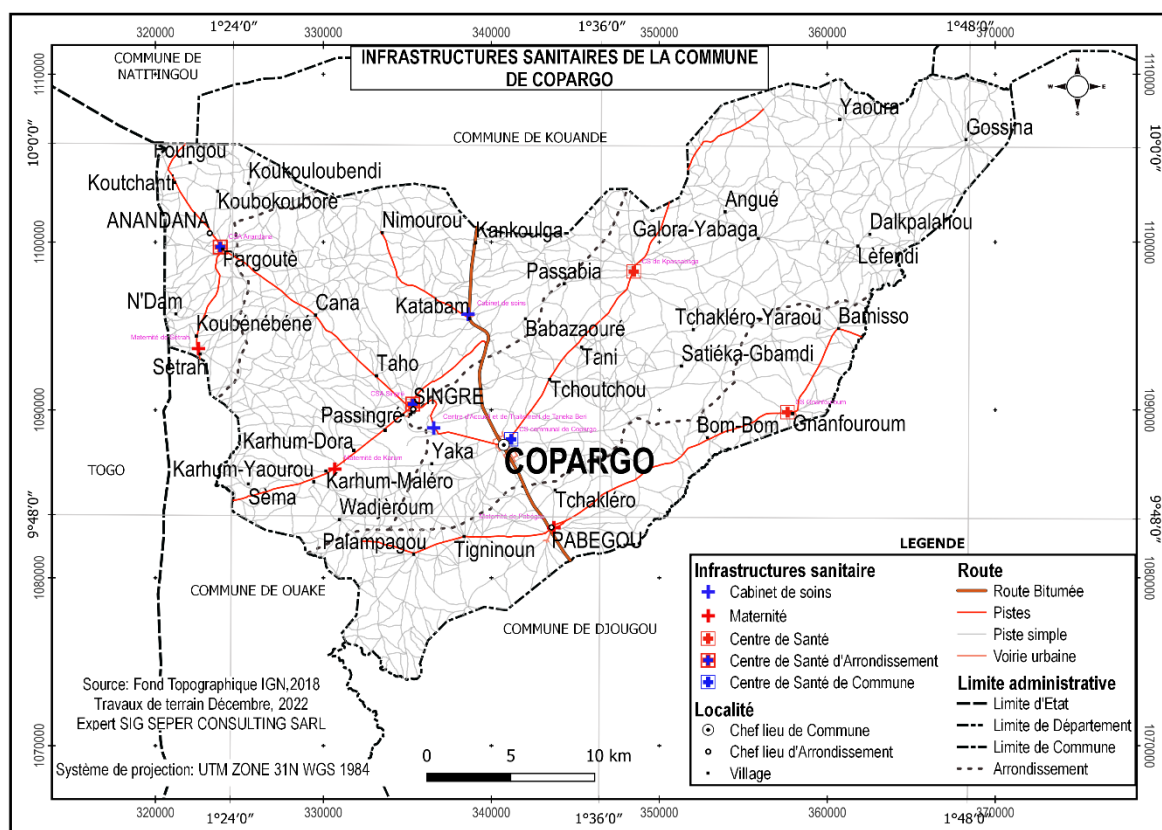


Figure 13 : Infrastructures sanitaires dans la commune de Copargo

4.6.6. Culture, sports et loisirs

On peut retenir qu'en matière de sport, que le football est le sport le plus pratiqué dans la commune et chaque arrondissement dispose d'un terrain de football au moins qui peut être un espace dédié à la pratique de ce sport ou un terrain d'un établissement scolaire exploité à cette fin. En plus du football sur ces terrains, on pratique aussi parfois les courses de vitesse et le saut en hauteur. On dénombre une (1) aire de jeux qui est le stade communal situé à Copargo centre et disposant d'un poteau métallique et des filets et la maison des jeunes contiguë au terrain de football et disposant de matériels de sonorisation, des tables en bois et des chaises métalliques.

En plus de cette aire de jeux et de la maison des jeunes à Copargo centre, il existe des endroits de rencontre de jeunes non aménagés.

Il existe des clubs sportifs dans tous les arrondissements avec des compétitions inter -arrondissements qui s'organisent parfois pendant les vacances. Nous pouvons aussi citer la pratique des jeux tels que la belotte, le ludo, les luttes traditionnelles, le domino, etc....

Les infrastructures liées aux loisirs n'existent pratiquement pas en dehors de la maison de jeunes et de loisirs de la commune.

La tendance générale de nos jours est l'amenuisement des jeux et rythmes traditionnels au profit des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) qui absorbent la majeure partie des temps libres de la couche juvénile. Cette situation vient aggraver la condition des secteurs des sports, culture et loisirs qui n'étaient pas bien organisés pour permettre une pleine occupation de la jeunesse. Les groupes culturels sont nombreux mais ne sont pas organisés pour permettre leur participation à l'animation de la vie culturelle de la commune.



Photo 7: Vue de terrain de foot communal



Photo 8: Façade du centre des jeunes et des loisirs

Planche 3 : Vues partielles du stade et du Centre des Jeunes et des Loisirs de Copargo

4.6.7. Accès à l'électricité

La cuisson par les bois et le charbon de bois : pour leurs différents besoins énergétiques, les populations de la commune de Copargo utilisent plusieurs sources d'énergie à savoir : le bois, le charbon de bois, l'énergie électrique, l'énergie solaire. En zone rurale pour la cuisson, la plupart des ménages font recours au bois constitué des branchages des arbres morts ou des troncs d'arbres fendus pour les besoins de la cause. Généralement, il est issu des travaux de défrichage au champ ou d'élague d'arbres, etc. Le charbon

de bois est et demeure la principale source d'énergie de cuisson en milieu urbain malgré tous les efforts faits pour la promotion des autres formes d'énergie de cuisson. La commune de Copargo produit du charbon de bois. Ce charbon est produit par carbonisation selon la technique de la meule. Une fois produit dans les champs, il est mis en sac par le charbonnier et acheté par des intermédiaires qui assurent son convoyage par moto et tricycles vers des lieux de vente. A ce niveau, il est livré aux commerçants qui ont pour rôle de l'acheminer vers les lieux de grande consommation.

Le service de fourniture du réseau électrique conventionnel : seuls deux (02) arrondissements de la commune sont couverts par le réseau de la Société Béninoise d'Énergie Electrique (SBEE) à savoir : Pabégou et Copargo. Dans ces arrondissements, le réseau est présent au chef-lieu d'arrondissement et dans tous les quartiers de ville. Ce réseau est très peu étendu dans les localités couvertes. On note la présence de lampadaires. Face à cette faible couverture du réseau électrique, les populations et les artisans utilisent différentes sources d'énergie comme les moulins, les groupes électrogènes et les panneaux solaires pour combler les besoins d'énergie.

4.6.8. Digitalisation et médias

Le cadre juridique en matière du numérique n'offrait pas assez de possibilités à la commune pour prendre d'initiatives dans les PDC précédents, car elle n'en avait pas la compétence légale. Le numérique y est introduit comme une activité. Des aspects concernant l'accès à la connexion, la mise en place de réseau wifi, le développement d'application et ou de site internet figurent comme activités à réaliser. Le nouveau guide méthodologique d'élaboration des PDC a pris en compte la digitalisation parmi les thématiques transversales.

Il n'existe pas de service informatique dans l'organigramme de la mairie de Copargo. Aucun agent n'est commis à cette tâche.

Il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique au numérique. Les dépenses d'achats de matériels informatiques et de consommables sont logées dans le fonctionnement global de la mairie. Les équipements informatiques acquis sont pour la plupart amortis.

La mairie ne dispose pas d'un réseau local fonctionnel et d'infrastructures réseaux adéquates pour une digitalisation et une dématérialisation Elle est traversée par l'infrastructure fibre optique avec un point de présence au bout duquel le gouvernement a installé un point numérique communautaire qui offre un accès à internet haut débit dans toute la commune. Néanmoins la mairie ne s'est pas abonnée et le personnel a souvent recours à des clés wifi et connexions personnelles.

En matière de dématérialisation, la mairie utilise des logiciels installés avec l'appui des PTF pour faciliter la numérisation des dossiers du personnel, des archives de l'état civil, du foncier et la gestion du budget communal (GBCO qui permet la gestion des mandats, l'établissement des comptes de gestion et la mise en place des modules statistiques). Les autres services rendus à la population ne sont pas encore touchés par la dématérialisation car tous les flux documentaires générés restent toujours manuels.

Sur le plan de la couverture téléphonique, la commune est caractérisée par l'existence de la présence de trois (03) réseaux GSM (MTN, MOOV et CELTIIS). Tous les arrondissements de la commune sont couverts par les réseaux GSM. Beaucoup d'autres localités situées à l'intérieur de la commune demeurent enclavées.

Grâce à ces réseaux GSM, il se développe dans la commune des services de distribution privés installés dans la commune qui offrent plusieurs services aux abonnés notamment la recharge de crédit et le transfert ou le retrait d'argent. En outre la connexion internet est possible grâce aux smartphones à partir de l'internet mobile des GSM.

L'ORTB couvre la plupart des localités de la commune.

4.7. Services administratifs

Plusieurs services déconcentrés de l'Etat (SDE) sont implantés dans la commune de Copargo. Ces SDE au niveau communal assurent l'assistance-conseil de proximité aux côtés des communes. Ils sont impliqués dans les affaires relevant de leur domaine de compétence par les autorités communales et des concertations régulières sont tenues avec eux. Les problèmes les plus récurrents de ces structures publiques sont : locaux vétustes et inappropriés, insuffisance du personnel et du matériel, etc... On peut dénombrer :

- le Service Communal de Développement Agricole et la représentation de la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- la Région Pédagogique ;
- le Centre de Santé de la Commune ;
- le Centre de promotion Sociale
- trois commissariats de police à Copargo, Pabégou et Singré;
- la Recette- Perception du Trésor.

4.7.1. Services sécuritaires

Pour assurer la sécurité des populations de la commune, l'Etat a mis en place un certain nombre de services. La commune dispose de trois (3) commissariats de police à Copargo, Pabégou et Singré. Les difficultés à ce niveau ont pour nom : manque d'effectif, manque de matériel roulant, manque de dotations diverses pour les patrouilles, etc.... Ce dispositif sécuritaire intervient dans le règlement des problèmes récurrents d'insécurité liés aux braqueurs, aux voleurs, etc.

4.8. Patrimoine, potentialités touristiques et culturelles

Malgré l'existence de la Conservation de la Civilisation Tanéka (COCITA) et des études sur la valorisation du potentiel touristique, très peu d'actions ont été menées pour la promotion et la valorisation des attraits touristiques de la commune. La commune dispose d'atouts et de potentialités dans le domaine.

La commune de Copargo regorge d'énormes valeurs culturelles :

Tableau 27 : Point des valeurs culturelles de la commune

Valeurs Culturelles	Dénomination	Périodicités
Fêtes traditionnelles	Kpama	5 ans
	Dafarem	5 ans
	Kekelhou	10 ans
Cérémonies traditionnelles	Sakpam	1 an
	Sanouwa	2 ans
	Birwa	
	Halla	2 ans
Danses traditionnelles	Essè-Essè, Dafassam, Wombna, etc	

Source : Comité de pilotage PDC 4 Copargo, janvier 2023

L'aménagement des circuits touristiques suppose bien évidemment l'existence d'infrastructures de restauration et de réception hôtelière qui ne sont pas développées dans de la commune.

4.9. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Diagnostic de la disponibilité alimentaire

Les denrées alimentaires sont rendues disponibles dans la commune à travers leur production agricole très diversifiée (produits végétaux, animaux et halieutiques) et favorisée par l'existence de terres agricoles fertiles ainsi que les conditions agroécologiques favorables à l'agriculture. Mais cette production agricole est confrontée au problème de faible rendement à cause de la faible accessibilité aux intrants agricoles de bonnes qualités, aux mauvaises conditions de conservation des produits, à la faible capacité de transformation et la faible maîtrise de l'eau pour la production agricole.

Diagnostic de l'accessibilité alimentaire

L'accessibilité alimentaire dans la commune est fonction du revenu des ménages qui ne disposent pas toujours d'argent pour acheter des denrées qu'il leur faut, la disponibilité du produit en lien avec les saisons. De ce point de vue, la population n'a pas accès en tout temps et en tout lieu aux différentes denrées alimentaires dont elle a besoin.

Diagnostic de l'utilisation alimentaire

L'utilisation alimentaire fait référence à l'optimisation de la disponibilité en termes de ressources alimentaires que ce soient les denrées alimentaires ou les ressources en eau. C'est aussi la connaissance en matière de nutriments contenus dans les aliments et la façon de les composer pour avoir une alimentation équilibrée. Ce savoir-faire n'est pas toujours connu de la population, ce qui compromet un tant soit peu la sécurité alimentaire et de nutrition en dépit de la disponibilité. Enfin ce pilier fait aussi appel aux règles d'hygiène alimentaire.

Diagnostic de la stabilité

Les ménages de la commune de Copargo manquent de prévision dans la gestion des stocks de récolte. Ils bradent les stocks pour satisfaire certains besoins non alimentaires tels que l'organisation des cérémonies,

des rites culturels ou de passage, l'achat des moyens roulants. Le peu de stock restant est mal conservé car les ménages ne disposent pas de bonnes techniques de stockage et de conservation des produits agricoles par défaut d'encadrement technique. Aussi, les infrastructures de stockage et de conservation sont insuffisantes et font défaut dans la commune. La position géographique de la commune qui facilite l'envahissement des commerçants d'autres communes et pays voisins et donc la sortie massive des produits vivriers. De ce fait, leur pouvoir d'achat s'affaiblit et ils tombent dans des poches de soudure où ils ont de difficultés à se nourrir.

4.10. Gouvernance locale et ressources humaines de l'administration locale

4.10.1. Dispositif institutionnel

Composition des organes communaux : le Conseil Communal de Copargo est composé de 17 membres à la tête duquel se trouve un Maire assisté de deux (2) Adjointes au Maire. L'organe délibérant de la commune est le Conseil Communal et l'organe exécutif est le Maire. L'organe de supervision est composé de 03 membres pour le moment en attendant les réformes qui pourront porter le nombre à 7 avec l'ajout des membres des commissions permanente. L'effectif du Conseil Communal est de 17 dont 00 femme.

Composition des organes infra communaux : chaque arrondissement est géré par un Chef d'Arrondissement qui est un élu local assisté par un secrétaire administratif et qui préside un Conseil d'Arrondissement. Chaque quartier de ville ou village administratif est doté d'un Conseil de Village ou de Quartier et administré par un Chef de Village ou de Quartier. On dénombre dans la commune 46 conseils de village et de quartiers.

Fonctionnement du Conseil Communal et de la municipalité : sur ce sujet le point de situation se présente comme suit :

Tableau 28 : Sessions du conseil communal et réunions de municipalité de 2017 à 2022

Organes	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Sessions conseil communal	6	6	6	6	6	6
Réunions de municipalité	6	6	6	6	6	6
Conseils d'arrondissement	2	2	2	2	2	2
Conseils de village	0	0	0	0	0	0
Conseils de supervision	0	0	0	0	0	2

Source : Mairie de Copargo, janvier 2023

La commune de Copargo fonctionne normalement conformément aux prescriptions des textes de lois de la décentralisation qui prévoient 4 sessions ordinaires dans l'année avec possibilité de sessions extraordinaires. Le Maire de la commune dirige le plus souvent en personne les sessions. Il oriente les débats en fonction de l'ordre du jour adopté en début de séance par les participants. Pour la tenue de la session, une invitation est envoyée aux conseillers communaux bien souvent dans les délais prescrits avec en annexe les documents à étudier, adopter ou à valider. Le secrétariat des sessions est assuré par la Secrétaire Exécutif de la Mairie qui enregistre les présences des élus. La présence des élus aux sessions du Conseil Communal varie d'une année à une autre et atteint souvent les 100 %. Les décisions sont prises à la majorité des conseillers présents suite aux débats et ce sur les points de l'ordre du jour adopté.

Fonctionnement des autres instances : depuis la réforme dans le secteur de la décentralisation en décembre 2021, le conseil de supervision a vu le jour. Pendant plusieurs mandatures, le Conseil Communal s'est doté des commissions obligatoires prévues par les lois de la décentralisation. Actuellement la commune dispose de 4 commissions permanentes à savoir : Commission des Affaires Economiques et Financières, Commission des Affaires Sociales et Culturelles, Commission des Affaires Domaniales et Environnementales et Commission Eau.

4.10.2. Partenariats - Coopération décentralisée et participation citoyenne

En cinq (05) années d'exercice, il a été organisé des redditions de comptes en direction de la population. Aussi, sept (07) accords de partenariats sont signés dont l'accord avec l'ANPE, le projet ACCESS, l'Agence de l'eau, France Benin Vendée, COCITAS ONG, DEDRAS ONG, TANTELETE ONG. En cinq (05) années d'exercice, il a été organisé des redditions de comptes en direction de la population.

Le tableau suivant présente la liste des intervenants dans la commune de Copargo et leurs domaines d'interventions

Tableau 29 : Intervenants dans la commune de Copargo

Structures et /ou ONG	Domaines d'interventions
ONG-ADMAB/ France Bénin Vendée	Fabrication de la farine enrichie
ONG-BORN-FONDEN / Plan International Bénin	Sécurité alimentaire
ONG-SIAN'SON	Sécurité alimentaire, Santé communautaire, Alphabétisation, Education alternative, renforcement du leadership féminin, Micro finance
EFB/ONG-VOM-D	Apiculture et appui aux producteurs d'anacarde, Foyers améliorés
Association Karité Bénin	Transformation karité
FI-AGRI/GIZ	Aménagement des bas-fonds
ProAGRI/GIZ	Promotion des filières agricoles, Karité
ProCAD	Aménagement des bas-fonds, élevage et magasin de stockage
PSAAB	Aménagement des bas-fonds
ARISA-B/ENABEL	Renforcement de capacités des acteurs de gestion et de mise en œuvre des projets agricoles
PASDeR3 (Coopération Suisse)	Appui aux producteurs agricoles
ARZEKE (HELVETAS)	Appui aux jeunes entrepreneurs pour la promotion du petit élevage
Eco Bénin/ECLOSIO	Foyers économiques
Association de Développement de Tanéka-Koko	Développement à la base
CoCiTa ONG	Jardin botanique ; Apiculture
SNA	Autonomisation des femmes
BCB	Sexualité
Plan International Bénin	Nutrition et petite enfance

Source : Mairie de Copargo, février 2023

4.10.3. Organigramme de l'administration locale

Organigramme de la mairie : Du haut vers le bas, il se présente comme suit : le sommet de la pyramide est représenté par le Maire de la Commune qui a directement sous lui le Secrétaire Exécutif. Sont directement rattachés à la personne du Maire, son cabinet et le Conseil de supervision. Au SE de la mairie,

il est directement rattaché le secrétariat administratif et la radio transmission. La mairie est structurée en sept (07) services en attendant la nomination des Secrétaires d'arrondissement à savoir :

- le Service des Affaires Administratives et Financières
- le Service de Développement Local et de la Planification ;
- le Service Technique
- le Service des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- la Personne Responsable des Marchés Publics
- le Cellule des Marchés Publics ;
- la Cellule Juridique.

Tous les services sont pourvus sauf la cellule juridique. Chaque service fonctionne sous l'autorité d'un Chef de service chargé de son animation sous la coordination de la Secrétaire Exécutive de la Mairie. Ces Chefs de service sont presque tous des cadres A. Ces services sont subdivisés en divisions. Actuellement, l'administration communale compte 27 agents au total.

4.10.4. Ressources humaines de l'administration locale

Tableau 30 : Statut des agents communaux par catégorie

Catégories	Au démarrage du PDC		Actuellement		Observations
	M	F	M	F	
A	02	00	05	01	
B	02	00	10	00	
C	05	00	02	01	
D et E	12	01	05	01	
Sans grade	-	-	02	-	
Total	21	01	24	03	

Source : Mairie Copargo, janvier 2023.

4.11. Analyse SWOT des secteurs de développement

DOMAINE DE L'ECONOMIE

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture (production végétale, élevage, pêche, pisciculture, agroforesterie)	<p>Existence de terres cultivables ;</p> <p>Existence des agriculteurs ;</p> <p>Existence des bas-fonds</p> <p>Existence d'un périmètre de l'ex- SONAFEL ;</p> <p>Existence de main d'œuvre ;</p> <p>Existence des coopératives de main d'œuvre ;</p> <p>Apport des produits agricoles à la mobilisation de la taxe "contributions au développement local" (CDL)</p> <p>Production du maïs, de l'igname, du riz, du sorgho, soja, haricot voandzou, coton ; anacarde, manioc</p> <p>Existence en petites quantités de l'agroforesterie ; karité, néré,</p> <p>Production des cultures maraichères (chou, piment, tomate, laitue, pomme de terre, aubergine, légumes)</p> <p>Utilisation des charrues,</p> <p>Existence de beaucoup d'éleveurs de bovins et de volailles ;</p> <p>Mise en place de la plateforme de dialogue public-privé, multi-filières et multi-acteurs</p> <p>Existence des clusters (réseaux d'acteurs des CVA)</p> <p>Existence d'élevage de case ;</p> <p>Existence des aires de pâturage et retenues d'eau pour abreuvement</p> <p>Existence de coopératives dans plusieurs filières anacarde, soja, maïs, riz, maraichage, apiculture, mangue, manioc,</p>	<p>Insuffisance de main d'œuvre agricole ;</p> <p>Difficulté d'accès aux terres cultivables ;</p> <p>Difficulté d'accès aux intrants agricoles ;</p> <p>Surcharge des femmes productrices (ménage cumulé avec les travaux champêtres) ;</p> <p>Pauvreté des terres par surexploitation ;</p> <p>Faible rendement de la production agricole ;</p> <p>Prix de vente des produits agricoles bas (Interdiction de sortir les produits hors du Bénin, ce qui réduit leur prix de vente) ;</p> <p>Fixation du prix d'achat des produits agricoles par les acheteurs</p> <p>L'impraticabilité des voies</p> <p>L'inexistence de marché d'écoulement ;</p> <p>Insuffisance d'eau pour le maraichage ;</p> <p>Insuffisance de retenues d'eau ;</p> <p>Difficulté d'écoulement des produits agricoles ;</p> <p>Impraticabilité des voies de dessertes rurales ;</p> <p>Non fonctionnement des couloirs de passage ;</p> <p>Insuffisance et indisponibilité des vétérinaires</p> <p>Conflit entre éleveurs et agriculteurs ;</p> <p>Epidémie des animaux ;</p> <p>Manque de moyens</p>	<p>Existence de programmes et d'institutions d'appui aux secteurs (ProAgri, ATDA, DDAEP, PASDER, PACOFIDE, PADEFA ENA, ENABEL, ...)</p> <p>Existence de structure d'appui aux OPA</p> <p>Existence d'institutions de micro finance dans la commune</p> <p>SIANSON, CLCAM, ASF</p> <p>Programme des grandes plantations pour des cultures d'envergure</p> <p>Les nouvelles dispositions de gestion des conflits de divagation des bêtes</p> <p>Arrêté interministériel sur la transhumance</p> <p>Existence de SONAMA pour la mécanisation agricole</p> <p>L'existence des lycées agricoles</p> <p>Existence du FNDA</p>	<p>Aléas climatiques</p> <p>Attraits du pays limitrophe</p> <p>Exposition des espèces aux épizooties</p> <p>Détérioration des termes de l'échange au niveau international</p> <p>Porosité des frontières</p> <p>Mauvaise gestion des projets, programmes et institutions</p> <p>Fortes pressions démographiques sur les terres</p> <p>Fixation du prix d'achat des produits agricoles par le gouvernement ;</p> <p>Elévation des taxes sur les produits agricoles</p> <p>Assèchement des bas-fonds en saison sèche dans l'agriculture</p>

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
		<p>pour faire d'enclos aux bêtes ; Insuffisance de l'eau pour abreuvement ; insuffisance d'aire de pâturage ; Utilisation des outils rudimentaires ;</p> <p>Les femmes n'ont pas accès à la terre Epidémie des bœufs ; Invasion des peulhs nomades entraînant l'insuffisance de l'eau pour abreuvement ; Vols des animaux ; Manque de moyens financiers pour respecter les normes en matière d'élevage.</p>		
Commerce	<p>Existence des commerçantes et commerçants Existence des produits agricoles (céréales, produits de rentes, produits maraîchers) et l'alimentation générale Existence de marché Existence de boutiques Existence de transformateurs</p>	<p>Impraticabilité des voies en toutes saisons ; Manque de magasin pour stocker les produits agricoles au marché ; Mévente ; Conditions de prêts non adaptées au milieu (papier de carré) ; Fixation du prix par l'acheteur ; Taxe sur achat et vente de produits agricoles pour le même commerçant ; Manque de marché d'écoulement ; Mésentente sur les prix des produits lors de la livraison pour les produits vendus en herbe (à l'avance). Vente non groupée Non maîtrise des comptes d'exploitation pour une bonne fixation des prix</p>	<p>Présence des ONG et des partenaires d'appui Existence d'institutions de financement SIANSON ET CLCAM et ASF Existence Des marchés extérieurs (Burkina, Niger, Cotonou ; Togo)</p>	<p>Forte consommation des produits importés Braquage des commerçants et vol de leurs produits Accidents de routes Incendies</p>
Artisanat	<p>Existence des artisans de différents corps; Existence des ateliers et de matériels ; Existence des apprenants ;</p>	<p>Insuffisance de recyclages au niveau des corps de métier ; Difficulté d'accompagner les jeunes apprenants et</p>	<p>Existence d'appui de l'Etat Existence d'appui des PTF Existence de la chambre</p>	<p>Accidents dans les corps de métiers L'invasion des importés (meuble importé, tout cousu, pagne, et autres)</p>

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence de clients pour les artisans ; Appui matériel aux apprenants par les projets Existence d'une organisation des artisans	apprenantes à s'installer ; Inexistence de marché des pièces de rechange et de matériaux et matériels (il faut aller jusqu'à Djougou pour en trouver) ; Accroissement des grossesses non désirées au niveau des apprenants ; Inexistence d'opportunité de grands marchés ; Ralentissement des activités pendant la saison pluvieuse Manque de bâtiment devant abriter le siège pour le collectif des artisans au niveau des arrondissements ; Manque d'appui pour les apprenants orphelins ou pauvres Manque de centre d'examen au niveau des arrondissements ;	interdépartementale des métiers Existence de centre de formation professionnel de Djougou	
Industrie	Existence des scieries de bois	Inexistence d'industrie	Existence des structures de financement à Djougou et Natitingou (ECOBANK, BOA, PADME)	
Emploi des jeunes	Mutualisation des forces de travail entre agriculteurs ; Site hydroagricole de FADAMA en cours (Copargo centre) ; Productions maraîchères Appui financier et matériels aux jeunes par le PNUD	Bas-fonds non aménagés pour la création des AGR ; Exode des jeunes ; Existence des étudiants chômeurs dans les arrondissements ; Inexistence de structure d'insertion des jeunes dans l'emploi dans les arrondissements.	Existence de l'ANPE	
Transport	Traversée de commune par la RNIE 3 ; Existence des conducteurs de taxi-auto et de taxi-moto ;	Mauvais état des pistes de dessertes rurales ; Impraticabilité des certaines pistes en toutes saisons.	Etat central	

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence d'un réseau routier pour desservir la population.	Manque de ponceaux ; Non entretien périodique des pistes. Inexistence de parc auto		
Tourisme-hôtellerie-restauration	Existence des sites touristiques (Taneka beri, le palais royal, la forêt sacrée de Fougou, le parc à Karité de babazouré et leur rocher) ; Existence d'un promoteur artistique et touristique OCITA ; Existence des chefferies traditionnelles ; Existence des pratiques culturelles et culturelles (Dafarm, Kpama, Koussarou, Kamouourou, Gbindi, Woulouman solomou, lutte traditionnelle Sankarli) Existence des potentialités touristiques comme les forêts sacrées, la grotte; la vue panoramique, les tombes sacrées, le patrimoine humain vivant; Existence d'un complexe hôtelier Taneka-koko ; Existence d'évènements initiatique (kpama, koussarou, Gbanr)	Absence de site web communal ; Manque de communication sur les sites touristiques ; Manque de soutien communal ; Mauvaise gestion de l'hôtel Taneka, dégradation de l'hôtel, délaissement de l'hôtel par l'hôtel Tata Somba Inexistence d'un mécanisme de valorisation de sites touristiques de la commune	Existence du PAG Existence des fondations intervenant dans le secteur Appui des PTF	Instabilité sociale (maladies covid, lassa; extrémisme violent);

DOMAINE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Sécurité alimentaire et de nutrition	Disponibilité des produits agricoles ; Sensibilisation sur les valeurs nutritive ; Existence du Projet de Nutrition et de Développement de la Petite enfance	Manque des intrants agricoles ; Exode rurale (Algérie, Gabon, Europe, Niger, Nigéria) ; Manque de coopérative ; Insuffisance des structures de microfinance.	Existence des ONG qui interviennent sur la sécurité alimentaire et de nutrition (Plan International Bénin, ONG SIAN'SON ; Pro Agri...)	Variabilité climatique (Manque de pluies)
Eau potable	Existence de forages ; Existence des puits à grand diamètre et puits privés ; Disponibilité d'eau en sous-sol ;	Manque d'eau au niveau des bornes fontaines en saison sèche ; Faible extension du réseau SONEB	Existence de l'agence de l'eau en milieu rural; Existence des PTF intervenant dans le secteur ;	Rareté de l'eau (aléas climatiques) ; Vétusté de la canalisation du réseau SONEB ;

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence de la SONEB ; Existence d'AEV	Non fonctionnalité des AEV en toute saison ; Insuffisance d'ouvrages d'eau ; Difficulté de mobilisation des fonds pour réparer les forages ; Faible suivi des structures de production de « Pure Water »	Appui-conseil des SDE ;	Disparition progressive des FPMH.
Education	Disponibilité de modules de classes, d'enseignants, d'enfants en âge de fréquenter, d'écoles ; Disponibilité de logements sociaux pour les enseignants, Disponibilité d'écoles maternelles ; Scolarisation aussi bien des garçons que des filles ; Existences de cantines scolaires.	Insuffisance de suivi des enfants ; Insuffisance d'enseignants ; Absentéisme de certains enseignants ; Déscolarisation des enfants ; Insuffisance de mobiliers dans les salles de classe ; Insuffisance d'écoles maternelles ; Modules de classes hors d'usage ; Manque de clôture dans certaines écoles ; Manque d'effectif dans les classes.	Existence d'une frontière Présence et intervention de certaines ONG et institutions internationales Existence de la région pédagogique	Méconnaissance des droits et devoirs des parents et enfants Mauvaise politique de mise en place des régions pédagogiques Poids de l'exode Poids de la tradition
Alphabétisation	Existence de centre d'alphabétisation ; Existence de maitres alphabétiseurs ; Existence de groupe socio professionnel pour l'alphabétisation.	Insuffisance de centre d'alphabétisation ; Manque d'ONG pour parrainer l'alphabétisation ; Non fonctionnement de certains centres d'alphabétisation ; Insuffisance de maitres alphabétiseurs ; Manque de formation pour les enseignants en langue ; Examens de fin d'apprentissage n'ont déroulé en langue.	Existence de l'ONG SIAN'SON pour le programme PAGEDA	

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Santé	<p>Existence de formations sanitaires dans tous les arrondissements ;</p> <p>Existence de personnels dans les formations sanitaires ;</p> <p>Fréquentation élevée des centres de santé ;</p> <p>Existence des relais communautaires</p> <p>Existence des tradipraticiens,</p> <p>Existence d'une nouvelle politique de la santé communautaire</p> <p>Existence des mutuelles de santé</p> <p>Existence de projet ARCH</p>	<p>Insuffisance de personnel qualifié dans les formations sanitaires ;</p> <p>Mauvais accueil dans les centres de santé ;</p> <p>Cherté des soins ;</p> <p>Lenteur dans la prise en charge des patients ;</p> <p>Manque de creuset de concertation entre la médecine moderne et traditionnelle ;</p> <p>Existence de formations sanitaires non clôturées ;</p> <p>Accès difficile à certains centres de santé ;</p> <p>Faible fréquentation des centres de santé dans certaines localités.</p> <p>Faible taux de CPN1, CPN4 et des CPON</p> <p>Faible utilisation des services de la planification familiale</p> <p>Faible coordination des activités de santé communautaire par les élus</p> <p>Faible mobilisation des ressources pour financer les activités de santé</p> <p>Faible appropriation des activités de santé communautaire par les acteurs des collectivités locales</p> <p>Adoption par les populations des pratiques peu favorables à la santé</p>	<p>Existence des PTF opérant dans le département ;</p> <p>commune</p> <p>Existence de coopérations sud-sud et nord-sud actives.</p>	<p>Epidémies de choléra ;</p> <p>COVID 19 et ses variantes.</p> <p>Persistance des accouchements à domicile</p>
Sécurité	<p>Existence de commissariats de police ;</p> <p>Renforcement du personnel de police ;</p> <p>Existence de comité des sages par quartier pour la sécurité ;</p> <p>Implication de la chefferie dans</p>	<p>Violences faites aux femmes et aux filles ;</p> <p>Bagarres entre jeunes ;</p> <p>Contentieux entre agriculteurs et éleveurs ;</p>	<p>Existence des patrouilles de polices</p>	<p>Transhumance transfrontalière ;</p> <p>Dégradation de la RNIE3 (nids de poules par endroit, panneaux de signalisation)</p> <p>Insuffisance de personnel et de</p>

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	l'organisation de jeunes pour la sécurité ; Existence de comité de renseignement ; Existence des numéros verts	Braquages, viols des enfants, assassinats ; Excès de vitesse ; Feux de brousse non contrôlés ; Consommation de la drogue par les jeunes.		matériels pour les commissariats Perméabilité des frontières. Existence des Assemblées (regroupement des jeunes autour des au bord voies et quartier, consommation de drogue)
Energie	Disponibilité des réseaux électriques ; Utilisation de groupe électrogène ; Existence de bois de chauffe, de charbon ; Existence de réseau de moyenne et basse tension ; Existence du réseau SBEE, existence de bois de chauffe, disponibilité des arbres, Existence de panneaux solaire par endroit.	Insuffisance d'éclairage public ; Faible extension du réseau SBEE ; Cherté des bois de chauffe ; Absence d'une politique de valorisation de foyer amélioré. Manque de gaz domestique	Volonté de l'Etat de renforcer l'électrification au niveau de tous les arrondissements	Non mise en marche de certains éclairages publics solaires ; Non fonctionnement de beaucoup d'éclairages publics solaires.
Loisirs, sport, et culture	Existence des chants, danses et cérémonies culturelles ; Existence des aires de jeu et un terrain de sport communal ; Existence des architectures Taneka ; Existence d'un centre de jeunes et Loisirs et lieux de regroupement des jeunes dans les arrondissements.	Insuffisance d'infrastructures culturelles et sportives ; Terrain de sport communal non construit aux normes ; Non valorisation des cultures de la commune	Existence de programmes et d'institutions d'appui aux secteurs du sport, de la culture et des loisirs	Attrait d'autres pays par les jeunes
Protection sociale	Existence d'un centre de promotion sociale Accompagnement des autorités locales	Moyens d'actions limités Pratiques de violences sur les enfants et les femmes Faible connaissance des textes de lois sur la protection sociale	Appuis de l'Etat Appuis des partenaires	Pesanteurs socio-culturelles

DOMAINE DE LA GOUVERNANCE LOCALE

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Gestion des affaires locales	Existence et fonctionnement du conseil communal et des conseils d'arrondissement ; Existence des conseils de villages et quartiers de ville ;	Non fonctionnement des conseils de village Faible mobilisation des ressources financières Inexistence d'un plan de formation	Existence de la Cellule de suivi et de contrôle de la gestion des Communes ; Existence de PTF intervenant dans l'appui institutionnel de la	Crise économique et financière au plan national et international Querelles politiques Interférence avec les réseaux GSM du Togo dans certains arrondissements

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	<p>Existence des comités d'arrondissement et de village de règlement des conflits ;</p> <p>Existence des comités communaux, d'arrondissement et de village de règlement de gestion du foncier</p> <p>Existence des cadres techniques animant les principales fonctions de l'administration communales</p> <p>Existence d'un cadre intégrateur regroupant les acteurs de développement de la commune</p> <p>Existence d'un plan de mobilisation des ressources</p> <p>Existence des réseaux GSM ;</p> <p>Couverture de la commune par l'ORTB ;</p> <p>Accès à l'internet par les portables et ordinateurs</p> <p>Existence des services de l'ANIP à la mairie</p> <p>Installation de la radio locale « Tanéka FM »</p>	<p>pour le personnel communal.</p> <p>Faible participation des couches dans les prises de décisions.</p> <p>Faible fonction des cadres existants dans la commune</p> <p>Non appropriation des différents outils élaborés (Cadre intégrateur et plan de mobilisation des ressources)</p> <p>Faible mise en œuvre du plan de mobilisation des ressources</p> <p>Faible couverture de la commune par les réseaux GSM ;</p> <p>Faible couverture de certaines localités par l'ORTB.</p> <p>Qualité de l'offre des services GSM est non satisfaisante</p> <p>Faible taux d'accès de la population aux services de l'ANIP</p> <p>Inexistence d'infrastructure de digitalisation</p> <p>Inexistence de service informatique à la mairie de Copargo</p> <p>Inexistence d'un site web au niveau du bureau de la mairie</p> <p>Faible digitalisation de l'administration communale</p>	<p>commune (ACAD, ...) ;</p> <p>Appui de la tutelle et des services départementaux de l'Etat.</p> <p>Reformes en cours dans le cadre de la décentralisation</p> <p>Commune de Copargo traversée par l'infrastructure fibre optique</p> <p>Existence des ONG d'appui</p>	<p>Faible distribution d'Energie électrique</p> <p>Inexistence de techniciens qualifiés</p>
Rapports entre les groupes socio-professionnels et les couches d'âge	<p>Existence des groupes sociaux professionnels ;</p> <p>Cohabitation des groupes sociaux professionnels comme les Yom et les Lokpa qui font l'Agriculture et les Peulhs qui font l'élevage.</p>	<p>Conflit entre éleveurs et les autres groupes ;</p> <p>Conflit entre deux courants de l'islam (ceux qui prient à 13h et ceux qui prient à 14h) ;</p> <p>Non acceptation entre ethnies.</p>	<p>Existence des programmes intervenant dans la gestion des conflits et la cohésion sociale (COSO,...)</p>	<p>Transhumance transfrontalière</p> <p>L'appartenance politique</p>

Source : Ateliers d'arrondissements et ateliers de diagnostic, Février 2023

A travers les assemblées d'arrondissement, il a été établi avec la population la problématique de développement dans différents secteurs.

L'analyse des éléments de l'environnement interne et externe de la commune à travers l'outil SWOT ou FFOM a ressorti les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces par secteur. Les trois (03) niveaux de priorisations opérées avec les acteurs communaux en lien avec la vision du plan a conduit à la problématique majeure organisée autour de cinq (05) variables.

Forces

- ✓ Existence de terres cultivables et de main d'œuvre agricole
- ✓ Existence des sites touristiques
- ✓ Accès à l'éducation
- ✓ Accès aux soins de santé
- ✓ Existence des cadres techniques animant les principales fonctions de l'administration communale

Faiblesses

- ✓ Difficulté d'accès aux intrants agricoles
- ✓ Destruction de la végétation
- ✓ Faible mobilisation des ressources financières
- ✓ Impraticabilité des voies en toutes saisons
- ✓ Pratiques de violences basées sur le genre

Opportunités

- ✓ Existence de centres de formation professionnelle
- ✓ Existence du PAG
- ✓ Existence des PTF et ONG opérant dans la commune
- ✓ Appui des structures publiques à la commune
- ✓ Existence des marchés extérieurs

Menaces

- ✓ Exposition des espèces aux épizooties
- ✓ Exode rural des bras valides
- ✓ Instabilité sociale
- ✓ Extrémisme violent
- ✓ Effets changements climatiques sur les ressources naturelles
- ✓ Crise économique et financière au plan national et international

4.12. Risques environnementaux et impacts du changement climatique

4.12.1. Risques climatiques et leurs impacts

Les changements climatiques constituent la plus grande menace globale à laquelle toutes les communes du Bénin sont confrontées depuis quelques décennies. Ils se manifestent par les phénomènes observés au niveau de trois principaux paramètres du climat : la température, les précipitations et le vent.

L'appréciation qualitative de la vulnérabilité de la commune de Copargo au changement climatique a été basée, en premier lieu, sur le traitement et l'analyse des données relatives aux aléas climatiques et aux phénomènes extrêmes.

Risques climatiques identifiés et les modes d'existences

Le croisement des résultats des ateliers d'arrondissement et ceux de l'étude réalisée par le mécanisme LoCAL (Local Climate Adaptive Living Facility, 2015), ont permis d'identifier les risques climatiques majeurs auxquels les populations de la commune de Copargo sont exposées. Il s'agit notamment de la mauvaise répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace ; des poches de sécheresse

fréquentes et longues ; des vents violents en début et en fin de saisons pluvieuses ; de chaleur excessive et dans une certaine mesure les inondations. Le tableau suivant fait la synthèse des risques climatiques majeurs dans la commune de Copargo.

Tableau 31 : Risques climatiques majeurs dans la commune

Risques climatiques (Aléas/Phénomènes)	Conséquences	Récurrence
Poches de sécheresse fréquentes et longues	<ul style="list-style-type: none"> - Déboisement (bois de service et bois d'œuvre) ; - Feux de végétation incontrôlés - Pratique de l'agriculture extensive sur brulis - Effet de changement climatique - (augmentation de la température, baisse de la pluviométrie) 	Chaque année
Mauvaise répartition des précipitations	<ul style="list-style-type: none"> - Abatages des arbres ; - Activités humaines (déboisement) ; - Coupe anarchique des forêts (déforestation) ; - Réchauffement du sol entraînant une augmentation de l'évaporation ; 	Chaque année
Forte chaleur	<ul style="list-style-type: none"> - Manque/insuffisance de pluies, - Destruction du couvert végétal / Absence d'arbres ; - Rareté des pluies, - Activités de fabrication de charbon de bois et du bois de chauffe ; - Expansion des espaces agricoles ; - Augmentation des gaz à effet de serre. 	Chaque année
Vents violents	<ul style="list-style-type: none"> - Abatages des grands arbres - Avancée du désert - Inexistence de la foresterie urbaine - Extension des espaces agricoles 	Chaque année
Inondations	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, - Mauvais aménagement du territoire, - Existence de nombreux bas-fonds dans la commune - Relief relativement plan par endroits 	Chaque année

Sources : PDC3 Copargo et enquêtes de terrain, 2022

L'état des lieux a montré que ces dernières décennies, les aléas climatiques se sont exacerbés. A cet effet, on a noté la diminution de la quantité de pluies, des poches de sécheresse fréquentes et longues, la mauvaise répartition des pluies (l'arrivée tardive des pluies ainsi que leur arrêt précoce en fin de saison), des inondations et des vents violents.

Analyse des tendances climatiques (pluviométriques et thermiques) dans la commune Copargo de 1961 à 2010

- **Tendances thermiques**

Les tendances des températures maximales et minimales sur la période 1961-2009, de la station synoptique de Natitingou représentative de la région, montre une tendance générale à l'augmentation de la température malgré les fluctuations d'une année à l'autre (figure 13).

L'examen de la figure 1 révèle que les températures maximales ont constamment augmenté au cours des trente dernières années. Cette tendance est ressentie par la population (65 % des enquêtés). La hausse

observée est en moyenne de 0,96°C. Quant aux températures minimales, elles ont également connu une évolution à la hausse. Elles sont en effet, passées de 20,3°C à 21,9°C à Natitingou entre 1961 et 2009, soit une augmentation générale de plus 1,6°C au cours de la période. Quant aux températures maximales, elles sont passées de 32,1°C à 34,3°C à Natitingou entre 1961 et 2009, soit une augmentation générale de plus 2,2°C au cours de la période.

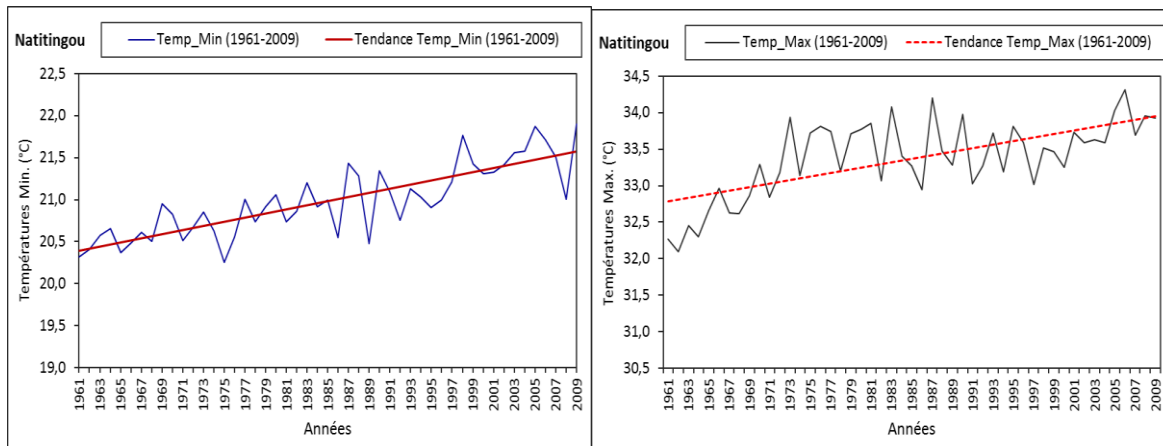


Figure 14 : Tendances thermométriques dans la commune de Copargo (1961-2009)

Source : ASECNA, (2010)

- **Tendances pluviométriques**

En ce qui concerne les pluviométries, les tendances ont été illustrées également par la figure 7.

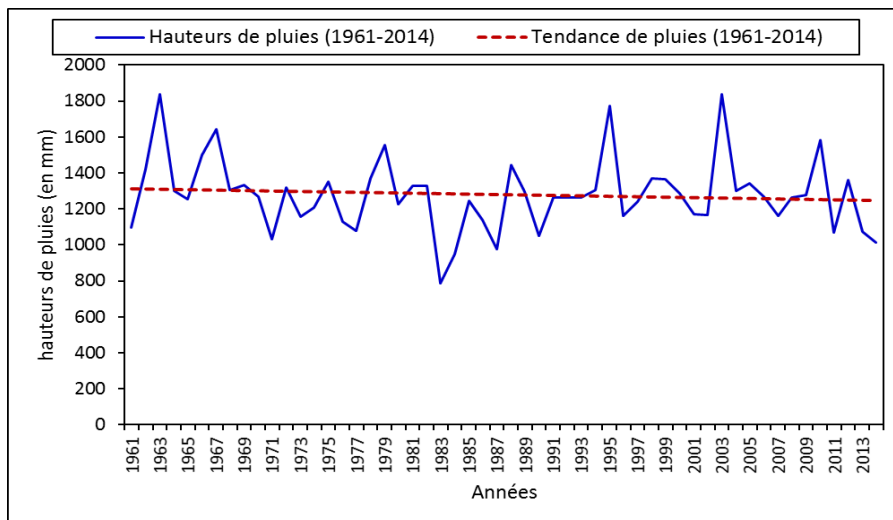


Figure 15 : Tendances pluviométriques dans la commune de Copargo série 1961-2014

Source : ASECNA (2016)

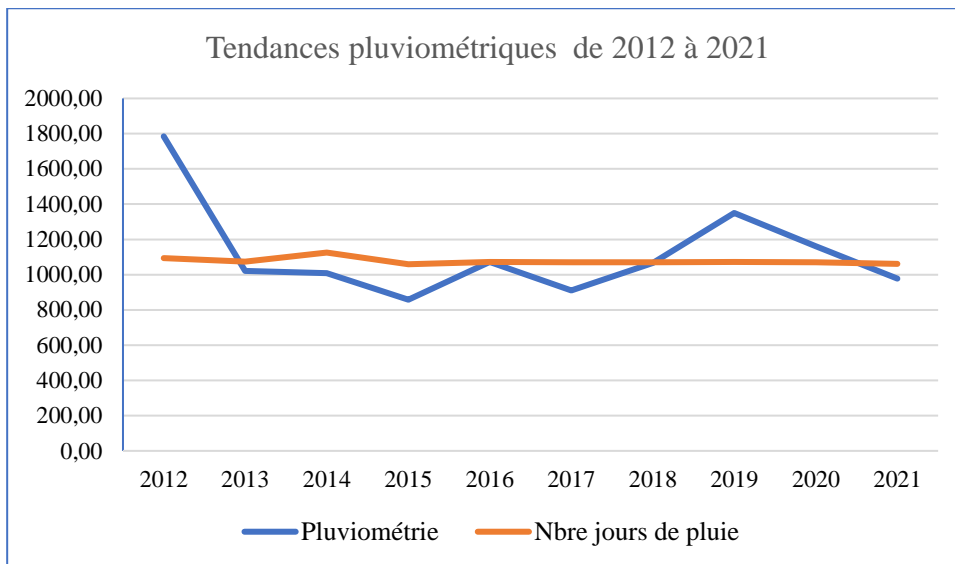


Figure 16 : Tendances pluviométriques dans la commune de Copargo série 2012-2021

Source : Direction de la Statistique Agricole (2022)

L'examen de la Figure 14 et de la figure 15 montre une tendance à la baisse des hauteurs pluviométriques annuelles dans la commune de Copargo. Ce qui confirme les perceptions des communautés locales enquêtées. En outre, les conditions climatiques sont caractérisées par une très forte irrégularité et une très mauvaise répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace.

Toutes les analyses ont montré que la commune de Copargo a connu des déficits pluviométriques plus ou moins importants au cours des quatre dernières décennies comme les autres communes du Nord-Bénin. Ces déficits justifient la tendance à la baisse observée depuis les origines des stations jusqu'à nos jours. La majorité des agriculteurs note cette tendance à la baisse des totaux pluviométriques annuels et constate que des mutations saisonnières perturbent le déroulement de leurs activités ; cela se comprend par le fait que le calendrier agricole traditionnel est calqué sur le régime pluviométrique "normal" (temps anciens).

4.12.2. Analyse de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques

L'analyse de la vulnérabilité de la commune de Copargo au changement climatique a permis de comprendre l'ensemble des enjeux du territoire, en termes de pressions et stress liés respectivement aux changements dans les précipitations annuelles, la sécheresse récurrente, les inondations dévastatrices et inhabituelles, de forte température et les modifications dans la répartition spatio-temporelle des pluies. Le diagnostic participatif, réalisé auprès des communautés locales (entretiens et ateliers d'arrondissement), a permis d'apprécier l'exposition et la sensibilité des secteurs prioritaires de la commune.

Evaluation des impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires

Les risques climatiques impactent négativement généralement tous les secteurs. Dans la commune, les secteurs qui sont sous impact des risques climatiques sont : l'agriculture, l'élevage, les établissements humains, la santé, la foresterie, les zones humides (bas-fonds et ressources en eau).

Les secteurs les plus menacés sont : l'agriculture/élevage, la foresterie/énergie, les ressources en eau. Le secteur des établissements humains et de la santé sont les secteurs moins menacés par les changements climatiques (Tableau 22).

Tableau 32: Impacts des risques climatiques sur les secteurs prioritaires

Risques climatiques	Agriculture/élevage	Zones humides Bas-fonds et ressources en eau	Foresterie/Energie	Etablissements humains/Santé
Poches de sécheresse fréquentes et longues	<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité des ressources en eau - Baisse des rendements - Insécurité alimentaire - Mortalité des plantes accrue - Stress hydrique généralisé - Potentiel de dégradation des terres accrues - Coût important des semis - Semis répétitif - Assèchement de cultures - -Non bouclage de cycle végétatif de certaines cultures - Insuffisance des produits vivriers - Cherté des denrées alimentaires - Malnutrition - -Manque d'eau, d'espèces fourragères et d'herbes pour les bétails - -Conflits entre agriculteurs et éleveurs autour des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité en eau réduite - Baisse drastique en eau des nappes phréatiques - Besoins importants en eau - Tassements précoces des points et plans d'eau - Conflits autour des points d'eau - Quantité d'espèces fourragères réduite 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande en eau accrue des plantes - Réduction du couvert végétal - Diminution de la diversité biologique - Risque d'incendie - Intensification des feux de végétation, - Difficultés de régénération des espèces et perte de biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'environnement - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, méningite, - Infection Respiratoire Aigüe (IRA), etc.)
Mauvaise répartition des précipitations	<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité des ressources en eau - Baisse des rendements - Insécurité alimentaire - Mortalité des plantes accrue - Stress hydrique généralisé - Potentiel de dégradation des terres accru - Augmentation des prix des produits vivriers - Manque d'eau, d'espèces fourragères et d'herbes pour les bétails - Conflits entre agriculteurs et éleveurs autour des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - -Disponibilité en eau réduite - - Baisse drastique en eau des nappes phréatiques - -Besoins important en eau - -Conflits autour des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande en eau accrue des plantes - Perte des valeurs nutritives des fourrages - Mortalité des plantes accrues - Diminution de la diversité biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de maladies - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, méningite, IRA, etc.)

Risques climatiques	Agriculture/élevage	Zones humides Bas-fonds et ressources en eau	Foresterie/Energie	Etablissements humains/Santé
Précipitations abondantes et violentes/ inondations	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des semis - Cultures emportées - Pourriture des produits de récoltes - Pourriture des tubercules - Perte de bétail et volaille - Destruction des cultures vivrières, faible disponibilité et accessibilité alimentaires (quantité et qualité) - Augmentation des prix des produits vivriers 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible influence 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'hydromorphisme élevé chez les plantes - Perte de la biodiversité - Chablis (destruction des arbres) - Mort prématurée de certaines espèces 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de maladies, - Pollution de l'environnement, - Prolifération des moustiques, - Epidémies (paludisme, choléra, IRA, pied d'athlète, etc.) - Forte érosion des sols - Toitures de maison emportées - Destruction des ouvrages - Effondrement des bâtiments
Vents violents	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des cultures - Destruction des plantations - Destruction des espèces animales 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Chablis (destruction des arbres) 	<ul style="list-style-type: none"> - Epidémies (paludisme, choléra, IRA etc. - Dommage et destruction des infrastructures

Sources : PLACC Copargo (2015) ; Enquêtes de terrain (2022)

Impacts des changements climatiques

La Commune de Copargo est soumise de façon permanente aux risques des changements climatiques. Les résultats du diagnostic des impacts des changements climatiques révèlent que la population subit les effets néfastes des changements climatiques notamment la mauvaise répartition des pluies, la modification du régime pluviométrique entraînant ainsi de longues saisons sèches avec l'existence des poches de sécheresse en saison pluvieuse et le bouleversement du calendrier agricole. De même, on note l'assèchement des zones humides (bas-fonds et cours d'eau), la chaleur excessive, les vents violents et les inondations. Ces risques climatiques majeurs qui ont été identifiés par les communautés locales et qui sont confirmés par les tendances pluviométriques et thermiques ont des conséquences négatives sur l'agriculture et l'élevage, les zones humides, les ressources forestières, l'énergie et sur la santé humaine.

En ce qui concerne les conséquences des changements climatiques sur l'agriculture dans la commune de Copargo, les agriculteurs constatent un changement du calendrier agricole ces dernières années avec un grand retard dans le démarrage de la saison des pluies qui commence aujourd'hui en mai et ne dure que 3 à 4 mois ainsi que son arrêt précoce en fin de saison. On observe également des poches de sécheresse de plus en plus longues qui perturbent la bonne installation des cultures et induisent la baisse de l'humidité du sol, des pertes de récoltes, la dégradation des terres et la baisse des rendements.

Les impacts des changements climatiques sur l'élevage sont indirects. Il s'agit de l'amenuisement des ressources fourragères dues à la dégradation des parcours naturels et le tarissement des points d'eau pastoraux dû à la forte chaleur et la diminution des précipitations. Ce qui fait que, de nos jours les bas-fonds sont pris d'assaut par les éleveurs dans la commune entraînant ainsi leur dégradation (comblement).

Les zones humides (bas-fonds et les ressources en eau) subissent les effets néfastes des changements climatiques. En effet, les données climatologiques enregistrées ces dernières années montrent une tendance à la baisse de la pluviométrie annuelle confirmant ainsi les perceptions communautaires. Selon les résultats du diagnostic, les ruptures de pluies au cours de la saison pluvieuse sont de plus en plus nombreuses de nos jours. De 5 à 6 mois de pluies par le passé, on n'a que 3 à 4 mois maintenant avec parfois l'arrivée tardive des pluies ainsi que leur arrêt précoce en fin de saison. Ce qui détermine l'allongement de la période sèche. La saison sèche s'étale parfois sur 5 à 6 mois. Les fortes chaleurs engendrent l'augmentation de l'évapotranspiration et diminue la quantité et la répartition spatiale temporelle du ruissellement de surface. La diminution des ressources hydrologiques expose les bas-fonds à de fortes pressions anthropiques entraînant ainsi leur dégradation. La dégradation du couvert végétal va induire un ruissellement plus important et diminuer le potentiel d'infiltration des eaux de pluie ce qui affectera qualitativement et quantitativement les réservoirs souterrains.

Les ressources forestières constituent l'un des secteurs durement touchés par les impacts des changements climatiques dans la commune de Copargo. Les perturbations climatiques ont sérieusement porté atteinte à la biodiversité des forêts naturelles au point où certaines espèces ligneuses telles que *Khaya senegalensis*, *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa*, *Milicia excelsa*, *Pterocarpus erinaceus* deviennent

rare. La dynamique de l'occupation des terres réalisée au niveau du diagnostic environnement laisse percevoir la quasi-disparition des formations forestières due aux pressions des populations. Les pressions exercées sur les ressources forestières entraînent leur surexploitation (coupe anarchique des arbres, la déforestation). La dégradation du couvert végétal favorise l'érosion et la dégradation des terres engendre également la diminution des puits naturels du dioxyde de carbone avec pour conséquence le réchauffement climatique.

Par ailleurs, les principales sources énergétiques dans la commune de Copargo sont constituées de bois, de charbon de bois, l'énergie électrique et les produits pétroliers. Le bois et le charbon représentent à eux seuls 95 % des principales sources d'énergie des populations. Ces deux sources d'énergies sont utilisées dans la plupart des ménages augmentant ainsi la dégradation du couvert végétal de la commune. Cette dégradation aura comme conséquences la diminution des puits de carbone.

La santé est également affectée par les impacts des changements dans la mesure où la rareté des pluies et la sécheresse pourraient favoriser la formation des larves ou parasites, le développement des moustiques et les germes responsables des maladies diarrhéiques. Les populations sont exposées aux maladies liées au paludisme, à la diarrhée et au choléra notamment chez les enfants.

Stratégies endogènes développées par les communautés locales

L'analyse des différents résultats issus du diagnostic des impacts/effets des changements climatiques sur les secteurs prioritaires identifiées dans la commune de Copargo a permis de choisir les actions d'adaptation les plus pertinentes et qui sont validées par les acteurs locaux. Ces actions visent à améliorer la capacité de résilience des secteurs prioritaires de la commune, à dynamiser l'économie locale et à renforcer les moyens de subsistance des populations locales (tableau 27).

Tableau 33: Mesures endogènes d'adaptation développées par les communautés locales

Agriculture et élevage	Zones humides (Bas-fonds et ressources en eau)	Foresterie/Energie	Etablissements humains et santé
<ul style="list-style-type: none"> - Adoption de cultures à cycle court et résistantes à la sécheresse, - Développement de l'agroforesterie - Aménagement des bas-fonds pour les cultures maraîchères, - Réalisation d'ouvrage de retenue d'eau - Promotion du tourisme - Réserves alimentaires - Développement de l'élevage des petits ruminants et de la volaille - Installation des cultures aux abords des cours d'eau et des bas-fonds - Mise des récoltes à l'abri de l'eau - Restauration de la fertilité du sol: utilisation des plantes améliorantes, intégration agriculture élevage. - Réalisation de la technique d'assolement-rotation, reboisement, - Désensablement des retenues d'eau, - Production du fourrage - Préparation du terrain avant le démarrage effectif de la pluie, multiplication du surcreusement - Réalisation des infrastructures de maîtrise d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des retenus d'eau à des fins d'élevage et de maraîchage - Aménagement des retenus d'eau - Aménagement des bas-fonds - Mise en place des techniques de conservation d'eau et du sol - Renforcement des bases des maisons - Habitations éloignées des abords des cours d'eau et bas-fonds - Réalisation les infrastructures de maîtrise d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Sensibilisation à l'usage rationnelle du bois - Développer la pratique de l'agroforesterie - Développement les plantations des essences pérennes 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des zones à risque - Sensibilisation de la population à la gestion des déchets polluants - Soins traditionnels par les plantes (ethnobotanique) - Renforcement des centres de prise en charge en matériel, équipement et ressources humaines - Renforcement de la capacité de surveillance intégrée des maladies transmissibles et d'intervention à tous les niveaux, - Promotion des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action, - Renforcement des sensibilisations des populations sur d'éventuelles épidémies - Construction des maisons basses avec des lambrequins

Sources : PDC3 et enquêtes de terrain (2022)

4.13. Problèmes majeurs et défis de développement

Les problèmes majeurs qui entravent le développement de la Commune de Copargo suite à l'analyse diagnostique peuvent être énumérés comme suit : les difficultés d'accès aux intrants agricoles, la destruction de la végétation, la faible mobilisation des ressources financières, l'impraticabilité des voies en toutes saisons, la récurrences des violences basées sur le genre, l'exode rural des bras valides, les effets du changements climatiques sur les ressources naturelles et le mauvais état des sites touristiques. L'objectif aujourd'hui au niveau des communes et principalement à Copargo, c'est de relever des défis pour amorcer le développement à la base. Pour y arriver, la commune de Copargo doit rendre disponibles et accessibles les terres cultivables, promouvoir les sites touristiques, l'éducation et la santé pour tous. Ces quelques défis constituent les priorités de la population.

4.14. Les enjeux de développement

Comme bon nombre de communes du Bénin, Copargo est confronté à la question de l'insuffisance des ressources locales pour réduire sa dépendance vis-à-vis des subventions de l'Etat. L'enjeu principal au niveau de la commune est donc d'accroître de façon significative les ressources locales pour avoir les moyens dans le but de répondre aux besoins et attentes des populations. Pour y parvenir, les objectifs doivent être fixés et les conditions de ses réalisations devraient être mises en œuvre par toute l'administration et la population.

V. CADRE STRATEGIQUE

5.1. Fondements, Principes et Valeurs

La planification locale est une prescription légale. Elle opère un ancrage sur les outils de planification nationaux et internationaux dont elle se nourrit des orientations. A cet effet, la planification est réalisée avec un arrimage et une cohérence aux objectifs de développement durable (ODD), à l'agenda 2063, au plan national de développement (PND) et au programme d'actions du Gouvernement (PAG2). La planification s'insère également dans leurs horizons temporels. Dans cette préoccupation d'arrimage, la commune de Copargo affiche ses priorités en de tourisme, d'économie prospère, inclusive et résiliente.

Le processus de planification a respecté les principes qui régissent cet exercice. Le processus s'est nourri des résultats de l'évaluation du plan précédent (PDCIII) et s'est inspiré des autres outils de planification sectorielle au niveau de la commune (PCDA, PC-Eau, PHAC). Conformément au guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies ; le processus a obéi aux principes fondamentaux de participation, d'appropriation, d'alignement, de gestion axée sur les résultats et objectifs de développement, de redevabilité ainsi que la prise en compte des thématiques transversales (l'environnement, la digitalisation, la dividende démographique, l'inclusion sociale, l'équité genre...). Le processus est global, mais avec un esprit de priorisation qui met en exergue les défis et enjeux majeurs de développement de la commune pour servir de leviers. Enfin, la mise en œuvre du plan doit participer à créer des conditions favorables de la participation citoyenne aux actions communales.

5.2 Raison d'être, énoncé de la vision

Raison d'être

La population de Copargo aspire à un mieux-être. C'est une ambition légitime. Tous les efforts de l'administration communale convergent vers la réalisation de cet objectif. La raison d'être est alors d'améliorer les conditions de vie des populations de la commune. Le développement des infrastructures de base, la modernisation des services publics, le soutien au développement des activités socio-économiques, la promotion des nouvelles techniques de production, l'éducation, la santé publique sont quelques activités à promouvoir pour accéder à l'épanouissement de la population.

Vision

« Copargo, en 2028 est une commune touristique, unie, bien gouvernée, à économie prospère, inclusive et résiliente ».

A travers sa vision, la commune de Copargo entend mettre en exergue ses spécificités notamment en matière touristique où elle dispose d'un important et prestigieux potentiel touristique paysager et culturel insuffisamment valorisé. La mise en valeur du patrimoine touristique de la commune lui permet de positionner ce secteur comme un levier de l'économie locale au côté de l'agriculture. Ce choix de la commune renforce son identité tout en lui permettant de créer d'emplois et de saisir des projets structurants d'aménagement relatifs au secteur touristique contenu dans le programme d'actions du gouvernement pour l'horizon 2021-2026. Grâce à l'économie prospère et inclusive à laquelle la commune aspire, elle compte participer à la construction d'une communauté pacifique, solidaire, durable et d'équité sociale.

Changements attendus

Les changements attendus de la mise en œuvre du plan sont à trois niveaux : (i) les changements à court terme ; (ii) les changements à moyen terme et (iii) les changements à long terme.

- **A court terme :**

Les actions prioritaires dans le PDC 4 sont réalisées selon les règles de la république et selon la programmation

- **A moyen terme**

- ✓ Les populations sont satisfaites par rapport à leur participation aux différentes étapes du processus de planification, réalisation, suivi-évaluation des actions prévues dans le PDC.
- ✓ Les populations sont satisfaites par rapport à la facilité d'accès à de services public -clés (éducation, eau, santé, infrastructures marchandes, pistes rurales, électricité, cadre de vie) présents sur le territoire communal.

- **A long terme**

La pauvreté est réduite et le bien-être de la population est amélioré.

5.3. Théorie de changements

La théorie de changement fait observer la transformation à laquelle la commune aspire atteindre dans le temps qui est l'amélioration des conditions de vie des populations.

5.3.1. Description de la théorie du changement

La raison d'être de l'intervention est d'améliorer les conditions de vie des populations de la commune. Son opérationnalisation devrait permettre d'obtenir les changements ci-après ;

A court terme :

- La gouvernance locale s'est améliorée
- La mobilisation des ressources locales s'est accrue

A moyen terme :

- La commune remplit les conditions favorables à la promotion de l'emploi
- Le cadre de vie au niveau de la commune s'est assaini

A long terme

- Le revenu de la population s'est amélioré ;
- La qualité des services sociaux de base s'est améliorée.

La concrétisation des changements attendus nécessite la mise en œuvre efficace des actions qui opérationnalisent les objectifs stratégiques retenus dans le PDC à savoir :

- promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes par la valorisation durable des ressources naturelle et révéler le patrimoine touristique de la commune et diversifier l'économie locale.
- cultiver une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité.
- améliorer les infrastructures et équipements et la qualité des services socio – communautaires.
- accroître la résilience de la commune, relever le niveau de mobilisation les ressources et renforcer les capacités de l'administration locale.

Les interventions dans ce cadre impacteront la population en général et en particulier le monde rural (les éleveurs, agriculteurs (trices), les transformateurs (trices), les commerçants (tes), les groupes vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes vivantes avec un handicap), le monde scolaire, le personnel de santé, les patients, les le personnel de l'administration communale et les élus.

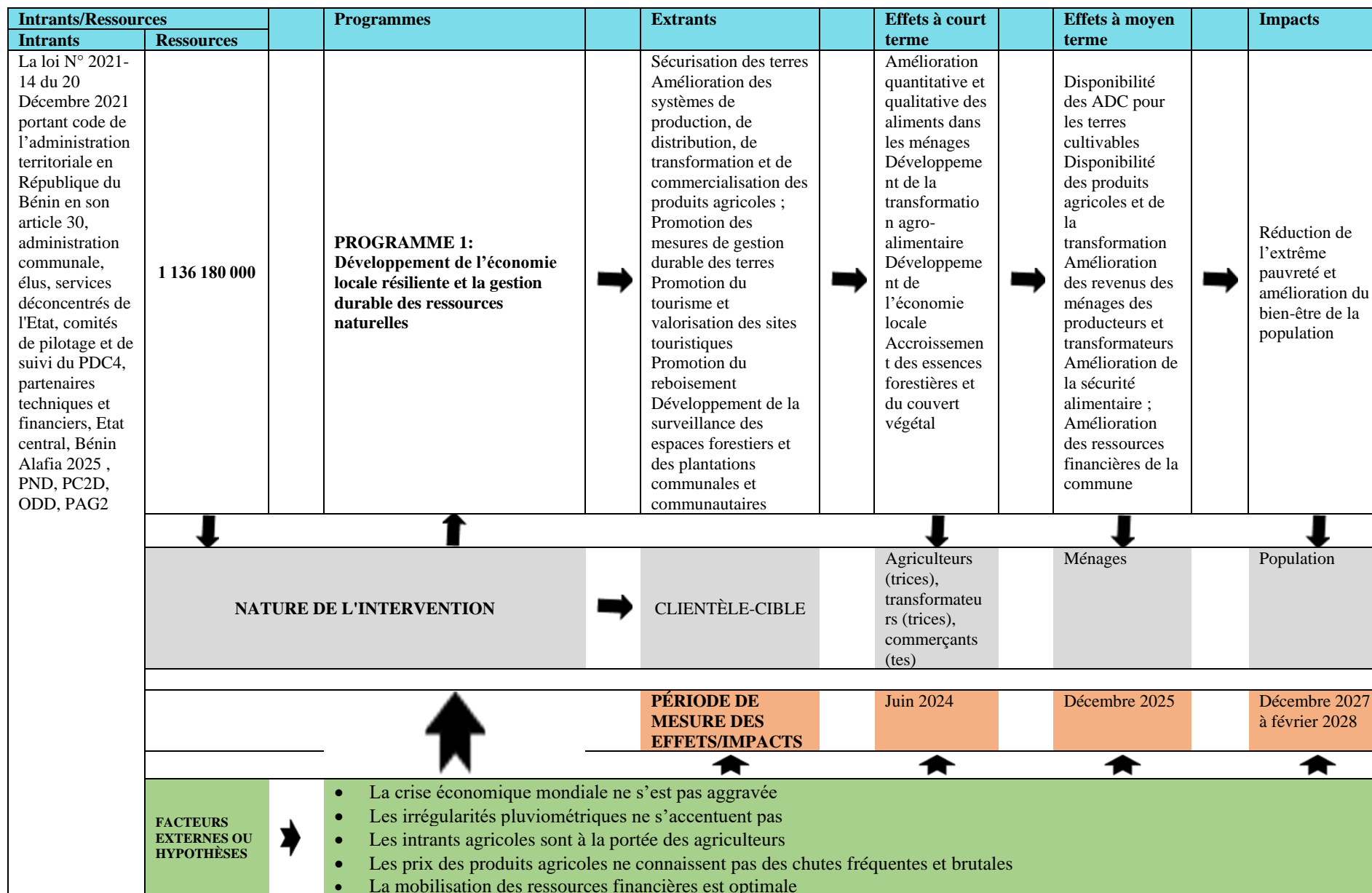
Les changements attendus dépendront de plusieurs conditions en particulier :

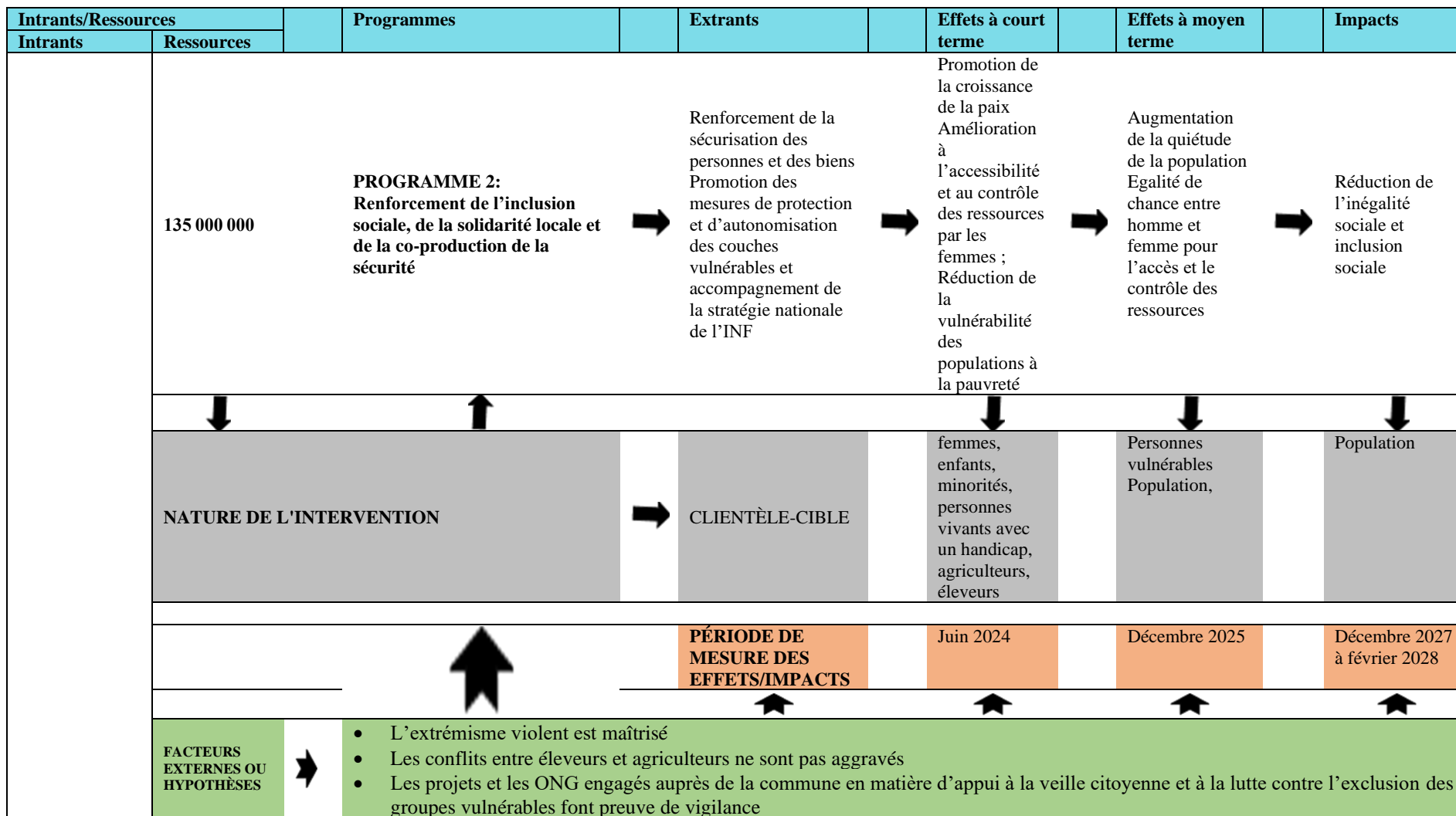
- la mobilisation des ressources financières ;

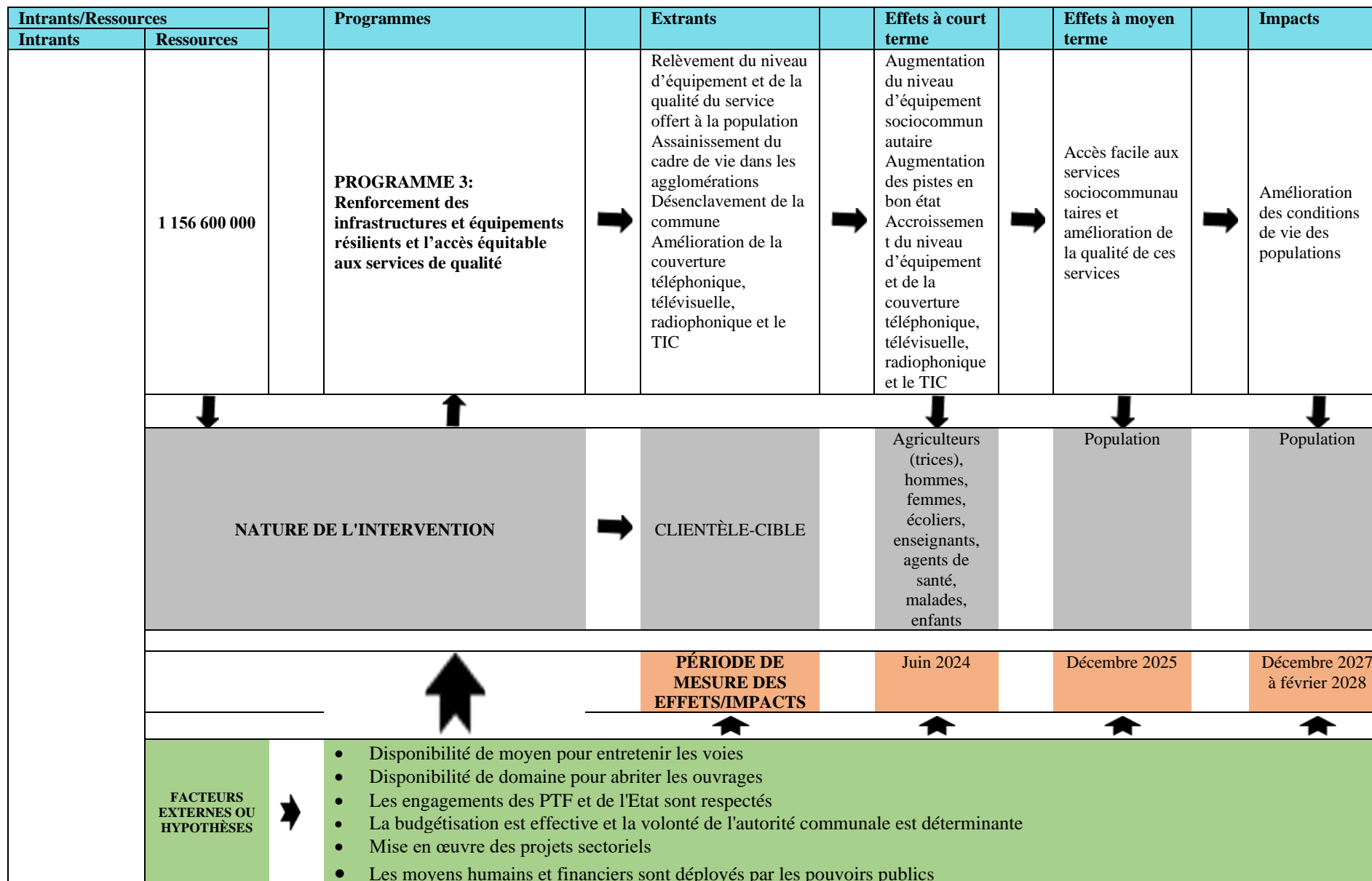
- la maîtrise des conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- l'appropriation du PDC 4 et l'engagement des différents acteurs dans sa mise en œuvre
- la bonne gestion des marchés publics ;
- les mesures législatives en particulier les lois de finances favorables aux communes.

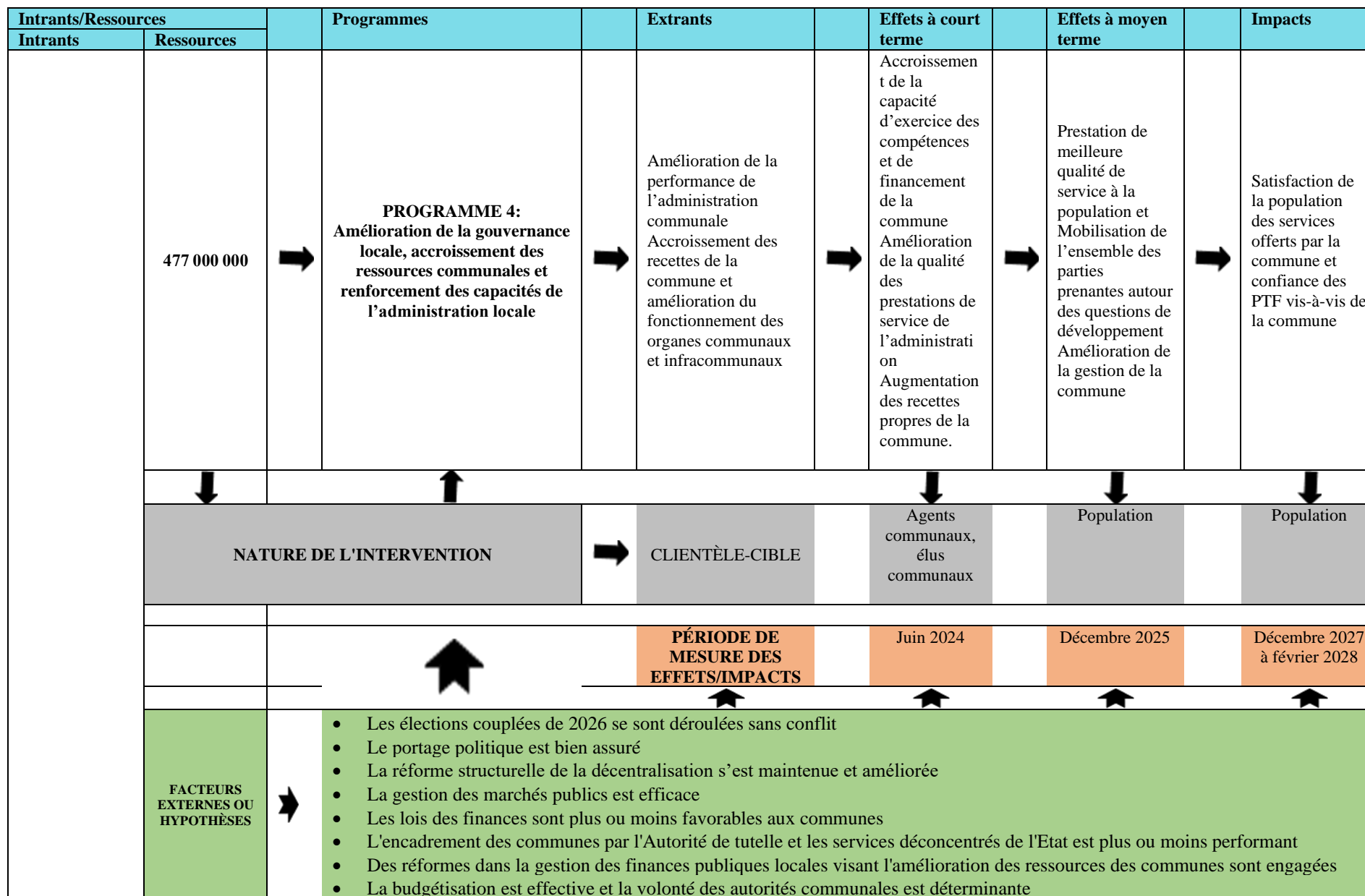
5.3.1. Schéma du modèle logique du PDC4

Raison d'être de l'intervention : Améliorer les conditions de vie des populations de la commune	
<i>Cibles de l'intervention</i>	<p><u>Cible à court terme:</u> Les actions prioritaires dans le PDC 4 sont réalisées selon les règles de la république et selon la programmation</p>
	<p><u>Cible à moyen terme:</u> + Les populations sont satisfaites par rapport à leur participation aux différentes étapes du processus de planification, réalisation, suivi-évaluation des actions prévues dans le PDC Les populations sont satisfaites par rapport à la facilité d'accès à de services public -clés (éducation, eau, santé, infrastructures marchandes, pistes rurales, électricité, cadre de vie) présents sur le territoire communal.</p>
	<p><u>Cible à long terme :</u> La pauvreté est réduite et le bien-être de la population est amélioré</p>
<i>Objectifs de l'intervention</i>	1. Promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes par la valorisation durable des ressources naturelle et révéler le patrimoine touristique de la commune et diversifier l'économie locale
	2. Cultiver une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité
	3. Améliorer les infrastructures et équipements et la qualité des services socio - communautaires
	4. Accroître la résilience de la commune, relever le niveau de mobilisation les ressources et renforcer les capacités de l'administration locale









5.4. Formulations des orientations stratégiques, objectifs, axes et programmes

5.4.1. Orientations stratégiques

5.4.1.1. Rappel des orientations stratégiques nationales

Après une décennie de mise en œuvre de la vision de développement BENIN 2025 ALAFIA, une évaluation à mi-parcours a été réalisée en 2010. Une des leçons tirées est l'inexistence d'un processus formel d'opérationnalisation de la vision BENIN 2025 ALAFIA de même que d'importants retards dans la mise en œuvre des orientations devant conduire à l'atteinte de cette vision. Pour combler ce vide de nouveaux documents de planification du développement au niveau national sont élaborés ou en cours d'élaboration/validation. Le document de prospective BENIN ALAFIA 2025 offre aux plans à moyen terme un cadre stratégique consensuel tandis que les plans à moyen terme s'exécuteront à travers des politiques et des programmes d'investissements. L'ordre en ce qui concerne les horizons de ces documents et leur affinement est le suivant :

- Les objectifs de développement durable (ODD) 2030 ;
- BENIN 2025 ALAFIA (2000-2025) qui est un document de prospective à long terme ;
- Le Plan National de Développement (PND) 2018-2025 ;
- Le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026.

BENIN 2025 ALAFIA est structuré autour de huit (8) stratégies, soutenues par trente-sept (37) options et déclinés en cent quatre-vingt-onze (191) axes. Lesdites stratégies sont :

- **consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ;**
- **promotion d'une culture de développement ;**
- **renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé ;**
- **renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale ;**
- **promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et de la gestion rationnelle de l'environnement ;**
- **promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technique et technologique ;**
- **renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie ;**
- **renforcement des valeurs familiales et communautaires.**

Le Plan National de Développement 2018-2025 a pour ambition d'inscrire, de conforter et de prolonger les actions de développement du PAG dans le cadre d'une vision stratégique de développement novatrice devant conduire à l'accélération des processus de transformation socio-économiques, sociopolitiques et socioculturels de la société béninoise, à partir de principes d'inclusivité, d'équité et de durabilité. Le PND devra également offrir l'opportunité de relever le niveau de développement humain en vue de construire des bases solides pour permettre au Bénin de mieux se positionner sur le sentier des économies émergentes. Il tient compte du diagnostic et des défis identifiés par le PAG, les complète, définit les objectifs et orientations pour la période

2021-2026 et définit les défis et enjeux ainsi que les orientations pour la période 2022-2025. A cet effet, quatre (4) objectifs stratégiques ont été identifiés dans le PND. Ce sont :

- **Objectif Stratégique n°1 : Faire de tous les béninois des d'hommes et de femmes épanouis, rayonnants de santé, compétents et compétitifs pour répondre aux exigences du développement durable, de bonne gouvernance et de bien-être collectif**
- **Objectif Stratégique n°2 : Accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise**
- **Objectif Stratégique n°3 : Consolider l'État de droit et la bonne gouvernance**
- **Objectif Stratégique n°4: Garantir la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement.**

Le Plan National de Développement entend mettre en œuvre une ambition du PAG et de ce fait a les mêmes axes stratégiques d'intervention que le PAG. Il s'inspire aussi de (i) l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et de (ii) l'Agenda 2030 des ODD puis (iii) de l'Accord de Paris sur les changements climatiques (COP 21).

Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2) offre plusieurs opportunités de modernisation de l'économie et de dynamisation des bases productives au Bénin en mettant en avant le développement de l'économie numérique, le renforcement des sept pôles de développement agricole, la mise à niveau des infrastructures structurantes (routes, ports, énergie, etc.) et la modernisation de l'administration publique. Le développement du capital humain occupe une place centrale pour relever les principaux défis économiques et sociaux. Il définit les actions à mener au cours du mandat présidentiel actuel en vue de relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin. Le PAG est, par excellence, l'instrument de pilotage de l'action gouvernementale au cours du quinquennat. Il repose sur (3) trois piliers et (7) sept axes stratégiques

5.4.1.2. Orientations stratégiques et objectifs de développement du PDC 4

La formulation des orientations stratégiques de développement de la commune a été l'œuvre des acteurs de développement de la commune en utilisant la Matrice d'Orientations Stratégiques (MOS) lors de l'atelier communal de définition de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement. Ainsi quatre (4) orientations majeures ont été retenues :

- (i) Diversification de l'économie locale
- (ii) Culture d'une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité
- (iii) Amélioration des infrastructures et équipements et de la qualité des services socio communautaires
- (iv) Accroissement de la résilience de la commune, relèvement du niveau de mobilisation des ressources et renforcement des capacités de l'administration local

5.4.1.3. Analyse de cohérence des orientations du PDC 4 avec les orientations nationales, les ODD et le PAG 2

La cohérence des orientations du PDC 4 de Copargo avec BENIN ALAFIA 2025, le PND et le PAG est présentée par le tableau ci-après :

Tableau 34 : Tableau de vérification de la cohérence du PDC avec les orientations nationales, les ODD et le PAG 2

Objectifs spécifiques du PDC (2024-2028)	Orientations stratégiques BENIN 2025 ALAFIA	Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD)	Orientations stratégiques du PND (2018-2025)	Axes d'intervention du PAG 2
<ul style="list-style-type: none"> • OS.1 : Diversifier l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement. • Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre de sécurité • Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. • Prendre d'urgence des mesures de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions • Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde • Instaurer des modes de consommations et de productions durables • Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement • Accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement équilibré et durable de l'espace national. • Amélioration de la croissance économique
<ul style="list-style-type: none"> • OS 2: Cultiver une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé • Renforcement des bases familiales et communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider l'État de droit et la bonne gouvernance • Faire de tous les béninois des d'hommes et de femmes épanouis, rayonnants de santé, compétents et compétitifs pour répondre aux exigences du développement durable, de bonne gouvernance et de bien-être collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des services sociaux de base et protection sociale
<ul style="list-style-type: none"> • OS.3 : Améliorer les infrastructures, les équipements et la qualité des services sociaux communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement. • Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous les âges • Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de tous les béninois des d'hommes et de femmes épanouis, rayonnants de santé, compétents et compétitifs pour répondre aux exigences du développement durable, de bonne gouvernance et de bien-être collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des services sociaux de base et protection sociale
<ul style="list-style-type: none"> • OS4 : Accroître la résilience de la commune, relever le niveau de mobilisation des ressources et renforcer les 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit • Promotion d'une culture de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider l'État de droit et la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des bases de la démocratie et de l'Etat de droit

Objectifs spécifiques du PDC (2024-2028)	Orientations stratégiques BENIN 2025 ALAFIA	Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD)	Orientations stratégiques du PND (2018-2025)	Axes d'intervention du PAG 2
capacités de l'administration locale		efficaces, responsables et ouvertes		

Source : Analyse documentaire dans le cadre du PDC 4 de Copargo, juillet 2023

5.4.2. Objectifs de développement du PDC 4

L'objectif global de développement de la commune est maintenu et se décline ainsi : « *améliorer les conditions de vie des populations en faisant de Copargo, le pôle de développement touristique, économique, social, culturel où règnent la bonne gouvernance, le développement inclusif et résilient* ». Pour mettre en œuvre cet objectif global, quatre (4) objectifs spécifiques ont été identifiés en lien avec les orientations stratégiques retenues. Il s'agit de :

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques
Valoriser les terres cultivables à travers la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et la réduction de l'exode rural et Valoriser /révéler le patrimoine touristique de la commune à travers la mise en œuvre du PAG et la mitigation de la crise économique et financière	OS 1: Diversifier l'économie locale
Réduire l'instabilité sociale en éliminant les pratiques contraires à la loi.	OS 2: Cultiver une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité
Renforcer le service et l'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base de la commune	OS 3 : Améliorer les infrastructures, les équipements et la qualité des services socio communautaires
Réduire la crise économique et financière travers les ressources provenant des sites touristiques et l'élimination de la faible mobilisation des ressources et la difficulté d'accès aux intrants agricoles	OS 4 : Accroître la résilience de la commune, relever le niveau de mobilisation des ressources et renforcer les capacités de l'administration locale

7.4.3. Axes stratégiques de développement de la commune

Matrice de formulation des orientations stratégiques, objectifs, axes et programmes

Vision	Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Axes stratégiques	Programmes
<p>Copargo, en 2028 est une commune touristique, unie, bien gouvernée, à économie prospère, inclusive et résiliente</p>	<p>Diversification de l'économie locale</p>	<p>OS 1: Promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes par la valorisation durable des ressources naturelle et révéler le patrimoine touristique de la commune et diversifier l'économie locale</p>	<p>Intensification de la sécurisation foncière Facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles Renforcement des capacités des producteurs agricoles Promotion des filières agricoles et des CVA porteuses (végétal ; animal, halieutique) Promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes Promotion des mesures de gestion durable des terres et du reboisement* Promotion du tourisme et valorisation des sites touristiques Amélioration de la productivité des filières agricoles Développement de la surveillance des espaces forestiers et des plantations communales et communautaires Développement de la transformation agro-alimentaire</p>	<p>P1 : Développement de l'économie locale résiliente et la gestion durable des ressources naturelles</p>
	<p>Culture une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité</p>	<p>OS 2: Cultiver une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité</p>	<p>Sécurisation des personnes et des biens Promotion des mesures de protection et d'autonomisation des couches vulnérables et accompagnement de la stratégie nationale de l'INF Réduction de l'exode rural Promotion des activités sportives et culturelles</p>	<p>P2: Renforcement de l'inclusion sociale, de la solidarité locale et de la co-production de la sécurité</p>

	Amélioration des infrastructures et équipements et la qualité des services socio communautaires	OS 3 : Améliorer les infrastructures et équipements et la qualité des services socio communautaires	Développement des infrastructures et équipements agricoles Accroissement de l'inscription et de la rétention des enfants à l'école Amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité Aménagement et entretien du réseau routier de la commune Assainissement du cadre de vie dans les agglomérations Amélioration quantitative et qualitative des aliments dans les ménages Amélioration de la couverture téléphonique, télévisuelle et radiophonique Amélioration de la desserte en eau potable	P3: Renforcement des infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité
	Accroissement de la résilience de la commune, relèvement du niveau de mobilisation des ressources et renforcement des capacités de l'administration locale	OS 4 : Accroître la résilience de la commune, relever le niveau de mobilisation des ressources et renforcer les capacités de l'administration locale	Amélioration de la performance de l'administration communale Digitalisation des services à la population Accroissement des recettes de la commune et amélioration du fonctionnement des organes communaux et infra communaux	P4: Amélioration de la gouvernance locale, accroissement des ressources communales et renforcement des capacités de l'administration locale

Source : Analyse documentaire dans le cadre du PDC 4 de Copargo, février 2023

VI. CADRE PROGRAMMATIQUE

Le cadre programmatique comprend le cadre le cadre logique, la formulation des programmes et le cadre de performance ou de rendement du PDC.

6.1. Cadre logique

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
OG	Améliorer les conditions de vie des populations de la commune	Indice de pauvreté Revenus des ménages Qualité des services à la population	Rapport Enquête nationale (RGPH, EMICOV)	Stabilité politique Transfert des ressources
OS1	Promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes par la valorisation durable des ressources naturelles, le patrimoine touristique de la commune et la diversification de l'économie locale	Nombre de jeunes entrepreneurs agricoles formés et installés ;	Jeunes entrepreneurs agricoles formés et installés ;	Transfert de ressources
R1.1	La sécurisation du foncier intensifiée	Superficie de foncier sécurisée	Registre foncier de la commune	Pression démographique
A1.1.1	Organiser la délivrance des actes de présomption de propriété foncière	Nombre d'actes de présomption de propriété foncière délivrés	Registres administratifs fonciers	
A1.1.2	Mettre en place le système d'information foncière	Nombre de système d'information foncière mis en place	Support du SIG	
A1.1.3	Sensibiliser la population sur l'importance des titres de propriété foncière	Nombre de sensibilisation sur l'importance des titres de propriété foncière	Rapport des séances de sensibilisation, supports sonores des émissions radio	
A1.1.4	Renforcer les capacité des organes locaux de gestion foncière	Nombre de formations des organes locaux de gestion foncière	Rapports des séances de formation	
A1.1.5	Élaborer le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune	Nombre de SDAC élaboré	SDAC	
A1.1.6	Élaborer le Plan Directeur D'Urbanisme	Nombre de PDU élaboré	PDU	
R 1.2	L'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles est facilité	Taux d'occupation des terres agricoles par les jeunes et les femmes	Rapport du CCEC	Résistance des présumés propriétaires terriens
A1.2.1	Sensibiliser les propriétaires terriens sur les dispositions du code foncier rural notamment les modes de faire valoir	Nombre de séances de sensibilisation des propriétaires terriens sur les dispositions du code foncier rural	Rapport de séances	
A1.2.2	Assister l'établissement de contrat de faire valoir entre propriétaires terriens et exploitants agricoles	Nombre de contrats de faire valoir conclus entre propriétaires terriens et exploitants agricoles	Contrats	
A1.2.3	Initier des facilités d'accès aux terres agricoles au profit des jeunes et des femmes exploitantes agricoles	Nombre de promoteurs ayant accès aux terres agricoles	Rapport de séances	
A1.2.4	Identifier les présumés propriétaires terriens	Nombre de présumés propriétaires terriens	Fiches d'identification	
R 1.3	Les capacités des producteurs agricoles sont renforcées	Nombre de producteurs agricoles renforcés	Rapport de formations	Manque de ressources financières
A1.3.1	Former/recycler les producteurs sur les itinéraires techniques de production de l'anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname et les cultures maraichères	Nombre de producteurs formés sur les itinéraires techniques de production de l'anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname et les cultures maraichères	Rapports des séances	
A1.3.2	Organiser les acteurs de filières agricoles comme anacarde, du soja, du manioc, du	Nombre d'acteurs de filières agricoles comme anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname,	Attestation d'immatriculation	

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
	riz, igname, karité et les cultures maraichères,	karité et les cultures maraichères organisés		
A1.3.3	Appuyer l'élaboration des plans d'affaires aux OPA ; clusters et aux entrepreneurs agricoles	Nombre de plans d'affaires élaborés	Plans d'affaires	
A1.3.4	Entretien la dynamique de la vente groupée autour des filières agricoles porteuses (l'anacarde, Soja, igname et riz)	Taux de mise en place des ventes groupées autour des filières agricoles porteuses	Rapport d'activités	
A1.3.5	Renforcer les capacités des pépiniéristes des plants d'anacardier et de manguiers	Nombre de formation à l'endroit des pépiniéristes des plants d'anacardier et de manguiers	Rapport de formation	
A1.3.6	Subventionner les producteurs dans l'acquisition des matériels et équipements agricoles	Nombre d'organisation de producteurs appuyés dans l'acquisition des matériels et équipements agricoles	PV de réception et remise	
A1.3.7	Former les artisans locaux sur la fabrication, la maintenance des équipements agricoles	Nombre d'artisans locaux formés sur la fabrication, la maintenance des équipements agricoles	Rapports des séances de formation	
R 1.4	Les filières agricoles et des CVA porteuses (végétal ; animal, halieutique) sont promues	Nombre de filières agricoles et de CVA promues	Rapports d'activités	Manque de ressources financières
A1.4.1	Promouvoir les CVA porteuses	Nombre de CVA porteuses promues	Rapports d'activités	
A1.4.2	Subventionner l'installation de nouvelles plantations d'anacardier	Superficie de nouvelles plantations d'anacardiers subventionnés	Bordereau d'enlèvement des plants subventionnés	
A1.4.3	Subventionner la production du plan greffé d'anacarde	Nombre de plants greffés d'anacarde subventionnés	Répertoires des bénéficiaires des Plants subventionnés	
A1.4.4	Subventionner la réhabilitation des anciennes plantations d'anacardier	7500 ha d'anciennes plantations d'anacardier réhabilités	Répertoires des bénéficiaires	
A1.4.5	Subventionner la mise en place des reproducteurs de volailles et de petits ruminants	Nombre de reproducteurs de volailles et de petits ruminants subventionnés	Répertoires des bénéficiaires	
A1.4.6	Renforcer les capacités des apiculteurs de la commune	Nombre d'apiculteurs de la commune renforcés	Rapports des séances de formation	
A1.4.7	Rechercher des marchés d'écoulement pour les produits agricoles	Nombre de contrats de vente décrochés	Existence des contrats	
A1.4.8	Appuyer la construction des étangs piscicoles	Nombre de plans piscicoles subventionnés	PV de réception des travaux de construction	
A1.4.9	Sensibiliser les éleveurs en élevage semi intensif ;	Nombre d'éleveurs sensibilisés	Rapports des séances de sensibilisation	
A1.4.10	Faciliter l'installation des périmètres fourragers sur les espaces pastoraux	Nombre de plans fourragers facilités	Répertoires des bénéficiaires	
A1.4.11	Aménager les espaces maraichers et pastoraux	Nombre de plans d'espaces maraichers et pastoraux aménagés	PV de réception des travaux	
R1.5	L'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes est promu	Nombre d'entreprises de jeunes et de femmes promu	Rapports d'activités	Volonté de l'Etat
A1.5.1	Assister les jeunes et les femmes dans l'élaboration des plans d'affaire	Nombre de jeunes et femmes assistés dans l'élaboration des plans d'affaire	Termes de Références	
A1.5.2	Organiser des séances de sensibilisation sur les opportunités de financement agricoles	Nombre de séances de sensibilisation organisé sur les opportunités de financement agricoles	Rapports de séances	

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
A1.5.3	Faciliter l'accès des jeunes et des femmes aux services financiers et non financiers	Nombre de jeunes et femmes dont l'accès aux services financiers et non financiers est facilité	Rapports d'activités	
A1.5.4	Renforcer les capacités des jeunes et des femmes sur l'entrepreneuriat agricole	Nombre de jeunes et femmes renforcés sur l'entrepreneuriat agricole	Rapport de formation	
A1.5.5	Organiser les foires des produits agricoles phares de la commune	Nombre de foires des produits agricoles phares de la commune organisés	Rapports d'activités	
A1.5.6	Créer un cadre de concertation consommateurs, producteurs, artisans et commerçants	Nombre de cadre de concertation consommateurs, producteurs, artisans et commerçants créé	PV de mise en place	
A1.5.7	Faciliter l'installation de prestataires privés en services vétérinaires	Nombre de prestataires privés en services vétérinaires installé	Rapports d'activités	
R 1.6	Les mesures de gestion durable des terres et du reboisement sont promues	Superficie de terres enrichies et/ou reboisés	Rapports d'activité	Aléas climatiques
A1.6.1	Organiser des formations/recyclage des producteurs sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols	Nombre de producteurs formés sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols	Rapports de formation	
A1.6.2	Encadrer les producteurs pour la mise en application des mesures GDT/ACC	Nombre de producteurs encadrés pour la mise en application des mesures GDT/ACC	Rapports d'activités	
A1.6.3	Organiser des campagnes de reboisement	Nombre de campagnes de reboisement	Rapports d'activités	
A1.6.4	Reboiser les forêts communautaires	Superficie de forêts communautaires reboisée	Rapports d'activités	
A1.6.5	Enrichir les forêts	Superficie de forêts enrichie	Rapports d'activités	
R 1.7	Le tourisme et la valorisation des sites touristiques sont promus	Taux d'accroissement des attraits, attractions et produits touristiques	Rapports d'activités	Manque de ressources financières
A1.7.1	Élaborer le répertoire du patrimoine culturel de la commune	Nombre de répertoire du patrimoine culturel de la commune élaboré	Répertoire	
A1.7.2	Élaborer un plan de communication pour la promotion des activités touristiques et culturelles	Nombre de plan de communication pour la promotion des activités touristiques et culturelles élaboré	Plan de communication	
A1.7.3	Établir un PPP avec les promoteurs de gestion des sites touristiques	Nombre de contrats PPP établi avec les promoteurs de gestion des sites touristiques	Contrats PPP	
A1.7.4	Aménager les sites touristiques	Nombre de sites touristiques aménagés	Rapport d'activités	
R 1.8	La productivité des filières agricoles est améliorée	Taux d'accroissement de la productivité des filières agricoles	Rapports d'activités	Aléas climatiques, manque d'intrants agricoles
A1.8.1	Faciliter la production des semences certifiées (riz, maïs; Soja)	Quantité de production des semences certifiées (riz, maïs; Soja) facilitée	Rapport d'activités	
A1.8.2	Mettre en place un mécanisme durable d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers	Nombre de mécanisme durable d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers mis en place	Rapport d'activités	
A1.8.3	Former à la production des semenceaux d'igname	Nombre de producteurs formés à la production de semenceaux d'igname	Rapport de formation	
A1.8.4	Renforcer les capacités des producteurs pour le respect des itinéraires techniques de production	Nombre de producteurs renforcés pour le respect des itinéraires techniques de production	Rapport de formation	
R 1.9	La surveillance des espaces forestiers et des plantations communales et communautaires est développée	Superficie des espaces forestiers et des plantations	Rapport d'activités	Incivisme

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
		communales et communautaires surveillée		
A1.9.1	Protéger les Parcs à karité sous convention locale	Nombre de Parcs à karité sous convention locale protégées	Rapport d'activités	
A1.9.2	Sensibiliser la population sur l'importance et le rôle de la forêt	Nombre de séances de sensibilisation sur l'importance et le rôle de la forêt organisé à l'endroit de la population	Rapport de séance	
A1.9.3	Renforcer les rapports de travail avec les services des eaux et forêts et chasses	Nombre de séances sur le renforcement des rapports de travail avec les services des eaux et forêts et chasses et les populations	Rapport de formation	
R 1.10	La transformation agro-alimentaire est développée	Nombre d'OPA dont les capacités techniques de transformation sont renforcées	Rapport de formation	Manque de ressources financières
A1.10.1	Former les organisations de producteurs agricoles (OPA) sur les techniques de transformation de manioc, anacarde, Soja, igname	Nombre d'organisations de producteurs agricoles (OPA) formés sur les techniques de transformation de manioc, anacarde, Soja, igname	Rapport de formation	
A1.10.2	Renforcer les producteurs sur les techniques de stockage et de conservation des produits agricoles	Nombre de producteurs formés sur les techniques de stockage et de conservation des produits agricoles	Rapport de formation	
A1.10.3	Former les ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Nombre de ménages formés sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Rapport de formation	
A1.10.4	Renforcer les capacités techniques de transformation des OPA anacarde; riz et Soja	Nombre d'OPA dont les capacités techniques de transformation d'anacarde ; riz et Soja sont renforcées	Rapport de formation	
OS 2:	Renforcement de l'inclusion sociale, de la solidarité locale et de la co-production de la sécurité	Taux accru de prise en compte des personnes vulnérables à tous les niveaux Taux de vol et de braquage réduit Taux d'accident réduit	Rapport d'activités	Extrémisme violent Politisation à outrance dans toutes les interventions
R 2.1:	Les personnes et les biens sont sécurisées	Taux de vol et de braquage réduit	Rapport d'activités	Grand banditisme
A2.1.1	Créer et faire fonctionner un dispositif de renseignement et alerte sécuritaire au niveau local	Nombre de dispositif de renseignement et d'alerte sécuritaire fonctionnel au niveau local	Nombre de dénonciation	Non protection de l'informateur
A2.1.2	Sensibiliser les populations sur la cohabitation pacifique	Nombre de séances de sensibilisations à l'endroit des populations sur la cohabitation pacifique	Liste de présence et rapports	Manque de ressources matérielles et financières
A2.1.3	Plaider pour la construction et l'équipement des commissariats de police républicaine d'arrondissement	Nombre de plaidoyers pour la construction de commissariats de PR d'arrondissement	Rapport de plaidoyer	
A2.1.4	Accompagner le fonctionnement des commissariats de police républicaine	Nombre de subvention accordé pour le fonctionnement des commissariats de police républicaine	Délibération du conseil et relevé des décisions	Manque des ressources financières
A2.1.5	Tenir les registres d'inscription des étrangers dans les villages et quartiers de villes	Nombre de registres d'inscription des étrangers dans les villages et quartiers de villes tenus	Registres des personnes physiques	Analphabétisme de la plupart des chefs villages
A2.1.6	Vulgariser les textes législatifs et réglementaires relatifs à la transhumance	Nombre de séances de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires relatifs à la transhumance	Liste de présence et rapports	Manque des ressources matérielles et financières
A2.1.7	Faire fonctionner les organes de gestion des conflits liés à la transhumance	Nombre d'organes de gestion des conflits liés à la transhumance fonctionnels	Liste de présence et rapports	Manque des ressources matérielles et financières

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
A2.1.8	Matérialiser les couloirs de passages des transhumants et les aires de pâturage	Longueur de couloir de passage matérialisé	Rapport d'activités	
A2.1.9	Construire les infrastructures d'abreuvement le long des couloirs de passage et autour des aires de pâturage	Nombre de retenues d'eau d'abreuvement réalisé	Rapport d'activités	
R 2.2:	Les mesures de protection et d'autonomisation des couches vulnérables et accompagnement de la stratégie nationale de l'INF sont promues	Nombre de personnes formées ou recyclées aux connaissances en matière de droits de femmes et des personnes vulnérables	Rapport de formation	Disponibilité de ressources
A2.2.1	Vulgariser les textes et lois en matière de protection des filles et des femmes	Nombre de séances de vulgarisation des textes et loi en matière de protection des filles et des femmes	Liste de présence et rapports	Manque des ressources matérielles et financières
A2.2.2	Appuyer la création des activités génératrices de revenus des femmes	Nombre de femmes appuyées dans leur activités	Rapport d'activités	Manque des ressources financières
A2.2.3	Subventionner les activités de protection des femmes organisées	Nombre de subventions d'appui aux activités de protection des femmes	Rapport d'activités	Manque des ressources financières
A2.2.4	Subventionner les activités de protection des personnes vulnérables	Nombre de subvention d'appui aux activités de protection des personnes vulnérables	Rapport d'activités	
A2.2.5	Accompagner la formalisation des groupements de femmes	Nombre de groupements de femmes accompagné, formalisé	Rapport d'activités	
A2.2.6	Faire participer les personnes vulnérables et les groupes sociaux minoritaires aux instances de prise de décision	Taux de participation des personnes vulnérables et les groupes sociaux minoritaires aux instances de prise de décision	Rapport d'activités	
A2.2.7	Appuyer l'Institut National de la Femmes (INF) dans la mise en œuvre de ses activités dans la commune	Nombre de subvention accordé à l'INF dans la mise en œuvre de ses activités	Rapport d'activités	
R 2.3:	L'exode rural est réduit	Nombre de jeunes (bras valides) partant pour l'extérieur réduit	Rapports d'activités	Marché de l'emploi non disponible
A2.3.1	Sensibiliser les jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	Rapport de séances	
A2.3.2	Orienter les jeunes à la recherche d'emplois	Nombre de séances organisées pour orienter 100 jeunes à la recherche d'emplois	Rapport de séances	
A2.3.3	Développer les projets d'insertion des jeunes	Nombre de subvention accordé à 500 jeunes	Rapport de d'activités	
A2.3.4	Former les jeunes à l'obtention du CQP ou CQM	Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement pour l'obtention de leur certificat de CQM ou CQP	Rapport d'activités	
R 2.4:	Les activités sportives et culturelles sont promues	Nombre accru d'activités récréatives	Rapport d'activités	Manque de ressources financières
A2.4.1	Organiser des concours de musique traditionnelle	Nombre de concours de musique traditionnelle organisé	Rapport de d'activités	
A2.4.2	Organiser des activités culturelles dans les arrondissements	Nombre d'événements culturels organisés dans les arrondissements	Rapport de d'activités	
A2.4.3	Aménager les aires de jeu dans les arrondissements	Nombre d'aire de jeu aménagé	Rapport de d'activités	
A2.4.4	Equiper les clubs sportifs	Nombre de clubs sportifs équipés	Rapport de d'activités	
A2.4.5	Organiser des championnats scolaires	Nombre de championnats scolaires organisé	Rapport de d'activités	
OS 3	Renforcement des infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité	Taux d'accroissement des infrastructures sociaux de base	Rapport d'activités	Transfert de ressources

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
R 3.1	Les infrastructures et équipements agricoles sont développés	Taux d'accroissement des infrastructures sociaux de base	Rapport d'activités	Ressources financières
A3.1.1	Identifier les besoins en infrastructures et équipements agricoles	Nombre de document de diagnostic des besoins en infrastructures et équipements agricoles	Rapport de d'activités	
A3.1.2	Planifier la réalisation des infrastructure et équipements agricoles	Nombre de plan de réalisation des infrastructure et équipements agricoles	Rapport de d'activités	
A3.1.3	Réaliser les infrastructures et équipements agricoles	Taux de réalisation des infrastructure et équipements agricoles	Rapport de d'activités	
A3.1.4	Elaborer un plan de suivi et d'entretien de ces infrastructures et équipements	Nombre de plan de suivi et d'entretien des infrastructures et équipements élaboré	Rapport de d'activités	
A3.1.5	Exécuter le plan de suivi et d'entretien	Taux de réalisation du plan de suivi et d'entretien est exécuté	Rapport de d'activités	
R 3.2	L'inscription et la rétention des enfants à l'école sont accrues	Taux d'inscription et de rétention des enfants à l'école	Rapport d'activités	Subventions scolaires
A3.2.1	Sensibiliser la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons	Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit de la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons	Rapports de séances	
A3.2.2	Mettre en place un système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires	Nombre de système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires mis en place	Rapport de d'activités	
A3.2.3	Suivre et appuyer le fonctionnement des cantines scolaires	Taux de fonctionnalité des cantines scolaires	Rapport de d'activités	
A3.2.4	Faire fonctionner les centres d'alphabétisation de la commune PAGEDA dans la commune	Taux de fonctionnalité des centres d'alphabétisation	Rapport de d'activités	
A3.2.5	Créer et faire fonctionner les centres de récupération des enfants exclus du système éducatifs (PAEFE)	Nombre de centre de récupération créé et fonctionnel	Rapport de d'activités	
A3.2.6	Construire/réhabiliter/réfectionner les modules de salle de classe et les équiper ; clôturer les écoles	Nombre de modules de salle de classe construite ou réfectionnée ou équipés ; nombre d'écoles clôturées	PV de réception, Rapport de d'activités	
R 3.3	L'accès aux soins de santé de qualité, améliorés	Taux accru d'accès au soin de santé	Rapport d'activités	Transfert de ressources
A3.3.1	Organiser les mutuelles de santé	Nombre de mutuelles de santé organisé	Rapport d'activités	
A3.3.2	Former les relais communautaires	Pourcentage de RC formés	Rapport de formation	Indisponibilité des ressources financières
A3.3.3	Mettre en place les acteurs de mise en œuvre de la politique nationale de santé communautaire (RC, ASCQ, CoLoSS, C-CLS-TP)	Nombre d'acteurs mis en place (73 RC, 4 ASCQ, 46 CoLoSS, 1 C-CLSTP)	Rapport et PV d'installation des acteurs	Indisponibilité ressources et la politisation à outrance des activités dans la commune
A3.3.4	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre d'activités accompagnés	Rapport et PV d'installation des acteurs	Indisponibilité ressources
A3.3.5	Doter les ASCQ d'équipement de travail	Nombre de ASCQ doté d'équipement	Rapport et PV d'installation des acteurs documents comptables	Indisponibilité des fonds FADEC santé affecté o la santé communautaire Changement de régime
A3.3.6	Assurer le fonctionnement et la motivation des ASCQ	Nombre de ASCQ fonctionnel Montant payé aux ASCQ	Rapport et état de paiement	Indisponibilité des fonds FADEC santé affecté o la santé communautaire

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
A3.3.7	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Nombre de campagne organisé (20) Nombre de personnes touchées	Rapport d'activités	Indisponibilité des fonds FADEC santé affecté o la santé communautaire
A3.3.8	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS	Nombre de supervisions organisée	Rapport d'activités	Indisponibilité des fonds FADEC santé affecté o la santé communautaire
A3.3.9	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émissions réalisées Nombre de diffusions	Rapport d'activités	l'indisponibilité des fonds FADEC santé affecté o la santé communautaire
A3.3.10	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Nombre de mécanisme mis en place	Rapport d'activités	
A3.3.11	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nombre de personnes formées	Rapport d'activités	
A3.3.12	Évaluer périodiquement les RC selon leur performance	Nombre de RC évalués	Grille d'evaluation et base des RC	Indisponibilité des fonds FADEC santé affecté à la santé communautaire
A3.3.13	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés Montant payé	Etat de paiement	Indisponibilité des fonds FADEC santé affecté à la santé communautaire Faible mobilisation des ressources propres
A3.3.14	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur ou autres instances pour les prises de décisions	Nombre d'ateliers organisés	Rapport d'activités	
A3.3.15	Faire le plaidoyer pour l'amélioration des fonds FADEC santé communautaire de la commune	Nombre de plaidoyer	Rapport d'activités	Politique Indisponibilité des fonds Changement de régime
A3.3.16	Appuyer l'organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Nombre de campagne de dépistage organisé	Rapport d'activités	
A3.3.17	Appuyer la mise en œuvre des interventions de la SSRAJ	Nombre de cas de VBG pris en charge Nombre de sensibilisation	Rapport d'activités	Faible mobilisation des ressources propres
A3.3.18	Appuyer la mise en œuvre des plans d'actions des écoles des maris de la commune	Nombre d'écoles des maris appuyée	Rapport d'activités	Faible mobilisation des ressources propres
A3.3.19	Accompagner les interventions relatives aux éventuelles épidémies	Nombre d'intervention accompagnée	Rapport d'activités	Faible mobilisation des ressources propres
A3.3.20	Faire le plaidoyer pour la mise en œuvre effectif de l'assurance maladie	Nombre de mission organisé pour plaider pour la mise en œuvre effectif de l'assurance maladie	Rapport d'activités	
A3.3.21	Faire le plaidoyer pour un effectif en personnel suffisant et qualifié	Nombre de mission organisé pour plaider pour la mise en place d'un personnel suffisant et de qualifié	Rapport d'activités	
A3.3.22	Faire le plaidoyer pour la formation/recyclage du personnel de santé	Nombre de mission organisé pour plaider pour la formation/recyclage du personnel de santé	Rapport d'activités	
A3.3.23	Construire/réhabiliter/réfectionner les infrastructures sanitaires	Nombre d'infrastructures sanitaires construit ou réfectionnés	Rapport d'activités	
A3.3.24	Doter les centres de santé en équipements adéquats	Nombre de formations sanitaires dotés en équipements adéquats	Rapport d'activités	

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
R 3-4	Le réseau routier de la commune est aménagé et entretenu	Nombre de metre linéaire de routes aménagé	Rapport d'activités	Ressources financières
A3.4.1	Réaliser l'état des lieux du réseau routier communal	Nombre de document d'état des lieux du réseau routier communal réalisé	Rapport d'activités	
A3.4.2	Élaborer le plan d'entretien des pistes	Nombre de plan d'entretien des pistes élaboré	Rapport d'activités	
A3.4.3	Aménager/entretenir les pistes	Nombre de Mètre Linéaire de pistes aménagées / entretenues	Rapport d'activités	
R 3-5	Le cadre de vie dans les agglomérations est assaini	Taux accru d'assainissement du cadre de vie dans les agglomérations	Rapport d'activités	Incivisme
A3.5.1	Réaliser le plan d'hygiène et d'assainissement communal	Nombre de PHAC réalisé	Rapport d'activités	
A3.5.2	Commanditer une étude de faisabilité de l'assainissement dans la commune	Nombre d'étude de faisabilité de l'assainissement réalisé dans la commune	Rapport d'activités	
A3.5.3	Mettre en place un système de gestion des déchets solides ménagers	Nombre de système de gestion des déchets solides ménagers mis en place	Rapport d'activités	
A3.5.4	Construire des ouvrages d'assainissement (latrines) dans les établissements publics	Nombre de cabines de latrines institutionnelles construites	Rapport d'activités	
A3.5.5	Appuyer la mise en œuvre de la l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)	Nombre de subvention accordé pour l'appui de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)	Rapport d'activités	
A3.5.6	Organiser des campagnes de salubrité dans les arrondissements	Nombre de campagnes de salubrité organisées dans les arrondissements	Rapport d'activités	
R3.6	Amélioration quantitative et qualitative des aliments dans les ménages	Qualité des aliments dans les ménages	Rapport d'activités	Ressources financières
A3.6.1	Appuyer le mécanisme de prise en charge des malnutris	Nombre de subvention accordé pour la prise en charge des malnutris	Rapport d'activités	
A3.6.2	Organiser des séances de sensibilisation des femmes et communautés sur l'alimentation de l'enfant et du jeune nourrisson	Nombre de séances organisées à l'endroit des femmes et communautés pour les sensibiliser sur l'alimentation de l'enfant et du jeune nourrisson	Rapport d'activités	
A3.6.3	Renforcer les capacités des relais communautaires	Nombre de séances de renforcement de capacités des relais communautaires	Rapport d'activités	
A3.6.4	Former les ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Nombre de formation des ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Rapport d'activités	
R 3-7	La couverture téléphonique, télévisuelle, radiophonique sont améliorées	Taux de couverture téléphonique, télévisuelle, radiophonique accru	Rapport d'activités	Ressources financières
A3.7.1	Réaliser de plaidoyer pour une couverture des réseaux GSM et l'internet haut débit de la commune	Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture intégrale de la commune en des réseaux GSM	Rapport d'activités	
A3.7.2	Réaliser de plaidoyer pour une couverture bonne télévisuelle de la commune auprès des promoteurs	Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture télévisuelle et radiophonique intégrale de la commune	Rapport d'activités	
R 3-8	La desserte en eau potable est améliorée	Taux de desserte en eau accru	Rapport d'activités	Ressources financières
A3.8.1	Faire l'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable	Nombre d'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable réalisé	Rapport d'activités	
A3.8.2	Réaliser de plaidoyer pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable	Nombre de plaidoyers réalisés pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable réalisés	Rapport d'activités	
A3.8.3	Réaliser de plaidoyer pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	Nombre de plaidoyers réalisés pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	Rapport d'activités	
A3.8.4	Organiser trimestriellement des missions de suivi de la qualité de l'eau "conditionnée"	Nombre de mission de suivi de la qualité de l'eau "conditionnée"	Rapport d'activités	

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
A3.8.5	Viabiliser les camps peulh en eau potable	Nombre de camps peulh viabilisés	Rapport d'activités	
A3.8.6	Réaliser de plaidoyer pour l'extension du réseau de la SBEE dans la commune	Nombre de villages couverts par l'énergie de la SBEE	Rapport d'activités	
OS 4	Amélioration de la gouvernance locale, accroissement des ressources communales et renforcement des capacités de l'administration locale	Indice de gouvernance locale	Rapport IGL	Stabilité politique
R 4.1	La performance de l'administration communale est améliorée	Nombre de services à la population amélioré	Rapport d'activités	Manque de motivation
A4.1.1	Élaborer et mettre en œuvre le plan de formation du personnel et des élus communaux	Nombre de plan de formation du personnel et des élus communaux élaboré	Plan de formation	Disponibilité des ressources
A4.1.2	Évaluer les différents documents de planification	Nombre de documents de planification évalué		Disponibilité des ressources
A4.1.3	Construire et équiper l'hôtel de ville	Nombre d'hôtel de ville construit et équipé	PV de réception	Disponibilité des ressources
A4.1.4	Réhabiliter et/ou construire, et équiper les bureaux d'arrondissement	Nombre de bureaux d'arrondissement construits / réhabilités et équipés	PV de réception	Disponibilité des ressources
A4.1.5	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication de la commune	Nombre de plan de communication de la commune adopté et mis en œuvre	Plan de communication	Disponibilité des ressources
A4.1.6	Organiser des séances de reddition de comptes	Nombre de séances de reddition de comptes		-
A4.1.7	Élaborer et mettre en œuvre le manuel de procédures	Nombre de manuel de procédures élaboré	Manuel de procédure	Disponibilité des ressources
A4.1.8	Élaborer, mettre en œuvre et évaluer les outils d'évaluation du personnel	Nombre d'outil d'évaluation du personnel mis en œuvre	Outils d'évaluation	-
A4.1.9	Sécuriser et matérialiser les domaines publics et privés de la commune	Nombre de domaines publics et privés de la commune sécurisés	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
A4.1.10	Concevoir et mettre en œuvre le dispositif de suivi évaluation du PDC4	Nombre de dispositif de suivi évaluation du PDC4 mis en œuvre	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
A4.1.11	Réaliser de plaidoyer pour une couverture des réseaux GSM et une couverture télévisuelle intégrale de la commune	Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture des réseaux GSM et une couverture télévisuelle intégrale de la commune	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources
R 4.2	Les services à la population sont digitalisés	Nombre de service à la population digitalisé	Rapport d'activités	Ressources financières
A4.2.1	Doter la mairie d'un portail web dynamique et informatif.	Nombre de site web créé par la mairie	Site web	
A4.2.2	Numériser les archives communaux	Taux de numérisation des archives communaux	Rapport d'activités	
A4.2.3	Élaborer un schéma directeur du numérique pour la commune	Nombre de schéma directeur du numérique élaboré pour la commune	Schéma Directeur numérique	
A4.2.4	Dématérialiser les services communaux à l'usager	Nombre d'applications conçues pour dématérialiser les services communaux à l'usager	Applications	
A4.2.5	Mettre en place un système digitalisé de comptabilité matière	Nombre de contrats de système digitalisé de comptabilité matière mis en œuvre	Contrats	
A4.2.6	Équiper tous les services de la mairie et des arrondissements en matériels informatiques et d'une connexion internet Haut débit, et les interconnecter	Nombre de contrats signés pour équiper tous les services de la mairie et des arrondissements en matériels informatiques et d'une connexion internet Haut débit, et leur interconnexion	Contrats	
A4.2.7	Mettre en place un plan de formation spécifique pour le numérique	Nombre de contrats signés pour mettre en place un plan de formation spécifique pour le numérique	Contrats	
A4.2.8	Former et faire certifier tous les agents aux outils informatiques de base (traitement de texte, tableur, présentation, internet etc...)	Nombre de sessions de formation organisées au profit de tous les agents en informatique de base	Rapport d'activités	

Code	Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses critiques
R 4.3	Les recettes de la commune sont accrues et le fonctionnement des organes communaux et infracommunaux est amélioré	Indice de gouvernance locale Taux consommation des crédits Niveau de satisfaction des usagers Nombre de plaintes	Rapport audit Rapports d'enquête Sondage d'opinion Boîtes à suggestions	Stabilité politique Transfert des ressources Volonté politique Qualité ressources humaines
A4.3.1	Mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources	Nombre de plan de mobilisation des ressources mis en œuvre	Rapport d'activités	-
A4.3.2	Rechercher et nouer des partenariats de coopération décentralisée	Nombre de missions organisées pour nouer des partenariats de coopération décentralisée	Rapport d'activités	
A4.3.3	Vulgariser le code de l'administration territoriale	Nombre de séances de vulgarisation de code de l'administration territoriale	Rapport d'activités	Indisponibilité des élus
A4.3.4	Tenir les différentes réunions statutaires des organes communaux et infracommunaux dans les délais	Nombre de session réunions statutaires des organes communaux et infracommunaux tenues	Rapport d'activités	Indisponibilité des élus
A4.3.5	Faire fonctionner le cadre intégrateur de la commune	Nombre de sessions du cadre intégrateur organisées	Rapport d'activités	Indisponibilité de ressources et des acteurs
A4.3.6	Solliciter l'assistance conseil de la tutelle	Nombre d'assistances conseil de la tutelle tenue	Rapport d'activités	Indisponibilité de la tutelle
A4.3.7	Créer et rendre fonctionnel le guichet unique de la commune	Nombre de guichet unique de la commune fonctionnel	Guichet unique	

Source : Comité de pilotage PDC 4, juin 2023

6.2. Formulation des programmes

Les quatre (04) programmes formulés pour décliner les orientations stratégiques et qui structurent le plan sont libellés ainsi qu'il suit.

1. Développement de l'économie locale résiliente et la gestion durable des ressources naturelles
2. Renforcement de l'inclusion sociale, de la solidarité locale et de la co-production de la sécurité
3. Renforcement des infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services de qualité
4. Amélioration de la gouvernance locale, accroissement des ressources communales et renforcement des capacités de l'administration locale

Dans la programmation opérationnelle, chaque programme est décliné en des projets et les projets à leur tour sont déclinés en activités. En somme, 23 projets déclinent l'ensemble des quatre programmes du plan.

6.3. Cadre de performance

Le cadre de mesure des performances ou des résultats du PDC 4 est présenté comme suit.

Tableau 35: Matrice du cadre de performance/rendement du PDC 4

Objectif général/Objectif spécifique/Résultat/Action	Indicateurs de Performance	Valeur de Base (Référence) 2022	Valeur cible					Total
			2024	2025	2026	2027	2028	
Objectif général : Améliorer les conditions de vie des populations de la commune								
Objectif spécifique 1.1 : Promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes par la valorisation durable des ressources naturelles, le patrimoine touristique de la commune et la diversification de l'économie locale								
Résultat 1.1.1 : L'entrepreneuriat agricole des jeunes est promu à travers la valorisation durable des ressources naturelles, le patrimoine touristique de la commune et la diversification de l'économie locale								
Action 1.1.1.1 : Projet d'intensification de la sécurisation foncière	- Nombre d'actes de présomption de propriété foncière délivré	□ 11	□ 400	□ 400	□ 400	□ 400	□ 400	□ 2000
	- Nombre de système d'information foncière mis en place	□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de sensibilisation sur l'importance des titres de propriété foncière	□ 0	□ 4	□ 4	□ 4	□ 4	□ 4	□ 10
	- Nombre de formations des organes locaux de gestion foncière	□ 0	□ 6	□ 6	□ 6	□ 6	□ 6	□ 30
	- Nombre de SDAC élaboré	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de PDU élaboré	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1	□ 0
Action 1.1.1.2 : Projet de facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles	- Nombre de séances de sensibilisation des propriétaires terriens sur les dispositions du code foncier rural	□ 0	□ 9	□ 9	□ 9	□ 9	□ 10	□ 46
	- Nombre de contrats de faire valoir conclus entre propriétaires terriens et exploitants agricoles	□ 0	□ 600	□ 600	□ 600	□ 600	□ 600	□ 3000
	- Nombre de promoteurs ayant accès aux terres agricoles	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
	- Nombre de promoteurs ayant accès aux terres agricoles	□ 0	□ 600	□ 600	□ 600	□ 600	□ 600	□ 3000

	- Nombre de présumés propriétaires terriens							
Action 1.1.1.3 : Projet de renforcement des capacités des producteurs agricoles	- Nombre de producteurs formés	□ 0 □ 0	□ 3000 □ 20	□ 3000 □ 20	□ 3000 □ 20	□ 3000 □ 20	□ 3000 □ 20	□ 15000 □ 100
	- Nombre d'acteurs de filières agricoles organisés	□ 0	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 250
	- Nombre de plans d'affaires élaborés	□ 0%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 50%
	- Taux de mise en place des ventes groupées	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 2	□ 6
	- Nombre de formation à l'endroit des pépiniéristes	□ 0	□ 1	□ 0	□ 1	□ 0	□ 1	□ 3
	- Nombre d'organisation de producteurs	□ 0	□ 2	□ 2	□ 2	□ 2	□ 2	□ 10
	- Nombre d'artisans locaux formés							
Action 1.1.1.4 : Projet de promotion des filières agricoles et des CVA porteuses (végétal ; animal, halieutique)	- Nombre de CVA porteuses promues	□ 0 □ 0 □ 0	□ 3 □ 300 □ 30 000	□ 3 □ 300 □ 30 000	□ 3 □ 30 □ 30 000	□ 3 □ 300 □ 30 000	□ 3 □ 300 □ 30 000	□ 15 □ 1500 □ 150 000
	- Superficie de nouvelles plantations	□ 0	□ 1 500	□ 1 500	□ 1 500	□ 1 500	□ 1 500	□ 7 500
	- Nombre de plants greffés d'anacarde subventionnés	□ 0	□ 300	□ 300	□ 300	□ 300	□ 300	□ 1 500
	- Nombre d'ha d'anciennes plantations d'anacardier réhabilités	□ 0	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 250
		□ 0	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 250

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de reproducteurs de volailles et de petits ruminants subventionnés - Nombre d'apiculteurs de la commune renforcés - Nombre de contrats de vente décrochés - Nombre de plans piscicoles subventionnés - Nombre d'éleveurs sensibilisés - Nombre de plans fourragers facilités - Nombre de plans d'espaces pastoraux aménagés 	<ul style="list-style-type: none"> □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 	<ul style="list-style-type: none"> □ 0 □ 5 □ 200 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 	<ul style="list-style-type: none"> □ 0 □ 0 □ 200 □ 1 □ 1 □ 1 □ 1 	<ul style="list-style-type: none"> □ 0 □ 0 □ 200 □ 1 □ 1 □ 1 □ 1 	<ul style="list-style-type: none"> □ 1 □ 0 □ 200 □ 1 □ 1 □ 1 □ 1 	<ul style="list-style-type: none"> □ 1 □ 0 □ 200 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 	<ul style="list-style-type: none"> □ 2 □ 5 □ 1000 □ 3 □ 3
Action 1.1.1.5 : Projet de Promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes et femmes assistés dans l'élaboration des plans d'affaire - Nombre de séances de sensibilisation organisé sur les opportunités de financement agricoles - Nombre de jeunes et femmes dont l'accès aux services financiers et non financiers est facilité - Nombre de jeunes et femmes renforcés sur l'entrepreneuriat agricole 	<ul style="list-style-type: none"> □ 0 □ 0 □ 0 □ 0 	<ul style="list-style-type: none"> □ 20 □ 250 □ 20 □ 20 	<ul style="list-style-type: none"> □ 20 □ 250 □ 20 □ 20 	<ul style="list-style-type: none"> □ 20 □ 250 □ 20 □ 20 	<ul style="list-style-type: none"> □ 20 □ 250 □ 20 □ 20 	<ul style="list-style-type: none"> □ 20 □ 250 □ 20 □ 20 	<ul style="list-style-type: none"> □ 100 □ 1250 □ 100 □ 100

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de foires des produits agricoles phares de la commune organisés - Nombre de cadre de concertation consommateurs, producteurs, artisans et commerçants créé - Nombre de prestataires privés en services vétérinaires installé 	<p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 1</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 1</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 1</p> <p>□ 1</p> <p>□ 1</p>	<p>□ 1</p> <p>□ 0</p> <p>□ 1</p>	<p>□ 1</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 5</p> <p>□ 1</p> <p>□ 2</p>
Action 1.1.1.6 : Projet de promotion des mesures de gestion durable des terres et du reboisement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de producteurs formés sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols - Nombre de producteurs encadrés pour la mise en application des mesures GDT/ACC - Nombre de campagnes de reboisement - Superficie de forêts communautaires reboisée (ha) - Superficie de forêts enrichie (ha) 	<p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 500</p> <p>□ 250</p> <p>□ 5</p> <p>□ 9</p> <p>□ 2</p>	<p>□ 500</p> <p>□ 250</p> <p>□ 5</p> <p>□ 9</p> <p>□ 2</p>	<p>□ 500</p> <p>□ 250</p> <p>□ 5</p> <p>□ 9</p> <p>□ 2</p>	<p>□ 500</p> <p>□ 250</p> <p>□ 5</p> <p>□ 9</p> <p>□ 2</p>	<p>□ 500</p> <p>□ 250</p> <p>□ 5</p> <p>□ 10</p> <p>□ 2</p>	<p>□ 2500</p> <p>□ 1250</p> <p>□ 25</p> <p>□ 46</p> <p>□ 10</p>
Action 1.1.1.7 : Projet de promotion du tourisme et valorisation des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de répertoire du patrimoine culturel de la commune élaboré - Nombre de plan de communication pour la promotion des activités touristiques et culturelles élaboré 	<p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 1</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 0</p> <p>□ 1</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 2</p>	<p>□ 0</p> <p>□ 0</p> <p>□ 0</p>	<p>□ 1</p> <p>□ 1</p> <p>□ 2</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contrats PPP établi avec les promoteurs de gestion des sites touristiques - Nombre de sites touristiques aménagés 	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 1
Action 1.1.1.8 : Projet d'amélioration de la productivité des filières agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de production des semences certifiées (riz, maïs; Soja) facilitée - Nombre de mécanisme durable d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers mis en place - Nombre de producteurs formés à la production de semences d'igname - Nombre de producteurs renforcés pour le respect des itinéraires techniques de production 	□ 0	□ 10 000	□ 10 000	□ 10 000	□ 10 000	□ 10 000	□ 50 000
		□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
		□ 0	□ 200	□ 200	□ 200	□ 200	□ 200	□ 1 000
		□ 0	□ 300	□ 300	□ 300	□ 300	□ 300	□ 1 500
Action 1.1.1.9 : Projet de développement de la surveillance des espaces forestiers et des plantations communales et communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Parcs à karité sous convention locale protégées - Nombre de séances de sensibilisation sur l'importance et le rôle de la forêt organisé à l'endroit de la population - Nombre de séances sur le renforcement des rapports de travail avec les services des 	□ 2	□ 1	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 2
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5

	eaux et forêts et chasses et les populations							
Objectif spécifique 1.2 : Renforcer l'inclusion sociale, la solidarité locale et la co-production de la sécurité								
Résultat 1.2.1 : L'inclusion sociale, la solidarité locale et la co-production de la sécurité sont renforcées								
Action 1.2.1.1 : Projet de sécurisation des personnes et des biens	- Nombre de dispositif de renseignement et d'alerte sécuritaire fonctionnel au niveau local	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de séances de sensibilisations à l'endroit des populations sur la cohabitation pacifique	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
	- Nombre de plaidoyers pour la construction de commissariat de PR d'arrondissement	□ 0	□ 1	□ 0	□ 1	□ 0	□ 1	□ 3
	- Nombre de subvention accordé pour le fonctionnement des commissariats de police républicaine	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
	- Nombre de registres d'inscription des étrangers dans les villages et quartiers de villes tenus	□ 46	□ 46	□ 46	□ 46	□ 46	□ 46	□ 46
	- Nombre de séances de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires relatifs à la transhumance	□ 0	□ 4	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 4
		□ 15	□ 15	□ 15	□ 15	□ 15	□ 0	□ 60

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'organes de gestion des conflits liés à la transhumance fonctionnels - Longueur de couloir de passage matérialisé - Nombre de retenues d'eau d'abreuvement réalisé 	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 0	□ 4
Action 1.2.1.2 : Projet de Promotion des mesures de protection et d'autonomisation des couches vulnérables et accompagnement de la stratégie nationale de l'INF	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances de vulgarisation des textes et loi en matière de protection des filles et des femmes - Nombre de femmes appuyées dans leurs activités - Nombre de subventions d'appui aux activités de protection des femmes - Nombre de subvention d'appui aux activités de protection des personnes vulnérables - Nombre de groupements de femmes accompagné formalisé - Taux de participation des personnes vulnérables et les groupes sociaux minoritaires aux instances de prise de décision - Nombre de subvention accordé à l'INF dans la mise en œuvre de ses activités 	□ 0 □ 30	□ 1 □ 20	□ 1 □ 20	□ 1 □ 20	□ 1 □ 20	□ 1 □ 20	□ 5 □ 100
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
		□ 2	□ 20	□ 20	□ 20	□ 20	□ 20	□ 100
		□ 0%	□ 5%	□ 5%	□ 25%	□ 5%	□ 5%	□ 25%
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5

Action 1.2.1.3 : Projet de réduction de l'exode rural	- Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
	- Nombre de séances organisées pour orienter 100 jeunes à la recherche d'emplois	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
	- Nombre de subventions accordé à 500 jeunes	□ 0	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 50	□ 250
	- Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement pour l'obtention de leur certificat de CQM ou CQP							
Action 1.2.1.4 : Projet de promotion des activités sportives et culturelles	- Nombre de concours de musique traditionnelle organisé	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
	- Nombre d'événements culturels organisés dans les arrondissements	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 4
		□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 0	□ 0	□ 3
	- Nombre d'aire de jeu aménagé							
	- Nombre de clubs sportifs équipés	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
- Nombre de championnats scolaires organisé.								

Objectif spécifique 1.3 : **Renforcer les infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité**

Résultat 1.3.1 : **Les infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité sont renforcés**

Action 1.3.1.1 : Projet de développement des infrastructures et équipements agricoles	- Nombre de document de diagnostic des besoins en infrastructures et équipements agricoles	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
		□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de plan de réalisation des infrastructure et équipements agricoles	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 5
	- Taux de réalisation des infrastructure et équipements agricoles	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de plan de suivi et d'entretien des infrastructures et équipements élaboré	□ 0	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 10%	□ 50%
- Taux de réalisation du plan de suivi et d'entretien								
Action 1.3.1.2 : Projet d'accroissement de l'inscription et de la rétention des enfants à l'école	- Nombre de séances de sensibilisation organisée à l'endroit de la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons	□ 0	□ 4	□ 4	□ 4	□ 4	□ 4	□ 20
		□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires mis en place	□ 80%	□ 90%	□ 100%	□ 100%	□ 100%	□ 100%	□ 100%
		□ 50%	□ 60%	□ 70%	□ 80%	□ 90%	□ 100%	□ 100%

	- Taux de fonctionnalité des cantines scolaires	□ 0	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 5
	- Taux de fonctionnalité des centres d'alphabétisation	□ ND	□ 1	□ 1	□ 1	□ 1	□ 0	□ 4
	- Nombre de centre de récupération créé et fonctionnel							
	- Nombre d'infrastructures scolaires construites ou réfectionnées							
Action 1.3.1.3 : Projet d'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité	- Nombre de mutuelles de santé organisé	□ 0 □ 0	□ 0 □ 0	□ 1 □ 73	□ 1 □ 0	□ 0 □ 0	□ 0 □ 0	□ 2 □ 73
	- Nombre de RC formés	□ 0	□ 20	□ 20	□ 20	□ 20	□ 20	□ 100
	- Nombre d'acteurs mis en place							
	- Nombre d'activités accompagnés	□ 0	□ 0	□ 2	□ 0	□ 2	□ 0	□ 4
	- Nombre de ASCQ doté d'équipement	□ 0 □ 0	□ 0 □ 4	□ 0 □ 4	□ 0 □ 4	□ 2 □ 4	□ 2 □ 4	□ 4 □ 20
	- Nombre de ASCQ fonctionnel	□ 0	□ 5	□ 5	□ 8	□ 8	□ 8	□ 34
	- Nombre de campagne organisé	□ 0	□ 10 ; 5	□ 10 ; 5	□ 10 ; 5	□ 10 : 5	□ 8 ; 4	□ 48 ; 24
	- Nombre de supervisions organisée	□ 0 □ 0	□ 0 □ 0	□ 0 □ 6	□ 1 □ 0	□ 0 □ 0	□ 0 □ 0	□ 1 □ 6
	- Nombre d'émissions réalisées	□ 0	□ 0	□ 73	□ 0	□ 0	□ 0	□ 73
	- Nombre de diffusions	□ 0	□ 0	□ 3	□ 0	□ 0	□ 0	□ 73
	- Nombre de mécanisme mis en place	□ 0 □ 0	□ 4 □ 4	□ 4 □ 4	□ 4 □ 4	□ 4 □ 4	□ 4 □ 4	□ 20 □ 20
	- Nombre de personnes formées							
	- Nombres de RC évalués	□ 0	□ 9 ; 12	□ 9 ; 12	□ 9 ; 12	□ 9 ; 12	□ 4 ; 12	□ 40 ; 60
	- Nombres de RC motivés	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1	□ 1	□ 0	□ 2
	- Nombre d'ateliers organisés							

	- Nombre de plaidoyer	0	0	2	3	0	0	5
	- Nombre de campagne de dépistage des malnutris	0	0	1	0	0	0	1
	- Nombre de cas de VBG pris en charge	0	0	2	1	0	0	3
	Nombre de sensibilisation							
	- Nombre d'écoles des maris appuyée	0	0	1	1	1	0	3
		0	0	1	1	1	0	3
	- Nombre d'intervention accompagnée							
	- Nombre de mission organisé pour plaider pour la mise en œuvre effectif de l'assurance maladie	0	0	1	1	1	0	3
	- Nombre de missions organisées pour plaider pour la mise en place d'un personnel suffisant et de qualifié							
	- Nombre de mission organisé							
	- Nombre d'infrastructures sanitaires construit ou réfectionnées pour plaider pour la formation/recyclage du personnel de santé							
	- Nombre de formations sanitaires dotés en équipements adéquats							
Action 1.3.1.4 : Projet d'aménagement et entretien du réseau routier de la commune	- Nombre de document d'état des lieux du réseau routier communal réalisé	0	1	0	0	0	0	1
		0	0	1	0	0	0	1

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plan d'entretien des pistes élaboré - Nombre de Mètre Linéaire de pistes aménagées / entretenues 	□ 0	□ 12 000	□ 12 000	□ 10 000	□ 12 000	□ 12 000	□ 60 000
Action 1.3.1.5 : Projet d'assainissement du cadre de vie dans les agglomérations	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PHAC réalisé - Nombre d'étude de faisabilité de l'assainissement réalisé - Nombre de système de gestion des déchets solides ménagers mis en place - Nombre de cabines de latrines institutionnelles construites - Nombre de subvention accordé pour l'appui de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) - Nombre de campagnes de salubrité organisées dans les arrondissements 	□ 0 □ 0 □ 0 □ 0 □ 0	□ 0 □ 1 □ 1 □ 1 □ 40	□ 1 □ 0 □ 0 □ 2 □ 1 40	□ 0 □ 0 □ 0 □ 1 □ 40	□ 0 □ 0 □ 0 □ 1 □ 40	□ 0 □ 0 □ 0 □ 1 □ 40	□ 1 □ 1 □ 1 □ 6 □ 4 □ 200
Action 1.3.1.6 : Projet d'amélioration quantitative et qualitative des aliments dans les ménages	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de subvention accordé pour la prise en charge des malnutris - Nombre de séances organisées à l'endroit des femmes et communautés - Nombre de séances de renforcement de capacités des relais communautaires 	□ 0 □ 0 □ 0	□ 0 □ 1 □ 1	□ 1 □ 1 □ 1	□ 1 □ 1 □ 1	□ 0 □ 1 □ 1	□ 1 □ 1 □ 0	□ 3 □ 5 □ 4 □ 4

	- Nombre de formation des ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène							
Action 1.3.1.7 : Projet d'amélioration de la couverture téléphonique, télévisuelle et radiophonique	- Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture intégrale de la commune en des réseaux GSM	□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture télévisuelle et radiophonique intégrale de la commune	□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
Action 1.3.1.8 : Projet d'amélioration de la desserte en eau potable et de l'accès à l'énergie électrique	- Nombre d'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable réalisés	□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de plaidoyers réalisés pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable réalisés	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de plaidoyers réalisés pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	□ 0	□ 4	□ 4	□ 4	□ 4	□ 4	□ 16
	- Nombre de mission de suivi de la qualité de l'eau "conditionnée"	□ 0	□ 2	□ 2	□ 2	□ 2	□ 2	□ 10
	- Nombre de camps peulh viabilisés	□ ND	□ 1	□ 0	□ 0	□ 0	□ 0	□ 1
	- Nombre de villages couverts par l'énergie de la SBEE							

Objectif spécifique 1.4 : Améliorer la gouvernance locale, l'accroissement des ressources communales et le renforcement des capacités de l'administration locale

Résultat 1.4.1 : La gouvernance locale, l'accroissement des ressources communales et le renforcement des capacités de l'administration locale sont améliorés

Action 1.4.1.1 : Projet d'amélioration de la performance de l'administration communale	- Nombre de plan de formation du personnel et des élus communaux élaboré	0	0	1	0	0	0	1	
	- Nombre de documents de planification évalué	0	2	2	2	2	4	12	
	- Nombre d'hôtel de ville construit et équipé	0	0	1	0	0	0	1	
	- Nombre de bureaux d'arrondissement construits / réhabilités et équipés	0	1	1	1	1	0	4	
	- Nombre de plan de communication de la commune adopté et mis en œuvre	0	0	1	0	0	0	1	
	- Nombre de séances de reddition de comptes	0	0	1	0	0	0	1	
	- Nombre de manuel de procédures élaboré	0	0	0	1	0	0	1	
	- Nombre d'outil d'évaluation du personnel mis en œuvre	0	0	1	0	0	0	1	
	- Nombre de domaines publics et privés de la commune sécurisés								
	- Nombre de dispositif de suivi évaluation du PDC4 mis en œuvre								
	Action 1.4.1.2 : Projet de digitalisation des services à la population	- Nombre de site web créé par la mairie	0	0	0	0	0	0	1

	Taux de numérisation des archives communaux	0	0	0	0	0	0	1
	Nombre de schéma directeur du numérique élaboré pour la commune	0	0	0	0	0	0	1
	Nombre d'applications conçues pour dématérialiser les services communaux à l'utilisateur	0	0	0	0	0	0	3
	Nombre de contrats de système digitalisé de comptabilité matière mis en œuvre	0	0	0	0	0	0	1
	Nombre de contrats signés pour équiper tous les services de la mairie et des arrondissements en matériels informatiques et d'une connexion internet Haut débit, et leur interconnexion	0	0	0	0	0	0	1
	Nombre de contrats signés pour mettre en place un plan de formation spécifique pour le numérique	0	0	2	2	0	0	3
	Nombre de sessions de formation organisées au profit de tous les agents en informatique de base							
Action 1.4.1.3 : Projet d'accroissement des recettes de la commune et amélioration du fonctionnement des organes communaux et infra communaux	- Nombre d'activités réalisées dans le plan de mobilisation des ressources actualisé	0	0	1	0	0	0	1
	- Nombre de missions organisées pour nouer des	0	0	1	1	1	1	4

	partenariats de coopération décentralisée	0	1	1	1	1	1	5
	- Nombre de séances de vulgarisation de code de l'administration territoriale	0	4	4	4	4	4	20
	- Nombre de session réunions statutaires des organes communaux et infra communaux tenues	0	4	4	4	4	4	20
	- Nombre de sessions du cadre intégrateur organisées	0	1	1	1	1	0	4
	- Nombre d'assistances conseil de la tutelle tenue	0	0	1	0	0	0	1
	- Nombre de guichet unique de la commune fonctionnel							

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Copargo, novembre 2023

Le cadre de performance de suivi des ODD s'arrime au cadre de performance précédent et permet de suivre la réalisation des indicateurs en ce qui concerne les cibles spatialisées des ODD sur lesquelles la commune de Copargo s'est positionnée. Les projets/actions ont été arrimés aux cibles spatialisées compte tenu des actions prioritaires que les communes avaient défini lors de la spatialisation des cibles prioritaires.

Tableau 36: Cadre de performance/rendement de suivi des ODD

ODD	CIBLES SPATIALISEES	PROJETS/ACTIONS	INDICATEURS MONDIAUX	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEUR DE REFERENCE	VALEURS CIBLES					Services Responsables	Observations	
						2024	2025	2026	2027	2028			
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	CIBLES 1 : 1.2	Action 1.1.1.3 : Projet de renforcement des capacités des producteurs agricoles	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	-Nombre de producteurs formés	-11	-400	-400	-400	-400	-400	DDL		
				-Nombre d'acteurs de filières agricoles organisés	-0	-0	-0	-0	-0				
				-Nombre de plans d'affaires élaborés	-0	-4	-4	-4	-4				
		Action 1.1.1.4 : Projet de promotion des filières agricoles et des CVA porteuses (végétal ; animal, halieutique)		-Nombre de CVA porteuses promues	-11	-3	3	3	3	3	3	DDL	
				-Superficie de nouvelles plantations	-0	300	300	300	300	300			
				-Nombre de plants greffés d'anacarde subventionnés	-0	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000	-3 000			
		Action 1.1.1.8 : Projet d' amélioration de la productivité des filières agricoles		-Quantité de production des semences certifiées (riz, maïs; Soja) facilitée	-0	-10 000	-10 000	-10 000	-10 000	-10 000	-10 000	DDL	
				-Nombre de mécanisme durable									

			d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers mis en place	-0	-0	-1	-0	-0	-0		
			Nombre de producteurs formé à la production de semenceaux d'igname	-0	-200	-200	-200	-200	-200		
		Action 1.2.1.3 : Projet de réduction de l'exode rural	-Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	-0	-1	-1	-1	-1	-1	DDL	
			-Nombre de séances organisées pour orienter 100 jeunes à la recherche d'emplois	-0	-1	-1	-1	-1	-1		
			-Nombre de subventions accordé à 500 jeunes	-0	-1	-1	-1	-1	-1		
		Action 1.3.1.6 : Projet d'amélioration quantitative et qualitative des aliments dans les ménages	-Nombre de subvention accordé pour la prise en charge des malnutris	-0	-0	-0	-0	-0	-0	DDL	
			-Nombre de séances organisées à l'endroit des femmes et communautés	-0	-1	-1	-1	-1	-1		
					-1	-1	-1	-1	-1		

				-Nombre de séances de renforcement de capacités des relais communautaires	-0									
	CIBLES 2 : 1.4	Action 1.1.1.1 : Projet d'intensification de la sécurisation foncière	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance	-Nombre d'actes de présomption de propriété foncière délivré	-11	-400	-400	400	400	400	DADE			
				-Nombre de système d'information foncière mis en place	-0	-0	-1	-0	-0	-0				
				-Nombre de sensibilisation sur l'importance des titres de propriété foncière	-0	-4	-4	-4	-4	-4				
		Action 1.1.1.2 : Projet de facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles		-Nombre de séances de sensibilisation des propriétaires terriens sur les dispositions du code foncier rural	-0	-9	-9	-9	-9	-10	DDL			
				-Nombre de contrats de faire valoir conclus entre propriétaires terriens et exploitants agricoles	-0	-600	-600	-600	-600	-600				
				-Nombre de promoteurs ayant accès aux terres agricoles	-0	-1	-1	-1	-1	-1				

		<p>Action 1.2.1.2 : Projet de Promotion des mesures de protection et d'autonomisation des couches vulnérables et accompagnement de la stratégie nationale de l'INF</p>	<p>-Nombre de séances de vulgarisation des textes et loi en matière de protection des filles et des femmes</p> <p>-Nombre de femmes appuyées dans leurs activités</p> <p>-Nombre de subventions d'appui aux activités de protection des femmes.</p>	-0	-1	-1	-1	-1	-1	-1	DDL	
		<p>Action 1.2.1.4 : Projet de promotion des activités sportives et culturelles</p>	<p>-Nombre de concours de musique traditionnelle organisé</p> <p>-Nombre d'événements culturels organisés dans les arrondissements</p> <p>-Nombre d'aire de jeu aménagé</p>	-0	-1	-1	-1	-1	-1	-1	DDL	
		<p>Action 1.3.1.3 : Projet d'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité</p>	<p>-Nombre de mutuelles de santé organisé</p> <p>-Nombre de RC formés</p> <p>-Nombre d'acteurs mis en place</p>	-0	0	0	-1	-1	-0	-0	DDL	
				-0	-0	-0	-73	-0	-0			
				-0	-0	-0	30	-31	-0			

<p>ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p>	<p>CIBLES 3 : 2.3</p>	<p>Action 1.3.1.1 : Projet de développement des infrastructures et équipements agricoles</p>	<p>2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles</p>	<p>-Nombre de document de diagnostic des besoins en infrastructures et équipements agricoles -Nombre de plan de réalisation des infrastructure et équipements agricoles -Taux de réalisation des infrastructure et équipements agricoles</p>	<p>-0 -0 -10%</p>	<p>0 -1 10%</p>	<p>0 -0 10%</p>	<p>0 -0 10%</p>	<p>0 -0 10%</p>	<p>0 -0 -10%</p>	<p>DST</p>	
<p>ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>	<p>CIBLES 4 : 4.1</p>	<p>Action 1.3.1.2 : Projet d'accroissement de l'inscription et de la rétention des enfants à l'école</p>	<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit</p>	<p>-Nombre de séances de sensibilisation organisée à l'endroit de la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons</p>	<p>-0</p>	<p>-4</p>	<p>-4</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>0</p>	<p>DDL</p>	

			et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	-Nombre de système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires mis en place -Taux de fonctionnalité des cantines scolaires	-0 -80%	-0 80%	-0 80%	-0 80%	-0 80%	-0 -80%		
	CIBLES 5: 4.4	Action 1.1.1.5 : Projet de Promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes	4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	-Nombre de jeunes et femmes assistés dans l'élaboration des plans d'affaire -Nombre de séances de sensibilisation organisé sur les opportunités de financement agricoles -Nombre de jeunes et femmes dont l'accès aux services financiers et non financiers est facilité	-0 -0 -0	-20 -250 -20	-20 -250 -20	-20 -250 -20	-20 -250 -20	-20 -250 -20	DDL	P
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau	CIBLES 6 : 6.1	Action 1.3.1.8 : Projet d'amélioration de la desserte en eau potable et l'accès à l'énergie électrique	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	-Nombre d'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable réalisés -Nombre de plaidoyers réalisés pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable réalisés	-0 -0	-0 -0	-1 -0	-0 -1	-0 -0	-0 -0	DST	

				-Nombre de plaidoyers réalisés pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	-0	-0	0	-0	-0	-0		
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	CIBLES 7: 7.1	Action 1.3.1.8 : Projet d'amélioration de la desserte en eau potable et l'accès à l'énergie électrique	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Nombre de villages couverts par l'énergie de la SBEE	ND	1	1	1	1	1	DST	
ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables	CIBLES 8: 12.5	Action 1.3.1.5 : Projet d'assainissement du cadre de vie dans les agglomérations	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	-Nombre de PHAC réalisé -Nombre d'étude de faisabilité de l'assainissement réalisé -Nombre de système de gestion des déchets solides ménagers mis en place	-0 -0 -0	-0 -1 -1	-1 -0 -0	-0 -0 -0	-0 -0 -0	-0 -0 -0	DST	
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	CIBLES 9: 13.1	Action 1.3.1.4 : Projet d'aménagement et entretien du réseau routier de la commune	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	-Nombre de document d'état des lieux du réseau routier communal réalisé -Nombre de plan d'entretien des pistes élaboré -Nombre de Mètre Linéaire de pistes aménagées/ entretenues	-0 -0 -0	-1 -0 -12 000	-0 -1 -12 000	-0 -0 -12 000	-0 -0 -12 000	-0 -0 -12 000	DST	

ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	CIBLES 10 : 15.2	Action 1.1.1.6 : Projet de promotion des mesures de gestion durable des terres et du reboisement	15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître de nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	-Nombre de producteurs formés sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols	-0	-500	-500	-500	-500	-500	DADE		
				-Nombre de producteurs encadrés pour la mise en application des mesures GDT/ACC	-0	-250	-250	-250	-250	-250			
				-Nombre de campagnes de reboisement	-0	-5	-5	-5	-5	-5			
		Action 1.1.1.9 : Projet de développement de la surveillance des espaces forestiers et des plantations communales et communautaires			-Nombre de Parcs à karité sous convention locale protégées	-2	-1	-0	-1	-0	-0	DADE	
					-Nombre de séances de sensibilisation sur l'importance et le rôle de la forêt organisé à l'endroit de la population	-0	-1	-1	-1	-1	-1		
					-Nombre de séances sur le renforcement des rapports de travail avec les services des eaux et forêts et chasses et les populations	-0	-1	-1	-1	-1	-1		

Source : Comité technique d'élaboration du PDC4 de Copargo, novembre 2023

8.4. Hypothèse de programmation opérationnelle et budgétaire

L'hypothèse est construite après l'analyse financière de la commune. Cette analyse prend en compte toutes les ressources mobilisables à savoir les ressources propres, les subventions de l'Etat et des PTF (confère le tableau ci-après).

Tableau 37 : Analyse financière de la commune

ANNEE	RECETTE FONCT. (1)	DEPENSES FONCT. (2)	EPARGNE BRUTE A= (1) -(2)	RECETTE INVESTISSEMENT (3)	CAPACITE INVESTISSEMENT B = A+3	DEPENSES INVEST (4)	CAPACITE DE FINANCEMENT C=B-4
2018	100 615 569	86 696 700	13 918 869	269 494 965	283 413 834	277 175 708	6 238 126
2019	100 079 137	51 325 019	48 754 118	315 569 920	364 324 038	296 537 805	67 786 233
2020	69 197 772	122 333 911	-53 136 139	282 189 672	229 053 533	243 911 453	-14 857 920
2021	155 129 872	61 974 901	93 154 971	180 198 829	273 353 800	281 710 870	-8 357 070
2022	172 426 401	124 041 700	48 384 701	161 109 159	209 493 860	211 842 591	-2 348 731
TOTAL	597 448 751	446 372 231	151 076 520	1 208 562 545	1 359 639 065	1 311 178 427	48 460 638
MOYENNE	119 489 750	89 274 446	30 215 304	241 712 509	271 927 813	262 235 685	9 692 128

Source : Service financier de la Mairie, avril 2023

Ce tableau a permis de déterminer certains indicateurs agrégateurs clés. Il s'agit de :

- **L'épargne brute** qui est la différence entre les recettes de fonctionnement réalisées et les dépenses de fonctionnement réalisées. Elle permet d'apprécier l'effort d'investissement de la commune notamment la part du budget de fonctionnement qui a été reversée au profit de l'investissement. Cette épargne a connu une évolution positive en dent de scie au cours de la période 2018 – 2022 avec une moyenne annuelle de 30 215 304 F CFA et représente en moyenne 25,28% des recettes de fonctionnement. Ce chiffre paraît insuffisant sur la période et est en deçà à la norme exigée par les textes de la décentralisation (30% au moins des recettes de fonctionnement).
- **La capacité d'investissement** de la commune est la somme de l'épargne brute et des recettes du budget d'investissement. Elle est en moyenne de 271 927 813 F CFA sur les cinq dernières années. Avec une population totale de 70 938 habitants en 2013, la commune a la capacité d'investir 3 833 F CFA par tête d'habitant. Cette capacité est de 2 852 F CFA par tête d'habitant pour une population projetée en 2023 de 95 335 habitants. Cette moyenne va s'apprécier par rapport aux besoins de la population. Il devient donc indispensable d'accroître la mobilisation des ressources propres de la commune et d'améliorer la capacité de consommation des crédits au profit des conditions de vie de la population.
- **La capacité de consommation des crédits d'investissement** est l'écart entre la capacité d'investissement et les dépenses d'investissement. Elle est en moyenne de 9 612 128 F CFA pour la commune et représente 3,56% de la capacité d'investissement. Plus cet écart est élevé, plus la commune a des difficultés à consommer des crédits mobilisés.

A partir de ces données, un scénario réaliste et optimiste pour un meilleur financement du PDC4 est conçu pour la commune. Ce scénario postule que la commune apprécie mieux son potentiel fiscal et accroît le taux de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales sur les cinq ans à venir grâce à une bonne stratégie de mobilisation de ses ressources. Aussi, la commune se doit-elle de mobiliser, en concertation avec les populations, sa contrepartie au financement des différents projets au profit des populations bénéficiaires. Les stratégies de mobilisation des ressources développées permettront à la commune de maîtriser ses charges de fonctionnement et de mobiliser des ressources externes pour accroître substantiellement sa capacité d'investissement par tête d'habitant d'ici cinq ans. Enfin, la commune compte capitaliser les actions de toutes les interventions y compris la population pour peu que ces dernières s'arriment au plan et participent à sa mise en œuvre. Au vu de tout ce qui précède, la Commune établit sa programmation sur une base de **trois milliards cinq cent millions de francs (3.603.484.000) CFA.**

8.5. Le plan quinquennal d'actions du PDC 4

Le tableau suivant présente la programmation quinquennale physique des actions du PDC 4 de Copargo. La programmation financière quinquennale se trouve en annexe.

Tableau 38 : Programmation quinquennale (physique)

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
PROGRAMME 1 : Développement de l'économie locale résiliente et la gestion durable des ressources naturelles															
Projet 1.1: Intensification de la sécurisation foncière															
A1.1.1	Organiser la délivrance des actes de présomption de propriété foncière	Tous les arrondissements	Nombre d'actes de présomption de propriété foncière délivrés	SADE	Service affaires domaniales		2000	Acte		-	X	X	X	X	X
A1.1.2	Mettre en place le système d'information foncière	Mairie Copargo	Nombre de système d'information foncière mis en place	SADE	Service affaires domaniales		1	Système	3 000 000	3 000 000		X			
A1.1.3	Sensibiliser la population sur l'importance des titres de propriété foncière	Tous les arrondissements	Nombre de sensibilisation sur l'importance des titres de propriété foncière	SADE	SAAF, SDLP, CJ		20	Séance	115 000	2 300 000		X	X	X	X
A1.1.4	Renforcer les capacités des organes locaux de gestion foncière	Tous les arrondissements	Nombre de formations des organes locaux de gestion foncière	SADE	SAAF, SDLP, CJ		30	Formation	46 000	1 380 000		X			
A1.1.5	Élaborer le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune	Tous les arrondissements	Nombre de SDAC élaboré	SADE	SAAF, SDLP, CJ		1	SDAC	25 000 000	25 000 000		X			
A1.1.6	Élaborer le Plan Directeur D'Urbanisme	Commune de Copargo	Nombre de PDU élaboré	SADE	SAAF, SDLP, CJ		1	PDU	25 000 000	25 000 000			X		
TOTAL 1.1										56 680 000					
Projet 1.2: Facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles															

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE					
											2024	2025	2026	2027	2028	
A1.2.1	Sensibiliser les propriétaires terriens sur les dispositions du code foncier rural notamment les modes de faire valoir	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation des propriétaires terriens sur les dispositions du code foncier rural	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		46	Séance	115 000	5 290 000						
A1.2.2	Assister l'établissement de contrat de faire valoir entre propriétaires terriens et exploitants agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de contrats de faire valoir conclus entre propriétaires terriens et exploitants agricoles	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		3000	Contrat	1 000	3 000 000		X				
A1.2.3	Initier des facilités d'accès aux terres agricoles au profit des jeunes et des femmes exploitantes agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de promoteurs ayant accès aux terres agricoles	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		5	Promoteur	250 000	1 250 000		X	X	X		
A1.2.4	Identifier les présumés propriétaires terriens	Tous les arrondissements	Nombre de présumés propriétaires terriens	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		3000	Propriétaires	350	1 050 000						
TOTAL 1.2										10 590 000						
Projet 1.3: Renforcement des capacités des producteurs agricoles																
A1.3.1	Former/recycler les producteurs sur les itinéraires techniques de production de l'anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname et les cultures maraichères	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formés sur les itinéraires techniques de production de l'anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname et les cultures maraichères	Mairie	SDLP, CCEC		15000	Producteurs	10 000	150 000 000			X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE					
											2024	2025	2026	2027	2028	
A1.3.2	Organiser les acteurs de filières agricoles comme anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname, karité et les cultures maraichères,	Tous les arrondissements	Nombre d'acteurs de filières agricoles comme anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname, karité et les cultures maraichères organisés	Mairie	SDLP, CCEC		100	OPA	100 000	10 000 000			X	X	X	X
A1.3.3	Appuyer l'élaboration des plans d'affaires aux OPA; clusters et aux entrepreneurs agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de plans d'affaires élaborés	Mairie	SDLP, CCEC		250	Plans d'affaire	100 000	25 000 000			X	X	X	X
A1.3.4	Entretenir la dynamique de la vente groupée autour des filières agricoles porteuses (l'anacarde, Soja, igname et riz)	Tous les arrondissements	Taux de mise en place des ventes groupées autour des filières agricoles porteuses	Mairie	SDLP, CCEC		125	OPA	100 000	12 500 000			X	X	X	X
A1.3.5	Renforcer les capacités des pépiniéristes des plants d'anacardier et de manguiers	Copargo et Pabégou	Nombre de formation à l'endroit des pépiniéristes des plants d'anacardier et de manguiers	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		6	Formation	3 000 000	18 000 000			X	X	X	X
A1.3.6	Subventionner les producteurs dans l'acquisition des matériels et équipements agricoles	Tous les arrondissements	Nombre d'organisation de producteurs appuyés dans l'acquisition des matériels et équipements agricoles	Mairie	SDLP, CCEC		3	OPA	5 000 000	15 000 000			X	X	X	
A1.3.7	Former les artisans locaux sur la fabrication, la maintenance des équipements agricoles	Tous les arrondissements	Nombre d'artisans locaux formés sur la fabrication, la maintenance des	Mairie	SDLP, CCEC, Collectif des artisans		10	Artisans	100 000	1 000 000			X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE						
											2024	2025	2026	2027	2028		
			équipements agricoles														
TOTAL 1.3										231 500 000							
Projet 1.4: Promotion des filières agricoles et des CVA porteuses (végétal ; animal, halieutique)																	
A1.4.1	Promouvoir les CVA porteuses	Tous les arrondissements	Nombre de CVA porteuses promues	Mairie	SDLP, CCEC		15	CVA	1 000 000	15 000 000		X	X	X	X		
A1.4.2	Subventionner l'installation de nouvelles plantations d'anacardier	Tous les arrondissements	Superficie de nouvelles plantations d'anacardiers subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Ha	36 000	54 000 000	X	X	X	X	X		
A1.4.3	Subventionner la production des plants greffés d'anacardes	Copargo et Pabégou	Nombre de plants greffés d'anacarde subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		15000	Plants greffés	600	90 000 000	X	X	X	X	X		
A1.4.4	Subventionner la réhabilitation des anciennes plantations d'anacardier	Tous les arrondissements	7500 ha d'anciennes plantations d'anacardier réhabilités	Mairie	SDLP, CCEC		7500	Ha	55 000	412 500 000	X	X	X	X	X		
A1.4.5	Subventionner la mise en place des reproducteurs de volailles et de petits ruminants	Tous les arrondissements	Nombre de reproducteurs de volailles et de petits ruminants subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Reproducteurs	100 000	150 000 000		X	X	X	X		
A1.4.6	Renforcer les capacités des apiculteurs de la commune	Tous les arrondissements	Nombre d'apiculteurs de la commune renforcés	Mairie	SDLP, CCEC		250	Apiculteurs	10 000	2 500 000	X	X	X	X	X		
A1.4.7	Rechercher des marchés d'écoulement pour les produits agricoles	Interne et régional	Nombre de contrats de vente décrochés	Mairie	SDLP, CCEC		2	Contrat de vente			X	X	X	X	X		
A1.4.8	Appuyer la construction des étangs piscicoles	Tous les arrondissements	Nombre de plans piscicoles subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		5	Étangs piscicoles	9 400 000	47 000 000	X	X					

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.4.9	Sensibiliser les éleveurs en élevage semi intensif;	Tous les arrondissements	Nombre d'éleveurs sensibilisés	Mairie	SDLP, CCEC		1000	Nombre d'éleveurs	10 000	10 000 000	X	X	X	X	X
A1.4.10	Faciliter l'installation des périmètres fourragers sur les espaces pastoraux	Tous les arrondissements	Nombre de plans fourragers facilités	Mairie	SDLP, CCEC		3	Périmètres fourragers		-		X	X	X	
A1.4.11	Aménager les espaces maraîchers et pastoraux	Tous les arrondissements	Superficie maraîchers et pastoraux aménagés	Mairie	SDLP, CCEC		3	Nombre d'espace	20 000 000	60 000 000	X	X	X	X	X
TOTAL 1.4										841 000 000					
Projet 1.5: Promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes															
A1.5.1	Assister les jeunes et les femmes dans l'élaboration des plans d'affaire	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes et femmes assistés dans l'élaboration des plans d'affaire	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		100	Jeunes et femmes	100 000	10 000 000	X	X	X	X	X
A1.5.2	Organiser des séances de sensibilisation sur les opportunités de financement agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation organisé sur les opportunités de financement agricoles	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		1250	Séances	10 000	12 500 000	X	X	X	X	X
A1.5.3	Faciliter l'accès des jeunes et des femmes aux services financiers et non financiers	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes et femmes dont l'accès aux services financiers et non financiers est facilité	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		100	Jeunes et femmes	20 000	2 000 000	X	X	X	X	X
A1.5.4	Renforcer les capacités des jeunes et des femmes sur l'entrepreneuriat agricole	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes et femmes renforcés sur l'entrepreneuriat agricole	Mairie	SDLP, CCEC		100	Jeunes et femmes	100 000	10 000 000	X	X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.5.5	Organiser les foires des produits agricoles phares de la commune	Copargo	Nombre de foires des produits agricoles phares de la commune organisés	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		5	Foires agricoles	200 000	1 000 000	X	X	X	X	X
A1.5.6	Créer un cadre de concertation consommateurs, producteurs, artisans et commerçants	Copargo	Nombre de cadre de concertation consommateurs, producteurs, artisans et commerçants créé	Mairie	SDLP, CCEC		1	Cadre de concertation		-	X				
A1.5.7	Faciliter l'installation de prestataires privés en services vétérinaires	Copargo	Nombre de prestataires privés en services vétérinaires installé	Mairie	SDLP, CCEC		2	Prestataire	1 000 000	2 000 000		X	X		
TOTAL 1.5										37 500 000					
Projet 1.6: Promotion des mesures de gestion durable des terres et du reboisement															
A1.6.1	Organiser des formations/recyclage des producteurs sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formés sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols	Mairie	SDLP, CCEC		2500	Producteurs	10 000	25 000 000	X	X	X	X	X
A1.6.2	Encadrer les producteurs pour la mise en application des mesures GDT/ACC	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs encadrés pour la mise en application des mesures GDT/ACC	Mairie	SDLP, CCEC		1250	Producteurs	5 000	6 250 000	X	X	X	X	X
A1.6.3	Organiser des campagnes de reboisement	Tous les arrondissements	Nombre de campagnes de reboisement	Mairie	SDLP, CCEC		25	Campagnes	200 000	5 000 000	X	X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.6.4	Reboiser les forêts communautaires	Tous les arrondissements	Superficie de forêts communautaires reboisée	Mairie	SDLP, CCEC		46	Ha	22 000	1 012 000	X	X	X	X	X
A1.6.5	Enrichir les forêts	Tous les arrondissements	Superficie de forêts enrichie	Mairie	SDLP, CCEC		10	Ha	20 000	200 000	X	X	X	X	X
TOTAL 1.6										37 462 000					
Projet 1.7: Promotion du tourisme et valorisation des sites touristiques															
A1.7.1	Élaborer le répertoire du patrimoine culturel de la commune	Tous les arrondissements	Nombre de répertoire du patrimoine culturel de la commune élaboré	Mairie	COCITA, DDTCA		1	Répertoire	1 000 000	1 000 000		X			
A1.7.2	Élaborer un plan de communication pour la promotion des activités touristiques et culturelles	Tous les arrondissements	Nombre de plan de communication pour la promotion des activités touristiques et culturelles élaboré	Mairie	COCITA, DDTCA		1	Plan de communication	2 000 000	2 000 000		X			
A1.7.3	Établir un PPP avec les promoteurs de gestion des sites touristiques	Tous les arrondissements	Nombre de contrats PPP établi avec les promoteurs de gestion des sites touristiques	Mairie	COCITA, DDTCA		2	Contrat PPP	10 000 000	20 000 000		X	X		
A1.7.4	Aménager les sites touristiques	Copargo et Singré	Nombre de sites touristiques aménagés	Mairie	COCITA, DDTCA		1	Site touristique	10 000 000	10 000 000		X			
TOTAL 1.7										33 000 000					
Projet 1.8: Amélioration de la productivité des filières agricoles															
A1.8.1	Faciliter la production des semences certifiées (riz, maïs; Soja)	Tous les arrondissements	Quantité de production des semences	Mairie	SDLP, CCEC		50000	Kg	600	30 000 000	X	X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE						
											2024	2025	2026	2027	2028		
			certifiées (riz, maïs; Soja) facilitée														
A1.8.2	Mettre en place un mécanisme durable d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers	Copargo	Nombre de mécanisme durable d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers mis en place	Mairie	SDLP, CCEC		1	Mécanisme		-			X				
A1.8.3	Former à la production des semenceaux d'igname	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formé à la production de semenceaux d'igname	Mairie	SDLP, CCEC		1000	Producteurs	10 000	10 000 000	X	X	X	X	X		
A1.8.4	Renforcer les capacités des producteurs pour le respect des itinéraires techniques de production	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs renforcés pour le respect des itinéraires techniques de production	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Producteurs	10 000	15 000 000	X	X	X	X	X		
TOTAL 1.8										55 000 000							
Projet 1.9: Développement de la surveillance des espaces forestiers et des plantations communales et communautaires																	
A1.9.1	Protéger les Parcs à karité sous convention locale	Copargo	Nombre de Parcs à karité sous convention locale protégées	Mairie	Inspection des eaux et forêts et chasses		2	Parc	1 000 000	2 000 000	X	X	X	X	X		
A1.9.2	Sensibiliser la population sur l'importance et le rôle de la forêt	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation sur l'importance et le rôle de la forêt organisé à	Mairie	Inspection des eaux et forêts et chasses		5	Séances	100 000	500 000	X	X	X	X	X		

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE					
											2024	2025	2026	2027	2028	
			l'endroit de la population													
A1.9.3	Renforcer les rapports de travail avec les services des eaux et forêts et chasses	Tous les arrondissements	Nombre de séances sur le renforcement des rapports de travail avec les services des eaux et forêts et chasses et les populations	Mairie	Inspection des eaux et forêts et chasses		5	Séances		-		X	X	X	X	X
TOTAL 1.9										2 500 000						
Projet 1.10: Développement de la transformation agro-alimentaire																
A1.10.1	Former les organisations de producteurs agricoles (OPA) sur les techniques de transformation de manioc, anacarde, Soja, igname	Tous les arrondissements	Nombre d'organisations de producteurs agricoles (OPA) formés sur les techniques de transformation de manioc, anacarde, Soja, igname	Mairie	SDLP, CCEC		25	OPA	50 000	1 250 000		X	X	X	X	X
A1.10.2	Renforcer les producteurs sur les techniques de stockage et de conservation des produits agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formés sur les techniques de stockage et de conservation des produits agricoles	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Producteurs	10 000	15 000 000		X	X	X	X	X
A1.10.3	Former les ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Tous les arrondissements	Nombre de ménages formés sur les bonnes pratiques d'hygiène et de	Mairie	SDLP, CCEC		500	Ménages	30 000	15 000 000		X	X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE					
											2024	2025	2026	2027	2028	
			préparation des aliments													
A1.10.4	Renforcer les capacités techniques de transformation des OPA anacarde; riz et Soja	Tous les arrondissements	Nombre d'OPA dont les capacités techniques de transformation d'anacarde; riz et Soja sont renforcées	Mairie	SDLP, CCEC		25	OPA	50 000	1 250 000	X	X	X	X	X	
TOTAL 1.11										32 500 000						
TOTAL PROGRAMME 1										1 337 732 000						
PROGRAMME 2: Renforcement de l'inclusion sociale, de la solidarité locale et de la co-production de la sécurité																
Projet 2.1: Sécurisation des personnes et des biens																
A2.1.1	Créer et faire fonctionner un dispositif de renseignement et d'alerte sécuritaire au niveau local	Tous les arrondissements	Nombre de dispositif de renseignement et d'alerte sécuritaire fonctionnel au niveau local	Maire	Elus locaux, DDPR		1	Dispositif	500 000	500 000	X	X	X	X	X	
A2.1.2	Sensibiliser les populations sur la cohabitation pacifique	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisations à l'endroit des populations sur la cohabitation pacifique	Maire	Elus locaux, DDPR		5	Séances	100 000	500 000	X	X	X	X	X	
A2.1.3	Plaider pour la construction et équipement des commissariats de police républicaine d'arrondissement	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers pour la construction de commissariat de PR d'arrondissement	Maire	DDPR		3	Plaidoyer	200 000	600 000		X	X			

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A2.1.4	Accompagner le fonctionnement des commissariats de police républicaine	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé pour le fonctionnement des commissariats de police républicaine	Maire	DDPR		5	Subvention	1 000 000	5 000 000	X	X	X	X	X
A2.1.5	Tenir les registres d'inscription des étrangers dans les villages et quartiers de villes	Tous les arrondissements	Nombre de registres d'inscription des étrangers dans les villages et quartiers de villes tenus	Maire	Elus locaux, DDPR		46	Registre		-	X	X	X	X	X
A2.1.6	Vulgariser les textes législatifs et réglementaires relatifs à la transhumance	Tous les arrondissements	Nombre de séances de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires relatifs à la transhumance	Maire	UCOPER, UCP		5	Séances	100 000	500 000	X	X	X	X	X
A2.1.7	Faire fonctionner les organes de gestion des conflits liés à la transhumance	Tous les arrondissements	Nombre d'organes de gestion des conflits liés à la transhumance fonctionnels	Maire	UCOPER, UCP		4	organes	250 000	1 000 000	X	X	X	X	X
A2.1.8	Matérialiser les couloirs de passages des transhumants et les aires de pâturage	Tous les arrondissements	Longueur de couloir de passage matérialisé	Maire	UCOPER, UCP		60	km	200 000	12 000 000	X	X	X	X	X
A2.1.9	Construire les infrastructures d'abreuvement le long des couloirs de passage et autour des aires de pâturage	Tous les arrondissements	Nombre de retenues d'eau d'abreuvement réalisé	Maire	UCOPER, UCP		4	Retenue d'eau d'abreuvement	5 000 000	20 000 000		X	X	X	X
TOTAL 2.1										40 100 000					

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
Projet 2.2: Promotion des mesures de protection et d'autonomisation des couches vulnérables et accompagnement de la stratégie nationale de l'INF															
A2.2.1	Vulgariser les textes et lois en matière de protection des filles et des femmes	Tous les arrondissements	Nombre de séances de vulgarisation des textes et loi en matière de protection des filles et des femmes	Mairie	CPS		5	Séances	100 000	500 000	X	X	X	X	X
A2.2.2	Appuyer la création des activités génératrices de revenus des femmes	Tous les arrondissements	Nombre de femmes appuyées dans leur activités	Mairie	SAAF		100	Femme	100 000	10 000 000	X	X	X	X	X
A2.2.3	Subventionner les activités de protection des femmes organisées	Tous les arrondissements	Nombre de subventions d'appui aux activités de protection des femmes	Mairie	CPS, SAAF		5	Subvention	100 000	500 000	X	X	X	X	X
A2.2.4	Subventionner les activités de protection des personnes vulnérables	Tous les arrondissements	Nombre de subvention d'appui aux activités de protection des personnes vulnérables	Mairie	CPS, SAAF		5	Subvention	200 000	1 000 000	X	X	X	X	X
A2.2.5	Accompagner la formalisation des groupements de femmes	Tous les arrondissements	Nombre de groupements de femmes accompagné formalisé	Mairie	CPS, SAAF		100	Groupe ment	50 000	5 000 000	X	X	X	X	X
A2.2.6	Faire participer les personnes vulnérables et les groupes sociaux minoritaires aux instances de prise de décision	Tous les arrondissements	Taux de participation des personnes vulnérables et les groupes sociaux minoritaires aux instances de prise de décision	Mairie	CPS, SAAF					-	X	X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A2.2.7	Appuyer l'Institut National de la Femmes (INF) dans la mise en œuvre de ses activités dans la commune	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé à l'INF dans la mise en œuvre de ses activités	Mairie	CPS, SAAF		5	Subvention	100 000	500 000	X	X	X	X	X
TOTAL 2.2										17 500 000					
Projet 2.3: Réduction de l'exode rural															
A2.3.1	Sensibiliser les jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	Mairie	CPS, ANPE		5	Séances	100 000	500 000	X	X	X	X	X
A2.3.2	Orienter les jeunes à la recherche d'emplois	Tous les arrondissements	Nombre de séances organisées pour orienter 100 jeunes à la recherche d'emplois	Mairie	ANPE		5	Séances		-	X	X	X	X	X
A2.3.3	Développer les projets d'insertion des jeunes	Tous les arrondissements	Nombre de subventions accordé à 500 jeunes	Mairie	ANPE		25	subventions	400 000	10 000 000	X	X	X	X	X
A2.3.4	Former les jeunes à l'obtention du CQP ou CQM	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement pour l'obtention de leurs certificats de CQM ou CQP	Mairie	ANPE		250	Jeunes et femmes	40 000	10 000 000	X	X	X	X	X
TOTAL 2.3										20 500 000					
Projet 2.4: Promotion des activités sportives et culturelles															
A2.4.1	Organiser des concours de musique traditionnelle	Tous les arrondissements	Nombre de concours de musique	Mairie	DDTCA, élus locaux		5	Concours	500 000	2 500 000		X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE					
											2024	2025	2026	2027	2028	
			traditionnelle organisé													
A2.4.2	Organiser des activités culturelles dans les arrondissements	Tous les arrondissement s	Nombre d'événements culturels organisés dans les arrondissements	Mairie	DDTCA, élus locaux		5	Événem ent culturel	400 000	2 000 000	X	X	X	X	X	
A2.4.3	Aménager les aires de jeu dans les arrondissements	Tous les arrondissement s	Nombre d'aire de jeu aménagé	Mairie	DDJSL élus locaux		4	Aire de jeu	1 500 000	6 000 000		X	X	X	X	
A2.4.4	Equiper les clubs sportifs	Tous les arrondissement s	Nombre de clubs sportifs équipés	Mairie	DDJSL		3	Club sportif	500 000	1 500 000		X	X	X		
A2.4.5	Organiser des championnats scolaires	Tous les arrondissement s	Nombre de championnats scolaires organisé	Mairie	DDJSL, Ecoles		5		1 000 000	5 000 000	X	X	X	X	X	
TOTAL 2.4										17 000 000						
TOTAL PROGRAMME 2										95 100 000						
PROGRAMME 3: Renforcement des infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité																
Projet 3.1: Développement des infrastructures et équipements marchands et agricoles																
A3.1.1	Identifier les besoins en infrastructures et équipements marchands et agricoles	Tous les arrondissement s	Nombre de document de diagnostic des besoins en infrastructures et équipements agricoles	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Docume nt de diagnosti c	500 000	500 000	X					
A3.1.2	Planifier la réalisation des infrastructure et équipements marchands et agricoles	Tous les arrondissement s	Nombre de plan de réalisation des infrastructure et équipements agricoles	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Plan		-		X	X	X	X	

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.1.3	Réaliser les infrastructures et équipements marchands et agricoles	Tous les arrondissements	Taux de réalisation des infrastructures et équipements agricoles	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		-	Infrastructures et équipements agricoles	40 000 000	200 000 000	X	X	X	X	X
A3.1.4	Elaborer un plan de suivi et d'entretien de ces infrastructures et équipements	Tous les arrondissements	Nombre de plan de suivi et d'entretien des infrastructures et équipements élaboré	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Nombre de plan de suivi et d'entretien	1 000 000	1 000 000	X				
A3.1.5	Exécuter le plan de suivi et d'entretien	Tous les arrondissements	Taux de réalisation du plan de suivi et d'entretien est exécuté	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Document de suivi		-	X	X	X	X	X
A3.1.6	Réaliser les infrastructures et équipements marchands	Tous les arrondissements	Taux de réalisation des infrastructures et équipements marchands	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Document de suivi	100 000 000	400 000 000	X	X	X	X	X
TOTAL 3.1										201 500 000					
Projet 3.2: Accroissement de l'inscription et de la rétention des enfants à l'école															
A3.2.1	Sensibiliser la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit de la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons	Mairie	SPDL, CRP, CoAPE		20	Séance	100 000	2 000 000	X	X	X	X	X
A3.2.2	Mettre en place un système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires	Tous les arrondissements	Nombre de système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires mis en place	Mairie	SPDL, CRP, CoAPE, CPS		1	Système	25 000 000	25 000 000	X	X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.2.3	Suivre et appuyer le fonctionnement des cantines scolaires	Tous les arrondissements	Taux de fonctionnalité des cantines scolaires	Mairie	SPDL, CRP, CoAPE		1	Suivi	500 000	500 000	X	X	X	X	X
A3.2.4	Faire fonctionner les centres d'alphabétisation de la commune PAGEDA dans la commune	Tous les arrondissements	Taux de fonctionnalité des centres d'alphabétisation	Mairie	SPDL, PAGEDA		5	Centre d'alphabétisation	20 000 000	100 000 000	X	X	X	X	X
A3.2.5	Créer et faire fonctionner les centres de récupération des enfants exclus du système éducatifs (PAEFE)	Tous les arrondissements	Nombre de centre de récupération créé et fonctionnel	Mairie	SPDL, PAGEDA		5	Centre de récupération	5 000 000	25 000 000	X	X	X	X	X
A3.2.6	Construire/réhabiliter/réfectionner les modules de salle de classe et les équiper ; clôturer les écoles	Tous les arrondissements	Nombre de modules de salle de classe construite ou réfectionnée ou équipés ; nombre d'écoles clôturées	Mairie	SPDL, CRP		5	Module de salle de classe	25 000 000	100 000 000	X	X	X	X	X
TOTAL 3.2										252 500 000					
Projet 3.3: Amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité															
A3.3.1	Organiser les mutuelles de santé	Tous les arrondissements	Nombre de mutuelles de santé organisé	Mairie	Etat central		2	Séance	50 000	100 000	X	X	X	X	X
A3.3.2	Renforcer les capacités des relais communautaires	Tous les arrondissements	Nombre de RC formés	Mairie	Etat central		73	Session		6 132 000	X	X	X	X	
A3.3.3	Mettre en place les acteurs de mise en œuvre de la politique nationale de santé communautaire (RC, ASCQ, CoLoSS, C-CLSTP)	Commune	Nombre d'acteurs mis en place	Mairie	Etat central ONG, acteurs One health		61	CoLoSS C-CLSTP ASCQ RC		1 000 000		X	X	X	X
A3.3.4	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Commune	Nombre d'activités accompagnés	Mairie	ONG, acteurs One health		100	activités	15 000	1 500 000		X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.3.5	Doter les ASCQ d'équipement de travail	Commune	Nombre de ASCQ doté d'équipement	Mairie	Etat central		4	ASCQ	700 000	5 600 000		X	X	X	X
A3.3.6	Assurer le fonctionnement et la motivation des ASCQ	Commune					4	ASCQ		57120000		X	X	X	X
A3.3.7	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Commune	Nombre de campagne organisé	Mairie	Etat central , ONG acteurs one helth		20	campagnes	60 000	1 200 000		X	X	X	X
A3.3.8	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS	Commune	Nombre de supervisions organisée	Mairie	ON, acteurs One health		34	supervision	60 000	2 040 000		X	X	X	X
A3.3.9	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Commune	Nombre d'émissions réalisées Nombre de diffusions	Mairie	ONG, acteurs One health, radios		48 24 24	Micro programme Table ronde émissions Intercati		2 000 000		X	X	X	X
A3.3.10	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Commune	Nombre de mécanisme mis en place	Mairie	Etat centralONG		1	mécanisme		200 000		X	X	X	X
A3.3.11	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Commune	nombre de personnes formées	Mairie	Etat central ONG		6	personne		500 000		X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.3.12	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance	Commune	Nombre de Rc évalués	Mairie	Etat central ONG, acteurs One Health		73	RC		250 000		X	X	X	X
A3.3.13	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Commune	Nombre de Rc motivés	Mairie	Etat central, ONG		73	RC	50 000	186 150 000		X	X	X	X
A3.3.14	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur ou autres instances pour les prises de décisions	Commune	Nombre d'ateliers organisés	Mairie	Etat central, ONG, acteurs One Health		20	séance	150 000	3 000 000	X	X	X	X	
A3.3.15	Faire le plaidoyer pour l'amélioration des fonds FADEC santé communautaire de la commune	Commune	Nombre de plaidoyer	Mairie	ONG, acteurs One		2		150 000	300 000	X	X	X	X	
A3.3.16	Appuyer l'organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Commune		Mairie	ONG, acteurs One		20	campagnes	60 000	1 200 000	X	X	X	X	
A3.3.17	Appuyer la mise en œuvre des interventions de la SSRAJ	Commune	Nombre de cas de VBG pris en charge Nombre de sensibilisation	Mairie	ONG, acteurs One		40 60	VBG sensibilisation		1 000 000	X	X	X	X	
A3.3.18	Appuyer la mise en œuvre des plans d'actions des écoles des maris de la commune	Commune	Nombre d'écoles des maris appuyée	Mairie	ONG, acteurs One		2	écoles	500 000	1 000 000	X	X	X	X	
A3.3.19	Accompagner les interventions relatives aux éventuelles épidémies	Commune	Nombre d'intervention accompagnée	Mairie	Etat central, ONG, acteurs One Health					5 000 000	X	X	X	X	

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.3.20	Faire le plaidoyer pour la mise en œuvre effectif de l'assurance maladie	Tous les arrondissements	Nombre de mission organisé pour plaider pour la mise en œuvre effectif de l'assurance maladie	Mairie	Etat central		1	Mission	200 000	200 000	X	X	X	X	
A3.3.21	Faire le plaidoyer pour un effectif en personnel suffisant et qualifié	Tous les arrondissements	Nombre de mission organisé pour plaider pour la mise en place d'un personnel suffisant et de qualifié	Mairie	Etat central		3	Mission	200 000	600 000	X	X	X		
A3.3.22	Faire le plaidoyer pour la formation/recyclage du personnel de santé	Tous les arrondissements	Nombre de mission organisé pour plaider pour la formation/recyclage du personnel de santé	Mairie	Etat central		3	Mission	200 000	600 000	X	X	X		
A3.3.23	Construire/réhabiliter/réfectionner les infrastructures sanitaires	Tous les arrondissements	Nombre d'infrastructures sanitaires construit ou réfectionnées	Mairie	AISEM, MC/HZ		3	Infrastructures sanitaires	#####	360 000 000	X	X	X		
A3.3.24	Doter les centres de santé en équipements adéquats	Tous les arrondissements	Nombre de formations sanitaires dotés en équipements adéquats	Mairie	AISEM, MC/HZ		3	Formations sanitaires	20 000 000	60 000 000		X		X	
TOTAL 3.3										696 692 000					
Projet 3.4: Aménagement et entretien du réseau routier de la commune															
A3.4.1	Réaliser l'état des lieux du réseau routier communal	Tous les arrondissements	Nombre de document d'état des lieux du réseau routier communal réalisé	Mairie	ST, DGI		1	Document d'état des lieux	1 000 000	1 000 000	X	X	X	X	X
A3.4.2	Elaborer le plan d'entretien des pistes	Tous les arrondissements	Nombre de plan d'entretien des pistes élaboré	Mairie	ST, DGI		1	Plan d'entretien des pistes	100 000	100 000		X			

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.4.3	Aménager/entretenir les pistes	Tous les arrondissements	Nombre de Mètre Linéaire de pistes aménagées / entretenues	Mairie	ST, DGI		60000	ML	10 000	600 000 000		X	X	X	
TOTAL 3.4										601 100 000					
Projet 3.5: Assainissement du cadre de vie dans les agglomérations															
A3.5.1	Réaliser le plan d'hygiène et d'assainissement communal (PHAC)	Copargo, Pabégou	Nombre de PHAC réalisé	Mairie	ST, DHAB		1	PHAC	5 000 000	5 000 000		X			
A3.5.2	Commanditer une étude de faisabilité de l'assainissement dans la commune	Copargo, Pabégou	Nombre d'étude de faisabilité de l'assainissement réalisé dans la commune	Mairie	ST, DHAB		1	Etude	10 000 000	10 000 000		X			
A3.5.3	Mettre en place un système de gestion des déchets solides ménagers	Copargo, Pabégou	Nombre de système de gestion des déchets solides ménagers mis en place	Mairie	ST, DHAB		1	Système DSM	7 000 000	7 000 000		X	X		
A3.5.4	Construire des ouvrages d'assainissement (latrines) dans les établissements publics	Tous les arrondissements	Nombre de cabines de latrines institutionnelles construites	Mairie	ST, DHAB		60	Cabine	1 500 000	90 000 000		X	X	X	X
A3.5.5	Appuyer la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé pour l'appui de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)	Mairie	ST, DHAB		4	Subvention	1 000 000	4 000 000		X	X	X	X
A3.5.6	Organiser des campagnes de salubrité dans les arrondissements	Tous les arrondissements	Nombre de campagnes de salubrité organisées dans les arrondissements	Mairie	ST, DHAB		200	Campagne	10 000	2 000 000		X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE										
											2024	2025	2026	2027	2028						
TOTAL 3.5																118 000 000					
Projet 3.6: Amélioration quantitative et qualitative des aliments dans les ménages																					
A3.6.1	Appuyer le mécanisme de prise en charge des malnutris	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé pour la prise en charge des malnutris	Mairie	CPS, SIAN'SON		3	Subvention	25 000 000	75 000 000	X	X	X								
A3.6.2	Organiser des séances de sensibilisation des femmes et communautés sur l'alimentation de l'enfant et du jeune nourrisson	Tous les arrondissements	Nombre de séances organisées à l'endroit des femmes et communautés pour les sensibiliser sur l'alimentation de l'enfant et du jeune nourrisson	Mairie	CPS, SIAN'SON		5	Séance	100 000	500 000	X	X	X	X	X						
A3.6.3	Renforcer les capacités des relais communautaires	Tous les arrondissements	Nombre de séances de renforcement de capacités des relais communautaires	Mairie	CPS, SIAN'SON		4	Séance	1 000 000	4 000 000		X	X	X	X						
A3.6.4	Former les ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Tous les arrondissements	Nombre de formation des ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Mairie	CPS, SIAN'SON		4	Séance de formation	200 000	800 000		X	X	X	X						
TOTAL 3.6																80 300 000					
Projet 3.7: Amélioration de la couverture téléphonique, télévisuelle et radiophonique																					
A3.7.1	Réaliser de plaidoyer pour une couverture intégrale en réseaux GSM	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture intégrale de la commune en des réseaux GSM	Mairie	Etat central		1	Plaidoyer	200 000	200 000	X										

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.7.2	Réaliser de plaidoyer pour une bonne couverture télévisuelle de la commune auprès des promoteurs	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture télévisuelle et radiophonique intégrale de la commune	Mairie	Etat central		1	Plaidoyer	200 000	200 000	X				
TOTAL 3.7										400 000					
Projet 3.8: Amélioration de la desserte en eau potable et de l'accès à l'énergie électrique															
A3.8.1	Faire l'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable	Tous les arrondissements	Nombre d'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable réalisé	ST	ANAEPMR		1	Etat des lieux	300 000	300 000	X				
A3.8.2	Réaliser de plaidoyer pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable réalisés	Mairie	ST, ANAEPMR		1	Plaidoyer	200 000	200 000		X			
A3.8.3	Réaliser de plaidoyer pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	Copargo	Nombre de plaidoyers réalisés pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	Mairie	ST, ANAEPMR		1	Plaidoyer	200 000	200 000	X				
A3.8.4	Organiser trimestriellement des missions de suivi de la qualité de l'eau "conditionnée"	Tous les arrondissements	Nombre de mission de suivi de la qualité de l'eau "conditionnée"	ST	ANAEPMR		16	Mission	10 000	160 000		X	X	X	X
A3.8.5	Viabiliser les camps peulh en eau potable	Tous les arrondissements	Nombre de camps peulh viabilisés	ST	-		10	Camp peulh	5 000 000	50 000 000		X	X	X	X
A3.8.6	Réaliser de plaidoyer pour l'extension du réseau de la SBEE dans la commune et accès de la population à l'énergie propre	Tous les arrondissements	Nombre de villages couverts par l'énergie de la SBEE	ST	SBEE		1	Plaidoyer	200 000	200 000		X	X	X	X

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE										
											2024	2025	2026	2027	2028						
TOTAL 3.8																					
TOTAL PROGRAMME 3																					
PROGRAMME 4: Amélioration de la gouvernance locale, accroissement des ressources communales et renforcement des capacités de l'administration locale																					
Projet 4.1: Amélioration de la performance de l'administration communale																					
A4.1.1	Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation du personnel et des élus communaux	Tous les arrondissements	Nombre de plan de formation du personnel et des élus communaux élaboré	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Plan de formation	10 000 000	10 000 000		X	X	X	X						
A4.1.2	Evaluer les différents documents de planification	Mairie de Copargo	Nombre de documents de planification évalué	SDLP	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		12	Document	500 000	6 000 000	X	X	X	X	X						
A4.1.3	Construire et équiper l'hôtel de ville	Mairie de Copargo	Nombre d'hôtel de ville construit et équipé	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		1	Hôtel de ville	#####	430 000 000	X	X	X								
A4.1.4	Réhabiliter et/ou construire, et équiper les bureaux d'arrondissement	Tous les arrondissements	Nombre de bureaux d'arrondissement construits / réhabilités et équipés	SE	SAAF, Elus		4	Bureau arrondissement	30 000 000	120 000 000	X	X	X								
A4.1.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication de la commune	Copargo	Nombre de plan de communication de la commune adopté et mis en œuvre	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Plan de communication	3 000 000	3 000 000		X									
A4.1.6	Organiser des séances de reddition de comptes	Tous les arrondissements	Nombre de séances de reddition de comptes	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		10	Séances	100 000	1 000 000	X	X	X	X	X						

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A4.1.7	Elaborer et mettre en œuvre le manuel de procédures	Mairie de Copargo	Nombre de manuel de procédures élaboré	SAAF	SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		1	Manuel de procédures	2 000 000	2 000 000			X		
A4.1.8	Elaborer, mettre en œuvre et évaluer les outils d'évaluation du personnel	Mairie de Copargo	Nombre d'outil d'évaluation du personnel mis en œuvre	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		1	Outil d'évaluation	500 000	500 000	X	X	X	X	X
A4.1.9	Sécuriser et matérialiser les domaines publics et privés de la commune	Mairie de Copargo	Nombre de domaines publics et privés de la commune sécurisés	SADE	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Domaine	1 500 000	1 500 000	X	X			
A4.1.10	Concevoir et mettre en œuvre le dispositif de suivi évaluation du PDC4	Mairie de Copargo	Nombre de dispositif de suivi évaluation du PDC4 mis en œuvre	SDLP	SAAF, ST, PRMP, CMP, CJ, élus, SDE		1	Dispositif	10 000 000	10 000 000	X	X	X	X	X
TOTAL 4.1										584 400 000					
Projet 4.2: Digitalisation des services à la population															
A4.2.1	Doter la mairie d'un portail web dynamique et informatif.	Mairie	Nombre de site web créé par la mairie	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Site web	10 000 000	10 000 000		X	X		
A4.2.2	Numériser les archives communales	Mairie et bureaux d'arrondissement	Taux de numérisation des archives communales	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Document numérisé	4 000 000	4 000 000		X	X		
A4.2.3	Elaborer un schéma directeur du numérique pour la commune	Commune de Copargo	Nombre de schéma directeur du numérique élaboré pour la commune	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat de service	15 000 000	15 000 000		X			
A4.2.4	Dématérialiser les services communales à l'utilisateur	Commune de Copargo	Nombre d'applications conçues pour dématérialiser les services	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		3	Application	15 000 000	45 000 000		X	X	X	

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE					
											2024	2025	2026	2027	2028	
			communaux à l'utilisateur													
A4.2.5	Mettre en place un système digitalisé de comptabilité matière	Mairie de Copargo	Nombre de contrats de système digitalisé de comptabilité matière mis en œuvre	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat	10 000 000	10 000 000			X			
A4.2.6	Equiper tous les services de la mairie et des arrondissements en matériels informatiques et d'une connexion internet Haut débit, et les interconnecter	Mairie et bureaux d'arrondissement	Nombre de contrats signés pour équiper tous les services de la mairie et des arrondissements en matériels informatiques et d'une connexion internet Haut débit, et leur interconnexion	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat	50 000 000	50 000 000		X	X			
A4.2.7	Mettre en place un plan de formation spécifique pour le numérique	Mairie et bureaux d'arrondissement	Nombre de contrats signés pour mettre en place un plan de formation spécifique pour le numérique	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat	2 000 000	2 000 000	X					
A4.2.8	Former et faire certifier tous les agents aux outils informatiques de base (traitement de texte, tableur, présentation, internet etc...)	Mairie et bureaux d'arrondissement	Nombre de sessions de formation organisées au profit de tous les agents en informatique de base	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		3	Session	3 500 000	10 500 000		X	X	X		
TOTAL 4.2										146 500 000						
Projet 4.3: Accroissement des recettes de la commune et amélioration du fonctionnement des organes communaux et infra communaux																
A4.3.1	Actualiser et mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources	Mairie de Copargo	Nombre d'activités réalisées dans le plan de mobilisation des ressources actualisé	SAAF	SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Plan de mobilisation	20 000 000	20 000 000	X	X	X	X	X	

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsab le (s)	Structures / acteurs associées	PTF	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION PHYSIQUE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A4.3.2	Rechercher et nouer des partenariats de coopération décentralisée	Mairie de Copargo	Nombre de missions organisées pour nouer des partenariats de coopération décentralisée	SPDL	SAAF, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		3	Mission	700 000	2 100 000		X	X	X	X
A4.3.3	Vulgariser le code de l'administration territoriale	Mairie de Copargo	Nombre de séances de vulgarisation de code de l'administration territoriale	SAAF	SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		5	séance	40 000	200 000	X				
A4.3.4	Tenir les différentes réunions statutaires des organes communaux et infra communaux dans les délais	Mairie de Copargo	Nombre de session réunions statutaires des organes communaux et infracommunaux tenues	SE	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		20	Session	50 000	1 000 000	X	X	X	X	X
A4.3.5	Faire fonctionner le cadre intégrateur de la commune	Mairie de Copargo	Nombre de sessions du cadre intégrateur organisées	SPDL	SAAF, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		20	Session	190 000	3 800 000	X	X	X	X	X
A4.3.6	Solliciter l'assistance conseil de la tutelle	Mairie de Copargo	Nombre d'assistances conseil de la tutelle tenue	SE	Préfecture, Direction département ale		4	Séance		-	X	X	X	X	X
A4.3.7	Créer et rendre fonctionnel le guichet unique de la commune	Mairie de Copargo	Nombre de guichet unique de la commune fonctionnel	SAAF	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Séance	1 000 000	1 000 000					
TOTAL 4.3										23 000 000					
TOTAL PROGRAMME 4										169 100 000					
TOTAL PDC 4										3 603 484 000					

Source : Comité de pilotage PDC4, juin 2023

Le plan quinquennal du PDC 4 de Copargo sera financé à travers le schéma de financement ci-après :

Tableau 39 : Schéma de financement

Intervenants	Montant attendu	Pourcentage
Commune	748 943 640	20,78%
Etat	1 320 339 400	36,64%
Partenaires Techniques et Financiers	1 115 738 880	30,96%
Population	418 402 080	11,61%
Total	3 603 484 000	100%

VII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

La mise en œuvre optimale du plan repose entre autres sur les trois (03) sous-dispositifs ci-après : (i) une stratégie performante de mobilisation des ressources ; (ii) une organisation fonctionnelle et (iii) une organisation de suivi évaluation bien intégrée.

7.1 Mécanisme de financement (modalité de mobilisation de ressources)

La commune devra améliorer significativement sa stratégie de mobilisation de ressources. Ce sont l'accroissement des ressources propres, la conclusion de nouveaux accords de partenariats technique et financier, la coopération décentralisée, la coopération intercommunale, la mobilisation de la diaspora, l'accord avec des ONG, des fondations, des associations professionnelles ; le recours aux partenariats publics privés (PPP) etc. A cet effet, le service de la mairie en charge des affaires administratives et financières devra étendre véritablement sa mission vers ces nouveaux défis en plus des activités routinières du service. De nouvelles compétences méritent d'être développées. Les élus et les différents organes communaux et infra-communaux devront porter cette mission avec les techniciens et jouer pleinement leurs partitions. L'administration communale doit s'approprier des guichets et marchés financiers existants et accessibles aux communes en l'occurrence les instruments financiers nationaux et internationaux ainsi que les appels à projets. A cette fin l'administration communale pourra mettre en place une cellule de veille sur les financements existants et au profit des communes. Une fois acquis, les différentes conventions qui régissent les financements mis en place doivent être suivies de manière professionnelle et en toute transparence conformément aux clauses convenues. En cas de besoin, la commune suivant les procédures en la matière peut recourir à des expertises externes.

7.2 Mécanisme de mise en œuvre

La mise en œuvre optimale du plan dépend en grande partie d'un portage politique effectif, d'une organisation efficace et de la volonté affichée de faire du plan l'outil de référence pour toutes les interventions. Autour du service en charge de la planification, il est envisagé la mise en place d'un comité de suivi de la mise en œuvre du plan. Sa composition doit être diversifiée mais efficace (élus, techniciens communaux, services déconcentrés de l'Etat, représentants des projets/programmes, les OSC, la diaspora). La structuration du comité doit viser son efficacité et fonctionnalité. Les ressources pour son fonctionnement incombent au budget communal. Il doit être une force de proposition importante pour les processus de planification annuelle de la commune (PAI, PTA, Budget etc.). Le comité sera une structure de veille pour la prise en compte effective des tranches annuelles du plan dans les programmations annuelles. L'administration communale garde son rôle de synergie et de complémentarité avec les ONG, projets et programmes qui interviennent dans la commune. Ces dernières communiquent à la mairie les activités qui sont inscrites dans leur plan de travail et qui concourent à la mise en œuvre du plan. Il est recommandé que l'administration communale délègue aux opérateurs locaux qui sont en règle la conduite de certaines activités du plan pour des raisons d'efficacité et de subsidiarité. Toutefois, les fonctions critiques que sont la passation de marchés publics, la

localisation, le paiement et les réceptions techniques seront toujours gardées par la commune. Cette délégation peut s'opérer à travers des appels à projets locaux aux ONG, Associations/collectifs socio-professionnels. Des élus, des techniciens communaux, les agents de l'Etat peuvent recevoir délégation de la commune de suivre la réalisation d'activités du plan sur des bases de l'engagement/volonté, de la compétence des concernés. Les porteurs de fonction doivent être assez outillés pour accompagner cette dynamique.

De manière générale, les cadres institutionnels prévus par plusieurs référentiels de développement pour la mise en œuvre des actions inscrites au PDC IV de la commune incluant un organe d'orientation présidé par l'autorité communale, un organe technique de pilotage au niveau de l'administration communale.

En conséquence, tirant leçons des enseignements des PDC antérieurs, le cadre institutionnel de mise en œuvre est conçu pour renforcer la coordination et la synergie nécessaire à l'efficacité des programmes et projets. Ce cadre comprend :

Les Ministères sectoriels. L'accompagnement de l'Etat central au processus de la décentralisation au Bénin est capital afin de d'aider les autorités communales pour relever les multiples défis auxquels restent confrontés les populations à la base. Le Bénin, en créant le FADeC/FIC entend accompagner les acteurs locaux de développement afin de soutenir des initiatives locales pour le bien-être des populations à la base.

Le Conseil communal

Dirigé par l'exécutif communal c'est-à-dire le Maire, cette instance est chargée de l'adoption des orientations globales validé par le Conseil de supervision. Il est l'instance de décision en dernier ressort. Toutes les orientations lui sont soumises systématiquement.

Le conseil de supervision

C'est l'instance du niveau stratégique et politique présidé par le Maire. Il donne les orientations globales à soumettre au conseil communal. Il est composé du Maire, de ses adjoints et des présidents des commissions permanentes du conseil communal. Ce faisant, son fonctionnement témoigne de la mise en œuvre du principe de Responsabilité et de Redevabilité Mutuelle dans la gestion du processus de développement. Il se réunit une fois par mois en session ordinaire pour examiner les performances dans la mise en œuvre des actions de développement communal. Le rapportage et le secrétariat est assuré par la Secrétaire Exécutive de la mairie.

La contribution des PTF et ONG

Divers partenaires techniques et financiers abondent au FADeC/FIC en vue d'aider aussi bien l'Etat central et les collectivités territoriales pour répondre aux divers enjeux de développement. Leurs

interventions restent capitales et prépondérants pour la mise en œuvre des actions de développement au niveau local. Les autorités locales doivent donc mobiliser ces acteurs autour de la vision communale pour répondre aux préoccupations des populations à la base. En ce sens, pour s'assurer de l'adhésion totale des acteurs au PDC, la commune doit se doter d'un plan de communication réaliste qui tienne compte des canaux les plus utilisés et les plus efficaces qui visent à une large diffusion du PDC. Une attention particulière sera accordée à la valorisation des TIC dans ce plan de communication ; ce qui permettra également d'améliorer l'accès des populations aux TIC.

Les services déconcentrés de l'Etat : Les autorités communales, dans le cadre de la mise en œuvre des actions de développement communal, bénéficient de l'appui des services déconcentrés de l'Etat implantés aussi bien au niveau communal que départemental. Ces instances d'appui technique à travers les services compétents de la préfecture ont aussi un rôle d'appui technique et de conseil en vue de l'orientation et de la coordination des interventions au niveau local. Ils ont aussi pour responsabilité d'émettre des avis techniques et/ou de non-objection sur les actions de développement communal.

Le comité technique de pilotage et de suivi du PDC

Créé par arrêté communal, cette instance est chargée du suivi technique de la mise en œuvre du PDC IV. Il a pour président le Maire et pour vice-président la Secrétaire Exécutive de la commune. Son secrétariat est assuré à la diligence du Responsable du Service en charge du Développement Local et de la Planification.

7.3. Mécanisme de suivi-évaluation

La fonction de suivi évaluation a été toujours une fonction faible au sein de l'administration communale. La difficulté majeure est que la fonction n'est souvent pas dotée de ressources humaines dédiées et non plus de ressources financières et de la logistique adéquate. Un acte fort à poser est de créer formellement cette fonction et de la pourvoir en ressources appropriées.

Une fois la ressource humaine rendue disponible, elle doit s'approprier du cadre de mesure des indicateurs du plan en vue de définir les outils, les périodicités et les modalités de collecte des données. Annuellement il est prévu d'élaborer un rapport de mesure des indicateurs et de le faire valider par le SE et le comité de supervision. Dans le cadre de ses activités, le responsable en charge du suivi évaluation doit collaborer avec le comité de mise en œuvre du PDC. Dans la définition des modalités de collecte de données, le RSE doit viser la qualité au coût abordable. C'est la condition nécessaire pour que la fonction se pérennise. Les points suivants feront l'objet de suivi.

- Planning des tranches annuelles des activités du PDC 4.
- Planning mensuel des activités.
- Réunion bimensuelle ou hebdomadaire du comité de direction pour le suivi et programmation des activités.

- Compte rendu des réunions.
- Rapport mensuel provenant des Responsables de service pour la SE.
- Rapport trimestriels et semestriels.
- Rapport annuel faisant le point de mise en œuvre des activités.
- Suivi trimestriel/semestriel des indicateurs. + rapportage.
- Implication de la société civile dans le suivi de la mise en œuvre des activités du PDC 4.
- Evaluation des résultats attendus.

7.3.1. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation du PDC

La commune de Copargo doit se doter d'une institution claire chargée du suivi-évaluation du PDC 4. Cette institution installée au niveau communal pourra disposer des répondants au niveau arrondissement qui lui rendent compte. Le tableau suivant précise la composition du cadre communal de suivi-évaluation, son rôle ainsi que celui de son répondant au niveau arrondissement.

Tableau 40: Dispositif de suivi institutionnel de mise en œuvre du PDC

Type d'instance de suivi	Titre ou fonction des membres	Titre au sein de l'instance	Périodicité de rencontre	Outils de travail
Instance communale de suivi-évaluation	Le conseil de supervision	Tous les membres	Mensuel	- Rapport d'activités du S.E - Cadre de performance - PAI
	Le Maire ou son Représentant	Membre	Une session chaque trimestre	- Cadre de performance/ Résultats du PDC
	Secrétaire Exécutif	Coordonnateur		- Plan pluriannuel de Travail Budgétisé (PPTB)
	RDLP	Rapporteur		- Plan pluriannuel de Travail Budgétisé (PPTB)
	RAAF	Membre		- PAI (Plan annuel d'investissement)
	RADE	Membre		- Plan annuel de passation des marchés
	RST	Membre		- Situation de référence du PDC 4
	PRMP	Membre		
	Chef Cellule communale ATDA	Membre		
	Médecin Chef	Membre		
	Commissaire Central	Membre		
	Président CPC	Membre		

				- Plan de consommation des crédits
Instance d'arrondissement de Suivi-évaluation du PDC	Le Secrétaire d'arrondissement	Rapporteur	Chaque mois à l'occasion du conseil d'arrondissement	- Support des actions du PDC 4 pour l'arrondissement
	Les conseillers d'arrondissement	Membres		
	Membres CPC de l'arrondissement	Membres		
Type d'instance de suivi	Titre ou fonction des membres	Titre au sein de l'instance	Périodicité de rencontre	Outils de travail
	Les chefs de villages de l'arrondissement	Membres		

7.3.2. Tâches du comité communal de suivi-évaluation

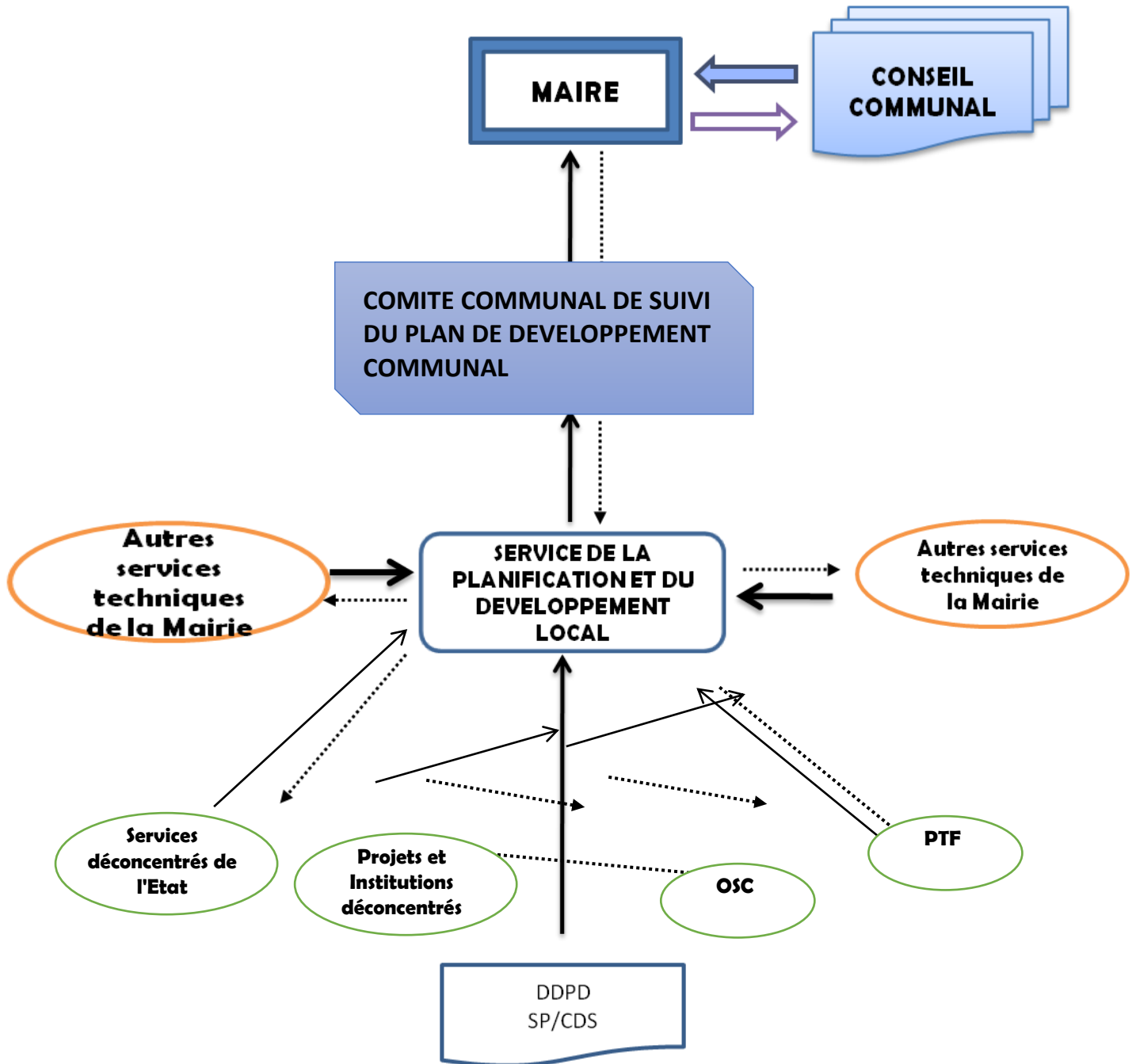
Le comité communal de suivi-évaluation du PDC a pour responsabilité de mettre à jour les outils qui lui facilitent les tâches de suivi de la mise en œuvre du PDC 4 mais aussi de l'évaluation des actions. Pour réussir la mission de suivi-évaluation, il est nécessaire pour le comité de se réunir en des sessions trimestrielles, semestrielles et annuelles de suivi-évaluation. Ce sera l'occasion de renseigner certains outils notamment le cadre de performance, les indicateurs cibles, l'évaluation de la consommation des crédits, etc... La tenue des sessions du comité communal se fait dans les conditions ordinaires que celles des CODIR.

Les outils de suivi du PDC 4 sont :

- Le cadre de mesure des performances ou des résultats. Cet outil renseigne sur les indicateurs clés à réaliser par chaque projet du PDC et sa valeur de référence de même que sa valeur cible annuelle, trimestrielle ou semestrielle.
- Le Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), une déclinaison annuelle du plan pluriannuel suivant la méthodologie harmonisée de calcul en vigueur dans les Ministères ;
- La matrice d'évaluation trimestrielle et annuelle du PTAB suivant la méthodologie harmonisée de calcul ;
- Le Plan de Passation des Marchés (PPM) par an et les outils de suivi de sa mise en œuvre ;
- Le Plan de Consommation des Crédits (PCC) et les outils de suivi de sa mise en œuvre ;
- Document de référence des indicateurs du PDC dès que possible pour apprécier la valeur ajoutée de la mise en œuvre du PDC ;

- Matrice d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PDC en 2026 et d'évaluation finale du PDC en 2028.

Figure 17 : Dispositif de suivi et d'évaluation du PDC et mécanisme de circulation des informations



Le suivi et l'évaluation nécessitent une organisation efficace, des outils appropriés et des stratégies idoines. En conséquence, l'organisation du suivi-évaluation se fait de façon séquentielle. IL consiste à : (i) la programmation consacrée à l'élaboration du plan de travail annuel qui sera décliné au cours de l'année en plans trimestriels ou mensuels, (iii) des

procédures de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de l'information ; (iv) des procédures d'élaboration des rapports dans le cadre du suivi de l'exécution et enfin (v) des procédures d'évaluation.

Le suivi et l'évaluation du PDC se feront à deux niveaux :

☛ Niveau arrondissement

L'organisation des activités de suivi et d'évaluation du PDC dans chaque arrondissement sera assurée par le Chef d'Arrondissement (CA). Deux sessions du Conseil d'Arrondissement seront organisées dans l'année : une au cours du premier semestre et la seconde vers la fin du second semestre pour faire le point d'exécution du PDC dans chaque arrondissement et apprécier les effets et impacts des projets réalisés. Ces séances de bilan pourraient être élargies à des personnes ressources de l'arrondissement : directeurs d'écoles, majors des centres de santé, société civile.

Le Conseil d'Arrondissement sera appuyé par le responsable du service planification et développement local de la commune.

Chaque session du Conseil d'Arrondissement sera précédée d'une session du Conseil de village ou de quartier. Les chefs de village et de quartier seront responsabilisés pour rendre compte aux membres de leur conseil.

☛ Niveau communal

Le suivi sera quotidien et permanent et coordonné par le service de planification et de développement local de la commune en collaboration avec les autres services communaux et avec l'appui des services déconcentrés. Ce suivi se fera à travers des ateliers qui seront organisés chaque trimestre pour faire le bilan de la mise en œuvre du PDC. Les Chefs d'arrondissement et les chefs services seront responsabilisés dans l'exercice de ce bilan.

Le bilan du quatrième trimestre de l'année interviendra au début du mois de novembre et sera aussi consacré à l'actualisation de la programmation de l'année suivante.

☛ Evaluation du PDC

Le maire devra prévoir une évaluation à mi-parcours qui interviendra vers la fin de la troisième année d'exécution du PDC et une évaluation finale au terme du PDC. Ces évaluations seront faites par l'équipe communale (élus et administration communale) avec l'appui d'une personne ressource ou un bureau d'étude. Cette évaluation va surtout porter sur l'appréciation des effets et des impacts.

7.4. Evaluation des risques et mesures de mitigation

Au regard des différents objectifs contenus dans le PDC 4, certains risques sont identifiés et leur mesure de mitigation sont proposées.

Tableau 41 : Evaluation des risques et mesures de mitigation

Risques identifiés	Mesure de mitigation
Crises économique et financière dues au contexte international	Mobiliser durablement les ressources les ressources endogènes
Accentuation des effets du changement climatique	Renforcer la résilience face aux effets du changement climatiques
Crise politique au sein des organes communaux	Promouvoir un climat politique local apaisé, gouvernance concertée
Propension de l'extrémisme violent	Renforcer l'inclusion sociale
Pratique de corruption et de mauvaise gestion	Promouvoir la transparence et l'exercice de reddition de compte Encourager la veille citoyenne Mettre en place des mécanismes de contrôle
Faible mobilisation des ressources financières	Définir et mettre en place une stratégie performante de mobilisation des ressources

VIII. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES

Les différents projets retenus pour être exécutées dans le PDC 4 de la commune de Copargo, ne peuvent l'être effectivement si certains évènements surviennent et empêchent la mise en œuvre de ces projets. Ces évènements peuvent être qualifiés de facteurs de risques. Par ailleurs, même si des facteurs de risques ne surviennent pas, la mise en œuvre du PDC nécessite que des conditions minimales soient remplies aussi bien dans la commune de Copargo qu'au niveau national. Il s'agit des conditions de succès.

8.1. Matrice des risques du PDC 4

Tableau 42: Matrice des risques

N°	Facteurs de risques	Facteurs déterminants	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
01	Insécurité généralisée liée aux mouvements de perturbations liées à l'extrémisme violent	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté - Le chômage des jeunes ; - Changement climatiques (sécheresse) provoquant la baisse de rendement de la production agricole et le déplacement massif des populations étrangères notamment celles vivant du pastoralisme - Apologies de l'intolérance religieuses à l'occasion des séances de prêches dans les lieux de cultes et dans les établissements d'étude religieuse 	Probabilité faible car Copargo est dans une zone moins exposée	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire - Accroître l'employabilité des jeunes - Promouvoir la communication non violente (CNV) dans les lieux de culte et des établissements d'étude religieuse - Lutter efficacement contre la transhumance conformément aux textes et règlements légaux en la matière et gérer les couloirs et zones de pâturages (points d'abreuvement des

				animaux, champs fourragers, aires de repos...)
02	Catastrophe naturelle liée aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction massive et incontrôlée du couvert végétal - Réchauffement global du climat par l'augmentation de la concentration des gaz à effet de Serre (GES) dans l'atmosphère 	Moyenne en raison des changements réels enregistrés de plus en plus dans le rythme des pluies et des saisons	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter efficacement contre le déboisement abusif et excessif - Promouvoir le reboisement et veiller à l'entretien des plants - Concevoir et réaliser les infrastructures et équipements résilients - Elaborer et mettre en œuvre un plan de contingence - Adoption des mesures d'adaptations aux changements climatiques dans tous les secteurs de production de la commune

03	Crise politique locale empêchant le fonctionnement normal des organes communaux	<ul style="list-style-type: none"> - Intolérance de la diversité des opinions politiques - Communication violente ; - Absence de dialogue entre les acteurs politiques locaux issus de diverses sensibilités différentes et entre ces derniers et les acteurs politiques nationaux ; 	Probabilité élevée car Copargo fait souvent objet de de crise politique répétitive et prolongée	Les autorités politiques sont priées de cultiver la tolérance et la paix sociale et politique
04	Crise économique internationale sévère avec pouvant influencer sur la mobilisation des ressources	- Les conflits internationaux actifs et passifs qui influencent sur les cours mondiaux des matières premières industrielles à grande consommation notamment celles énergétiques et minières et des produits de grande consommation internationale dont la conséquence à la réduction de l'aide au développement en provenance des pays riches.	Probabilité moyenne en raison de la persistance du conflit européen et celui au proche et au moyen orient dont les conséquences engendrent un accès de plus en plus difficile aux vivriers de haute consommation et aux produits pétroliers	L'accent devra être mis sur la production et la transformation massives de produits locaux ainsi que promouvoir leur consommation.

8.2. Conditions de succès du PDC

La réalisation de quelques conditions est obligatoire pour que la mise en œuvre du PDC 4 soit un succès dans la commune de Copargo. Au nombre de ces conditions, nous avons :

- L'augmentation des ressources propres mobilisées par la commune. En effet, la capacité de mobilisation de ressources propres de la commune devra être améliorée pour espérer trouver les ressources financières indispensables à la réalisation du PDC 4.
- Bonne coordination des interventions dans la commune : le PDC 4 devra être véritablement la boussole des interventions de tous les partenaires techniques et financiers de la commune de Copargo. Une bonne coordination de ces interventions permettra d'éviter les doublons et permettra la réaffectation des ressources pour l'atteinte des résultats du PDC 4.
- Efficacité et efficience dans l'exécution des projets/programmes du PDC : les acteurs devront adopter des outils de mise en œuvre qui rassurent de l'atteinte des résultats mais en même permettent d'être efficaces.
- Développement de nouveaux partenariats dont les PPP.

CONCLUSION

L'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération de la commune de Copargo a été conduite par le Comité de Pilotage selon une approche participative et itérative. Pour assurer une planification/programmation de qualité, un cabinet constitué d'une équipe d'experts a été mise à la disposition de la commune pour l'accompagner. Le processus d'élaboration du PDC 4 a démarré par une évaluation du PDC 3 conduite par les services communaux qui a permis de tirer les enseignements afin de faire des recommandations pour un PDC beaucoup plus réaliste et porté par l'ensemble des acteurs. Par la suite, sur la base d'une revue documentaire, de collecte de données auprès des acteurs clés et des populations lors des assemblées générales, un état des lieux a été établi. Il a permis de dresser la situation de référence des différents secteurs de développement et de poser un diagnostic approfondi et précis permettant de mieux appréhender les facteurs d'influence du développement de la commune. Ces facteurs d'influence ou déterminants du développement de la commune ont été priorisés et les plus importants ont permis d'établir les orientations stratégiques de développement.

La mobilisation sociale lancée au démarrage du processus a été entretenue tout le long et a permis une priorisation consensuelle des besoins des populations avec une participation des femmes. Les assemblées d'arrondissement ont connu la participation de toutes les acteurs et structures organisés des différentes localités de l'arrondissement. La vision de développement a été actualisée, mais est restée toujours aux anciennes visions de la commune. Les thématiques nouvelles et transversales de développement comme les changements climatiques, la croissance démographique rapide, l'extrémisme violent, la technologie de l'information et de la communication, l'approche genre, les couches vulnérables, la sécurité alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles dont les terres ont bénéficié d'un regard particulier pour un développement équilibré et harmonieux de la commune.

Au terme du processus, la commune s'est dotée d'un PDC plus ambitieux que le PDC précédent. Si la vision et l'objectif global de développement du PDC n'ont pas changé, les orientations stratégiques, les objectifs de développement, les programmes et les projets ont été adaptés aux préoccupations de l'heure en tirant leçon des expériences du PDC précédent. Un plan d'actions quinquennal a été adopté et les nouveaux enjeux après l'approbation par l'autorité de tutelle restent la vulgarisation du document et le suivi-évaluation de qualité pour permettre une mise en œuvre performante de ce plan. Le coût prévisionnel de la mise en œuvre du PDC 4 de la commune de Copargo est estimé à **3 603 484 000 F CFA**.

ANNEXES

Annexe 1 : Délibération du conseil communal de Copargo portant autorisation d'élaboration du plan de Développement communal 4^{ème} génération

MA
REPUBLIQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DE LA DC NGA

COMMUNE DE COPARGO

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DE COPARGO
N°2022—05/01-SO/CC/CC du 29 mars 2022 portant autorisation d'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} Génération (PDC IV) 2023-2027 de Copargo

Président de séance : M. Ignace OUOROU

Secrétaire de séance : M. Moutawakilou ASSAN AOUDOU

Effectif total des conseillers:.....17
Nombre de Conseillers présents:....15
Nombre de conseillers absents :.....02
Nombre de procurations :..... 00

Régulièrement constitué et réuni en séance publique en sa 1^{ère} session ordinaire des 29, 30 et 31 mars 2022,

Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste des présences jointe au compte rendu,

Vu la loi N° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019

Vu la décision portant proclamation par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 17 mai 2021;

Vu la loi 97-028 du 15 janvier 1999, portant Organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;

Vu la loi 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin ;

Vu la loi 98-007 du 15 janvier 1999, portant régime financier des communes en République du Bénin ;

Vu l'Arrêté préfectoral année 2020 N°7/0063/P-SG-CM-STCCD-DCLC du 02 juin 2020 portant constatation du résultat de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire de la Commune de Copargo

Après en avoir délibéré par :

- 15 voix pour ;
- 00 voix contre;
- 00 abstention.

DECIDE :

- 1- Est autorisée, l'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} Génération (PDC IV) 2023-2027 de Copargo
- 2- Le Maire est chargé de l'application de la présente délibération dès son approbation par l'Autorité de tutelle.

Fait à Copargo, le 29 mars 2022
Le Maire,


Ignace OUOROU

Annexe 2 : Arrêté communal portant création, composition, attribution et fonctionnement du comité de pilotage pour l'élaboration du Plan de Développement Communal quatrième génération de la commune de Copargo



ARRETE COMMUNAL ANNEE 2022

N°62-3/183/MC/SE/SDLP/SA

PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET
FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE POUR L'ELABORATION
DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL QUATRIEME GENERATION
DE LA COMMUNE DE COPARGO

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE COPARGO,

Vu : la loi N° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019. ;

Vu : la loi N°2021- 14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;

Vu : le décret n°2020-351 du 15 juillet 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;

Vu : le décret n°2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;

Vu : la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu : l'Arrêté préfectoral année 2020 N°7/0063/P-SG-CM-STCCD-DCLC du 02 juin 2020 portant constatation du résultat de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire de la Commune de Copargo ;

Vu : la délibération N°2022-05/01-SO/CC/CC du 29 mars 2022 portant autorisation d'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} Génération (PDC IV) 2023-2027 de Copargo ;

Vu : les nécessités de service.

f



ARRETE

Article 1^{er} : Il est créé dans la Commune de Copargo un comité de pilotage chargé de l'évaluation du PDC3 et de l'élaboration du PDC4 de Copargo.

Article 2 : Le Comité de Pilotage est composé comme suit :

Président : le Maire ou son représentant ;

Vice-Présidente : la Secrétaire Exécutive de la commune ;

Rapporteur : Le Chef Service chargé de la Planification et du Développement Local

Membres :

- les présidents des Commissions Permanentes du Conseil Communal ;
- le Chef service en charge du Service Technique ;
- le Chef Service en charge des Affaires Economiques et Financières ;
- le Chef Service en charge des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- le Chef Cellule Communale de l'Agence Territoriale de Développement Agricole, pôle 4 de Copargo ;
- le Chef du Centre de Promotion Sociale de Copargo ;
- le Médecin Chef de la Commune ;
- le Receveur Auxiliaire des Impôts ;
- la Trésorière Communale ;
- un représentant des ONG et/ou Projets (SIA'NSON) ;
- le Président du Collectif des Artisans de Copargo ;
- un représentant des commerçants de Copargo ;
- une représentante de l'association des femmes de la commune ;
- un représentant des personnes handicapées ;
- un représentant des jeunes ;
- un représentant de la Société Civile ;
- le Président de l'Union Communale des Producteurs de Copargo ;
- le Directeur Départemental de la Planification de la Donga ou son représentant ;
- le Chef Service de la Programmation et de l'Administration du Territoire de la Préfecture.



Article 3 : Le Comité de Pilotage a pour rôle de conduire le processus d'élaboration du Plan de Développement Communal de la quatrième génération de la Commune de Copargo jusqu'à son adoption par le conseil communal.

A ce titre, il a pour missions :

- de conduire le processus d'évaluation du Plan de Développement Communal troisième génération de la Commune de Copargo ;
- d'accompagner le Comité Technique pour le diagnostic des nouveaux projets à intégrer au PDC 4;
- de faciliter l'accès des prestataires recrutés aux informations et données nécessaires pour la réussite du processus ;
- d'assurer la mobilisation des acteurs autour du processus ;
- de faire le suivi du processus ;
- d'assurer l'organisation des ateliers ;
- de procéder à la pré-validation de toutes les étapes du processus.
- de formuler des recommandations au Conseil Communal;
- de veiller à la prise en compte dans le PDC 4 des grands enjeux du développement : la Gestion Durable des Terres (GDT) et du foncier, la sécurité alimentaire nutritionnelle (SAN), les Changements Climatiques et les aspects genre ;
- de valider les différents rapports du Comité Technique ;
- de soumettre au Conseil Communal les différents rapports validés pour adoption.

Article 4 : Le comité de pilotage ainsi créé est placé sous l'Autorité du Maire. Les membres du comité de pilotage se réunissent au moins une fois par mois en session ordinaire sur convocation du Président.

Il se réunit en session extraordinaire en cas de besoin.

Article 5 : Il est créé au sein du comité de Pilotage, un comité technique composé comme suit :

- la Secrétaire Exécutive ;
- Le Chef service en charge du Développement Local et la Planification ;
- Le Chef Service en charge des Affaires Economiques et Financières ;



mairiecopargo@yahoo.fr

- Le Chef Service Technique ;
 - Le Chef Service en charge des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- Le Comité Technique est chargé de veiller à l'assurance qualité technique du processus en collaboration avec l'Association des Communes de l'Atacora Donga (ACAD).

A ce titre, il :

- prépare techniquement et organise les sessions du comité de pilotage ;
- participe à la conception des outils et méthodes de conduite du processus ;
- appuie les prestataires dans le traitement des données collectées et la production des différents rapports/documents ;
- veille au respect du cahier de charges des différents prestataires.

Article 6 : Le comité de pilotage peut aussi recourir à toute personne ressource jugée utile pour l'aider dans l'accomplissement de sa mission.

Article 7 : Les moyens matériels et financiers nécessaires au bon fonctionnement du comité de pilotage sont imputables au budget communal de la Commune de Copargo, exercice 2022, et aux subventions des différents partenaires de la Commune.

Article 8 : Le présent arrêté prend effet dès sa date de signature et abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Fait à Copargo, le 14 juin 2022.



[Signature]
fo. 1

Ignace OUOROU

Ampliations :

- PDD	01
- Conseillers Communaux	15
- ACAD	01
- Autres Mairies Donga	03
- Chefs Services et Divisions	08
- Intéressés	22
- Chrono	01
- Archives	01

Annexe 3 : Délibération du conseil communal de Copargo portant adoption du Plan de Développement Communal quatrième génération



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DE COPARGO
N° 2023-51/05-SE/CC/CC du 11 décembre 2023 portant adoption du Plan de
Développement Communal (2024-2028) de la commune de Copargo

Président de séance : M. Ignace OUOROU

Secrétaire de séance : Mme. Yacine Reine Alihossi BLALOGOE

Effectif total des conseillers:.....17
Nombre de Conseillers présents.....15
Nombre de conseillers absents :.....00
Nombre de procurations : 00

Régulièrement constitué et réuni en séance publique en sa 5^{ème} session extraordinaire le 11 décembre 2023 ;
Le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste des présences jointe au compte rendu ;

Vu : la loi N° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu : la décision portant proclamation par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 17 mai 2021 ;

Vu : la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;

Vu : l'Arrêté préfectoral année 2020 N°7/0063/P-SG-CM-STCCD-DCLC du 02 juin 2020 portant constatation du résultat de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire de la Commune de Copargo ;

Après en avoir délibéré par :

- 15 voix pour ;
- 00 voix contre ;
- 00 abstention.

DECIDE :

- 1- Est adopté, le Plan de Développement Communal 2024-2028 de la Commune de Copargo.
- 2- Le Maire et La Secrétaire Exécutive sont chargés de la mise en application de la présente délibération dès son approbation par l'Autorité de tutelle.

Fait à Copargo, le 11 décembre 2023.

Le Maire,



Ignace OUOROU

**Annexe 3 : Rapport de validation d'étapes diagnostic du Plan de Développement Communal
quatrième génération**

VALIDATION DU RAPPORT DIAGNOSTIC DU PDC 4 DE COPARGO

L'an deux mille-vingt-trois et le mercredi quinze et le jeudi seize mars a eu lieu dans la salle de conférence de la mairie de Copargo l'atelier de validation de définition de la vision et des orientations stratégique du PDC4 de Copargo.

- Etaient présents (voir liste de présence)

Après les mots de bienvenue du Maire, la séance a démarré par la présentation en power point du résumé du rapport diagnostic issu des consultations au niveau des quatre arrondissements de Copargo. Elle a été présentée par le Chef de mission du Cabinet SEPER.

Le comité a passé en revue de façon exhaustive l'état des lieux des différents secteurs ainsi que les facteurs d'influence du développement de la commune : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM). Ces FFOM ont été priorisées par secteur, par domaine et tous domaines confondus. En outre, l'analyse des principaux problèmes de développement a été approfondie par les acteurs présents. Les différents apports et contributions des acteurs présents ont permis d'enrichir le contenu du document en vue de la production de la version définitive

Les grandes lignes du rapport sont entre autres, le contexte, la présentation de la commune, la méthodologie et l'élaboration des tableaux synthétiques d'établissement de l'état des lieux et de la problématique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et sous réserve de la prise en compte des observations, le rapport a été validé à l'unanimité par les membres du comité de pilotage.

Le rapporteur de séance



TOKPONNON Raoul
RDLP/Copargo

Annexe 4 : Rapport de validation de définition et de validation des orientations stratégiques du Plan de Développement Communal quatrième génération

VALIDATION DU RAPPORT DE DEFINITION DE LA VISION ET DES ORIENTATIONS STRATEGIQUE DU PDC 4 DE COPARGO

L'an deux mille-vingt-trois et le mercredi quinze et le jeudi seize mars a eu lieu dans la salle de conférence de la mairie de Copargo l'atelier de validation de définition de la vision et des orientations stratégique du PDC4 de Copargo.

- Etaient présents (voir liste de présence)

Après les mots de bienvenue du Maire, la séance a démarré par la présentation par le Responsable du Développement Local et de la Planification du résumé de l'atelier du comité technique du PDC4 sur les orientations stratégiques du PDC4.

Après le rappel du rapport diagnostic, le comité a retenu de manière consensuelle la vision de commune ainsi libellé comme suit : « **Copargo, en 2028 est une commune touristique, unie, bien gouvernée, à économie prospère, inclusive et résiliente** ».

Sur cette base de l'outil FFOM, les priorisations sont faites et la formulation des orientations stratégiques de développement de la commune est dégagée en utilisant la Matrice d'Orientations Stratégiques (MOS). Ainsi quatre (4) orientations majeures ont été retenues :

- Diversification de l'économie locale
- Culture d'une cohésion sociale propice à la paix et à la sécurité
- Amélioration des infrastructures et équipements et de la qualité des services socio communautaires
- Accroissement de la résilience de la commune, relèvement du niveau de mobilisation des ressources et renforcement des capacités de l'administration locale.

A la suite de cette phase, les différents apports acteurs et quelques zones d'ombres ont été partagés.

La séance a pris fin dans la liesse le deuxième jour de l'atelier à 16h 48 minutes.



Le rapporteur de séance

TOKPONNON Raoul

Annexe 5 : Rapport de validation du Plan de Développement Communal quatrième génération

RAPPORT DE VALIDATION DU PDC 4 DE COPARGO

L'an deux mille-vingt-trois et le jeudi six juillet a eu lieu dans la salle de conférence de la mairie de Copargo l'atelier de validation du PDC4 de Copargo.

- Etaient présents (voir liste de présence)

Après les mots de bienvenue du Maire, la séance a démarré par la présentation du résumé du document provisoire du PDC4 par le Cabinet SEPER. Le document a subi déjà une pré-validation par le comité technique qui a assuré la qualité sur les produits de la programmation stratégique et opérationnelle du plan suite à un atelier tenu le 15 juin 2023 afin de préparer le document pour validation.

Les grandes lignes de la présentation concernent le rappel de la vision de la commune intitulée « Copargo, en 2028 est une commune touristique, unie, bien gouvernée, à économie prospère, inclusive et résiliente ». Cette vision a été déclinée en orientations stratégiques et des objectifs. Sur cette base, quatre programmes sont retenus (le développement de l'économie locale résiliente et la gestion durable des ressources naturelles ; le renforcement de l'inclusion sociale, de la solidarité locale et de la co-production de la sécurité ; le renforcement des infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services de qualité et enfin l'amélioration de la gouvernance locale, accroissement des ressources communales et renforcement des capacités de l'administration locale). Vingt-trois (23) projets et plusieurs activités sont issus de ses programmes avec respectivement leurs coûts.

A la suite, les participants ont fait beaucoup d'observations, apporté des contributions pertinentes pour enrichir le contenu du document en vue de la production de la version finale.

Enfin, le cabinet a apporté quelques réponses pour dissiper les inquiétudes des participants qui sous réserve de la prise en compte des observations, a validé à l'unanimité le document du PDC4.

La séance a pris fin à 18h 05 mn par le président du comité de Pilotage à la satisfaction générale.

Le rapporteur de séance



Annexe 6 : Listes de présence des ateliers de validation du PDC 4 de Copargo



REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE COPARGO



mairiecopargo@vahoo.fr

LISTE DE PRESENCE

Objet : Validation du rapport diagnostic PDC4 par le Comité de Pilotage
Lieu : Salle de réunion de la Mairie de Copargo Date : 17/02/2023

N° d'ordre	Nom et prénom (s)	Titre	Provenance	Contacts	Email	Emargement
01	DEGNON M. Euvristelle	IAS/SFE	CSC Copargo	67 408 149		
02	YOROU Hamimon	C.P/C.P.S	Copargo	96.14.02.14		
03	DUROU Benjamin	Coordonnateur CPC	Copargo	97240302	boussoungmail.com	
04	HENNOU Aimel	Ccéc	Copargo	97115022	aimelhenon@gmail.com	
05	ADJIRE Clément	Expert siget Cabinet SEPER	Cotonou	97575599	adjirecl@ymail.com	
06	TCHANIGNA K. Justin	Expert Plaine Cabinat SEPER	Cotonou	95 358394	justin.tchanigna@univ-bj.edu	
07	NOUDAIKPON Sabine	RADE	Copargo	97879704	noudaike@copargo.com	
08	ADAP Moustapha	SSCPS	Djungan	96902637	adapmoustapha03@gmail.com	
09	TOKPONNON M. Pascal RDLP		Copargo	955532810	tokmara@gmail.com	



REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE COPARGO

mairiecopargo@yahoo.fr

LISTE DE PRESENCE

Objet : Séance de définition de la vision et des orientations stratégiques ^{POC4}
Date : 15 mai 2023
Lieu : Salle de réunion de la mairie de Copargo

N°	Nom et prénom (s)	Titre	Structure	Provenance	Contacts	Email	Emargement
01	OUOROU Ignace	Maire	Mairie	Copargo	97651565	ouorouignace@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
02	BLALOGUE Yacine	SE	Mairie	Copargo	97063681	blalogueyacine@gmail.com	<i>[Signature]</i>
03	AKAKO P. Valère	C/PAT	Préfecture	djougou	97240388	valeriacako.203@yahoos.fr	<i>[Signature]</i>
04	TOKPONNON Raoul	RDIP	Mairie	Copargo	95532810	tokmar@gmail.com	<i>[Signature]</i>
05	ZIBRILA Abouchara	directeur	SAI-DONGA	DJOUIGOU	94010238	arabula@copargo.ye	<i>[Signature]</i>
06	GNONSSOUH Sidronou	Indicapi	Indicape	COPARGO	67183267		<i>[Signature]</i>
07	BABA Daniel	C.VA	Sica-nson ONG	djougou	96268443		<i>[Signature]</i>
08	KOUGBAJI Emile	Consultant	SEPER	Cotonou	97980928	augteloro@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
09	BEKOU Joël	ATM	DDC/DJ/D	Nati	66211935		<i>[Signature]</i>
10	AHODEH OUSMANOJI Hassane	C/CPS	CPS	Copargo	97766375	pro.ahodehou@yahoo.com	<i>[Signature]</i>
11	NOUBAIKPOU Gaborie	RABE	Mairie	Copargo	97879704	moudegre@gmail.com	<i>[Signature]</i>
12	BALLEY Apollinaire	Consultant	SEPER	Cotonou	95368455	apollinaire@gmail.com	<i>[Signature]</i>

	TC HANIGA K. Justin	Consultant	SEPER	Dans le	66165919	thamigak@yahoofr
13	AFFOGAOU Ramdane	stagiaire	Mairie CSC Copargo	Copargo	612214782	ramdaneaffogou@gmail.com
14	ZINVOKPODO M. Kolawole	JCC	Copargo	Copargo	97092129	kolawolezino@gmail.com
15	ADAMOU Alidou	Pat collectif	artisan SIA R-PIH-Com	Copargo	976223113	
16	BATCHO Kamie	ASE	Mairie des Jeunes	Djougou	66532555	
17	SAKOUHO Fournoni	Refo des Jeunes	Mairie des Jeunes	Copargo	96591172	sakouhofournoni@gmail.com
18	OGUUMA B. Brice	Consultant COTD-19	SIA N 3015 R-PIH-Com	DJOUGOU	97690615	cossemed@gmail.com
19	FOUSSINI Mbahabre	PfUUP	OPA	Bobigny	97896999	
20	YOROLA Hamimou	C P	CPS	Copargo	96-14-04-144	
21	SAMNI T. Bantcho	CIBAS	CIBAS	Copargo	97548513	samnihontchobantcho@gmail.com
22	OUSSINA Meda	CA	Mairie	Anoukrou	97848761	oussinameda@gmail.com
23	GARBA Seidou	CA	Mairie	Copargo	97891858	
24	Ambani IMOROU	DAM	mairie	Copargo	97914344	
25	ZOUMAROU Allassane	COTD-19 COTD-19	COCITA-0416	Copargo	97260058	dozga-pachivoin@gmail.com
26	HENNOU Amel	CCec	ATDA4	Copargo	97115022	amelhenou@gmail.com
27	ATBANI Saïbou	opérateur de la 12e rég	CAPATA-0416	Copargo	97580842	
28	WIODE Zaccari	PAT	Mairie	Copargo	97722313	
29	SAMOU Imouen	CA	Mairie	Singie	974187060	
30						



REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE COPARGO

mairiecopargo@yahoo.fr

LISTE DE PRESENCE

Objet : Seance de definition de la vision et des orientations strategiques PDC4
Date : 16 mars 2013
Lieu : Salle de reunion de la Mairie de Copargo.

N°	Nom et prénom (s)	Titre	Structure	Provenance	Contacts	Email	Emargement
01	TOKPONNON Raoul	RDLP	Mairie	Copargo	95532810	tokponnonraoul@gmail.com	
02	AKAKO N. Valère	C/SPAT	Prefecture	Ajongou	97240388	valere.akako@yahoo.fr	
03	ZIBRILA Aboudou	Directeur	SM-JONGA	Songou	9610238	zibrila@gmail.com	
04	OUOROU Ignace	Maire	Mairie	Copargo	97651565	ouorou@gmail.com	
05	BLALOGOF Yacine	SE	Mairie	Copargo	97023681	blalogof@gmail.com	
06	BOUKARI Souhailou	RATF	Mairie	Copargo	95090176		
07	KOUGBADI Emile	Consultant	SEPER	Cotonou	97980928	emile.kougadi@gmail.com	
08	BEKOU Joël	ATH Local	ODCVD A-D	Nakhtou	6621335	joel.bekou@gmail.com	
09	BALLEY Apollinaire	Consultant	SEPER	Cotonou	95368455	apollinaire.balley@gmail.com	
10	TCHANIGA K. Justin	Consultant	SEPER	Sassa-2	95358394	tchanika@gmail.com	
11	NOUDAIKAN Coregère	RABE	Mairie	Copargo	97879774	coregere@gmail.com	
12	AFODENOUS GADIDY HEB	CPRS	CPRS	Copargo	97766375	gadidy@gmail.com	

13	HENNOU Amel	Coc	ATDA	Copango	97115022	Amel.hanna@gmail.com	
14	GARBA Séidou	CA	Mairie	Copango	97891858		
15	Ambani IMOROU	D-AM	mairie	Copango	97914344		
16	WIODE Zacari	PAM	Mairie	Copango	97722313	Zacari.wi@copango.com	
17	SAMOU Emireu	CA	Mairie SIA N' SON R-PIH-Com	Singie	97187060		
18	BATEHO Kani	ASE	Mairie	Djougou	66532555		
19	SAKOUHO Fousseu	Reptiles Tolluwa Conquillant COVID-19	Mairie	Copango	96591172	saakouhof@gmail.com	
20	OGUUMA B. Brice	COVID-19	SIA N' SON R-PIH-Com	DJOUGOU	97690615	casemuel@gmail.com	
21	SANHI T. Bantchi	CIDAH	Mairie	Copango	97848313	sanhi.t@copango.com	
22	YOROU Haminaou	CP	CPS	Copango	96.14.0044	haminaouy@gmail.com	
23	ZOUMAROU Alou	COVID-19 COCI opinion	COCI COCI COCI	Copango	97260098	alou.zoumarou@gmail.com	
24	AMBANI Séidou	opinion		Copango	97586842		
25	ADAMOU Alidou	opinion	APD COCI	Copango	97623113	adamoalidou@gmail.com	
26	ZINVOUOU Kodou	MCC	Copango	Copango	97092129		
27	GNONSSOU Sirkou	Représentant de l'indigène		Copango	67183267		
28	AFFOU AD Ramdane	stagiaire	Mairie	Copango	61224782	ramdane.affou@gmail.com	
29	FOUSSENI Nahabou	PHUCP	OPA	Pabigny	97896999		
30	BABA Damiel	CVA	SIA-N' SON ONG	Djougou	96268443		



REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE COPARGO



mairrecopargo@yahoo.fr

LISTE DE PRESENCE

Objet: Validation du Plan de Développement Communal 4^e génération
Lieu: Maison des jeunes de Copargo
Date: Jeudi 6 juillet 2023

N° d'ordre	Nom et prénom (s)	Sexe		Titre	Provenance	Contacts/Mail	Emargement
		H	F				
01	OUOROU Ignace	X		Maire	Copargo	97651565	<i>[Signature]</i>
02	WIODE Zacari	X		PAM	Copargo	97722313	<i>[Signature]</i>
03	KAKPI Alaxane	X		CD/PAIP	Copargo	97380632	<i>[Signature]</i>
04	ASSAN O. Mutavabulan	X		CA/KAIP	Copargo	96133498	<i>[Signature]</i>
05	BONI B. Jérôme	X		CM	Copargo	97210746	<i>[Signature]</i>
06	SARE B. Prudence	X		CA/AF-8F	Copargo	66656664	<i>[Signature]</i>
07	GNOSSOUM sikirou	X		PA/Herodote	Copargo	67183247	<i>[Signature]</i>
08	SINDSALOU M A. katifou	X		PA/Herodote	Copargo	91904555	<i>[Signature]</i>
09	DANGOU Koda	X		elève	Copargo	66222119	<i>[Signature]</i>



REPUBLIQUE DU BENIN
 DEPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE COPARGO



mairrecopargo@yahoo.fr

10	GATTA Ibrahim	X		R/SCEFC	COPARGO	96141072	
11	KAKPI Alanoune	X		CD RDLP	COPARGO	97380632	
12	SAKOUHO Fernéni	X		Rpts des femmes	Copargo	96591172	
13	BLANCOE Yacine		X	SE	Copargo	97008681	
14	BADAROU M.A. Badioufa		X	RSI	Copargo	96151805	
15	TOKPONNON M. Raoul	X		RDLP	Copargo	95532810	
16	KOUGBADI Emile	X		Consultant	Cotonou	97980928 metchkoro@yahoo.fr	
17	TOROU Hubert	X		AGP GPC STANBONIG	Dougou	96650758 H.CORNE@yachoo.fr	
18	ADJIRE Clément	X		Consultant	Cotonou	97875599	
19	BALLEY O. Apphionoure	X		Consultant	Cotonou	50872418	
20	GARBA Seïdoul	X		CA	Copargo	97891858	
21	FOUSSEMI Watahoun	X		RHUCP	Porto Novo	97930209	
22	OUESSINA Média	X		CA	Anoumawé	97818761	
23	BOWKARI Bawa	X		SA	Copargo	96373758	



REPUBLIQUE DU BENIN
 DEPARTEMENT DE LA DONGA
COMMUNE DE COPARGO



mairiecopargo@yahoo.fr

24	SOUNOOU Sekou Toumé	H		ANPD	COPARGO	66338951	<i>[Signature]</i>
25	AIZAHNON C. Samuel	H		Représentatif Copargo C.C.P	Copargo	97830497	<i>[Signature]</i>
26	GBANA Louissi	M		Représentatif Artisans	Copargo	66040537	<i>[Signature]</i>
27	GBANA Lameli	M		Rept/Parachuter	Copargo	66-194320	<i>[Signature]</i>
28	YOROU S. Delmié	M		Stagiaire	Copargo	66 89 7343	<i>[Signature]</i>
29	ADJIBOYE A. Youssoufittou	M		Stagiaire	Copargo	98233208	<i>[Signature]</i>
30	MIZIMATA Nabina	F		Stagiaire	Copargo	9079 9800	<i>[Signature]</i>
31	DAKPE C. Daniel	M		Stagiaire	Copargo	65-38-04-66	<i>[Signature]</i>
32	MOUSSA K. Awali	M		Stagiaire	Copargo	94 39 23 87	<i>[Signature]</i>
33	SANNI T. Bantchi	M		CADAD	Copargo	97548513	<i>[Signature]</i>

Annexe 7 : La liste du conseil communal de Copargo



Liste des Conseillers Communaux de la Commune de COPARGO

N°	Nom et Prénom(s)	Titre	Contact
01	OUROROU Ignace	Maire	97 65 15 65
02	WIODE Zacari	Premier Adjoint	97 72 23 13
03	AMBANI Imorou	Deuxième Adjoint	97 91 43 44
04	GARBA Séidou	Chef d'Arrondissement de Copargo	97 89 18 58
05	MAMAM Alfa	Chef d'Arrondissement de Pabégou	67 74 58 42
06	SAMOU Imorou	Chef d'Arrondissement de Singré	97 48 70 60
07	OUSSINA Méda	Chef d'Arrondissement d'Anandana	97 84 87 61
08	SEIBOU Idrissou	Conseiller	97 58 69 62
09	IBRAHIM Aouali	Conseiller	97 82 81 06

10	TCHOMOGO Djalilou	Conseiller	97 72 96 44
11	GADO Moussa	Conseiller	51 40 94 10
12	ISSOUMAN Yacoubou	Conseiller	65 31 08 09
13	ALASSAN Kamalou	Conseiller	97 12 46 22
14	DAFASSAWA Garba	Conseiller	97 58 13 07
15	BABASSOUROU Séibou	Conseiller	97 42 04 38
16	KONDE Louis	Conseiller	97 02 46 66
17	IMOROU Daouda	Conseiller	66 59 02 12

Annexe 8 : Programmation quinquennale financière

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/Acteur(s) responsable(s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
PROGRAMME 1: Développement de l'économie locale résiliente et la gestion durable des ressources naturelles															
Projet 1.1: Intensification de la sécurisation foncière															
A1.1.1	Organiser la délivrance des actes de présomption de propriété foncière	Tous les arrondissements	Nombre d'actes de présomption de propriété foncière délivrés	SADE	Service affaires domaniales		2000	Acte		-					
A1.1.2	Mettre en place le système d'information foncière	Mairie Copargo	Nombre de système d'information foncière mis en place	SADE	Service affaires domaniales		1	Système	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
A1.1.3	Sensibiliser la population sur l'importance des titres de propriété foncière	Tous les arrondissements	Nombre de sensibilisation sur l'importance des titres de propriété foncière	SADE	SAAF, SDLP, CJ		20	Séance	115 000	2 300 000	460 000	460 000	460 000	460 000	460 000
A1.1.4	Renforcer les capacités des organes locaux de gestion foncière	Tous les arrondissements	Nombre de formations des organes locaux de gestion foncière	SADE	SAAF, SDLP, CJ		30	Formation	46 000	1 380 000	-	1 380 000			
A1.1.5	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune	Tous les arrondissements	Nombre de SDAC élaboré	SADE	SAAF, SDLP, CJ		1	SDAC	25 000 000	25 000 000		25 000 000			
A1.1.6	Elaborer le Plan Directeur D'Urbanisme	Commune de Copargo	Nombre de PDU élaboré	SADE	SAAF, SDLP, CJ		1	PDU	25 000 000	25 000 000			25 000 000		
TOTAL 1.1										56 680 000	460 000	29 840 000	25 460 000	460 000	460 000
Projet 1.2: Facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux terres agricoles															

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.2.1	Sensibiliser les proprietaires terriens sur les dispositions du code foncier rural notamment les modes de faire valoir	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation des proprietaires terriens sur les dispositions du code foncier rural	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		46	Séance	115 000	5 290 000	690 000	1 150 000	1 150 000	1 150 000	1 150 000
A1.2.2	Assister l'établissement de contrat de faire valoir entre proprietaires terriens et exploitants agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de contrats de faire valoir conclus entre proprietaires terriens et exploitants agricoles	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		3000	contrats	1 000	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
A1.2.3	Initier des facilités d'accès aux terres agricoles au profit des jeunes et des femmes exploitants agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de promoteurs ayant accès aux terres agricoles	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		5	Promoteur	250 000	1 250 000	-	500 000	500 000	250 000	-
A1.2.4	Identifier les presumés proprietaires terriens	Tous les arrondissements	Nombre de presumés proprietaires terriens	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		3000	proprietaires	350	1 050 000	1 050 000	-	-	-	-
TOTAL 1.2										10 590 000	1 740 000	4 650 000	1 650 000	1 400 000	1 150 000
Projet 1.3: Renforcement des capacités des producteurs agricoles															

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.3.1	Former/recycler les producteurs sur les itinéraires techniques de production de l'anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname et les cultures maraichères	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formés sur les itinéraires techniques de production de l'anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname et les cultures maraichères	Mairie	SDLP, CCEC		15000	Producteurs	10 000	150 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
A1.3.2	Organiser les acteurs de filières agricoles comme anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname, karité et les cultures maraichères,	Tous les arrondissements	Nombre d'acteurs de filières agricoles comme anacarde, du soja, du manioc, du riz, igname, karité et les cultures maraichères organisés	Mairie	SDLP, CCEC		100	OPA	100 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A1.3.3	Appuyer l'elaboartion des plans d'affaires aux OPA; clusters et aux entrepreneurs agricoles	Tous les arrondissements	nombre de plans d'affaires élaborés	Mairie	SDLP, CCEC		250	Plans d'affaire	100 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
A1.3.4	Entretien la dynamique de la vente groupée autour des filières agricoles porteuses (l'anacarde, Soja, igname et riz)	Tous les arrondissements	Taux de mise en place des ventes groupées autour des filières agricoles porteuses	Mairie	SDLP, CCEC		125	OPA	100 000	12 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.3.5	Renforcer les capacités des pépiniéristes des plants d'anacardier et de manguier	Copargo et Pabegou	Nombre de formation à l'endroit des pépiniéristes des plants d'anacardier et de manguier	Mairie	SADE, SDLP, CCEC		6	Formation	3 000 000	18 000 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000	3 600 000
A1.3.6	Subventionner les producteurs dans l'acquisition des matériels et équipements agricoles	Tous les arrondissements	Nombre d'organisation de producteurs appuyés dans l'acquisition des matériels et équipements agricoles	Mairie	SDLP, CCEC		3	OPA	5 000 000	15 000 000	-	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
A1.3.7	Former les artisans locaux sur la fabrication, la maintenance des équipements agricoles	Tous les arrondissements	Nombre d'artisans locaux formés sur la fabrication, la maintenance des équipements agricoles	Mairie	SDLP, CCEC, Collectif des artisans		10	Artisans	100 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL 1.3										231 500 000	43 300 000	48 300 000	48 300 000	#####	43 300 000
Projet 1.4: Promotion des filières agricoles et des CVA porteuses (végétal ; animal, halieutique)															
A1.4.1	Promouvoir les CVA porteuses	Tous les arrondissements	Nombre de CVA porteuses promues	Mairie	SDLP, CCEC		15	CVA	1 000 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
A1.4.2	Subventionner l'installation de nouvelles plantations d'anacardier	Tous les arrondissements	Superficie de nouvelles plantations d'anacardiers subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Ha	36 000	54 000 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.4.3	Suventionner la production des plants greffés d'anacardes	Copargo et Pabegou	Nombre de plants greffés d'anacarde subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		150000	Plants greffés	600	90 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000	18 000 000
A1.4.4	Subventionner la réhabilitation des anciennes plantations d'anacardier	Tous les arrondissements	7500 ha d'anciennes plantations d'anacardier réhabilités	Mairie	SDLP, CCEC		7500	Ha	55 000	412 500 000	82 500 000	82 500 000	82 500 000	82 500 000	82 500 000
A1.4.5	Subventionner la mise en place des reproducteurs de volailles et de petits ruminants	Tous les arrondissements	Nombre de reproducteurs de volailles et de petits ruminants subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Reproducteurs	100 000	150 000 000		50 000 000	50 000 000	25 000 000	25 000 000
A1.4.6	Renforcer les capacités des apiculteurs de la commune	Tous les arrondissements	Nombre d'apiculteurs de la commune renforcées	Mairie	SDLP, CCEC		250	Apiculteurs	10 000	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
A1.4.7	Rechercher des marchés d'écoulement pour les produits agricoles	interne et regional	Nombre de contrats de vente décrochés	Mairie	SDLP, CCEC		2	Contrat de vente			-	-	-	-	-
A1.4.8	Appuyer la construction des étangs piscicoles	Tous les arrondissements	5 nombre de plans piscicoles subventionnés	Mairie	SDLP, CCEC		5	Etangs piscicoles	9 400 000	47 000 000	5 000 000	42 000 000	-	-	-
A1.4.9	Sensibiliser les éleveurs en élevage semi intensif;	Tous les arrondissements	Nombre d'éleveurs sensibilisés	Mairie	SDLP, CCEC		1000	nombre d'éleveurs	10 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A1.4.10	Faciliter l'installation des périmètres fourragers sur les espaces pastoraux	Tous les arrondissements	Nombre de plans fourragers facilités	Mairie	SDLP, CCEC		3	Périmètres fourragers		-	-	-	-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.4.11	Aménager les espaces maraîchers et pastoraux	Tous les arrondissements	Superficie d'espaces maraîchers et pastoraux aménagés	Mairie	SDLP, CCEC		3	Nombre d'espace	20 000 000	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
TOTAL 1.4										841 000 000	#####	#####	#####	#####	#####
Projet 1.5: Promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes															
A1.5.1	Assister les jeunes et les femmes dans l'elaboration des plans d'affaire	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes et femmes assistés dans l'elaboration des plans d'affaire	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		100	Jeunes et femmes	100 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A1.5.2	Organiser des séances de sensibilisation sur les opportunités de financement agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation organisé sur les opportunités de financement agricoles	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		1250	Séances	10 000	12 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
A1.5.3	Faciliter l'accès des jeunes et des femmes aux services financiers et non financiers	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes et femmes dont l'accès aux services financiers et non financiers est facilité	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		100	Jeunes et femmes	20 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A1.5.4	Renforcer les capacités des jeunes et des femmes sur l'entrepreneuriat agricole	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes et femmes renforcés sur l'entrepreneuriat agricole	Mairie	SDLP, CCEC		100	Jeunes et femmes	100 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.5.5	Organiser les foires des produits agricoles phares de la commune	Copargo	Nombre de foires des produits agricoles phares de la commune organisés	Mairie	SDLP, SAAF, CCEC		5	Foires agricoles	200 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A1.5.6	Créer un cadre de concertation consommateurs, producteurs, artisans et commerçants	Copargo	Nombre de cadre de concertation consommateurs, producteurs, artisans et commerçants créé	Mairie	SDLP, CCEC		1	Cadre de concertation		-	-	-	-	-	-
A1.5.7	Faciliter l'installation de prestataires privés en services vétérinaires	Copargo	Nombre de prestataires privés en services vétérinaires installé	Mairie	SDLP, CCEC		2	Prestataire	1 000 000	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	-
TOTAL 1.5										37 500 000	7 100 000	8 100 000	8 100 000	7 100 000	7 100 000
Projet 1.6: Promotion des mesures de gestion durable des terres et du reboisement															
A1.6.1	Organiser des formations/recyclage des producteurs sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formés sur les techniques de gestion et de restauration et de la fertilité des sols	Mairie	SDLP, CCEC		2500	Producteurs	10 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.6.2	Encadrer les producteurs pour la mise en application des mesures GDT/ACC	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs encadrés pour la mise en application des mesures GDT/ACC	Mairie	SDLP, CCEC		1250	Producteurs	5 000	6 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
A1.6.3	Organiser des campagnes de reboisement	Tous les arrondissements	Nombre de campagnes de reboisement	Mairie	SDLP, CCEC		25	Campagnes	200 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A1.6.4	Reboiser les forêts communautaires	Tous les arrondissements	Superficie de forêts communautaires reboisée	Mairie	SDLP, CCEC		46	Ha	22 000	1 012 000	200 000	212 000	200 000	200 000	200 000
A1.6.5	Enrichir les forêts	Tous les arrondissements	Superficie de forêts enrichie	Mairie	SDLP, CCEC		10	Ha	20 000	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
TOTAL 1.6										37 462 000	7 490 000	7 502 000	7 490 000	7 490 000	7 490 000
Projet 1.7: Promotion du tourisme et valorisation des sites touristiques															
A1.7.1	Elaborer le répertoire du patrimoine culturel de la commune	Tous les arrondissements	Nombre de répertoire du patrimoine culturel de la commune élaboré	Mairie	COCITA, DDTCA		1	Répertoire	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
A1.7.2	Elaborer un plan de communication pour la promotion des activités touristiques et culturelles	Tous les arrondissements	Nombre de plan de communication pour la promotion des activités touristiques et culturelles élaboré	Mairie	COCITA, DDTCA		1	Plan de communication	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.7.3	Etablir un PPP avec les promoteurs de gestion des sites touristiques	Tous les arrondissements	Nombre de contrats PPP établi avec les promoteurs de gestion des sites touristiques	Mairie	COCITA , DDTCA		2	Contrat PPP	10 000 000	20 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-	-
A1.7.4	Aménager les sites touristiques	Copargo et Singré	Nombre de sites touristiques aménagés	Mairie	COCITA , DDTCA		1	Site touristique	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	-	-	-
TOTAL 1.7										33 000 000	-	23 000 000	10 000 000	-	-
Projet 1.8: Amélioration de la productivité des filières agricoles															
A1.8.1	Faciliter la production des semences certifiées (riz, maïs; Soja)	Tous les arrondissements	Quantité de production des semences certifiées (riz, maïs; Soja) facilitée	Mairie	SDLP, CCEC		50000	Kg	600	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
A1.8.2	Mettre en place un mécanisme durable d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers	Copargo	Nombre de mécanisme durable d'approvisionnement et de gestion des intrants vivriers mis en place	Mairie	SDLP, CCEC		1	Mécanisme		-	-	-	-	-	-
A1.8.3	Former à la production des semenceaux d'igname	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formé à la production de semenceaux d'igname	Mairie	SDLP, CCEC		1000	Producteurs	10 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.8.4	Renforcer les capacités des producteurs pour le respect des itinéraires techniques de production	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs renforcés pour le respect des itinéraires techniques de production	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Producteurs	10 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL 1.8										55 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	#####	11 000 000
Projet 1.9: Développement de la surveillance des espaces forestiers et des plantations communales et communautaires															
A1.9.1	Protéger les Parcs à karité sous convention locale	Copargo	Nombre de Parcs à karité sous convention locale protégées	Mairie	Inspection des eaux et forêts et chasses		2	Parc	1 000 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A1.9.2	Sensibiliser la population sur l'importance et le rôle de la forêt	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation sur l'importance et le rôle de la forêt organisée à l'endroit de la population	Mairie	Inspection des eaux et forêts et chasses		5	Séances	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A1.9.3	Renforcer les rapports de travail avec les services des eaux et forêts et chasses	Tous les arrondissements	Nombre de séances sur le renforcement des rapports de travail avec les services des eaux et forêts et chasses et les populations	Mairie	Inspection des eaux et forêts et chasses		5	Séances		-	-	-	-	-	-
TOTAL 1.9										2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Projet 1.10: Développement de la transformation agro-alimentaire															

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A1.10.1	Former les organisations de producteurs agricoles (OPA) sur les techniques de transformation de manioc, arnacade, Soja, igname	Tous les arrondissements	Nombre d'organisations de producteurs agricoles (OPA) formés sur les techniques de transformation de manioc, arnacade, Soja, igname	Mairie	SDLP, CCEC		25	OPA	50 000	1 250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
A1.10.2	Renforcer les producteurs sur les techniques de stockage et de conservation des produits agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de producteurs formés sur les techniques de stockage et de conservation des produits agricoles	Mairie	SDLP, CCEC		1500	Producteurs	10 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
A1.10.3	Former les ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Tous les arrondissements	Nombre de ménages formés sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Mairie	SDLP, CCEC		500	Ménages	30 000	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
A1.10.4	Renforcer les capacités techniques de transformation des OPA anacarde; riz et Soja	Tous les arrondissements	Nombre d'OPA dont les capacités techniques de transformation d'anacarde; riz et Soja sont renforcées	Mairie	SDLP, CCEC		25	OPA	50 000	1 250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
TOTAL 1.11										32 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000
TOTAL PROGRAMME 1										1 337 732 000	#####	#####	#####	#####	#####
PROGRAMME 2: Renforcement de l'inclusion sociale, de la solidarité locale et de la co-production de la sécurité															

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
Projet 2.1: Sécurisation des personnes et des biens															
A2.1.1	Créer et faire fonctionner un dispositif de renseignement et d'alerte sécuritaire au niveau local	Tous les arrondissements	Nombre de dispositif de renseignement et d'alerte sécuritaire fonctionnel au niveau local	Maire	Elus locaux, DDP		1	Dispositif	500 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.1.2	Sensibiliser les populations sur la cohabitation pacifique	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisations à l'endroit des populations sur la cohabitation pacifique	Maire	Elus locaux, DDP		5	Séances	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.1.3	Plaider pour la construction et équipement des commissariats de police républicaine d'arrondissement	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers pour la construction de commissariats de PR d'arrondissement	Maire	DDP		3	Plaidoyer	200 000	600 000	-	400 000	200 000	-	
A2.1.4	Accompagner le fonctionnement des commissariats de police républicaine	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé pour le fonctionnement des commissariats de police républicaine	Maire	DDP		5	Subvention	1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A2.1.5	Tenir les registres d'inscription des étrangers dans les villages et quartiers de villes	Tous les arrondissements	Nombre de registres d'inscription des étrangers dans les villages et quartiers de villes tenus	Maire	Elus locaux, DDP		46	Registre		-	-	-	-	-	-
A2.1.6	Vulgariser les textes législatifs et réglementaires relatifs à la transhumance	Tous les arrondissements	Nombre de séances de vulgarisation des textes législatifs et réglementaires relatifs à la transhumance	Maire	UCOPER, UCP		5	Séances	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.1.7	Faire fonctionner les organes de gestion des conflits liés à la transhumance	Tous les arrondissements	Nombre d'organes de gestion des conflits liés à la transhumance fonctionnels	Maire	UCOPER, UCP		4	organes	250 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.1.8	Matérialiser les couloirs de passages des trashumants et les aires de pâturage	Tous les arrondissements	Longueur de couloir de passage matérialisé	Maire	UCOPER, UCP		60	km	200 000	12 000 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000	2 400 000
A2.1.9	Construire les infrastructures d'abreuement le long des couloirs de passage et autour des aires de pâturage	Tous les arrondissements	Nombre de retenues d'eau d'abreuement réalisées	Maire	UCOPER, UCP		4	Retenue d'eau d'abreuement	5 000 000	20 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
TOTAL 2.1										40 100 000	3 900 000	9 300 000	9 100 000	8 900 000	8 900 000
Projet 2.2: Promotion des mesures de protection et d'autonomisation des couches vulnérables et accompagnement de la stratégie nationale de l'INF															

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A2.2.1	Vulgariser les textes et lois en matière de protection des filles et des femmes	Tous les arrondissements	Nombre de séances de vulgarisation des textes et loi en matière de protection des filles et des femmes	Mairie	CPS		5	Séances	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.2.2	Appuyer la création des activités génératrices de revenus des femmes	Tous les arrondissements	Nombre de femmes appuyées dans leur activités	Mairie	SAAF		100	Femme	100 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A2.2.3	Subventionner les activités de protection des femmes organisées	Tous les arrondissements	Nombre de subventions d'appui aux activités de protection des femmes	Mairie	CPS, SAAF		5	Subvention	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.2.4	Subventionner les activités de protection des personnes vulnérables	Tous les arrondissements	Nombre de subvention d'appui aux activités de protection des personnes vulnérables	Mairie	CPS, SAAF		5	Subvention	200 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A2.2.5	Accompagner la formalisation des groupements de femmes	Tous les arrondissements	Nombre de groupements de femmes accompagné formalisé	Mairie	CPS, SAAF		100	Groupement	50 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A2.2.6	Faire participer les personnes vulnérables et les groupes sociaux minoritaires aux instances de prise de décision	Tous les arrondissements	Taux de participation des personnes vulnérables et les groupes sociaux minoritaires aux instances de prise de décision	Mairie	CPS, SAAF					-	-	-	-	-	-
A2.2.7	Appuyer l'Institut National de la Femmes (INF) dans la mise en œuvre de ses activités dans la commune	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé à l'INF dans la mise en œuvre de ses activités	Mairie	CPS, SAAF		5	Subvention	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
TOTAL 2.2										17 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Projet 2.3: Réduction de l'exode rural															
A2.3.1	Sensibiliser les jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des jeunes et les parents sur les conséquences de l'exode rural	Mairie	CPS, ANPE		5	Séances	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A2.3.2	Orienter les jeunes à la recherche d'emplois	Tous les arrondissements	Nombre de séances organisés pour orienter 100 jeunes à la recherche d'emplois	Mairie	ANPE		5	Séances		-	-	-	-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A2.3.3	Développer les projets d'insertion des jeunes	Tous les arrondissements	Nombre de subventions accordé à 500 jeunes	Mairie	ANPE		25	subventions	400 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A2.3.4	Former les jeunes à l'obtention du CQP ou CQM	Tous les arrondissements	Nombre de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement pour l'obtention de leur certificats de CQM ou CQP	Mairie	ANPE		250	Jeunes et femmes	40 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
TOTAL 2.3										20 500 000	4 100 000	4 100 000	4 100 000	4 100 000	4 100 000
Projet 2.4: Promotion des activités sportives et culturelles															
A2.4.1	Organiser des concours de musique traditionnelle	Tous les arrondissements	Nombre de concours de musique traditionnelle organisé	Mairie	DDTCA, élus locaux		5	Concours	500 000	2 500 000		1 000 000	500 000	500 000	500 000
A2.4.2	Organiser des activités culturelles dans les arrondissements	Tous les arrondissements	Nombre d'événements culturels organisés dans les arrondissements	Mairie	DDTCA, élus locaux		5	Evénement culturel	400 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A2.4.3	Aménager les aires de jeu dans les arrondissements	Tous les arrondissements	Nombre d'aire de jeu aménagé	Mairie	DDJSL, élus locaux		4	Aire de jeu	1 500 000	6 000 000		1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
A2.4.4	Equiper les clubs sportifs	Tous les arrondissements	Nombre de clubs sportifs équipés	Mairie	DDJSL		3	Club sportif	500 000	1 500 000		500 000	500 000	500 000	
A2.4.5	Organiser des championnats scolaires	Tous les arrondissements	Nombre de championnats scolaires organisé	Mairie	DDJSL, Ecoles		5		1 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE					
											2024	2025	2026	2027	2028	
TOTAL 2.4											17 000 000	1 400 000	4 400 000	3 900 000	3 900 000	3 400 000
TOTAL PROGRAMME 2											95 100 000	12 900 000	21 300 000	20 600 000	20 400 000	19 900 000
PROGRAMME 3: Renforcement des infrastructures et équipements résilients et l'accès équitable aux services sociaux de base de qualité																
Projet 3.1: Développement des infrastructures et équipements agricoles																
A3.1.1	Identifier les besoins en infrastructures et équipements agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de document de diagnostic des besoins en infrastructures et équipements agricoles	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Document de diagnostic	500 000	500 000	500 000	-	-	-	-	
A3.1.2	Planifier la réalisation des infrastructure et équipements agricoles	Tous les arrondissements	Nombre de plan de réalisation des infrastructure et équipements agricoles	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Plan		-	-	-	-	-	-	
A3.1.3	Réaliser les infrastructures et équipements agricoles	Tous les arrondissements	Taux de réalisation des infrastructure et équipements agricoles	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		-	Infrastructures et équipements agricoles	40 000 000	200 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	
A3.1.4	Elaborer un plan de suivi et d'entretien de ces infrastructures et équipements	Tous les arrondissements	Nombre de plan de suivi et d'entretien des infrastructures et équipements élaboré	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Nombre de plan de suivi et d'entretien	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-	-	-	
A3.1.5	Exécuter le plan de suivi et d'entretien	Tous les arrondissements	Taux de réalisation du plan de suivi et d'entretien est exécuté	Mairie	SPDL, CCEC, DDAEP		1	Document de suivi		-	-	-	-	-	-	
TOTAL 3.1											201 500 000	41 500 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Projet 3.2: Accroissement de l'inscription et de la rétention des enfants à l'école																

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.2.1	Sensibiliser la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons	Tous les arrondissements	Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit de la population sur l'importance de l'éducation des enfants filles et garçons	Mairie	SPDL, CRP, CoAPE		20	Séance	100 000	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A3.2.2	Mettre en place un système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires	Tous les arrondissements	Nombre de système d'accompagnement et de prise en charge des élèves en difficultés scolaires mis en place	Mairie	SPDL, CRP, CoAPE, CPS		1	Système	25 000 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
A3.2.3	Suivre et appuyer le fonctionnement des cantines scolaires	Tous les arrondissements	Taux de fonctionnalité des cantines scolaires	Mairie	SPDL, CRP, CoAPE		1	Suivi	500 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A3.2.4	Faire fonctionner les centres d'alphabétisation de la commune PAGEDA dans la commune	Tous les arrondissements	Taux de fonctionnalité des centres d'alphabétisation	Mairie	SPDL, PAGEDA		5	Centre d'alphabétisation	20 000 000	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
A3.2.5	Créer et faire fonctionner les centres de récupération des enfants exclus du système éducatifs (PAEFE)	Tous les arrondissements	Nombre de centre de récupération créé et fonctionnel	Mairie	SPDL, PAGEDA		5	Centre de récupération	5 000 000	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.2.6	Construire/réhabiliter/réfectionner les modules de salle de classe ; clôturer les écoles	Tous les arrondissements	Nombre de modules de salle de classe construite ou réfectionnée ; nombre d'écoles clôturées	Mairie	SPDL, CRP		5	Module de salle de classe	25 000 000	100 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
TOTAL 3.2										252 500 000	30 750 000	30 750 000	30 750 000	30 750 000	30 750 000
Projet 3.3: Amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité,															
A3.3.1	Organiser les mutuelles de santé	Tous les arrondissements	Nombre de mutuelles de santé organisé	Mairie	Etat central		2	Séance	50 000	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
A3.3.2	Renforcer les capacités des relais communautaires	Tous les arrondissements	Nombre de RC formés	Mairie	Etat central		73	Session		6 132 000	5 110 000		1 022 000		
A3.3.3	Mettre en place les acteurs de mise en œuvre de la politique nationale de santé communautaire (RC, ASCQ, CoLoSS, C-CLSTP)	Commune	Nombre d'acteurs mis en place	Mairie	Etat centraONG, acteurs One health		61	CoLoSS-CLSTPAS CQRC		1 000 000	700 000	200 000	100 000		
A3.3.4	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Commune	Nombre d'activités accompagnés	Mairie	ONG, acteurs One health		100	activités	15 000	1 500 000	200 000	500 000	400 000	200 000	200 000
A3.3.5	Doter les ASCQ d'équipement de travail	Commune	Nombre de ASCQ doté d'équipement	Mairie	Etat central		4	ASCQ	700 000	5 600 000	2 800 000	2 800 000			
A3.3.6	Assurer le fonctionnement et la motivation des ASCQ	Commune					4	ASCQ			3 360 000	13 440 000	13 440 000	13 440 000	13 440 000
										57120000					

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.3.7	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Commune	Nombre de campagne organisé	Mairie	Etat central , ONG actaures one helth		20	campagnes	60 000	1 200 000	60 000	480 000	240 000	300 000	120 000
A3.3.8	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS	Commune	Nombre de supervisions organisée	Mairie	ON, acteurs One health		34	supervision	60 000	2 040 000	120 000	480 000	480 000	480 000	480 000
A3.3.9	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Commune	Nombre d'émissions réalisées Nombre de diffusions	Mairie	ONG, acteurs One health, radios		48 24 24	Micro programme Table ronde émissions Intercati		2 000 000		500 000	500 000	500 000	500 000
A3.3.10	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Commune	Nombre demécanisme mis en place	Mairie	Etat central ONG		1	mécanisme		200 000	200 000	-	-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.3.11	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Commune	nombre de personnes formées	Mairie	Etat central ONG		6	personne		500 000	500 000	-	-	-	-
A3.3.12	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance	Commune	Nombre de Rc évalués	Mairie	Etat central, ONG, acteurs One Health		73	RC		250 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
A3.3.13	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Commune	Nombre de Rc motivés	Mairie	Etat central, ONG		73	RC	50 000	186 150 000	10 950 000	43 800 000	43 800 000	43 800 000	43 800 000
A3.3.14	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur ou autres instances pour les prises de décisions	Commune	Nombre d'ateliers organisés	Mairie	Etat central, ONG, acteurs One Health		20	séance	150 000	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
A3.3.15	Faire le plaidoyer pour l'amélioration des fonds FADEC santé	Commune	Nombre de plaidoyer	Mairie	ONG, acteurs One		2		150 000	300 000		150 000	150 000		

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
	communautaire de la commune														
A3.3.16	Appuyer l'organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Commune		Mairie	ONG, acteurs One		20	campagnes	60 000	1 200 000	60 000	480 000	240 000	300 000	120 000
A3.3.17	Appuyer la mise en œuvre des interventions de la SSRAJ	Commune	Nombre de cas de VBG pris en charge Nombre de sensibilisation	Mairie	ONG, acteurs One		40 60	VBG sensibilisation		1 000 000	100 000	250 000	250 000	200 000	200 000
A3.3.18	Appuyer la mise en œuvre des plans d'actions des écoles des maris de la commune	Commune	Nombre de écoles des maris appuée	Mairie	ONG, acteurs One		2	écoles	500 000	1 000 000	100 000	300 000	200 000	200 000	200 000
A3.3.19	Accompagner les interventions relatives aux éventuelles épidémies	Commune	Nombre d'intervention accompagnée	Mairie	Etat central, ONG, acteurs One Health					5 000 000	-	1 000 000	1 500 000	1 500 000	1 000 000
A3.3.20	Faire le plaidoyer pour la mise en œuvre effectif de l'assurance maladie	Tous les arrondissements	Nombre de mission organisé pour plaider pour la mise en œuvre effectif de l'assurance maladie	Mairie	Etat central		1	Mission	200 000	200 000	200 000		-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.3.21	Faire le paidoyer pour un effectif en personnel suffisant et qualifié	Tous les arrondissements	Nombre de mission organisé pour plaider pour la mise en place d'un personnel suffisant et de qualifié	Mairie	Etat central		3	Mission	200 000	600 000	200 000	200 000	200 000	-	-
A3.3.22	Faire le plaidoyer pour la formation/recyclage du personnel de santé	Tous les arrondissements	Nombre de mission organisé pour plaider pour la formation/recyclage du personnel de santé	Mairie	Etat central		3	Mission	200 000	600 000	200 000	200 000	200 000	-	-
A3.3.23	Construire/réhabiliter/réfectionner les infrastructures sanitaires	Tous les arrondissements	Nombre d'infrastructures sanitaires construit ou refectionnées	Mairie	AISEM, MC/HZ		3	Infrastructures sanitaires	##### #	360 000 000	130 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	50 000 000
A3.3.24	Doter les centres de santé en équipements adéquats	Tous les arrondissements	Nombre de formations sanitaires dotés en équipements adéquats	Mairie	AISEM, MC/HZ		3	Formations sanitaires	20 000 000	60 000 000	-	30 000 000		30 000 000	
TOTAL 3.3										696 692 000	155 530 000	155 450 000	123 392 000	151 590 000	110 730 000
Projet 3.4: Aménagement et entretien du réseau routier de la commune															
A3.4.1	Réaliser l'état des lieux du réseau routier communal	Tous les arrondissements	Nombre de document d'état des lieux du réseau routier communal réalisé	Mairie	ST, DGI		1	Document d'état des lieux	1 000 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A3.4.2	Elaborer le plan d'entretien des pistes	Tous les arrondissements	Nombre de plan d'entretien des pistes élaboré	Mairie	ST, DGI		1	Plan d'entretien des pistes	100 000	100 000	-	100 000	-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.4.3	Aménager/entretenir les pistes	Tous les arrondissements	Nombre de Mètre Linéaire de pistes aménagées / entretenues	Mairie	ST, DGI		60000	ML	10 000	600 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-
TOTAL 3.4										601 100 000	200 000	200 300 000	200 200 000	200 200 000	200 000
Projet 3.5: Assainissement du cadre de vie dans les agglomérations															
A3.5.1	Réaliser le plan d'hygiène et d'assainissement communal (PHAC)	Copargo, Pabegou	Nombre de PHAC réalisé	Mairie	ST, DHAB		1	PHAC	5 000 000	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
A3.5.2	Commanditer une étude de faisabilité de l'assainissement dans la commune	Copargo, Pabegou	Nombre d'étude de faisabilité de l'assainissement réalisé dans la commune	Mairie	ST, DHAB		1	Etude	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	-	-	-
A3.5.3	Mettre en place un système de gestion des déchets solides ménagers	Copargo, Pabegou	Nombre de système de gestion des déchets solides ménagers mis en place	Mairie	ST, DHAB		1	Système DSM	7 000 000	7 000 000	-	2 000 000	5 000 000	-	-
A3.5.4	Construire des ouvrages d'assainissement (latrines) dans les établissements publics	Tous les arrondissements	Nombre de cabines de latrines institutionnelles construites	Mairie	ST, DHAB		60	Cabine	1 500 000	90 000 000	-	22 500 000	22 500 000	22 500 000	22 500 000
A3.5.5	Appuyer la mise en œuvre de la l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé pour l'appui de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC)	Mairie	ST, DHAB		4	Subvention	1 000 000	4 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.5.6	Organiser des campagnes de salubrité dans les arrondissements	Tous les arrondissements	Nombre de campagnes de salubrité organisées dans les arrondissements	Mairie	ST, DHAB		200	Campagne	10 000	2 000 000	-	500 000	500 000	500 000	500 000
TOTAL 3.5										118 000 000	-	41 000 000	29 000 000	24 000 000	24 000 000
Projet 3.6: Amélioration quantitative et qualitative des aliments dans les ménages															
A3.6.1	Appuyer le mécanisme de prise en charge des malnutris	Tous les arrondissements	Nombre de subvention accordé pour la prise en charge des malnutris	Mairie	CPS, SIAN'SON		3	Subvention	25 000 000	75 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	-	-
A3.6.2	Organiser des séances de sensibilisation des femmes et communautés sur l'alimentation de l'enfant et du jeune nourrisson	Tous les arrondissements	Nombre de séances organisées à l'endroit des femmes et communautés pour les sensibiliser sur l'alimentation de l'enfant et du jeune nourrisson	Mairie	CPS, SIAN'SON		5	Séance	100 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A3.6.3	Renforcer les capacités des relais communautaires	Tous les arrondissements	Nombre de séances de renforcement de capacités des relais communautaires	Mairie	CPS, SIAN'SON		4	Séance	1 000 000	4 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.6.4	Former les ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Tous les arrondissements	Nombre de formation des ménages sur les bonnes pratiques d'hygiène et de préparation des aliments	Mairie	CPS, SIAN'SON		4	Séance de formation	200 000	800 000	-	200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL 3.6										80 300 000	25 100 000	26 300 000	26 300 000	1 300 000	1 300 000
Projet 3.7: Amélioration de la couverture téléphonique, télévisuelle et radiophonique															
A3.7.1	Réaliser de plaidoyer pour une couverture des réseaux GSM	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture intégrale de la commune en des réseaux GSM	Mairie	Etat central		1	Plaidoyer	200 000	200 000	200 000	-	-	-	-
A3.7.2	Réaliser de plaidoyer pour une couverture bonne télévisuelle de la commune auprès des promoteurs	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés pour la couverture télévisuelle et radiophonique intégrale de la commune	Mairie	Etat central		1	Plaidoyer	200 000	200 000	200 000	-	-	-	-
TOTAL 3.7										400 000	400 000	-	-	-	-
Projet 3.8: Amélioration de la desserte en eau potable															
A3.8.1	Faire l'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable	Tous les arrondissements	Nombre d'état des lieux des ouvrages de desserte en eau potable réalisé	ST	ANAEP MR		1	Etat des lieux	300 000	300 000	300 000	-	-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A3.8.2	Réaliser de plaidoyer pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable	Tous les arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés pour la réalisation des ouvrages de desserte en eau potable réalisés	Maire	ST, ANAEP MR		1	Plaidoyer	200 000	200 000	-	200 000	-	-	-
A3.8.3	Réaliser de plaidoyer pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	Copargo	Nombre de plaidoyers réalisés pour l'extension du réseau de la SONEB dans la commune	Maire	ST, ANAEP MR		1	Plaidoyer	200 000	200 000	200 000	-	-	-	-
A3.8.4	Organiser trimestriellement des missions de suivi de la qualité de l'eau "conditionnée"	Tous les arrondissements	Nombre de mission de suivi de la qualité de l'eau "conditionnée"	ST	ANAEP MR		16	Mission	10 000	160 000		40 000	40 000	40 000	40 000
A3.8.5	Viabiliser les camps peulh en eau potable	Tous les arrondissements	Nombre de camps peulh viabilisés	ST	-		10	Camp peulh	5 000 000	50 000 000	-	10 000 000	15 000 000	10 000 000	15 000 000
A3.8.6	Réaliser de plaidoyer pour l'extension du réseau de la SBEE dans la commune	Tous les arrondissements	Nombre de villages couverts par l'énergie de la SBEE	ST	SBEE		1	Plaidoyer	200 000	-	-	200 000	-	-	-
TOTAL 3.8										50 860 000	500 000	10 440 000	15 040 000	10 040 000	15 040 000
TOTAL PROGRAMME 3										1 901 352 000	253 730 000	503 790 000	464 432 000	457 630 000	221 770 000
PROGRAMME 4: Amélioration de la gouvernance locale, accroissement des ressources communales et renforcement des capacités de l'administration locale															
Projet 4.1: Amélioration de la performance de l'administration communale															

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A4.1.1	Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation du personnel et des élus communaux	Tous les arrondissements	Nombre de plan de formation du personnel et des élus communaux élaboré	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Plan de formation	10 000 000	10 000 000	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000	2 000 000
A4.1.2	Evaluer les différents documents de planification	Mairie de Copargo	Nombre de documents de planification évalué	SDLP	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		12	Document	500 000	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
A4.1.3	Construire/ Réhabiliter et équiper l'hôtel de ville	Mairie de Copargo	Nombre d'hôtel de ville construit et équipé	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		1	Hôtel de ville	##### #	430 000 000	30 000 000	350 000 000	50 000 000	-	-
A4.1.4	Réhabiliter et/ou construire, et équiper les bureaux d'arrondissement	Tous les arrondissements	Nombre de bureaux d'arrondissement construits / réhabilités et équipés	SE	SAAF, Elus		4	Bureau arrondissement	30 000 000	120 000 000	60 000 000	30 000 000	30 000 000	-	-
A4.1.5	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication de la commune	Copargo	Nombre de plan de communication de la commune adopté et mis en œuvre	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Plan de communication	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
A4.1.6	Organiser des séances de reddition de comptes	Tous les arrondissements	Nombre de séances de reddition de comptes	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		10	Séances	100 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A4.1.7	Elaborer et mettre en œuvre le manuel de procédures	Mairie de Copargo	Nombre de manuel de procédures élaboré	SAAF	SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		1	Manuel de procédures	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	-	-
A4.1.8	Elaborer, mettre en œuvre et évaluer les outils d'évaluation du personnel	Mairie de Copargo	Nombre d'outil d'évaluation du personnel mis en œuvre	SE	SAAF, SPDL, SADE, ST, PRMP, CMP, CJ		1	Outil d'évaluation	500 000	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A4.1.9	Sécuriser et matérialiser les domaines publics et privés de la commune	Mairie de Copargo	Nombre de domaines publics et privés de la commune sécurisés	SADE	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Domaine	1 500 000	1 500 000	500 000	1 000 000	-	-	-
A4.1.10	Concevoir et mettre en œuvre le dispositif de suivi évaluation du PDC4	Mairie de Copargo	Nombre de dispositif de suivi évaluation du PDC4 mis en œuvre	SDLP	SAAF, ST, PRMP, CMP, CJ, élus, SDE		1	Dispositif	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	-	-	-
TOTAL 4.1										584 000 000	102 000 000	387 500 000	85 500 000	5 500 000	3 500 000
Projet 4.2: Digitalisation des services à la population															
A4.2.1	Doter la mairie d'un portail web dynamique et informatif.	Mairie	Nombre de site web créé par la mairie	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Site web	10 000 000	10 000 000		5 000 000	5 000 000		
A4.2.2	Numériser les archives communales	Mairie et bureaux d'arrondissement	Taux de numérisation des archives communales	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Document numérisé	4 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000		

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A4.2.3	Elaborer un schéma directeur du numérique pour la commune	Commune de Copargo	Nombre de schéma directeur du numérique élaboré pour la commune	RSI	SAAF, SPD, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat de service	15 000 000	15 000 000		15 000 000			
A4.2.4	Dématérialiser les services communaux à l'usager	Commune de Copargo	Nombre d'applications conçues pour dématérialiser les services communaux à l'usager	RSI	SAAF, SPD, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		3	Application	15 000 000	45 000 000		15 000 000	15 000 000	15 000 000	
A4.2.5	Mettre en place un système digitalisé de comptabilité matière	Mairie de Copargo	Nombre de contrats de système digitalisé de comptabilité matière mis en œuvre	RSI	SAAF, SPD, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat	10 000 000	10 000 000			10 000 000		
A4.2.6	Equiper tous les services de la mairie et des arrondissements en matériels informatiques et d'une connexion internet Haut débit, et les interconnecter	Mairie et bureaux d'arrondissement	Nombre de contrats signés pour équiper tous les services de la mairie et des arrondissements en matériels informatiques et d'une connexion internet Haut débit, et leur interconnexion	RSI	SAAF, SPD, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat	50 000 000	50 000 000		20 000 000	30 000 000		

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A4.2.7	Mettre en place un plan de formation spécifique pour le numérique	Mairie et bureaux d'arrondissement	Nombre de contrats signés pour mettre en place un plan de formation spécifique pour le numérique	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Contrat	2 000 000	2 000 000	2 000 000				
A4.2.8	Former et faire certifier tous les agents aux outils informatiques de base (traitement de texte, tableur, présentation, internet etc...)	Mairie et bureaux d'arrondissement	Nombre de sessions de formation organisées au profit de tous les agents en informatique de base	RSI	SAAF, SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		3	Session	3 500 000	10 500 000		3 500 000	3 500 000	3 500 000	
TOTAL 4.2										146 500 000	2 000 000	60 500 000	65 500 000	18 500 000	-
Projet 4.3: Accroissement des recettes de la commune et amélioration du fonctionnement des organes communaux et infracommunaux															
A4.3.1	Actuliser et mettre en œuvre le plan de mobilisation des ressources	Mairie de Copargo	Nombre d'activités réalisées dans le plan de mobilisation des ressources actualisé	SAAF	SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Plan de mobilisation	20 000 000	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
A4.3.2	Rechercher et nouer des partenariats de coopération décentralisée	Mairie de Copargo	Nombre de missions organisées pour nouer des partenariats de coopération décentralisée	SPDL	SAAF, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		3	Mission	700 000	2 100 000	-	600 000	500 000	500 000	500 000
A4.3.3	Vulgariser le code de l'administration territoriale	Mairie de Copargo	Nombre de séances de vulgarisation de code de l'administration territoriale	SAAF	SPDL, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		5	séance	40 000	200 000	200 000	-	-	-	-

Code	ACTIVITES	Localisation	Indicateur	Structure/ Acteur (s) responsable (s)	Structures / acteurs associées	PT F	QTE	UNITE	COUT UNITAIRE	MONTANT	PLANIFICATION FINANCIERE				
											2024	2025	2026	2027	2028
A4.3.4	Tenir les différentes réunions statutaires des organes communaux et infracommunaux dans les délais	Mairie de Copargo	Nombre de session réunions statutaires des organes communaux et infracommunaux tenues	SE	SAAF, SPD, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		20	Session	50 000	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A4.3.5	Faire fonctionner le cadre intégrateur de la commune	Mairie de Copargo	Nombre de sessions du cadre intégrateur organisées	SPDL	SAAF, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		20	Session	190 000	3 800 000	600 000	800 000	800 000	800 000	800 000
A4.3.6	Solliciter l'assistance conseil de la tutelle	Mairie de Copargo	Nombre d'assistances conseil de la tutelle tenue	SE	Préfecture, Direction départementale		4	Séance	-	-	-	-	-	-	-
A4.3.7	Créer et rendre fonctionnel le guichet unique de la commune	Mairie de Copargo	Nombre de guichet unique de la commune fonctionnel	SAAF	SAAF, SPD, ST, PRMP, CMP, CJ, élus		1	Séance	1 000 000	1 000 000		1 000 000			
TOTAL 4.3										23 000 000	4 400 000	5 400 000	4 400 000	4 400 000	4 400 000
TOTAL PROGRAMME 4										169 500 000	6 400 000	69 900 000	69 900 000	22 900 000	4 400 000
TOTAL PDC 4										3 603 484 000	509 720 000	975 982 000	877 732 000	759 480 000	477 370 000

Annexe 9 : Préoccupations des acteurs et fonctions correspondantes en suivi-évaluation

Acteurs	Préoccupations	Fonctions Suivi-évaluation
Préfet et DDPD	Coordination du développement régional. Suivi et contrôle de la conformité des actions communales avec les programmes de développement régional. Approbation des actes du Conseil	Approbation Suivi des actions du PDC à impact régional
Maire	Coordination de la Planification et le Suivi des orientations stratégiques. Evaluation et audits des programmes.	Connaître, exploiter et mettre en œuvre les plans trimestriels, Plans annuels et le PDC Arrêter et communiquer les dates des séances de planification trimestrielle et celles des sessions ordinaires du Conseil Communal Faire faire des invitations, les comptes rendus et les PV des diverses séances (par la SE) Faire assurer les aspects logistiques des séances de planification trimestrielle (par La SE) Participer aux séances de planification trimestrielle (présider les séances) Modérer les séances de planification trimestrielle /déléguer la modération Présenter le rapport trimestriel communal (outil N° 5) au CS et au CC ; Informier davantage sur les activités : recrutement personnel, constructions en cours/ achevées, acquisition matériel, prises de contact avec l'extérieur, négociations, etc.
Conseil de supervision	Adopte les grandes orientations stratégiques, et l'ensemble des documents de planification communale	
SE	Coordination de l'action de planification opérationnelle et de suivi évaluation au sein des services spécialisés Supervision de la production des rapports périodiques	Superviser la rédaction du rapport trimestriel de la commune (outil N° 5, disponible entre le 7 et le 10 du premier mois du nouveau trimestre)
C/SDLP	Coordination du processus de la gestion des données, de planification opérationnelle, Collecte des données et de production des rapports	Inviter les différents participants aux séances de S&E et de planification trimestrielle ainsi qu'aux sessions du CC Assurer les aspects logistiques des séances et sessions Connaître et exploiter les plans trimestriels, PTA annuels et le PDC Recevoir du Maire les rapports mensuels des CA (outil N° 4)

Acteurs	Préoccupations	Fonctions Suivi-évaluation
		<p>Collecter des données statistiques (auprès des services déconcentrés, ONG, etc.)</p> <p>Veiller à la conformité des données (délai des rapports, respect des canevas, qualité)</p> <p>Contribuer à la mise au point des concepts et échantillonnages pour les sondages</p> <p>Exploiter les rapports de sondages et enquêtes commandités et en faire des résumés</p> <p>Effectuer des tours de comptage, de vérification de données, de visites sur le terrain</p> <p>Assister (la SE) à la rédaction du rapport trimestriel de la commune (outil N° 5)</p> <p>Participer aux séances de planification trimestrielle</p> <p>Suivre l'évolution des indicateurs (tenue du cadre de performance du PDC et du PTA, outil N° 4)</p> <p>Adapter au fur et à mesure les outils et instruments du S&E (avec CA, facilitateurs)</p> <p>Assurer la documentation des activités de la commune en collaboration avec le service de la documentation</p>
C/SAAF	Assistance à la SE pour la production des rapports financiers. Suivi de la mobilisation des recettes. Production des éléments de reddition de comptes financiers.	<p>Etablir le bilan financier trimestriel au plus tard le 5 du mois suivant le trimestre écoulé en collaboration avec le Trésorier communal</p> <p>Participer à l'élaboration du plan trimestriel de trésorerie</p> <p>Rédiger le compte administratif annuel au plus tard la fin du 1^{er} trimestre</p> <p>Participer à l'élaboration des collectifs budgétaires.</p>
Les autres services de l'administration communale	Assistance de la SE dans la production des rapports et la fourniture des données statistiques	
CA	Planification opérationnelle & remplissage des outils de collecte de données sur les activités menées au niveau arrondissement.	<p>Exploiter les PTA et les planifications trimestrielles</p> <p>En faire une planification mensuelle en vue de mener des actions concertées par mois</p> <p>Rédiger les rapports mensuels</p>

Acteurs	Préoccupations	Fonctions Suivi-évaluation
		<p>selon le canevas précis et les déposer à la Mairie le 25 de chaque mois</p> <p>Informé notamment sur les activités : séances de sensibilisation, information, animation, mobilisation des contributions des bénéficiaires, mise en place des comités de gestion et résultats des petits sondages</p> <p>Contribuer à la collecte de certaines données au niveau de l'arrondissement</p> <p>Participer aux séances de planification trimestrielle</p>

Source : Analyse comité de pilotage, (2023)

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	2
SOMMAIRE	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES PHOTOS.....	5
LISTE DES PLANCHES.....	5
RESUME.....	8
INTRODUCTION.....	12
I- CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	14
1.1. Situation géographique et organisation administrative	14
1.2. Grands traits physiques (climat, sols, végétation, faune, les importantes formations forestières, les importants cours d'eau).....	16
1.3. Démographie et données sociales (population : composition et évolution depuis 2013 (RGPH4) 20	
1.4. Situation socio-économique de la commune.....	22
1.5. Situation environnementale.....	23
1.5.1. La situation forestière	23
1.5.2. La richesse faunique	23
1.5.3. Les ressources en eau	23
II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	24
2.1. La démarche méthodologique proprement dite.....	24
2.2. Les limites de la démarche	27
III- PROBLEMATIQUE	28
IV- DIAGNOSTIC	29
4.1. Synthèse des résultats de l'évaluation du PDC 3	29
4.2. Dynamiques économiques.....	31
4.2.1. Echanges commerciaux avec les communes limitrophes et localités frontalières (Nadoba)	31
4.2.2. Agriculture et élevage.....	31
4.2.2.3. Transformation des produits agricoles	35
4.2.2.4. Equipements et infrastructures marchandes.....	35
4.3. Finances locales.....	38
4.3.1. Potentiel et capacité de mobilisation des ressources propres	38
4.3.2. Gestion budgétaire et financière	38
4.4. Voirie urbaine et pistes rurales	40
4.4.1. Voirie urbaine.....	40
4.4.2. Pistes de dessertes rurales	41
4.5. Entrepreneuriat et insertion socioprofessionnelle- équité genre et droits humains	46
4.5.1. Entrepreneuriat et insertion socioprofessionnelle	46
4.5.2. Equité genre et droits humains.....	46
4.6. Equipements hydrauliques et sociaux communautaires	50

4.6.1.	Accès à l'eau potable.....	50
4.6.2.	Enseignement maternel et primaire	51
4.6.3.	Enseignement secondaire	55
4.6.4.	Alphabétisation et éducation non formelle.....	56
4.6.5.	Infrastructures sanitaires et soins de santé.....	56
4.6.6.	Culture, sports et loisirs	60
4.6.7.	Accès à l'électricité	60
4.6.8.	Digitalisation et médias	61
4.7.	Services administratifs.....	62
4.7.1.	Services sécuritaires	62
4.8.	Patrimoine, potentialités touristiques et culturelles	62
4.9.	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	63
4.10.	Gouvernance locale et ressources humaines de l'administration locale.....	64
4.10.1.	Dispositif institutionnel.....	64
4.10.2.	Partenariats - Coopération décentralisée et participation citoyenne	65
4.10.3.	Organigramme de l'administration locale	65
4.10.4.	Ressources humaines de l'administration locale	66
4.11.	Analyse SWOT des secteurs de développement	67
4.12.	Risques environnementaux et impacts du changement climatique	75
4.12.1.	Risques climatiques et leurs impacts	75
4.12.2.	Analyse de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques.....	78
4.13.	Problèmes majeurs et défis de développement.....	85
4.14.	Les enjeux de développement	85
V.	CADRE STRATEGIQUE.....	85
5.1.	Fondements, Principes et Valeurs	85
5.2.	Raison d'être, énoncé de la vision.....	86
5.3.	Théorie de changements	87
5.3.1.	Schéma du modèle logique du PDC4	89
5.3.2.	Descriptif de la théorie de changement.....	87
5.4.	Formulations des orientations stratégiques, objectifs, axes et programmes.....	94
5.4.1.	Orientations stratégiques.....	94
5.4.1.1.	Rappel des orientations stratégiques nationales	94
5.4.1.2.	Orientations stratégiques et objectifs de développement du PDC 4	95
5.4.2.	Objectifs de développement du PDC 4.....	99
5.4.3.	Axes stratégiques de développement de la commune	99
VI.	CADRE PROGRAMMATIQUE.....	102
6.1.	Cadre logique	102
6.2.	Formulation des programmes	111
6.3.	Cadre de performance	111
6.4.	Hypothèse de programmation opérationnelle et budgétaire	136
6.5.	Le plan quinquennal d'actions du PDC 4.....	138
VII.	DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN	165

7.1 Mécanisme de financement (modalité de mobilisation de ressources)	165
7.2 Mécanisme de mise en œuvre	165
7.3. Mécanisme de suivi-évaluation	167
7.3.1. Dispositif institutionnel de suivi-évaluation du PDC	168
7.3.2. Tâches du comité communal de suivi-évaluation	169
7.4. Evaluation des risques et mesures de mitigation.....	172
VIII. GESTION DES RISQUES ET CONDITIONS DE SUCCES	172
8.1. Matrice des risques du PDC 4	173
8.2. Conditions de succès du PDC	176
CONCLUSION	177
ANNEXES	178